N°31 - 2013

CLIO 94

BULLETIN DU COMITE DE LIAISON DES SOCIETES D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DU VAL-DE-MARNE

Volume publié avec le concours de
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France
et
du Conseil Général du Val-de-Marne.

SOMMAIRE

Préface ..... p. 5
(Michel BALARD)

Une page de G. Lenotre sur Sucy ..... p. 7
(Jean-Pierre THOMAS)

Splendeur et décadence d'un ténor argentin ..... p. 13
(Eliane CANDA-Gérard HUET)

Pajol et Poulangis. Un général d'Empire sur les bords de la Marne p. 35
(Michel MOINEAU)

Histoire du paysage dans le sud-est parisien
(Actes du colloque de CLIO 94 du 1er décembre 2012)

L'étude de diagnostic des patrimoines paysagers de l'OIN ORSA ..... p. 52
(Gaelle LAOUENAN – Franca MALSERVISI)

L'évolution des paysages à Arcueil et dans la vallée de la Bievre .. p. 63
(Robert TOUCHET)

Les nombreuses transformations d'un lieu-dit de Maisons-Alfort .... p. 69
(Marcelle AUBERT)

Culture et urbanisation de la plaine de Vitry ..... p. 87
(André CARVILLE)

Du potager du Roi au Choisy contemporain ..... p. 96
(Claude ROUARD)

Cent ans de lotissement à Sucy-en-Brie ..... p. 117
(Henri BOULET)

Quand donc le plateau briard est-il devenu péri-urbain ? ..... p. 129
(Jean-Pierre NICOL)

Alfortville dans la prairie. 1863 – 1906. ..... **p. 147**
(Louis COMBY)

L'aménagement du quartier du Maroc,
un témoignage de l'urbanisation à Champigny ..... **p. 167**
(Eric BROSSARD)

Les déviations de la Nationale 19 à Boissy-Saint-Léger ..... **p. 181**
(Roger GUILLEMARD)

Pittoresque du sud-est parisien : des images à l'histoire ..... **p. 191**
(Elise LEWARTOVSKI)

Bibliographie val-de-marnaise ..... **p. 204**

Société adhérentes et bureau de CLIO 94 ..... **p. 209**

PRÉFACE

Le 1er décembre 2012, notre Fédération, CLIO 94, a tenu son colloque annuel, préparé en collaboration avec les Archives départementales qui nous ont accueillis pour la première fois dans le Pavillon des Archives, récemment inauguré. Le thème retenu était “Histoire du paysage dans le sud-est parisien”. Le champ de l’étude est pour nous toujours identique, privilégiant le Val-de-Marne, mais aussi les zones limitrophes, en particulier la Seine-et-Marne. De précieuses collaborations ont été apportées aux membres de nos sociétés historiques par des chercheurs venus du CAUE 94 et de la Direction des Espaces verts du Conseil Général du Val-de-Marne. Elles nous ont permis de faire un état des lieux et de comprendre comment s’établit un diagnostic des patrimoines paysagers.

Les diverses communications présentées à notre colloque nous ont fait parcourir bien des lieux du Val-de-Marne, d’Arcueil et de Choisy-le-Roi à l’ouest de la Seine, jusqu’à Boissy-Saint-Léger et le plateau briard au sud-est. Je n’aurais garde d’oublier la projection de l’excellent film préparé par Luc Boursier à partir des cartes postales anciennes, animées par la technologie la plus récente : “C’était il y a un siècle : Sucy en 1913”. Un aperçu littéraire est venu compléter ce panorama des paysages val-de-marnais : Victor Hugo, poète, dramaturge et dessinateur n’a pas omis d’ajouter à son œuvre d’excellentes esquisses paysagères, de même que plusieurs auteurs bien connus du XVe siècle à nos jours.

Trois études viennent compléter les actes du colloque de décembre dernier. Elles concernent Lenotre, l’historien descendant

du grand jardinier royal de Louis XIV : peut-être s'est-il intéressé au parc de Nicolas Lambert, constructeur du château de Sucy, en même temps qu'il admirait le château d'Ormesson. Un général d'Empire, Pujol, a résidé dans un quartier de Joinville, sur lequel une recherche excellente apporte un éclairage nouveau. Enfin, la vie d'un ténor argentin, Florencio Constantino, au Plessis-Trévise, nous est contée par les responsables de la société historique du Plessis.

Variété des thèmes, passage du XVIIe siècle à notre époque, ce numéro 31 (année 2013) de CLIO 94 poursuit son objectif : faire mieux connaître l'histoire de notre département et de nos communes à un large public.

MICHEL BALARD
Président de CLIO 94

UNE PAGE DE G.LENOTRE SUR SUCY

Lequel d'entre-nous n'est-il pas, enfant, entré dans l'histoire par la magie de G. Lenotre (1855-1935), inventeur de ce qu'on allait appeler – au reste fort injustement – *la petite histoire,* mais aussi merveilleux écrivain de la *Belle Epoque*, même si, à l'Université, nous avons appris à travailler différemment la matière historique ? Partant du principe qu'il y a *plusieurs chambres dans la maison du Père* et que les préjugés sont toujours négatifs dès lors qu'il s'agit d'aborder la connaissance, nous pensons qu'on peut aimer autant Georges Duby que G. Lenotre, comme on peut aimer Mozart et le jazz, et c'est pourquoi, à l'occasion d'une lecture, comme toujours un crayon à la main, nous avons découvert ce délicieux petit texte, sinon inédit, du moins peu connu, par lequel le chroniqueur du Versailles de l'Ancien Régime et du Paris révolutionnaire - parfait contemporain de Marcel Proust et, comme lui, prolixe évocateur du temps passé - a, un jour, porté son regard sur la commune de Sucy-en-Brie, dans ce qui n'était pas encore le Val-de-Marne, et ce à l'occasion d'une évocation de Diderot. Un texte sans doute publié pour la première fois dans *Le Monde Illustré* où le futur académicien fit ses débuts dans sa jeunesse, aux tous débuts de la IIIe République. De surcroît, au moment où nous proposons ce texte, il nous semble important de souligner qu'un collectif de quelque onze historiens (Philippe Charlier, Michel Crépu, Franck Ferrand, Bruno Fuligni, Adrien Goetz, Michel de Grèce, Frédéric Lenormand, Thierry Lentz, Guy Stavridès et Emmanuel de Waresquiel) a choisi la même démarche en publiant, aux Editions Jean-Claude Lattès, en 2013, une sorte d'éloge à G. Lenotre, intitulé Le Grand Historien de la Petite Histoire (2013).

Le descendant du jardinier de Louis XIV, par sa grand-mère, née Le Nôtre, qui fit de ce patronyme son nom de plume, n'étant Théodore Gosselin que pour l'administration du Ministère des Finances où, pour vivre décemment – G. Lenotre indique Gosselin-Lenotre et non Georges Lenotre, comme on le dit parfois à tort – il exerça pendant plus trois décennies, un modeste emploi de rédacteur - quand il n'aimait que l'histoire ! - vint-il à Sucy ? Incontestablement, puisque la description qu'il fait du lieu est précise et qu'on sait qu'attachait le plus grand prix la connaissance du terrain celui qui, un jour, pour reconstituer la fuite de Louis XVI et des siens, alla à pied de Paris à Varenne afin de s'immerger pleinement dans cette route et ses paysages qui, en son temps, n'avaient pas été modifiés depuis le XVIIIe siècle. On peut donc supposer que, à la manière des personnages de Maupassant, ce fut un dimanche de printemps ou d'été, comme il en avait pris l'habitude, que Lenotre vint à Sucy, probablement par le train et même qu'après sa visite, il déjeuna à l'auberge locale, avant de s'en

retourner à Paris, dans sa chère rue Vanneau, mettre sur le papier ses impressions ressenties, tant sur un vestige de ce siècle des Lumières qu'il connaissait si bien que sur l'idée qu'un homme de lettres, un peu artiste, se faisait, sous Félix Faure ou Emile Loubet, de l'évolution des alentours de Paris, dont on peut facilement imaginer ce qu'il dirait s'il les voyait aujourd'hui. Voici donc, pour les lecteurs de Clio en général, et ceux de Sucy en particulier, un petit morceau d'historiographie dans l'historiographie elle-même, à savoir l'intégralité du texte de Lenotre intitulé *Diderot en Villégiature»:*

Rien ne sert de se lamenter, mais ça soulage toujours un peu. Lamentons-nous donc sur le triste sort de la banlieue parisienne qui, d'années en années, se transforme en un immense bivouac. Voici que la lèpre gagne cette enceinte verdoyante et salubre qui formait autour de Paris un rempart de paysages charmants, célébrés pour leur grâce dans le monde entier: les bois de Saint-Cucufa, du Butard et de Fausses-Reposes sont entamés; les grands parcs des seigneurs et des financiers de jadis sont mutilés; leurs vénérables futaies tombent pour faire place à des jardinets de quelques mètres carrés où il semble que rien ne doit pousser jamais.

Le malheur est que lorsque les vieilles pierres et les vieux arbres disparaissent, périssent avec eux les souvenirs dont les siècles les avaient imprégnés. Ils sont rares, certes, les châteaux d'Ile-de- France qui furent le théâtre d'événements importants; mais tous ont leur «petite histoire» qui possède des charmes secrets en raison des intimités d'autrefois qu'elle évoque. A trois lieues de Paris, près de Sucy-en-Brie, il y avait une vieille demeure que les passants apercevaient de la route au fond d'un parc touffu. C'était une grande maison datant des premières années du XVIIIe siècle, et sans décoration architecturale, un vaste corps de logis flanqué de deux pavillons carrés, mais imposant néanmoins dans sa simplicité par son caractère de distinction particulier aux constructions de cette époque. Pour les gens pratiques, cette bâtisse délabrée n'est bonne qu'à démolir; rien ne la recommande au respect des archéologues, ni même à celui des sévères historiens; mais quels rêveurs, derniers de leur race, se désolent de savoir qu'elle est condamnée à mort et que vont se fondre et s'évanouir les élégants fantômes qui la hantent. C'est le Grandval où Diderot vécut ses plus beaux jours.[1]

Le Grandval appartenait alors à Mme d'Aine, une veuve très gaie, comme il y en avait en ce temps-là; elle dépassait, vers 1760, la cinquantaine, mais fraîche et potelée, l'âge de son acte de baptême ne l'inquiétait guère; elle n'avait qu'une préoccupation, se divertir. A lire les Mémoires, il semblerait que le plus grand plaisir de nos aïeux du XVIIIe siècle fût la conversation; ils causaient tout le jour; il causaient tant que durait la soirée qu'ils prolongeaient tard

dans la nuit; ils causaient de tout, vagabondant des batifolages les plus risqués aux considérations les plus graves. Mme d'Aine n'était point une femme savante; elle n'était pas même lettrée et son babillage fourmillait de cuirs et de solécismes; mais elle abordait avec une si joyeuse témérité tous les sujets que ses pataquès les plus déroutants devenaient perles sur ses lèvres. Les historiettes bien lestes ne lui faisaient pas peur ; aussi mettaient-elles les causeurs habituels à leur aise. Elle avait eu deux filles, Geneviève et Charlotte. Le baron d'Holbach ayant épousé la première vivait presque continuellement au Grandval, ce qui lui permit de ne point quitter ce lieu de délices où, bilieux, grincheux, sermoneur, moralisant à perte de vue, vêtu d'une robe de chambre et coiffé d'un bonnet de nuit, il déblatérait sur tout, tandis que sa femme, effacée et silencieuse, s'usait les yeux à broder. L'ami Diderot débarquait avec tout son bagage de livres et prenait possession d'un petit appartement séparé «bien tranquille, bien gai et bien chaud», qu'on lui réservait au rez-de-chaussée du château; il poursuivait là son existence de grand laborieux.

Sur la vie que menaient au Grandval les hôtes de Mme d'Aine, on est amplement renseigné par la correspondance même du philosophe. Levé à six heures du matin, Diderot s'isole et travaille jusqu'à une heure. On sonne le dîner, toujours somptueux, le régime alourdit «comme des boules» les invités de la rondelette châtelaine: chère exquise, vins de choix; afin d'électriser la verve des convives - et quels convives ! - on verse le champagne à pleins verres. Outre le grognon d'Holbach et sa femme, il y a, comme d'habitude, Mme d'Houdetot, venue de Villeneuve-le-Roi, Mme Geoffrin, Grimm, l'abbé Galiani, Damilaville, audacieusement irréligieux et le Père Hoop, prêtre écossais qui a fait le tour du monde et séjourné chez les sauvages. L'extrême diversité des opinions est un garant que la causerie ne languira pas. Après le dîner[2], trop copieux, on passe au salon; d'Holbach, toujours grommelant, s'endort; le père Hoop a des vapeurs; Diderot digère péniblement; alors on prend ses bâtons et on part à la campagne; «rien n'arrête les marcheurs, ni les coteaux ni les fondrières, ni les terres labourées» et, tout en allant, on discute, on s'enthousiasme aux tableaux rustiques qu'offre le paysage, parlant, sans débrider, histoire, chimie, religion, science morale. Vers sept heures, on rentre au château: tables de jeu, parties de piquet, trictracs, échecs ou billard non sans nouvelles controverses. Elles ne s'interrompent pas durant le souper qu'on sert à neuf heures; elles se poursuivent en sortant de table; on se chamaille encore, les bougeoirs en main, avant de se séparer. Retiré dans son rez-de-chaussée, Diderot se remet au travail, se couche enfin, dort mal, tracassé par des cauchemars. On étonnerait bien ces bons vivants à l'esprit hardi en leur prédisant que, pour le simple plaisir d'agiter librement, par dilettantisme, toutes ces questions, ils contribuent à préparer le plus grand bouleversement politique qui ait jamais secoué le monde.[3]

Un jour, Diderot décide de conduire toute sa compagnie délibérante jusqu'à Ormesson. Le château d'Ormesson, élevé au XVIe siècle, d'après les dessins de Du Cerceau, dit-on, consistait primitivement en un gracieux corps de logis flanqué de quatre pavillons entourés d'eau.[4] Au siècle suivant, Le Nôtre créa autour de ce plaisant castel un parc d'une proportion et d'une noblesse de lignes très remarquables; cent ans plus tard encore, le marquis d'Ormesson, intendant des Finances, augmenta le manoir de ses pères d'un nouveau corps de logis, dans la manière de Trianon, alors à la mode. Le tout forme aujourd'hui une pittoresque demeure dont l'originalité rivaliserait avec celle des célèbres châteaux des bords de Loire. Diderot jugea cela affreux: «Un château gothique qui a l'air d'un flacon dans son sceau de glace», écrit-il, «la plus triste et plus maussade habitation qu'il y ait à vingt lieues à la ronde ; des terrasses sans vue, des allées sans ombre, partout l'image du chaos». Et, afin de corriger ces défauts, dût-il en coûter 800.000 livres, l'implacable novateur conseille de creuser, sur la colline qui fait face au château, un grand réservoir d'où tombera une cascade artificielle bondissante de roc en roc et bouleversant ce décor de style classique par une imitation de la nature alpestre.[5] Ces infatigables parleurs ne préparaient pas seulement la révolution; ils étaient, à leur insu, romantiques dans l'âme et de leurs propos jetés au vent devait éclore, quelque cinquante ans plus tard, une ère littéraire et artistique dont ils ne prévoyaient ni l'influence ni la durée.

Aujourd'hui, Ormesson, toujours intact sur son miroir d'eau, s'encadre de magnifiques alignements de futaies plus que centenaires; les allées sans ombre qu'a vues Diderot sont devenues de sombres tunnels de verdure; la conception de Le Nôtre, conservée et entretenue pieusement, forme un ensemble d'une solennité, d'une harmonie et d'une perfection saisissante; le tohu-bohu des lotissements s'en tient, comme par hommage, à distance respectueuse. Il semble que par sa seule beauté, ce noble spécimen du passé ait arrêté la marée montante: «Tu n'iras pas plus loin !» En revanche, le Grandval est dénudé de ses vieux arbres qu'aimait Diderot; les spéculateurs se sont emparés du domaine et l'ont morcelé; pendant un temps, il demeura «loti», partagé en quatorze familles ! Quelqu'un de ceux qui l'habitaient alors était-il seulement renseigné sur le passé de ce lieu déchu ? L'inconnu, logé dans le petit appartement «bien tranquille, bien gai et bien chaud» de l'auteur du «Neveu de Rameau» savait-il à quel audacieux génie il y succédait ? Je n'assurerais pas que Grandval n'est pas aujourd'hui abattu. Il me semble bien l'avoir pourtant aperçu, au cours d'une promenade, à l'extrémité d'un grand espace nu, coupé de barrières, et peuplé de guinguettes naissantes. Je lui ai jeté un adieu au passage ; j'ai regardé ces vieilles persiennes que poussait Diderot, au lever du soleil, avant de se mettre au travail. Mais peut-être me suis-je trompé ; les vieux comme moi ne savent plus s'orienter dans cette banlieue jadis si familière, et que modifient complètement tant de lignes de tramways, tant de rues nouvellement empierrées qui ne condui-

sent à rien, tant de chaos, de fouillis et de laideurs. Si Diderot, profondément artiste, aristocratiquement démocrate, aimant la vie large et plantureuse, si ses compagnons du salon de Mme d'Aine pouvaient revoir aujourd'hui ce que fut le Grandval, n'éprouveraient-ils pas quelque déception ? Il y a évidemment, dans notre temps présent, des choses qui ne ressemblent guère à l'avenir que ces précurseurs entrevoyaient pour nous dans leurs rêves».[6]

Entre la force du souvenir et le charme désuet de la nostalgie, c'est bien tout un monde évanoui qu'évoque si bien Lenotre, hôte occasionnel de Sucy, pour notre bonheur.

JEAN-PIERRE THOMAS

NOTES

1) Edifié par les Masparraulte, au coeur de la petite vallée du Morbras dans la seconde moitié du XVIe siècle, le château de Grandval fut effectivement reconstruit au début du XVIIIe siècle. Propriété du financier Michel d'Aine, en 1754, puis de son gendre le baron d'Holbach, il passe au sieur Thierry, qui en est le seigneur en 1789. Successivement aux mains de Jean-Félix Dubarry, qui, en 1830 l'agrémente d'un petit lac, puis du père du futur ministre Emile Bertaux en 1853 et enfin d'Emile Templier, gendre de l'éditeur Louis Hachette, en 1868, le domaine est acquis, peu avant la grande guerre, par les frères Bernheim, qui le transforment en lotissement pavillonnaire avant d'installer au château l'école d'instruction des chemins de fer à voie réduite. En 1949, le château est totalement détruit, à l'exception d'une petite partie d'une de ses ailes (devenue une villa privée) et de sa magnifique ferme briarde, restaurée en 1982 et devenue aujourd'hui le Centre culturel de Sucy. Nous ignorons à quelle date se situa la visite de Lenotre, probablement dans les années 1880-1890, période où il pratiquait ce genre de pérégrinations, dans laquelle, avec une remarquable intuition, il pressentit la future destruction du bâtiment. Selon la fin de son témoignage, il dut y revenir au moins une autre fois, peu avant 1914, à l'époque où le sort de Grandval fut hélas scellé. Précisons que la dernière édition de ce texte se trouve dans G. Lenotre «La Petite Histoire, Trois siècles d'histoire de France, d'Henri IV à Louis XIV» (Librairie Académique Perrin, Paris, 1977, introduction de Piere Bessand-Massenet, pages 320-324). Grandval n'est pas situé près de Sucy mais dans Sucy même, mais au bas de la ville. Celle-ci offrant encore un aspect très rural à l'époque où Lenotre y vint, l'historien a peut-être cru que le domaine de Grand-Val n'était pas dans la commune, mais dans ses environs.

2) Entendons ce que nous appelons le déjeuner. Le dîner d'aujourd'hui était alors le souper.

3) Le financier Michel d'Aine et son épouse, eurent en effet deux filles. La première, Geneviève, épousa Paul-Henri Thiry, baron d'Holbach (1723-1789), philosophe, essayiste, traducteur et auteur d'une œuvre ayant ouvertement prôné l'athéisme, en particulier son ouvrage, «Le Christianisme dévoilé», publié en 1767. Elle s'éteignit l'année même de leur mariage, ce qui conduisit d'Holbach à se marier en secondes noces avec la cadette, Charlotte-Suzanne, qui lui donna deux fils, le premier conseiller au Parlement de Paris, le second officier dans le corps des dragons, et une fille, future marquise de Chastenay. Les invités, cités par Lenotre, étaient effectivement des habitués de Grandval, en particulier la comtesse d'Houdetot, grande passion de Jean-Jacques Rousseau (1730-1813), Mme Geoffrin, célèbre pour son salon parisien (1699-1777), le baron Fréderic Melchior Grimm (1723-1807), directeur de «La Correspondance littéraire» et implacable mémorialiste de l'époque, l'abbé Ferdinando Galiani (1728-1787) secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris, écrivain physiocrate et librettiste d'opéra, ainsi que le collaborateur de «L'Encyclopédie» de Diderot et d'Alembert, Etienne-Noël Damilaville (1723-1768), sans compter, naturellement, Diderot lui-même.

4) Il s'agit, en fait, du château du Moulin d'Amboile, propriété de cette famille qui allait donner son nom au village, depuis le mariage, en 1604, d'André Lefèvre d'Ormesson avec son héritière, fille de Nicolas Le Prévost.

5) Ou pyrénéenne, comme le fit effectivement, à cette même époque, le richissime banquier de la Cour, Jean-Joseph de Laborde, au château de Méréville, dans la Beauce (aujourd'hui en Essonne), transformant totalement le paysage ambiant en nature factice, avec l'aide du peintre Hubert Robert.

6) La correspondance de Denis Diderot (1713-1784) a été publiée chez Robert Laffont, dans le cinquième volume de ses œuvres complètes, en 1997. La principale destinataire des lettres écrites depuis Grandval était l'égérie du philosophe, Sophie Volland. Ce dernier, à l'époque où il fréquentait le château de Grandval, avait alors la cinquantaine, ce qui faisait de lui l'aîné de dix ans de son hôte. Sur cette amitié, on peut lire Charles Avezac-Lavigne, «Diderot et la Société du baron d'Holbach» (Paris, 1875).

SPLENDEUR ET DECADENCE D'UN TENOR ARGENTIN

MARIANO FLORENCIO CONSTANTINO CARRAL (1869 - 1919)

OUVERTURE

L'Ecole de Musique du Plessis-Trévise est installée avenue Bertrand depuis le 1er décembre 1985. Il s'agit d'une belle demeure bourgeoise qui a été longtemps appelée : «la maison Vincent» du nom de ses derniers propriétaires. Paul Vincent, ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers effectua toute sa carrière à la société des automobiles Peugeot dont il devint rapidement le directeur général. Cet amateur d'arts, esthète éclairé, avait fait de cette maison un véritable musée. Paul Vincent disparaît en 1947, son épouse en 1972. Sans descendance directe, cette dernière fut confrontée à une succession difficile. De ce fait, la propriété, laissée à l'abandon, fut pillée, dévastée pendant de nombreuses années avant que la ville l'acquiert, la restaure et lui donne une nouvelle vie.

Le couple Vincent avait acquis la propriété le 2 février 1929 de Joseph Belin, qui fut maire du Plessis-Trévise de 1919 à 1925. Il était par ailleurs, directeur et propriétaire d'une usine de métiers à tisser, avenue Ardouin. Un peu avant les années 1930, la conjoncture économique, les évolutions techniques, les modes et l'air du temps vont conduire Joseph Belin à la faillite, le poussant inévitablement à la vente de ses biens. Il s'était antérieurement rendu propriétaire en 1919 de la maison ainsi que du parc, lequel comprenait un étang et un tronçon de canal. Le tout faisait partie de ce que l'on nomme aujourd'hui un lotissement en copropriété et qu'on appelait à cette époque «villa». Notons d'ailleurs que ce terme désigne encore aujourd'hui, particulièrement à Paris ou en Ile-de-France, un ensemble de maisons bourgeoises formant un îlot souvent fermé d'une grille. L'accès à cette «villa» se faisait par l'avenue Gonzalve (actuelle avenue du Général de Gaulle). Elle était bordée par les avenues de la Maréchale, Saint-Pierre et Bertrand. L'entrée, encore visible de nos jours et fort bien restaurée, est constituée de deux petits bâtiments jumeaux qui devaient héberger le gardien. On reconnaît l'architecture typique de ce début du XXe siècle en parfaite harmonie avec l'Ecole de musique.

Dans un acte notarié on relève que parmi les anciens copropriétaires de la «villa» figurait un certain Florencio Constantino Carral et son épouse Luisa Arrigoriaga Larrazabal. Un cliché le montre debout devant sa propriété «de Paris». Un autre cliché montre la propriété et l'on reconnaît sans peine ce qui devint ultérieurement la propriété Vincent et que Constantino aurait fait construire en 1911.

Il faut mentionner ici que quelques anciens nous ont signalé qu'ils se souvenaient bien que la maison avait été occupée par la famille de Constantino, c'est-à-dire son épouse et quatre enfants. Certains mentionnent aussi quelques apparitions dans les lieux de Constantino en personne. Il était considéré par les habitants du village d'alors comme un personnage fantasque sinon excentrique. On évoque également la présence de son neveu Ricardo Fernandez qui aurait habité la maison de gardien de la «villa». Ce dernier, amateur de théâtre, membre de l' «Amicale Artistique et Littéraire de Plessis-Trévise», sportif accompli, participa à des compétitions au sein du club cycliste local. Avec de nombreux jeunes gens du village, il appréciait particulièrement le canotage sur l'étang et sur le canal.

Florencio Constantino est en fait un des plus grands ténors mondiaux du moment. Son histoire extraordinaire mérite d'être relatée tant elle est riche, merveilleuse autant que tragique.

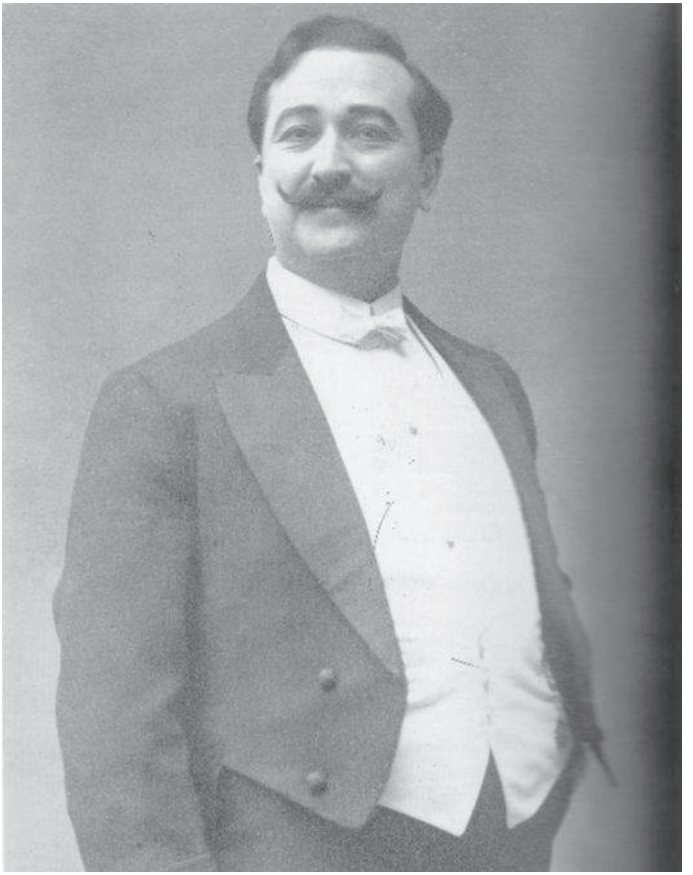

PREMIER MOUVEMENT

Antonio Constantino Sanchez père est originaire de Valleval dans les Asturies, province du nord -ouest de l'Espagne. Quant à son épouse, Antonia Carral Ruiz, elle est native de Santander de Arredondo dans la Cantabrie, province à la limite ouest du Pays basque espagnol.

Le 9 avril 1869, ils ont un fils, Florencio, né à Ortuella, municipalité de la Biscaye, province basque des environs de Bilbao. Ils ont probablement échoué là, attirés par le développement économique de la région pour offrir leur force de travail dans les mines de Sorromostro et dans l'industrie métallurgique en pleine croissance.

La famille est astreinte à des conditions de vie plus que difficiles. Dès l'âge de huit ans, Florencio approvisionne en eau les mineurs qui s'échinent dans les fonds submergés par la chaleur accablante. Il effectue de-ci de-là quelques menus travaux et contribue ainsi à la vie économique du foyer. L'enfant manifeste très tôt un goût prononcé pour les mélodies basques qu'il mémorise rapidement tant son oreille et sa mémoire auditive s'avèrent exceptionnelles. Mais l'époque n'est pas à la chanson. Le travail dans l'industrie et dans les mines est rude, pénible. Les familles sont pléthoriques, les bouches à nourrir toujours plus nombreuses en dépit d'une mortalité infantile qui fait des ravages. C'est pourquoi, dès 12 ans, bénéficiant des entrées que son père a su se ménager dans l'entreprise, Florencio est engagé comme apprenti dans les ateliers métallurgiques de la Compagnie Alonso. En dépit de son jeune âge, son sort est relativement enviable eu égard à la majorité des enfants qu'il côtoie. L'apprentissage professionnel n'était pas en effet le lot commun de tous, la plupart étaient asservis à la mine depuis leur plus jeune âge pour un salaire misérable. Après trois ans d'apprentissage, Florencio est devenu un habile ouvrier mécanicien. Il est alors engagé comme machiniste pour conduire les petites locomotives à vapeur de la Compagnie minière Franco-belge où son père exerçait en tant que chef de manœuvre. Ces engins servaient à tirer des fins fonds des entrailles de la terre les wagonnets de minerai de fer afin de les amener au jour pour en effectuer la métallurgie. Il faut dire que les mines de Somorrostro sont, à l'époque, parmi les plus productives de la province de Biscaye. Bien plus tard, en souvenir du passage de celui qui allait devenir un ténor illustre, ses anciens compagnons de travail baptisèrent de son nom un de ces engins.

Quand la construction de l'usine «La Viscaya» a débuté sur les rives du Nervión, Florencio n'a que 15 ans. C'est une entreprise nouvelle, jeune, sans doute moderne. Il s'y engage avec détermination comme ajusteur. Mais, son oreille exceptionnelle le fait vite remarquer et ses aptitudes linguistiques le font rapidement changer d'emploi. C'est ainsi qu'il servit comme interprète auprès

des cadres mécaniciens français et belges qui organisent et supervisent l'entreprise. Progressivement, l'artiste qui sommeille en lui commence à se révéler, même si rien ne permet de prédire une autre destinée que celle qu'il mène présentement. Il faut dire que le jeune ouvrier, à la moindre occasion, sait rendre avec talent les différentes chansons qu'il entend fredonner sur les lèvres des journaliers qui s'harassent sur le chantier. Il sait imiter à la perfection les multiples accents de tous ces paysans venus des quatre coins de l'Espagne pour se faire embaucher dans les mines du Nord.

Mais le jeune Florencio est actif, remuant, dynamique, il a la bougeotte. Ainsi, au bout de deux ans, il change de travail et trouve un emploi comme machiniste en second dans les Messageries Maritimes. Le voilà donc, navigant pendant un an entre Bordeaux et Glasgow. La première partie de sa jeunesse est somme toute laborieuse, faite de travail incessant, de bruit et de mécanique. Il n'est pas misérable, quand on sait qu'à cette époque une grande majorité d'Espagnols connaissent des sorts infiniment plus désastreux que le sien et sont confrontés à des conditions de vie autrement difficiles.

Mais pourtant les premiers désagréments se profilent. Il vient d'avoir l'âge de la conscription et il est en conséquence impératif qu'il satisfasse à ses obligations militaires. Compte tenu de son expérience professionnelle, il doit être incorporé dans la marine espagnole pour trois ans.

L'Espagne est alors en proie à une crise économique sans précédent. L'insurrection carliste provoque une agitation politique incessante qui déstabilise une grande partie de la société. Il s'agit d'un mouvement politique légitimiste qui est apparu dans les années 1830 et qui revendique le trône d'Espagne pour le confier à une branche alternative des Bourbons. De tendance nettement conservatrice et antilibérale, au sens institutionnel du terme, il est à l'origine de trois guerres civiles qui déchirèrent l'Espagne au XIXe siècle.

Devant cette situation instable et périlleuse, Florencio décide en 1889 de déserter. Un but, l'Argentine. Comme compagnon de route, sa fiancée Luisa Arrigorriaga. Il a 21 ans, elle guère plus. Elle est de plus en rupture de ban avec une famille qui ne semble guère apprécier cette union. Les deux jeunes aventuriers sont alors prêts à tout pour échapper à leur sort et n'ont guère d'autre choix que la fuite. Pour lui, il y a l'armée qui ne va pas tarder à engager des recherches et poursuivre le déserteur ; pour elle, il y a la famille qui va tout mettre en œuvre pour faire échouer un éventuel projet de mariage. Alors, contre vents et marées, ils finissent par embarquer sur le bateau «Le Havre» par un matin d'hiver froid et brumeux. Ils vont débarquer bien des jours plus tard en Argentine, par un matin non moins froid et brumeux, un de ces matins coutumier des rivages de l'hémi-

sphère sud. Auparavant, il leur aura fallu franchir bien d'autres obstacles avant de passer la frontière et rejoindre la France pour y embarquer sur un bâtiment des Messageries Maritimes. La bonne fortune a pourtant fait qu'en tant qu'ancien salarié de la compagnie, il a pu bénéficier de cet avantage pour acquérir facilement des billets. Nantis des indispensables sésames, voilà le jeune couple en route pour aller conquérir les Eldorados sud-américains. Après trois longs jours de mouillage dans la rade de Buenos-Aires, le temps passe à guetter la «Terre promise» dans le brouillard à travers les bastingages. Les passagers sont enfin débarqués et conduits sous bonne escorte à la zone d'immigration. C'est enfin le pied sur la terre ferme, l'espoir. Là, ils satisfont aux formalités d'usage : contrôles d'identité, contrôles sanitaires et en dernier lieu, déclaration aux autorités, pour les quelques rares que cela concerne, des métiers que ces nouveaux arrivants seraient à même d'exercer dans ce pays neuf. La jeune nation a en effet besoin de main d'œuvre expérimentée même si les volontés, aussi bonnes soient-elles, ne sont pas à écarter. En l'occurrence, Florencio est et demeurera mécanicien. Il accède alors rapidement à des emplois qualifiés dans les différents ateliers métallurgiques qui abondent dans la région.

Après tant de péripéties, d'incertitude et sans doute d'inquiétude, il est temps pour les jeunes pionniers d'envisager l'avenir avec un peu plus de sérénité, de calme et d'optimisme. Ils vont en conséquence se marier. N'ont-ils pas décidé de faire leur vie ensemble ? Une vie neuve se doit d'être construite dans un pays neuf. Florencio, avec ce qu'il sait faire, est tout d'abord employé dans les environs de Buenos-Aires, puis il ira s'installer en définitive à Bragado, bourgade située à environ 200 km de la capitale. Là, moyennant quelques crédits supportables, il fait l'acquisition d'une moissonneuse-batteuse et a la charge d'une vaste superficie de terres agricoles. Il entreprend d'y bâtir une exploitation et après la mécanique, il se consacre désormais à la terre. Adieu l'industrie, les outils et le vacarme des machines. Il lui faut maintenant semer, labourer et récolter. Pour cela, il emploie et dirige toute une équipe de *peones* (ouvriers agricoles) qui travaillent à faire fructifier le domaine. La zone, semée principalement en maïs, est une des plus productives du pays.

Le couple est donc installé. Florencio s'intègre rapidement à la vie argentine, tant politique que sociale. Fervent admirateur de Leandro N. Alem, opposant au régime et fondateur de l'Union Civique Radicale, il participe activement à la toute jeune formation politique issue de la révolution de 1890. Cette année-là, naît une première fille : Dolores Agripina. Une année plus tard une seconde : Rosa Agustina et enfin, en 1893 il est père des jumeaux Ricardo et Antonio. Les quatre enfants sont tous baptisés le même jour, le 25 juin 1893. Le couple profitera de la cérémonie pour se mettre en règle avec sa conviction religieuse et consacrer son union devant l'Eglise.

La familia Constantino hacia 1903.

CANTABILE

En juillet 1893, il participe activement à la révolution radicale dirigée par le Docteur Hipolito Yrigoyen dont les idées se propagent non sans succès dans la province de Buenos-Aires. C'est à partir de 1894 que deux événements majeurs vont être à l'origine d'un tournant important dans la vie de Florentino. Il fait alors quelques tentatives dans la chanson et est en train de devenir un interprète populaire doté d'une petite notoriété locale. Il étend son répertoire basque aux mélodies espagnoles et créoles et en élargit d'autant son public. Toutefois, sa réputation ne dépasse pas les limites du cénacle qui gravite autour du Parti politique de Bragado. Il collabore activement aux fêtes et aux actions politiques. Il en acquiert de la sorte une certaine réputation. Il se fait remarquer notamment

lors d'une sorte de joute de chant et de guitare qui l'oppose au légendaire Gabino Ezeiza pendant deux nuits consécutives. Les deux ténors se sont affrontés à coup de chansons aussi diverses que variées, d'airs de folklore autant que d'opéras, de morceaux de bravoure en morceaux de bravoure, de mélodies toutes plus enlevées les unes que les autres, de partitions de guitare à la virtuosité sans cesse croissante, sans que les spectateurs ne parviennent jamais à départager sûrement les deux protagonistes. Le talent de l'un égale le talent de l'autre dans une compétition de longue haleine où l'endurance n'en constitue pas moins une qualité indispensable. On raconte également que lors d'une fête populaire, il s'empara d'un chat, et immobilisant la pauvre bête contre lui, il fit mine de s'en servir comme d'un violon, improvisant par dessus les miaulements de l'animal. Cette performance emporta, dit-on, un vif succès auprès de l'assemblée.

En 1894, lors de la période électorale, pendant qu'un meeting se tient à la station de chemin de fer de Bragado, à la suite d'une bousculade et d'un malentendu, une échauffourée éclate. Des coups de feu claquent dans la foule. Le gouverneur de Buenos-Aires s'écroule, foudroyé. Constantino rapportera plus tard qu'il a entendu les balles siffler à ses oreilles et qu'il n'a dû sa survie qu'à une chance extraordinaire. Cela lui vaudra une courte arrestation.

Il n'en demeure pas moins de plus en plus déterminé à devenir chanteur.

Il faut dire que pendant toute sa période travail dans la métallurgie, il a pu s'entraîner seul dans le vacarme des ateliers et dans la fureur des moteurs des soutes des navires marchands. C'est là qu'il a découvert sa voix. La puissance de son timbre est en mesure de rivaliser avec le vacarme des machines, des bielles et des geysers de vapeur qui s'échappent des tuyauteries. Là, il a pu se livrer sans risque et acquérir une puissance vocale qui contribuera à sa célébrité. Ses compagnons de travail iront même jusqu'à l'encourager à étudier le chant tant ils apprécient ses capacités musicales. Trop jeune encore, il n'est pas encore mûr. Il faudra alors attendre un premier épisode déterminant pour que sa destinée bascule réellement. Cela se déroula pendant la fête patronale à l'église Santa Rosa de Lima, le 30 août 1894.

L'archevêque de Buenos Aires, Monseigneur Aneiros, invité par la paroisse de Bragado, fut fortement impressionné lors de la grand-messe par la voix aérienne et exquise de Florencio. Subjugué, le prélat souhaita rencontrer le jeune ténor au plus vite. Le contenu de l'entretien qui s'en suivit est demeuré secret, mais il y a fort à parier que cela n'a pu que renforcer la détermination du jeune chanteur. Un second événement d'importance survint en octobre au cours des *Romerias Espanolas* (fêtes populaires) au cours desquelles il fit une autre rencontre marquante. La Commission de l'Association espagnole avait décidé de donner un peu de lustre à sa manifestation en organisant un petit orchestre placé sous la direction du maestro italien Paolantonio. Constantino y fut également invité et fut convié à prendre place sur la scène improvisée. Le jeune homme

toujours enthousiaste dès lors qu'il faut se produire en public ne se le fait pas dire deux fois. S'accompagnant à la guitare, il interprète «La Verbena de la Paloma» avec une telle maestria et une telle sensibilité que le public en délire le rappelle à plusieurs reprises. Un peu plus tard, le prestigieux chef d'orchestre qui l'avait accompagné lui laissa entendre en aparté qu'il détenait un authentique trésor dans la gorge. Il lui conseilla de vraiment travailler sa voix, d'étudier la musique et de perfectionner son chant. Il fut appuyé en cela par les mêmes recommandations prodiguées par Francisco Grandmontagne Otaegui, journaliste de renom, qui devint son ami quasiment jusqu'à la fin et par le violoniste José Maria Palazuelos, surnommé le Paganini argentin, qui abonda dans le sens de tous ces connaisseurs.

On imagine sans peine les tourments dans lesquels se débat le jeune homme. Mais quelle terre, quelle hacienda, quel troupeau, peuvent rivaliser avec l'attrait des feux de la scène et l'éventuelle perspective d'une grande carrière. C'est le moment de trancher et c'est ainsi qu'en 1895, il quitte les vastes espaces des pampas argentines pour la capitale, bien résolu à devenir célèbre. Ils sont, en effet, de plus en plus nombreux à l'inciter à quitter ses champs, ses *peones* et ses machines agricoles pour se consacrer exclusivement à la musique et au don inestimable dont l'a doté la nature. Arrivé dans la grande ville, il ne tarde pas à reprendre contact avec Paolantino et Palazuelos. Les uns et les autres le présentent au compositeur Feliz Ortiz de San Pelayo et Leopoldo Stiatessi le grand maestro italien. Ce dernier l'introduit dans la *Colmena Artistica* (littéralement : la Ruche artistique), groupe intellectuel d'artistes peintres, musiciens, écrivains et sculpteurs qui œuvrent au développement et à la protection des arts. Un cénacle influent, constitué de personnages célèbres qui favorisent une sorte de mécénat permanent.

Mais, en dépit des encouragements, des sollicitudes et des incitations diverses, la situation économique du jeune Florencio est délicate. Il lui faut en effet continuer à financer ses cours tout en subvenant aux besoins de sa famille qui ne l'oublions pas est constituée, outre son épouse, de quatre enfants en bas âge. Aussi fait-il souvent appel au journal *El Correo Espanol* pour tenter d'obtenir un peu de publicité qui lui permettrait de se produire en public. Ces démarches sont toutefois sans grand succès et ne lui rapportent guère.

Un jour pourtant, il a l'occasion de faire un premier essai au Club Espagnol de la capitale fédérale Buenos-Aires. L'assistance est subjuguée par les qualités du nouveau ténor au point qu'une souscription est ouverte entre les membres de l'association. Ils ne tarissent pas d'éloge quant à son talent et, bien au fait de sa situation précaire, n'hésitent pas à lui apporter une aide financière. Cela constitue le vrai point de départ de sa spectaculaire carrière artistique, au cours de

laquelle il allait devenir en peu de temps un chanteur lyrique de niveau international. Par ailleurs, Grandmontagne le présente dans le milieu théâtral où il se familiarise avec l'ambiance et l'atmosphère de la vie artistique. Il y fait également connaissance des artistes de l'époque et se frotte au contact de ce milieu oh ! combien éloigné de tout ce qu'il a pu côtoyer jusque là.

INTERMEZZO

Il gagne en confiance et pressent qu'il n'est pas très loin des premières marches qui doivent le conduire au succès. Il est soutenu par la presse qui reconnaît en lui un authentique espoir pour l'art lyrique sud-américain et les critiques admirent sa voix merveilleusement bien timbrée.

Intervient alors le riche Manuel Mendez de Andes, fondateur et dirigeant d'une grande manufacture de tabac, qui le prend sous sa protection et subvient à l'essentiel de ses besoins. Il va notamment lui financer un voyage à Milan où il allait pouvoir suivre l'enseignement de Giuseppe Signoretti, célèbre ténor de l'époque. Ensuite, il entreprend une autre brève période de formation auprès de Leopoldo Stiatesi lequel a été élève de Lamperti. Mais les nuages ne tardent pas à s'amonceler de nouveau au-dessus de la tête de l'exceptionnel ténor. Les difficultés réapparaissent parmi lesquelles le décès prématuré du mécène Manuel Mendes qui va le conduire à affronter les pires difficultés. Il se retrouve alors sans aide et sans ressources. Il va se sortir néanmoins de ce mauvais pas en envoyant d'abord sa famille à Bilbao où elle sera à l'abri, puis rassemblant toute son énergie, animé par une prodigieuse force de travail, par un courage à toute épreuve, une ténacité et une volonté de survie, il reprend sa formation tout en tentant de gérer au plus près le pécule dont lui a fait don son protecteur avant son décès. Il donne en plus quelques cours d'espagnol qui viennent à point pour améliorer l'ordinaire. Bien sûr, nombre de directeurs de salle sont prêts à l'embaucher, mais à condition qu'il chante gratis et rares sont ceux qui lui proposent un véritable contrat.

Il fait malgré tout quelques débuts en 1896 dans le rôle de Lazare dans *La Dolores* de Tomas Breton au Grand Théâtre de Montevideo. Il reprend ensuite ce rôle à l'Odéon de Buenos Aires. Après quelques représentations en Amérique du Sud (Rosario, La Plata, Bahia Blanca, Cordoba et surtout Bragado), il retourne en Europe en 1896 pour poursuivre son perfectionnement. Il se produit ensuite en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas mais le plus souvent dans des théâtres de province de moyenne importance. Ce n'est pas encore le succès, mais la situation s'améliore. En aucun cas le découragement ne doit le submerger, pas plus qu'il ne doit dévier du chemin qu'il s'est tracé.

En 1897, il se rend de nouveau en Italie. Auparavant, il a acheté une petite maison à Las Arenas, dans la banlieue de Bilbao, et décide d'y installer ses «mioches» à l'écart comme il le dit. A Milan, il vit pauvrement, mais n'en continue pas moins à poursuivre sa formation. Il finit par décrocher un petit contrat pour 40 représentations au théâtre de Crémone. Puis, il tente opportunément de remplacer quasiment au pied levé un ténor défaillant, mais le temps qui lui est imparti est insuffisant pour qu'il maîtrise le rôle. La représentation ne fut pas en conséquence un franc succès. Il est conduit à revendre des places dont on lui a fait cadeau. Il continue tant bien que mal à donner quelques cours d'espagnol et mène une vie de bohème quasi misérable. Il se fait offrir des places d'orchestre pour faire la «claque» mais les revend pour acheter des «balcons» avec un maigre bénéfice pourtant bienvenu. 1897 est une année très dure.

En 1898, un impresario le remarque enfin, et il signe un vrai contrat de six mois pour se produire en Hollande. Le vrai démarrage commence. Les périodes de galère s'éloignent. Il fait un bref premier crochet en Russie, puis revient à Naples et Vérone.

CRESCENDO

En 1899, il est engagé au Théâtre Royal de Madrid. Cette étape constitue le tournant de sa carrière. Il y obtient un énorme succès et rivalise alors avec les meilleurs chanteurs de son époque comme Hariclea Darclée ou Ramon Blanchart. Le 14 novembre, il donne *Rigoletto*, puis *La Gioconda* et *La Bohème*. Ensuite, c'est la première de *Rachel* de Breton comme il avait déjà donné *La Dolores* du même auteur.

La machine à succès est désormais en marche. Plus rien ne va l'arrêter. Il engrange succès sur succès : Lisbonne dans *Rigoletto*, puis l'Espagne, la Pologne où il chante avec Luisa Tetrazzini, Salomé Kruszelnicka, Mattia Battisitini, Josefina Huguet et Adamo Didur.

Au tournant du siècle, il est même invité par le tsar Nicolas II à Saint-Pétersbourg, où il chante le rôle d'Enzo dans *La Gioconda*. Puis c'est Moscou où il acquiert une réputation éblouissante dans *Lohengrin*, *La Traviata*, *Rigoletto*. Il interprète tous les grands rôles du répertoire. En 1902 – 1903, il se produit au théâtre Real de Madrid, ce qui fut l'occasion de rencontrer la famille du roi Alphonse XIII. Il met à profit son séjour en Europe pour se faire construire une somptueuse villa dans son Pays Basque natal à Algorta.

Le 31 janvier 1905 il est au Plaza de Oriente à Madrid, il rejoint ensuite Porto et il faut attendre 1906 pour qu'il soit enfin invité à se produire au Covent Garden de Londres. Cela va constituer un nouveau sommet dans sa triomphale revanche sur ses débuts difficiles.

En 1906, il crée la première version française de *Manon Lescaut* de Puccini.

Son rôle dans le duc est favorablement accueilli par le public ; en revanche la critique officielle est beaucoup plus réservée.

Il entame ensuite une vaste tournée en Amérique du Nord comme premier ténor de la compagnie dirigée par Henry Russel au San Carlo Opera Company puis il se produit comme Don José à la Nouvelle-Orléans. Pour la circonstance,

on a affrété un convoi de chemin de fer spécial. Il se compose de quatre wagons de voyageurs, d'une voiture de touristes, de quatre wagons dortoir, d'un wagon cuisine et salle à manger. Le train va circuler dans une grande partie de l'Amérique du Nord. En l'espace de deux mois il n'interprète pas moins de onze opéras. Il poursuit dans la foulée un important périple jusqu'à Boston qui représente le couronnement de cette tournée. Il a moins de 40 ans et cela fait à peine plus de 10 ans qu'il a véritablement débuté. Ce succès éclair le conduit à participer activement à l'ouverture d'un nouvel Opéra sous la direction d'Henry Russel et il se produit dans *La Gioconda* avec Lillian Nordica et Luise Homère.

Il enchaîne rôles sur rôles, périples sur périples, tournées sur tournées, toutes plus prestigieuses les unes que les autres. Cette ascension fulgurante, si elle le grise à en perdre quelques repères, ne retire rien à sa générosité naturelle. C'est ainsi qu'il dépensa une bonne partie de sa fortune dans un projet de construction d'Opéra qui lui a coûté 250 millions de dollars, sans parvenir toutefois à pérenniser sur le long terme ce projet un peu surdimensionné pour la ville de Bragado.

LE THÉÂTRE DE BRAGADO

Vers la fin 1911, en accord avec un groupe d'habitants de Bragado, Constantino, fortuné et décidé comme toujours, entreprend de faire construire un théâtre en reconnaissance à la terre qui l'avait accueilli. «A Bragado, terre de mes premières luttes, où j'ai effectué mes premiers pas d'artiste, je construirai un théâtre pour que mes premiers compagnons de malheur soient aussi ceux de mon succès». Son entreprise subit hélas de multiples péripéties avant de devenir de nos jours un complexe culturel qui porte son nom.

En premier lieu, Constantino acheta la propriété du Club Social de Bragado en vue de la transformer en théâtre. Un architecte espagnol en conçoit les plans et les aménagements. Au cours de ces années là, à New-York où il accomplissait quelques unes de ses tournées, le ténor achète fauteuils, sièges et tapisseries pour les loges. Il négocie même un grand rideau de scène qui sera utilisé la première fois le 25 novembre 1912, jour de l'inauguration officielle. Ce jour-là, plus de 1 000 habitants de Bragado et des environs assistèrent à la représentation de *La Bohême* de Puccini.

Le théâtre disposait des aménagements les plus modernes : grand restaurant, salon de thé, plusieurs salons de bal et de réception, un sous-sol où l'on pouvait patiner et une salle de billard. Avec 7 loges, 500 places d'orchestre, 180 places arrière, 350 places au balcon et 380 au «paradis», la salle comptait 1 450 places au total.

La réputation du théâtre se diffusa rapidement au-delà du cercle restreint de la province de Bragado et s'étendit à tout le pays notamment en raison de son admirable acoustique.

La gestion du théâtre devint pourtant plus que contestable. Des abonnements à prix excessivement réduits, des réservations à prix cassés, trop de concerts de charité sans recettes, tout concourt au désastre économique de l'entreprise. Les bourgades voisines sont invitées presque gratuitement, et la situation financière du théâtre devient catastrophique.

Son flair lui permet pourtant d'échapper de justesse à une escroquerie manigancée par certains de ses «amis». Ces derniers avaient en effet acheté à bas prix une parcelle de terrain à proximité du théâtre et projetaient de la revendre à Constantino moyennant un confortable bénéfice. Il était question d'y construire un hôtel pour accueillir les troupes de passage appelées à se produire au théâtre, ou héberger les habitants des bourgades éloignées qui ne pouvaient autrement assister aux spectacles. Constantino a heureusement senti l'arnaque et n'est pas tombé dans le piège qui lui avait été tendu.

La splendeur qui faisait qu'ici se produisaient les plus importantes compagnies théâtrales et les meilleurs spécialistes de zarzuela ne dura qu'un temps. Dès 1913, le théâtre Constantino commença à se dégrader et le ténor prodigue, loin d'honorer ses obligations financières, s'en déchargea jusqu'à ce que le théâtre soit hypothéqué. Il passera ensuite entre différentes mains dont aucune ne réussira à assurer sa survie économique.

En 1916, l'édifice fut condamné, les murs qui tenaient la scène se lézardaient. En 1929, un terrible ouragan provoqua la chute définitive de la scène et en 1979 une partie de la façade s'effondra sur le trottoir.

Désolés, les habitants décidèrent néanmoins de le démolir. Mais une commission de bénévoles, en mémoire au célèbre ténor, s'interposa et, conjointement avec la municipalité de Bragado, prit l'initiative d'acheter le théâtre pour le transformer en un complexe culturel qui aujourd'hui porte le nom de Florencio Constantino.

RALLETENDO

Toujours avide de sensationnel, la presse commence à imaginer une sorte de match entre Constantino et Caruso. Constantino est présenté comme celui qui possède la note la plus haute. Il défie alors ouvertement Caruso et met en jeu une somme de 10 000 $ pour récompenser le vainqueur. Chacun devait participer à la nomination des membres du jury, choisir les œuvres et se produire plusieurs soirées de suite. Mais, Caruso n'a pas relevé le défi. De ce fait, Constantino s'est proclamé vainqueur par abandon en quelque sorte. Lorsque la presse l'interroge sur ces événements, Constantino répond : «Monsieur Caruso est un très grand ami. Nous avons étudié quelque temps ensemble et nous sommes restés dans les meilleurs termes. Je n'ai que des éloges à faire à l'égard de Monsieur Caruso.»

En 1908, il rejoint l'Hammerstein Manhattan Opera qui produisait les meilleurs artistes de l'époque. En dépit de ce succès, il rompt, apparemment sans raison, le contrat qui le liait avec la direction du prestigieux Opéra. Il s'ensuit des démêlés juridiques interminables qui commencent à assombrir l'horizon de sa carrière pourtant florissante.

On le dépeint comme une personnalité au tempérament querelleur qui, la notoriété aidant, exigeait des cachets de plus en plus faramineux. Il n'hésita pas, par exemple, à intenter un procès à son imprésario quand il a constaté que sur les affiches de publicité, la dimension des caractères de son nom était inférieure à celle de ses partenaires.

Tout ceci fait que la chance tourne et cette fois dans le mauvais sens. Il reste pourtant insensible à certains avertissements et ne perçoit pas les incidents qui auraient dû l'alerter et le mettre en garde et l'inciter à plus de prudence et de circonspection. Après cet épisode, sa carrière aborde une lente mais inexorable chute. Il retourne en Amérique du Sud où il se produit d'abord au Colon de Buenos-Aires puis dans grand nombre d'autres salles pour jouer les rôles les plus prestigieux : Rodames, Lohengrin, Sinodal, Dick Johnson, Hernani. Vouloir les citer tous reviendrait à dresser un catalogue quasi exhaustif des splendeurs lyriques de cette époque. Il rencontre Anatole France en mai 1909 qui accompagne un groupe de comédiens de la Comédie Française.

Au printemps 1911, il enjoint une fois de plus à sa femme et à ses filles de retourner à Bilbao. Le 1er avril 1911, il embarque avec ses garçons jumeaux pour l'Europe afin d'honorer une proposition de la Scala de Milan. Il part ensuite en automobile pour Bilbao via Paris pour assister au mariage de sa fille aînée Dolores. Ce fut la dernière fois qu'il vit sa terre natale. Puis les jumeaux l'accompagnèrent durant la tournée aux Etats-Unis et finirent par travailler pour la compagnie d'enregistrement phonographique Columbia. Cette dernière n'était d'ailleurs pas une inconnue pour Constantino. En effet, le ténor avait déjà effectué un certain nombre d'enregistrements phonographiques pour son compte. Pour ne pas avoir à lui verser les 20 % de droits sur les ventes qui lui étaient dus, la Columbia fit distribuer les enregistrements sous le nom d'un ténor fictif. Afin d'obtenir réparation pour cette manœuvre frauduleuse, Constantino lui a intenté un procès et lui a demandé 100 000 $ d'indemnités pour le préjudice subi. Constantino eut gain de cause.

En 1912, il se rend à La Havane avec la compagnie qu'il vient de fonder : «La Constantino Grand Opera Company». Mais, le climat de l'île ne lui semble pas particulièrement favorable. L'humidité et la chaleur eurent des effets désastreux sur sa voix. Il contracte une maladie qui bien qu'apparemment bénigne sur le moment eut néanmoins des conséquences beaucoup plus importantes dans un avenir proche. Peut être est-elle, même partiellement, à l'origine de sa chute. Toujours est-il qu'il passe une grande partie de son séjour à se soigner et à observer de longues périodes de convalescence et de repos forcé.

Un premier accident se produisit au retour de Cuba. Alors qu'il interprétait le *Barbier de Séville*, dans une scène où il devait apparaître déguisé en soldat en simulant l'ivresse, Constantino devait brandir une épée et faire voler le livre que le basse Giovanni Gravina tenait entre ses mains. Une première estocade produit son effet. La deuxième, en revanche, aboutit dans l'œil droit de son partenaire qui tomba sans connaissance. Etait-ce un mouvement maladroit, un emportement, une imprudence, un excès de fougue. Toujours est-il que Constantino mesura vite l'étendue de son geste imprudent. Il se retira de la scène puis revint malgré tout et termina tant bien que mal le final de l'acte. Entre temps, Gravina ne pouvant attendre les secours d'un médecin fut conduit à l'hôpital. Il n'en perdit pas moins l'œil droit, puis victime d'une hémorragie cérébrale, finit paralysé. L'incident se termina devant la justice.

Dans les années 1911-1912, une autre péripétie va contribuer à noircir un peu plus le tableau. Après une série d'incidents judiciaires, qui en d'autres temps auraient paru sans importance, un autre incident amoureux cette fois, va lui occasionner pas mal de tracas et bouleverser son existence jusqu'alors sans nuage. Il avoue lui-même qu'avec le métier d'artiste qu'il mène, les rencontres féminines et les aventures sont une tentation quotidienne. Parmi ses aventures amoureuses

citons : Alice Nilsen (soprano américaine, 1872-1943), Alicia del Pino (soprano cubaine, 1851-1909), Isabel de la Torre. Mais c'est avec Marcelle Hontabot que des démêlés sans fin vont survenir. Assuré de ses succès féminins, de son charme et de sa célébrité, Constantino dans son automobile l'a littéralement draguée sur les trottoirs de New-York. La liaison avec l'artiste de variété fut très orageuse. Il l'emmène en premier lieu dans un voyage de longue durée au Portugal, en France et en Italie. A l'issue de cette parenthèse, le couple est en butte à des difficultés relationnelles qui vont miner petit à petit leurs rapports jusqu'à devenir nettement conflictuels. Marcelle accuse Constantino d'être d'une jalousie maladive et de la faire constamment surveiller. Quant à lui, il argue qu'il a dépensé pour elle sans compter et que cela lui a coûté beaucoup d'argent. Lassé, il essaie de profiter d'une tournée à l'étranger pour tenter de mettre un terme définitif à cette relation. Mais Marcelle ne l'entend pas de cette oreille, et elle va le harceler et le poursuivre en justice pour «rupture de promesse de mariage» avec une demande de 100 000 $ de dommage et intérêts. En 1913, il eut une nouvelle relation avec Madame Bertina qui fut sa maîtresse, mais qu'il présente partout comme sa disciple. Elle fut surtout son accompagnatrice et sa compagne des mauvais jours puisqu'elle resta avec lui jusqu'à sa mort. Cet épisode et d'autres ennuis judiciaires vont encore accentuer les difficultés. Bien qu'il gagne en appel contre Marcelle Hontabot, il n'en est pas moins poursuivi par le basse Gravina qui demande de nouveau réparation pour la perte de son œil. Il exige une indemnisation d'un montant de 50 000 $. Il faut admettre néanmoins que l'accident a brisé de façon définitive la carrière de Gravina, qui ne pourra plus monter sur scène et finira handicapé. Pour évaluer ce que représente à l'époque de telles sommes, il faut reprendre ce que dit un de ses avocats : «Mon client peut gagner 1 400 $ en une soirée, mais il est incapable d'en garder le moindre cent. C'est une voile qui se laisse emmener au gré du vent.».

Il eut également des démêlés avec son ancien imprésario Russel pour rupture de contrat. Cela lui coûta 15 000 $. Puis avec Hammerstein pour les mêmes raisons, cela lui coûta 30 000 $. Or, les années précédentes, les représentations ont été écourtées, la construction du théâtre de Bragado a été particulièrement onéreuse, les voyages avec Marcelle Hontabot fort dispendieux. Ceci le plonge dans un marasme financier dont il peine à se sortir. Dans l'impossibilité d'honorer ses dettes, il songe à retourner à Buenos-Aires, mais c'est pratiquement sur la passerelle d'embarquement qu'il se fait cueillir par la police new-yorkaise. Il ne trouve alors personne pour payer la caution. Après que ses amis eurent quand même réuni les 5 000 $ nécessaires à sa sortie d'incarcération, il commence à douter de sa bonne fortune. D'autant que le 8 août 1914, il est encore arrêté, mais cette fois c'est 10 000 $ qu'il faut débourser pour la caution. L'épisode finit pourtant par trouver une issue favorable et c'est plein d'allant, d'optimisme et d'énergie qu'il rebondit et construit de nouveaux projets.

On le voit à la fin de 1914 consacré et adulé des foules tout au long de sa tournée sur la côte est des Etats-Unis. Il décide alors de prendre la nationalité américaine, démarche dont il fit également profiter ses jumeaux. Puis 1915, sera une année triomphale.

Fin 1916, on lui propose un contrat qu'il juge insuffisamment rémunéré et qu'il décline. En 1917, il prend la direction du théâtre lyrique du Temple Californien des Arts : vaste ensemble dédié à la création artistique, fruit d'une idée quelque peu mégalomaniaque d'un cénacle de mécènes dont les nord-américains sont friands.

Si l'aura de Constantino s'en trouve quelque peu redorée, il ne tient pourtant aucun compte des événements antérieurs, pourtant annonciateurs de bien d'autres épreuves. En février 1917, il est invité par le compositeur Homer Moore pour jouer le premier rôle lors de la première de *Louis XIV*, opéra qui relate l'histoire des *Trois Mousquetaires*, selon Alexandre Dumas. A la suite d'un premier refroidissement, Constantino est contraint de repousser la première. Le temps ainsi gagné ne lui permet cependant pas d'apprendre le rôle écrit en anglais, langue dont il n'a pas suffisamment la maîtrise. Au début de la représentation, pour tenter de faire illusion, Constantino se contente de susurrer des paroles dont il ne connaît manifestement pas le sens et pour l'essentiel qu'il n'a pas retenues. Il limite volontairement sa voix craignant une rechute de la maladie qu'il a contractée à Cuba. Les spectateurs sont mécontents, le compositeur encore plus, car il a consacré sept ans à écrire l'œuvre. Cette mauvaise histoire se solde par un nouveau procès. En 1918, il est poursuivi par les producteurs de l'Opéra de Boston pour les désagréments occasionnés pendant la représentation. De plus, il est également accusé d'avoir bu force cognac entre chaque acte jusqu'à finir ivre mort dans les coulisses. Les choses tournent plutôt mal.

Ses proches le dépeignent comme de tempérament plutôt joueur et comme un buveur invétéré. Cela contribue à lui faire perdre petit à petit l'éclat de sa voix, à disséminer sa fortune et ruiner sa santé.

Enfin, troisième et dernière alerte. De retour à Mexico, il est accueilli triomphalement par la Compagnie du Centre Basque, le Casino Espagnol, le Centre Galicien, l'Assistance Publique Espagnole, L'Association Jacinti Benavante et de nombreux amis. Mais cette fois, au cours du concert, la voix de Constantino se casse définitivement devant son public qui lui est pourtant totalement acquis. Tout le monde guette avec anxiété le moment où il va pouvoir revenir sur scène. Mais il est dans l'impossibilité de récupérer et n'est pas en mesure de tenir dignement son rôle jusqu'à la fin. C'est avec des larmes dans les yeux qu'il revient sur scène pour se confondre en excuses et battre pitoyablement en retraite, à son grand désespoir certes, mais hélas aussi aux grands regrets de l'assistance. La maladie qu'il avait contractée à La Havane semble avoir repris le dessus.

«Que vais-je devenir si je perds ma voix, qui viendra m'écouter ?» se lamentait-il chez lui en tentant de retrouver sa puissance à force de répéter l'air «Salut demeure…» de *Faust*.

Il est alors plongé dans des périodes de dépression de plus en plus fréquentes. A chaque tentative pour reprendre le chant, il ressort plus désespéré. Il n'est pas rare que les séances de répétition s'achèvent par des coups de tête contre les murs ou finissent par une chute qui le plonge dans un état quasi cathartique. Ces manifestations de plus en plus violentes finissent par le conduire à l'hôpital psychiatrique américain de Mexico en juin 1919.

FINAL

«Que personne ne m'interrompe, je vais réessayer» s'excite-t-il en vain entre les murs de l'hôpital. Ses accès de démence deviennent de plus en plus chroniques. «Très bien !...Très bien !...Parfait !...», crie-t-il à tue-tête dans les couloirs. Il parcourt l'établissement en bredouillant des paroles dans une langue inconnue, quand ce n'est pas dans une espèce d'anglais incohérent. Il alterne les périodes de sommeil profond et les crises de quasi démence. Constantino pleure comme un enfant et il est désormais persuadé qu'il ne chantera jamais plus. Cela aggrave la situation, son moral décline et son agressivité augmente. Les médecins finissent par convaincre ses amis qu'il est impératif de le transférer dans une maison de repos psychiatrique. On l'emmène à la clinique Lavista de Ttalpam, à proximité de Mexico. Les meilleurs aliénistes du pays étudient son cas sans véritablement trouver de solution. La seule recommandation qui soit formulée consiste à demander à ce qu'il ne soit dérangé en aucun cas et encore moins contrarié. En octobre, on note pourtant une légère amélioration et certains vont même jusqu'à pronostiquer une possibilité de spectacle dans la clinique au bénéfice des malades et du personnel soignant. L'amélioration est de plus en plus manifeste, au point que ses amis ne sont pas loin d'envisager qu'il soit possible qu'il honore les contrats qu'il a signés avant d'être interné.

Pendant ce temps, comble du sort, son rival Caruso se produit à Mexico avec la soprano Gabriela Besanzoni et obtient un triomphe sans précédent.

Le 15 novembre, avec l'accord des médecins, son fils Ricardo lui rend visite. L'entrevue se passe dans les meilleures conditions qui soient. Il demande des nouvelles de sa famille restée à Bilbao, il s'enquiert de l'actualité et de ses amis. Le jour suivant, Ricardo revient. Mais là, c'est une bien mauvaise surprise qui l'attend. Dans la nuit, Constantino a subi un nouvel accès de démence et a passé une bonne partie de la nuit à bredouiller dans une langue inconnue. Il a été victi-

me d'une grave congestion qui a obligé les médecins à lui soutirer une quantité importante de sang. Il a, de justesse, la vie sauve, mais il est incapable de prononcer le moindre mot en espagnol. Il parle sans cesse, de lui, de sa famille, de tout, de rien, de ses rôles, mais c'est par bribe et de manière incohérente. Il questionne mais n'écoute pas les réponses. Il semblerait que la visite de son fils l'ait perturbé au plus haut point et qu'il rencontre des difficultés pour surmonter ce choc émotionnel. Dans un éclair de lucidité, il parvient à demander à son fils que sa compagne et secrétaire Bertani lui remette ses papiers, ses bagages, ses bijoux et son argent. Ricardo demande aux médecins si le fait de le rapatrier auprès des siens, pensant qu'un environnement affectueux pourrait lui être d'un grand secours, serait une éventualité favorable. Mais les médecins ont diagnostiqué une encéphalite méningée et ne sont pas disposés dans l'immédiat à envisager cette solution. Ricardo repart à Mexico avec la certitude qu'il ne se passera rien avant le lendemain comme les médecins l'ont assuré.

Mais dans la nuit, Constantino fait une nouvelle attaque. Il a passé les dernières vingt-quatre heures dans un état de quasi coma. Peu après minuit, Ricardo reçoit un appel téléphonique :

Allo !

C'est de la part de la Maison Larista de Ttalpam ;

J'écoute !

Le ténor Constantino vient de mourir.

Un de ses proches raconte : «Savez-vous quel grand malheur vient d'arriver ? Constantino est mort ce mardi, à minuit, à l'âge de 51 ans, victime d'une attaque cérébrale. Maintenant je vais aller voir madame Bertani, sa secrétaire, pour chercher son frac et sa tenue de soirée et nous viendrons préparer le mort.»

Il fut enterré le 20 novembre 1919.

En 1928, ses restes ont failli rejoindre la fosse commune du cimetière de Mexico. Mais le président du Centre Basque a pris l'initiative d'une collecte afin de lui faire construire un mausolée. Puis, la dépouille du ténor a été finalement rapatriée en Argentine en 1986 où elle a séjourné encore un certain temps avant de rejoindre sa destination finale : Bragado. Le 19 novembre 2009, elle a enfin été inhumée dans un lieu provisoire, mais bien dans le cimetière de Bragado. Florencio Constantino attend sa place dans le mausolée que la municipalité doit lui ériger.

Très demandé Outre-Atlantique par les maisons de disques, il a effectué plus de 200 enregistrements phonographiques sous la forme de cylindres et de disques pour la quasi totalité des majors de l'époque. L'enfant des mines et des navires marchands, le jeune homme des ateliers et des *peones* argentins est sans conteste un personnage hors du commun. Rapidement hissé aux plus hauts sommets de l'art lyrique mondial, bénéficiant d'une notoriété internationale peu égalée, il est encore aujourd'hui l'objet d'une admiration sans borne de la part de bon nombre de mélomanes amateurs de bel canto. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les offres discographiques qui le concernent sur Internet.

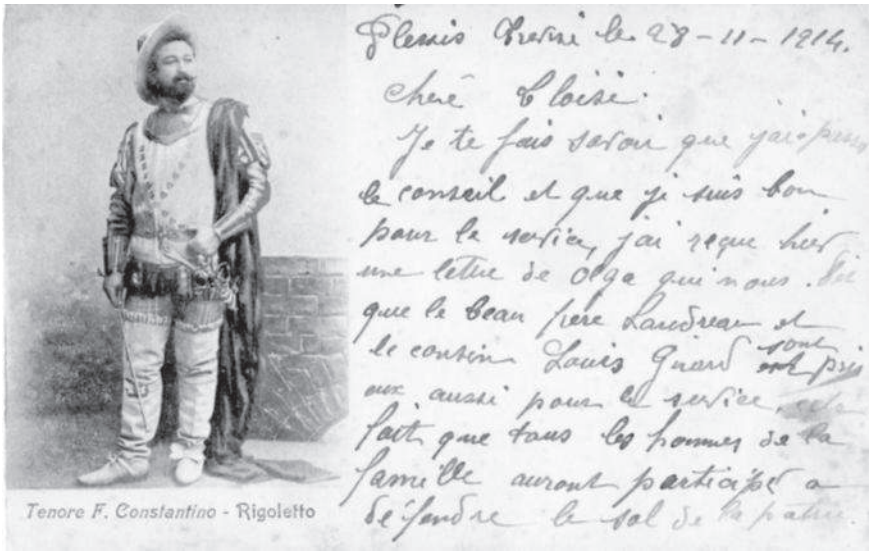

Le palmarès est aussi éblouissant que court. Entre la première tournée réellement professionnelle en Hollande de 1897 et la dernière représentation calamiteuse de Mexico en 1919, il s'est écoulé un peu plus de 20 ans. La «success story», si elle a été relativement courte, n'en n'est pas moins d'une richesse étourdissante : 1 000 représentations, 200 concerts, 40 opéras, 103 villes dans 19 pays, 388 représentations aux Etats-Unis dont 126 à Boston, 118 en Argentine, 74 en Russie, 66 en Italie. Curieusement, ses passages en France ont été rares et de courte durée. Ainsi, il se produisit une seule fois à Paris le 19 octobre 1905 à l'Opéra Comique, représentation donnée au bénéfice des sinistrés du tremblement de terre qui eut lieu récemment en Calabre. Au cours de cette escapade parisienne, il rencontra entre autres Arthur Rubinstein et le comédien Coquelin. Les autres représentations se déroulèrent à Nice entre le 16 janvier et le 18 avril 1906. Il y donna *La Traviata* trois fois, *Rigoletto* deux fois, *La Bohème* deux fois, *Manon Lescaut* deux fois, puis une seule représentation de *Lucia de*

Lammermoore, du *Barbier de Séville* et de *Tosca*. Cette courte apparition fait peut être qu'il est relativement peu connu en France.

On s'interroge alors qui diable a bien pu lui indiquer Le Plessis-Trévise pour qu'il s'y rende, s'y plaise au point d'y faire construire une maison et y loger sa famille un certain temps et où ses enfants y ont fait une partie de leur scolarité. Il est moins étonnant, en revanche, que compte tenu de sa personnalité pour le moins échevelée, il ait laissé des souvenirs indélébiles à quelques-uns de nos anciens.

Comme l'a si bien dit la diva Adalguisa Gaby : «L'humanité se partage en trois groupes, les hommes, les femmes et les ténors.»

ELIANE CANDA – GÉRARD HUET

BIBLIOGRAPHIE

Julio Goyen Aguado, «*Florencio Constantino, l'homme et le ténor. Le miracle d'une voix*», biographie avec documents d'époque, photos, chronologie des spectacles, discographie, 353 p.,

préface d'Eduardo Zamacois.

Articles de l'écrivain et journaliste Francisco Grandmontagne Otaegui.

Acte d'acquisition de la propriété Vincent (Archives communales du Plessis-Trévise).

Documents et photos (Archives de la Société historique du Plessis-Trévise).

PAJOL ET POULANGIS
UN GÉNÉRAL D'EMPIRE SUR LES BORDS DE LA MARNE

La commune de Joinville-le-Pont a gardé le souvenir du maréchal Oudinot[1], qui fut propriétaire du château de Poulangis, mais rien n'indique que l'un de ses gendres, le général Pajol, l'ait occupé avec sa femme, née Marie-Louise Oudinot, entre 1808 et 1814. Et pourtant Pajol, «le Hussard de l'Empereur», a été l'un des plus brillants généraux de la fin de l'Empire et a joué un rôle considérable pendant la Monarchie de Juillet.

Le domaine de Poulangis était situé dans la petite plaine que forme la boucle de la Marne entre Nogent au nord et Saint-Maur au sud. Dès le début du XIIe siècle, les paysans qui dépendaient de l'abbaye de Saint-Maur avaient mis ces terrains en valeur. Ils avaient construit une ferme et une grange où l'on fabriqua un peu plus tard un gros drap de laine et de lin. Cet ensemble était appelé Pouleng, mot d'origine celte qui signifie «champ cultivé dans un creux», qui se transformera en Poulange, en Poulangis puis en Polangis au début du XXe siècle. Ce domaine était desservi par un pont qui s'appuyait sur l'île Fanasse, appelée ensuite île Fanac.

Près de ce pont, une petite population de paysans, de bateliers, de carriers et d'aubergistes se regroupa autour d'une chapelle du XIIIe siècle dédiée à saint Léonard[2]. Leur hameau prit d'abord le nom de Pont des Fossés puis de Pont de Saint-Maur et enfin de Branche du Pont de Saint-Maur ; autant de dénominations qui rappelaient l'emprise de l'abbaye. Plus tard, ce furent les révérends pères Minimes du bois de Vincennes qui devinrent les propriétaires du domaine de Poulangis[3]. En 1623, ils le vendirent à Charles Valliech, ancien secrétaire du duc d'Epernon[4], qui fit construire une grosse maison avec cour, avant-cour et jardin. Autour de la ferme et du logis s'étalaient une petite vingtaine d'hectares de terres labourables.

En 1748, Poulangis est acheté par le maître maçon Foulon qui agrandit le château dans le style Louis XV, avec un fronton triangulaire et trente-deux fenêtres en façade.

En 1790, la Branche du Pont de Saint-Maur dépasse les cent cinquante habitants qui se sentent un peu loin de Saint-Maur-des-Fossés. D'où l'idée de s'en séparer administrativement et de constituer une commune à l'instar de Saint-Maurice de Bercy qui avait divorcé de Charenton. Or, à cette époque, le propriétaire de Poulangis, M. de la Bertinière, logeait un personnage influent : André Boniface Riqueti, vicomte de Mirabeau, frère cadet de l'homme politique, qui

allait user de son crédit pour obtenir cette séparation. Surnommé Mirabeau-Tonneau en raison de son embonpoint, il avait participé à la guerre d'Indépendance américaine, puis il avait été élu député de la noblesse du Limousin. Quelque temps plus tard, il allait émigrer et lever une légion de hussards pour combattre la Révolution[5]. En 1831, les citoyens de la Branche du Pont de Saint-Maur demandèrent à Louis-Philippe l'autorisation de donner à leur commune le nom de son troisième fils, le prince de Joinville.[6]

En 1801, Oudinot n'a que trente-quatre ans lorsqu'il achète à La Bertinière le château de Poulangis, sa ferme et ses dépendances pour 50.000 livres. Celui que Napoléon surnomma «le Bayard de l'Armée» et qui fut fait maréchal en 1809, est général de division depuis déjà deux ans. Il a été séduit par la beauté du site qu'il trouve «poissonneux et giboyeux à souhait». En face de la ferme et du château, en effet, coule la Marne et sur l'autre rive s'étend le bois de Vincennes qu'on appelle encore parc de Vincennes[7], parce qu'il avait fait partie du domaine royal.

Oudinot est l'un des personnages les plus pittoresques de la galerie des généraux d'Empire, où pourtant les fortes personnalités ne manquent pas. Ses parents le destinaient au commerce, mais il n'avait pas la vocation et, dès l'âge de dix-sept ans, il s'engage au régiment de Médoc-Infanterie. A vingt ans, il retourne à Bar-le-Duc par égard pour son père. Mais en 1790 on le retrouve dans la Garde nationale qu'il quitte bientôt pour l'armée. Il est vite nommé officier et, en novembre 1793, il commande le 4e régiment d'Infanterie de ligne. Il n'a que vingt-six ans. Oudinot accumule alors les exploits et les blessures. A la fin de sa carrière, l'administration militaire lui en attribua officiellement vingt-sept mais, selon lui, leur nombre réel s'élèvait à trente-deux. Il faut dire que, tout général qu'il est, Oudinot multiplie les coups d'éclat. C'est ainsi que le 16 mai 1800, pendant le siège de Gênes, il traverse la flotte anglaise sur une barque, se fait tirer dessus, mais réussit tout de même à transmettre les ordres de Masséna.[8]

Quelques mois après l'achat de Poulangis, le 2 avril 1800, c'est dans le château que va s'esquisser ce que certains ont appelé la «Fronde des généraux». Oudinot avait invité trois de ses amis : Marmont, ancien aide de camp de Bonaparte et futur maréchal[9], le général Delmas, anticlérical affiché,[10] et le colonel Fournier, un singulier jacobin[11]. Le bon vin aidant, les convives célèbrent le républicanisme de Moreau[12] et se lancent dans des diatribes contre le Premier Consul. Delmas déclare qu'il faut «prendre Bonaparte par la botte et l'arracher de sa selle». Quant à Fournier, il promet «de descendre ce jean-foutre d'une balle à vingt pas» et assure qu'il a derrière lui toute la garnison de Paris. Ces divagations n'auraient guère tiré à conséquence si Fournier ne s'en était allé raconter cette soirée à sa maîtresse, la belle Fortunée Hamelin[13] qui était aussi, mais il l'ignorait, la maîtresse de Savary[14] et une indicatrice de Fouché[15] ; lequel ne douta pas un seul instant du rapport de Fortunée puisqu'il était corroboré par

celui d'un domestique d'Oudinot. Résultat : Delmas est mis sous surveillance et, un mois plus tard, en raison de cette soirée et de son attitude lors de la cérémonie de retour au culte de la cathédrale de Paris, il fut exilé quelque temps à trente lieues de la capitale. Quant à Fournier, poursuivant la série de ses exploits contre le Premier Consul, en pleine soirée à l'Opéra, il tourna le dos à Bonaparte, se pencha en avant et lui montra son derrière. Pour ce fait d'armes, il fut chassé de l'armée et resta trois ans en pénitence jusqu'à ce que le général Lasalle[16], hussard comme lui, vienne plaider en sa faveur.

Oudinot et Marmont, eux, passèrent entre les gouttes.

Nicolas Charles Oudinot avait épousé Françoise Charlotte Derlin dont il eut six enfants et c'est Marie-Louise, l'aînée de ses filles, qui six ans plus tard, se maria avec le général Pajol.

Mais qui est ce Pajol ?

DE KLÉBER À DAVOUT

Claude-Pierre, de son véritable nom Pajot[17], était né à Besançon le 3 février 1772 dans une famille de bonne bourgeoisie. Du côté de son père, les hommes étaient avocats ou procureurs. Sa mère n'avait rien à envier à la lignée de son mari, puisqu'elle était fille d'un architecte apparenté à François-Xavier Droz[18], qui fut élu à l'Académie française en battant Lamartine. Elle était aussi la tante de l'écrivain Charles Nodier[19]. Celui-ci considéra toujours son cousin Pajol comme son plus proche parent.

Dès sa jeunesse, Pajol avait été séduit par les idées nouvelles et, à dix-sept ans, il faisait déjà partie de la Garde nationale de Besançon. En 1791, avant le début de la guerre, il abandonne ses études de droit et décide de suivre une carrière militaire. Il s'engage au 1er bataillon de Volontaires du Doubs, où il est élu sergent-major en raison de son autorité, de sa prestance et de son instruction. Dès le 12 janvier 1792, il est nommé sous-lieutenant au 82e régiment d'Infanterie de ligne, ex-régiment de Saintonge. Quelques semaines plus tard, le 20 avril, Louis XVI et l'Assemblée législative déclarent la guerre «contre le roi de Hongrie et de Bohême», une guerre qui, avec de rares entractes, dura vingt-trois ans. Le 30 septembre, alors qu'il vient d'être nommé lieutenant, Pajol est blessé de deux coups de baïonnette, l'un au bas-ventre et l'autre à la main gauche, en entrant dans Spire à la tête de ses grenadiers qui sont des fantassins d'élite. De 1794 à 1797, il est aide de camp de Kléber[20], et c'est auprès de lui qu'il apprend à commander des détachements interarmes (infanterie, cavalerie, artillerie) et à s'initier au travail d'officier d'état-major. On peut dire que Pajol est un élève de Kléber. Ayant accompli nombre d'exploits, le 17 novembre 1794, notre capitaine

de vingt-deux ans devient un héros national. C'est à lui en effet que Kléber confie la mission de porter aux 749 députés de la Convention les 36 drapeaux que l'Armée de Sambre-et-Meuse vient de prendre à l'ennemi. Après avoir prononcé quelques mots dans le style héroïque et romain qui est tellement à la mode, Pajol, d'un geste large et solennel, jette les drapeaux au pied de la tribune. Le président descend, l'embrasse et fait voter l'insertion de son petit discours dans le Bulletin de l'Assemblée.

Après avoir quitté Kléber, Pajol fut affecté dans la cavalerie légère. Il s'y révéla un tacticien hors pair. Napoléon qui se vante de connaître «le tirant d'eau de chacun de ses généraux» dira plus tard qu'il n'a pas d'égal, lorsqu'il s'agit d'éclairer la route devant un corps d'armée, le flanc-garder, recueillir des renseignements et assurer l'arrière-garde.

Sa carrière fut émaillée de blessures et de prouesses qui pourraient faire de lui un héros de bandes dessinées ou de films d'aventures. Un exemple : le 27 mai 1799, nous sommes à Winterthur, en Suisse. Pajol est chef d'escadrons au 4e hussards. Il lance une charge contre des cavaliers autrichiens, mais l'affaire tourne mal. Il s'est aventuré trop loin, il est encerclé, désarçonné, entouré d'ennemis qui le font prisonnier et surtout lui arrachent son bel uniforme. Le voilà en chemise. Pendant ce temps, ses cavaliers ont battu en retraite. Soudain, l'un de leurs officiers, le capitaine Gérard, s'aperçoit que son commandant manque à l'appel et que les Autrichiens vont l'emmener. Aussitôt il fait faire demi-tour à son escadron et vole au secours de son chef. Dans le même temps, Pajol se dégage, échappe à ses gardiens, saute sur un cheval sans cavalier, récupère un sabre et, chemise au vent, fonce en direction de ses hussards qui, le voyant ainsi attifé, s'esclaffent et se mettent à pousser des cris. Arrivé en face d'eux, Pajol effectue un tête-à-queue et galope devant l'escadron Gérard, en criant qu'il veut récupérer son uniforme. Au cours de cet accrochage, Pajol a été malmené. Il souffre de contusions lombaires et il crache le sang. Masséna, qui s'est beaucoup amusé en écoutant le récit de la charge de Pajol en chemise, lui accorde sans difficulté un mois de convalescence.

Peu de temps après, Pajol est nommé chef de brigade, c'est-à-dire colonel, et placé à la tête du 6e hussards. C'est à ce poste qu'il fit la connaissance d'Oudinot. Le 20 mai 1803, il est inspecté par le futur maréchal. Voici sa note : «officier rempli d'honneur et d'éducation, connaissant parfaitement les devoirs de sa position ; plein d'intelligence et de zèle, il emploie sans relâche toutes ses grandes qualités au profit du 6e régiment de hussards dont la tenue est digne de tous les éloges».

Au fil des années, Pajol se rapprocha de plus en plus d'Oudinot. Tous deux sont francs-maçons ; tous deux ont la réputation d'être braves ; tous deux sont des militaires modèles, l'un pour les grenadiers, l'autre pour les hussards. En

outre, ils ont à peu près le même âge ; Pajol n'a que cinq ans de moins que son futur beau-père. Enfin tous deux, obéissant aux ordres de l'Empereur («ne soyez militaires qu'à l'armée, soyez grands seigneurs autour de moi.»), dépensent sans compter. Par exemple, Oudinot acheta l'abbaye de Jean d'Heurs à Bar-le-Duc ; Pajol et sa femme devinrent propriétaires de l'abbaye du Paraclet qui avait abrité Héloïse et Abelard.[21]

Quelques semaines après son inspection, le 22 août 1803, alors qu'il est affecté dans l'un des camps où l'on prépare l'invasion de l'Angleterre, il écrit à Oudinot, son chef, une lettre intéressante qui montre que les régiments français, même lorsqu'ils ne combattent pas, sont loin de ressembler à des outils bien astiqués. Pajol dit en effet que les uniformes de ses hussards sont en lambeaux, qu'il n'y a plus d'argent dans la caisse de son unité, et qu'il a même été obligé d'emprunter pour nourrir hommes et chevaux. Cette même année, Pajol est fait chevalier de la Légion d'Honneur ; l'ordre était tout récent, puisque Bonaparte l'avait conçu en mai 1802.

Puis c'est la marche forcée vers Austerlitz. Pajol est à Ulm, à Leoben, ensuite en Italie.

Lors de la quatrième coalition, le 1er mars 1807, il est nommé général de brigade et affecté à la division Lasalle. Le 19 juin, après la bataille de Friedland, il entre à Tilsitt sur les talons des Russes. C'est même lui qui reçoit l'officier envoyé par le tsar et qui est chargé des pourparlers de paix. A l'issue de cette coalition qui a opposé la France à la Prusse et à la Russie, la 1e brigade, successivement commandée par La Tour-Maubourg[22] et Pajol, engerbait 3 régiments, soit un peu plus de 2.000 hommes ; elle avait perdu 75 tués, 233 blessés et 16 prisonniers plus 321 chevaux, mais elle en avait repris 399 à l'ennemi.

Et nous voici le jour du mariage, le 31 mars 1808.

Marie-Louise a dix-sept ans et Pajol trente-six. La différence d'âge ne doit pas surprendre, car à l'époque les filles se marient jeunes et les généraux de l'armée impériale ne prennent femme, en moyenne, qu'à trente-sept ans. La cérémonie religieuse a lieu à Poulangis, mais le contrat, comme le stipule l'étiquette impériale, a été lu la veille aux Tuileries en présence de l'Empereur qui a revêtu le document de sa signature. Le souverain veut à la fois promouvoir et régenter sa nouvelle aristocratie. Car, douze jours avant les noces, Pajol a été fait baron d'Empire avec dotation sur le domaine de Brunstein, près de Göttingen. Cette qualité s'accompagne d'un blason soigneusement décrit dans la lettre patente que lui envoie l'archichancelier Cambacérès[23].

Tout de suite après la cérémonie, Claude-Pierre et Marie-Louise prennent la route de Besançon pour séjourner quelque temps chez Mme Pajot qui n'avait pu se déplacer.

Rien d'étonnant à ce que Claude-Pierre ait tourné la tête de la jeune fille. Comme l'on dit couramment, il a tout pour lui. Il mesure 5 pieds, 8 pouces, soit 1 m,85. Il est instruit, on le sait, intelligent, jovial et il a bon cœur. Sous les armes, il est doté d'une intrépidité invraisemblable assortie après l'action, ce qui est peu fréquent, d'une prudence de Sioux et d'un sens éminent de l'exploitation du succès. Vers la fin de son règne, l'Empereur dira de lui : «Si tous mes généraux avaient été comme Pajol, l'ennemi n'aurait pas franchi les frontières». Il est aussi autoritaire. Ce qui hérisse certains de ses supérieurs, c'est sa manie de faire valoir ses droits et ceux de ses hommes. Il bombarde ses généraux-inspecteurs de notes et de rapports pour exiger des renforts en cavaliers et en chevaux, pour réclamer des dotations supplémentaires en nourriture, en fourrage, en armes, en munitions et en équipements. Il sait, et il le rappelle à qui de droit, qu'une troupe mal armée, mal habillée, mal nourrie, a du mal remplir sa mission. Cela dit, à l'inverse de nombreux généraux et maréchaux, jamais il ne s'enrichit au détriment des populations civiles. Ce qu'illustre l'anecdote suivante. Le 5 octobre 1813, lors de la campagne de Saxe, Pajol va traverser la petite ville de Freiberg au sud-ouest de Dresde. Les Saxons n'ont pas encore abandonné l'Empire, mais déjà les soldats français ne sont plus en odeur de sainteté. Or, lorsqu'ils apprennent l'arrivée de Pajol, les Freibergeois se massent sur son passage, l'applaudissent et le bourgmestre l'invite à déjeuner. Ils se souvenaient tout simplement de la manière dont Pajol les avait protégés l'année précédente.

Au moment de son mariage, et sans que l'on puisse comparer sa fortune à celle d'un Berthier[24] ou d'un Masséna, on peut dire que Pajol est sorti de la médiocrité financière. Sa dotation s'élève mensuellement à 333 francs-or et sa solde à 816[25]. Son supplément de guerre est de 208 fr. et, en campagne, il perçoit 6 rations de vivres et de fourrage pour lui et ses domestiques. A quoi il faut ajouter un petit loyer procuré par une ferme à Courcelles, près de Besançon.

Ses revenus sont donc appréciables ; son patrimoine l'est davantage. Il s'élève en effet à 147.000 francs-or et comprend, outre la ferme en question, une belle maison à Besançon estimée 92.000 fr. ; 20.000 fr. de meubles, linge et argenterie ; 23.000 fr. de créances et 12.000 fr. en voitures, fourgons, chevaux et équipements de guerre. Selon l'étude menée par Natalie Petiteau, Pajol fait désormais partie des 14 % des Français les plus riches. Mais Marie-Louise l'est plus que lui. Sa dot est constituée par le domaine de Poulangis, soit 100.000 fr. et le mobilier du château 20.000 fr.; à quoi il faut ajouter 150.000 fr. en liquide, valeurs et créances, soit au total 270.000 fr.

Le patrimoine et les revenus du ménage expliquent pourquoi le général et son épouse vont désormais occuper une position brillante au sein de la société impériale. Mais l'argent, la vaisselle et les mobiliers en acajou n'expliquent pas tout. Marie-Louise est une femme de tête qui, outre ses registres de compte, tient des

cahiers qui lui servent à organiser ses réceptions. Quant à Claude-Pierre, il n'est pas seulement un sabreur et un tacticien, il entretient sa culture grâce à une riche bibliothèque, où figurent des livres d'Histoire et les principaux ouvrages des philosophes du siècle précédent.

En octobre 1808, Pajol rejoint en Allemagne sa nouvelle brigade de cavalerie légère composée des 5e et 7e hussards et du 11e chasseurs. L'horizon s'assombrit encore une fois. La cinquième coalition se met en place. Elle regroupe l'Angleterre, l'Autriche, le Portugal et les insurgés espagnols. Face aux Autrichiens conduits par l'archiduc Charles, frère cadet de l'empereur d'Autriche, Pajol va s'illustrer à Eckmühl et à Ratisbonne où Napoléon fut blessé au pied. En juillet 1809, devant le village de Wagram, les grenadiers d'Oudinot vont effectuer une manoeuvre-commando pour sortir la Grande Armée de l'île Lobau et Pajol va déboucher dans la plaine d'Essling, balayer un reste d'infanterie autrichienne et se placer à la droite de Davout.[26] Au cours de ce combat, à la tête du 11e chasseurs, il va charger les dragons d'O'Reilly, arracher de sa selle le malheureux colonel autrichien et le ramener prisonnier. En guise de récompense, Pajol et sa brigade escortèrent jusqu'à Augsbourg la jeune Marie-Louise, future impératrice des Français.

Entre la campagne de 1809 et celle de Russie va s'écouler une période de paix de près de trois ans, paix toute relative puisque le guerre d'Espagne continue, mais ni Pajol ni Oudinot n'y participeront.

Le 24 juin 1812, l'alliance avec la Russie étant rompue, la Grande Armée commence à franchir le Niemen. C'est Pajol qui est en tête. Il s'empare sans grand mal de Kovno et de Vilna. A Ochmiana, l'affaire est plus chaude et il est nommé général de division le 7 août. Il va charger à la Moskowa et fut grièvement blessé deux jours plus tard à Mojaïsk. C'est en voiture qu'il gagna Moscou et fit toute la retraite.

A peine remis, lors de la campagne de Saxe, il prend la tête du 5e corps de cavalerie. Le 16 octobre 1813, à Wachau, un obus explose sous son cheval. Pajol est à nouveau touché. Il passe sa convalescence à Poulangis et Napoléon le fait comte d'Empire.

1814, c'est la campagne de France. Pajol va alors conduire l'une des charges les plus extravagantes de l'histoire de la cavalerie. Le 18 février, nous sommes devant Montereau. Les ordres de l'Empereur sont clairs. A la tête de sa 2e division de réserve qui compte 5 300 hommes, il doit s'emparer de la ville et surtout des deux ponts sur la Seine et sur l'Yonne, avant que l'ennemi les fasse sauter. En face de lui, s'étale le corps d'armée du prince de Wurtemberg qui rassemble

18 000 soldats. Le jour se lève à peine et Pajol est durement accroché. Comme les effectifs en présence sont par trop disproportionnés, Napoléon lui promet l'appui du maréchal Victor. Mais Victor arrive très en retard et se montre inopérant. Napoléon le destitue et le remplace par l'un des plus brillants généraux de la fin de l'Empire, Gérard.[27] Tandis que ce dernier attaque de front le château situé au-dessus de Montereau, Pajol lance une charge en pleine ville, à quatre chevaux de front, au milieu d'une cohue de soldats allemands. Au moment où il arrive sur les ponts, une explosion retentit. Mais les clefs de voûte tiennent; les explosifs ont été placés trop vite. Une brigade devant, une autre derrière, entre Delort[28] et Coëtlosquet[29], Pajol passe au milieu de ses jeunes cavaliers qui n'ont pas un mois d'armée et qui ne savent pas tenir à la fois le sabre et les rênes. Soudain son cheval s'abat. Il est à nouveau blessé, au bras cette fois. Qu'importe ! Il récupère un cheval qui a perdu son cavalier, remonte en selle et poursuit la charge. Des hauteurs de Surville, d'où il a chassé les derniers wurtembergeois, Napoléon voit toute la scène et lance à son état-major : «Décidément ! Il n'y a plus que Pajol pour savoir mener la cavalerie !» Il se met alors lui-même à pointer un canon. L'un de ses officiers lui dit qu'il s'expose trop et il répond : «Le boulet qui doit me tuer n'est pas encore fondu !»

Au terme de cette journée épuisante - les hommes avaient quitté le bivouac à deux heures du matin, marché toute la matinée et combattu jusqu'à la nuit tombée - les pertes françaises pour l'ensemble de la bataille menée par Pajol,Victor, Gérard et Napoléon, s'élèvent à 2.500 hommes tués ou blessés ; les Autrichiens et les Allemands en ont perdu 3.000. Mais les Français ont fait 3.000 prisonniers et pris 6 canons et 7 drapeaux. Quant à la fameuse charge de Pajol, de notre côté, elle a coûté deux morts.

Le soir même, Pajol dîne avec l'Empereur qui le garda avec lui toute la journée du lendemain avant de le faire grand-officier de la Légion d'Honneur. Le surlendemain, Pajol vient le saluer et Napoléon ajoute : «Allez soigner vos blessures et lorsque vous serez rétabli, je vous donnerai dix mille chevaux pour aller souhaiter le bonjour de ma part au roi de Bavière». Cette fois, Pajol n'alla pas se reposer à Poulangis. Le château est trop isolé et trop exposé. Il se réfugia dans l'hôtel particulier de son beau-père, rue de Bourgogne à Paris.

POULANGIS APRES PAJOL

C'est au cours de cette même année 1814 que Pajol et sa femme vendent Poulangis à André-François Miot. Né en 1762, ancien haut fonctionnaire devenu ministre des Affaires étrangères en 1794-95, il avait ensuite occupé plusieurs postes importants en Italie et en Corse. Il venait d'être nommé comte de Mélito[30].

Pajol et sa famille habitèrent désormais Paris la plupart du temps, tantôt sur la rive gauche, près de l'aristocratique Faubourg Saint-Germain, tantôt sur l'autre rive, dans les nouveaux quartiers de la Chaussée d'Antin.

Au cours de la première Restauration, grâce à Oudinot qui s'était rapproché des Bourbons, Pajol, une fois remis, obtient un commandement prestigieux : la Division de cavalerie du roi qui joue le rôle de la cavalerie de la Garde impériale. Le 20 mars 1815, alors qu'il a été muté à Orléans parce qu'il n'a guère d'atomes crochus avec la famille royale, Pajol fait mettre la cocarde tricolore à ses soldats ; l'Empereur en effet a débarqué à Fréjus et le soir même va rentrer aux Tuileries. Tandis qu'Oudinot reste à l'écart, Pajol qui, lui, vient d' être fait pair de France, combat à Ligny en Belgique avant de commander le 1er corps de cavalerie sous Grouchy. Après Waterloo, le 30 juin, avec Davout pour supérieur, il commanda en second les troupes du gouvernement provisoire.

Avec la seconde Restauration, Pajol est mis à la retraite. Il n'a que quarante-trois ans et il entend bien ne pas vivre de ses rentes. Dès janvier 1816, il s'associe avec l'homme d'affaires Pierre Andriel. A Londres, ils achètent un bateau, l'*Elise*, qui fut le premier vapeur à traverser la Manche. Peu de temps après, *l'Elise* assura la liaison commerciale entre Elbeuf et Rouen. Mais à cette époque les moteurs sont encore trop faibles et sujets à des pannes fréquentes. Aussi la société *Perdriel, Pajol et compagnie* a beau recevoir l'appui du banquier Laffitte[31], elle bat très vite de l'aile et Pajol s'en retira après y avoir laissé une partie de sa fortune. Résultat : Marie-Louise, dans l'intérêt de ses enfants[32], mit son capital à l'abri d'un mari enthousiaste et dépensier. Le 2 juillet 1817, le Tribunal de première instance de la Seine rendit un jugement de séparation de biens entre Claude-Pierre et son épouse. A cette date, Pajol doit déjà 120 000 fr. à sa femme.

Après son incursion dans la navigation, notre général va se lancer dans la politique. Il se présente comme candidat de gauche, dans la ligne de La Fayette, mais il est battu deux fois aux élections. Il participe ensuite à des opérations immobilières, mais surtout il va se lancer dans l'industrie. Au Paraclet, un domaine acheté par Marie-Louise près de Nogent-sur-Seine, il va se mettre à fabriquer des outils agricoles en acier. Comme il ne fait pas les choses à moitié, il part d'abord étudier la question en Angleterre et, à son retour, il employa plus de trois cents ouvriers. Hélas ! la crise économique qui touche la France le conduit à un nouvel échec. A partir de 1829, il freine ses activités industrielles pour les abandonner peu après.

C'est qu'entre temps ont éclaté les Trois glorieuses. Séjournant au Paraclet comme tous les étés, Pajol arrive vingt-quatre heures trop tard pour organiser le

soulèvement sur le plan militaire. Tout au plus parvient-t-il à protéger quelques bâtiments publics. Mais, dès le 31, la presse publie un communiqué signé Pajol et qui indique qu'il est revenu aux affaires : il ordonne aux soldats de l'armée royale de se rendre au camp provisoire de Vaugirard où ils seront nourris et logés.

Charles X toutefois n'est pas encore vaincu. Avec 6 à 7 000 hommes, il s'est retiré à Rambouillet et entend bien y rester, tant que le duc d'Orléans, futur Louis-Philippe et pour l'instant lieutenant-général du royaume, ne proclame pas roi son petit-fils, l'enfant du duc de Berry assassiné en 1820[33]. Le duc d'Orléans est inquiet. Il n'a pas de troupes à opposer à l'ex-roi, excepté quelques éléments dispersés de la Garde nationale qui s'étaient spontanément reconstitués après la dissolution survenue à la fin d'avril 1827. Il monte alors une opération d'intoxication comme on en a rarement vu dans l'Histoire. Il envoie des émissaires à Rambouillet pour effrayer Charles X, en le persuadant que 70 à 80 000 Parisiens sont en route pour recommencer le 10 août 1792 et mettre en danger la vie du petit duc de Bordeaux. Dans le même temps, il donne l'ordre à Pajol de rassembler une colonne de gardes nationaux et de volontaires afin d'attaquer, ou de faire mine d'attaquer, les troupes royales ; opération plus que risquée et dont Gérard a refusé de s'occuper. Le 2 août 1830, en quelques heures, Pajol rassemble place de la Concorde une colonne de 30 à 40 000 hommes et femmes, sans vivres, sans équipements, sans cartes, sans service de santé et qui s'en vont affronter l'armée du roi à pied, en fiacre ou dans des fourgons réquisitionnés. Un seul général va accepter de seconder Pajol : Exelmans[34]. Heureusement ! tout se passe bien à part quelques blessés légers. Pajol va même récupérer les bijoux de la couronne, tandis que Charles X et sa famille gagnent Cherbourg lentement et dignement.

Pour prix de son dévouement, Pajol va redevenir pair de France et, ce qui pour lui est beaucoup plus important, il va rendosser l'uniforme. Le voici commandant de la 1e division militaire et gouverneur militaire de Paris. Il a sous ses ordres toutes les troupes stationnées à Paris, dans la Seine, la Seine-et-Oise, l'Aisne, la Seine-et-Marne, l'Oise, le Loiret et l'Eure-et-Loir. A ce titre, c'est lui qui, conjointement avec la Garde nationale, affronta les émeutes qui marquèrent le début du règne de Louis-Philippe, notamment celle qui accompagna les funérailles du général Lamarque[35] le 5 juin 1832, et qui est largement décrite dans *Les Misérables.*

En tant que gouverneur, Pajol est tenu d'organiser des réceptions et, toujours dans *Les Misérables*, Victor Hugo raconte que le jeune Marius, fiancé de Cosette, fréquente les salons bonapartistes et, en premier lieu, celui du général Pajol.

Cette même année 1832, Claude-Pierre a la douleur de perdre Marie-Louise qui n'avait pas voulu quitter Paris pendant l'épidémie de choléra.

Le 15 décembre 1840 est un jour faste pour le général Pajol. Paris accueille les cendres de l'Empereur. Par un froid sibérien, ses troupes forment la haie d'honneur entre Courbevoie et les Invalides. Le 29 août 1842, à l'âge de soixante-dix ans, Pajol est mis sans ménagement en disponibilité. Pendant douze ans, il avait joué auprès de Louis-Philippe le rôle d'agent de sécurité. Avec beaucoup de dignité, il refuse les affectations prestigieuses et honorifiques que le roi lui propose. Son rêve le plus cher n'a pas été exaucé : il aurait souhaité être fait maréchal. Il aurait pu l'être sous l'Empire si, dans les dernières années, Napoléon n'avait pas ralenti les nominations.

Le 17 février 1844, en sortant de chez le roi, il chute dans le grand escalier des Tuileries. Il meurt le 20 mars. Toute la presse lui rendit un hommage ému. Dans *Le National,* journal républicain, on peut lire : «Le peuple savait que Pajol mourrait pauvre, couvert de blessures, que c'était un homme simple, bon, généreux comme ce qui est fort ; et que cet Hercule du champ de bataille avait, dans la vie privée, la douceur, le laisser-aller d'un enfant». Ces lignes sont intéressantes, car elles montrent que les républicains ont toujours eu conscience de la modération de Pajol, même lorsque les émeutes républicaines avaient donné lieu à des effusions de sang.

Et Poulangis ?

Après le comte de Mélito, les propriétaires s'appellèrent Jean Gullard, Jean-Claude Moynat et Charles-Pierre Chapsal. Ce dernier devint maire de Joinville en 1843, après avoir fait fortune en publiant sa célèbre *Grammaire Noël.* Arrive la guerre de 1870. Durant le siège de Paris, le général Ducrot (36) installe son quartier général avancé dans le château, puis il prend la décision de se replier sur la rive droite. Les combats dans la région de Poulangis et de la ferme du Tremblay coûtèrent la vie à 685 soldats français, qui furent enterrés par les Frères de la doctrine chrétienne près de la fourche de Champigny.

En 1880, le propriétaire est Auguste Courtin, fils adoptif de Chapsal. L'année suivante, le domaine et le château sont vendus à Joseph Battarel, Pierre Battarel et Constantin Chevignot qui débitent le parc en parcelles et commencent à faire creuser le canal. En 1902, le parc est totalement loti et le château est détruit.

Il avait près de 280 ans.

MICHEL MOINEAU

NOTES

1) Nicolas Charles Oudinot, duc de Reggio, est né à Bar-le-Duc en 1767 et mort à Paris en 1847. L'avenue qui porte son nom est située entre le pont de Joinville et le boulevard de Polangis.

2) Cette chapelle en ruines fut rasée en 1860 pour laisser la place à l'église Saint-Charles- Borromée.

3) En 1585, les Minimes prirent la place des Cordeliers dans un enclos qui s'élevait à l'emplacement de l'actuel lac des Minimes. Ils y restèrent jusqu'en 1784. L'enclos fut détruit et noyé lors de l'aménagement du bois par l'architecte Jean-Charles Alphand.

4) Jean-Louis Nogaret de la Valette, duc d'Epernon (1554-1642) fut l'un des mignons d'Henri III. Au moment de l'assassinat d'Henri IV, il était présent dans le carrosse du roi. Il contribua à faire donner la régence du royaume à Marie de Médicis.

5) Mirabeau-Tonneau mourut en 1792 à Fribourg-en-Brisgau à l'âge de trente-huit ans.

6) François Ferdinand d'Orléans, prince de Joinville (1818-1900) est le marin de la famille. C'est lui qui, en 1840, rapporta de Sainte-Hélène les cendres de l'Empereur. Après avoir été exilé en 1848, il revint en France en 1870 pour servir dans l'armée. Elu député en 1871, il fut réintégré dans son grade de vice-amiral.

7) Le bois de Vincennes resta domaine d'Etat jusqu'à ce qu'une loi de 1860 en attribue la propriété à la ville de Paris.

8) André Masséna (1756-1817). Né à Nice, le futur maréchal prince d'Essling avait été surnommé par Bonaparte «l'enfant chéri de la victoire» pour ses brillantes qualités militaires. Il fut aussi l'un des maréchaux les plus pillards et, à Sainte-Hélène, Napoléon dira que, pour cette raison, il aurait dû le faire fusiller.

9) Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont, duc de Raguse (1774-1852), reste dans l'Histoire comme le traître par excellence pour avoir, en 1814, déplacé son corps d'armée en direction de la Normandie et rendu ainsi inévitable l'abdication de l'Empereur. Pourtant, Marmont et Bonaparte avaient été très proches, au point que Marmont, après la campagne d'Italie, avait emmené son jeune général passer quelques jours dans sa famille à Châtillon-sur-Seine et, en 1799, Bonaparte, de retour d'Egypte, l'avait pris avec lui.

10) Antoine Guillaume Maurailhac d'Elmas de la Coste (1766-1813) est arrêté en 1804 lors du procès de Moreau. Il fut ensuite réintégré dans l'armée puis mortellement blessé à la bataille de Leipzig.

11) Des trois invités, le plus excentrique est sans nul doute le colonel François Louis Fournier (1773-1827) qui devint en 1819 Fournier-Sarlovèze. Fils d'un cabaretier de Sarlat, courageux, admirable cavalier, élégant, cultivé, beau garçon, chanteur, danseur et bourreau des cœurs, Fournier trouva le temps entre deux

batailles de tuer en duel quelques maris trompés et, à plusieurs reprises, d'insulter Bonaparte qui fit preuve à son égard d'une curieuse mansuétude. Il est vrai que Fournier s'était illustré à Marengo et qu'il se couvrit de gloire à Fuentès de Onoro où, à la tête de sa brigade, il captura deux mille Anglais. A la Bérézina, il commanda la cavalerie sous les ordres du maréchal Victor. En 1794, pour un motif futile, le jeune Fournier avait conclu un accord par écrit avec le futur général Dupont stipulant qu'à chaque fois que cela serait possible les deux hommes se battraient en duel. Ce traité dura dix-neuf ans, donna lieu à plusieurs rencontres et à de très graves blessures des deux côtés. Joseph Conrad dans son roman *Le Duel* et Ridley Scott dans son film *Les Duellistes* s'inspireront de cet épisode de la vie de Fournier, lequel mourut dans son lit.

12) Jean-Victor Moreau (1763-1813) est l'un des plus brillants généraux de la Révolution ; ce qui ne l'empêcha pas, par haine de Bonaparte, de se compromettre avec Cadoudal, célèbre agent royaliste. Arrêté, il partit en exil aux Etats-Unis mais revint en Europe comme conseiller militaire du tsar Alexandre. A Dresde, il fut tué par un boulet français.

13) Fortunée Hamelin (1776-1851) était originaire des Antilles. Grande et brune, elle fut l'une des plus prestigieuses «merveilleuses» du Consulat et parmi ses amants, dont la liste est fort longue, on peut citer, outre Fournier et Savary, Bonaparte et Chateaubriand.

14) Anne Jean-Marie Savary (1774-1833) devint très vite colonel de la Gendarmerie d'élite consulaire et chef de la police secrète. C'est à ce titre qu'il fit arrêter et exécuter le duc d'Enghien dans les fossés du château de Vincennes. Entre 1810 et 1814, il remplaça Fouché au ministère de la Police.

15) Joseph Fouché (1759-1820) fut d'abord professeur chez les Oratoriens puis, élu à la Convention, il vota la mort de Louis XVI et fit massacrer à Lyon les insurgés fédéralistes et royalistes ; ce qui ne l'empêcha pas d'être l'un des organisateurs du 9 thermidor. Barras le nomma ministre de la Police en 1799. La suite de sa carrière est connue. En 1816, exilé en tant que régicide, il devint citoyen autrichien et mourut à Trieste.

16) Antoine Charles Louis, comte de Lasalle (1775-1809), tué à Wagram, fut l'un des plus prestigieux officiers de cavalerie. Il était aussi poète et on lui doit notamment une chanson intitulée *Fanchon* dont le refrain *(Elle aime à rire, elle aime à boire...)* en fait l'aïeule de *La Madelon.*

17) Claude-Pierre Pajot a changé son nom en Pajol le jour où, nommé aide de camp de Kléber, il a appris qu'il existait dans les parages un autre capitaine Pajot qui, de plus, avait fort mauvaise réputation.

18) François-Xavier Droz (1773-1850). On lui doit des ouvrages d'économie, de philosophie et une *Histoire du règne de Louis XVI.*

19) Charles Nodier (1780-1844), auteur de contes, est surtout connu pour avoir été directeur de la bibliothèque de l'Arsenal et avoir reçu dans son salon les principaux écrivains romantiques. L'histoire familiale raconte qu'en 1830, après les «Trois Glorieuses», Nodier fit appel à Pajol pour conserver son poste face à quarante-deux autres candidats, rien de moins.

20) Jean-Baptiste Kléber (1753-1800) est, on le sait, l'un des plus illustres généraux de la Révolution. Ce que l'on sait peut-être moins c'est que, né à Strasbourg, il avait été élève de l'Académie militaire de Munich, officier dans l'armée autrichienne puis architecte de talent. Commandant l'expédition d'Egypte après le départ de Bonaparte, il fut assassiné au Caire par un musulman.

21) Héloïse (1101-1164). Nièce du chanoine Fulbert, elle devint la maîtresse de son précepteur Abélard. Celui-ci ayant été émasculé sur l'ordre de Fulbert, elle entra au couvent avant d'être élue abbesse du Paraclet. Abélard resta son directeur de conscience et elle échangea avec lui une correspondance restée célèbre. Pierre Abélard (1079-1142), philosophe et théologien célèbre, fonda le Paraclet puis se retira à Saint-Gildas-de-Rhuys.

22) Marie Charles César Florimond de Foy, comte de Latour-Maubourg (1757-1831), fut élu député de la noblesse aux Etats généraux. Il convoya Louis XVI et sa famille au retour de Varennes. Général de brigade, il passa du côté des Autrichiens avec La Fayette, puis il se rallia à Bonaparte auquel il resta fidèle lors des Cent Jours.

23) Jean-Jacques Régis de Cambacérès, duc de Parme (1753- 1824) avait voté la mort de Louis XVI. Juriste, il était devenu Deuxième Consul et avait participé à la rédaction du Code civil. Il se rallia aux Bourbons en 1814, à Napoléon en 1815 et fut proscrit comme régicide entre 1815 et 1818.

24) Louis Alexandre Berthier (1753-1815), prince de Neuchâtel et de Wagram, maréchal de France, était ingénieur géographe militaire sous l'Ancien Régime. Il sert en Amérique sous les ordres de Rochambeau. Après avoir été chassé de l'armée en 1792, on le retrouve en Italie chef d'état-major de Bonaparte. Nommé à son tour général en chef, il occupe Rome et proclame la République romaine. Grâce à Napoléon, il devient immensément riche et reçoit même en dotation le château de Chambord. Sur ordre de l'Empereur, il épouse une nièce du roi de Bavière. En 1815, il suit Louis XVIII à Gand puis rejoint son château de Bamberg. Le 1er juin, il se tue en tombant d'une fenêtre, sans que l'on sache s'il s'agit d'un suicide ou d'un assassinat. Berthier avait été l'indispensable chef d'état-major de l'Empereur dont l'absence se fit sentir à Waterloo.

25) A comparer avec les 3.333 fr. d'un maréchal et les 12 fr.,60 d'un militaire de deuxième classe.

26) Louis Nicolas d'Avoust dit Davout (1770-1823) appartenait à une famille aristocratique de Bourgogne. Très cultivé mais brutal et grossier, rigoureusement honnête, il ne fut jamais vaincu. A partir de 1808 et jusqu'à la fin de l'Empire, Pajol fut la plupart du temps sous ses ordres. Après Waterloo, en tant que ministre de la Guerre puis chef de l'Armée de la Loire, il eut, avec Fouché, la haute main sur la France jusqu'au retour de Louis XVIII.

27) Maurice-Etienne, comte Gérard (1773-1852). Comme Pajol, Gérard était un ancien officier de Sambre-et-Meuse et il fut nommé général de division quelques semaines après lui. Comme Pajol encore, il fit partie du corps de Grouchy avec lequel il s'accrocha violemment, en l'incitant à foncer sur Waterloo. Quelques heures plus tard, il reçut une balle en pleine poitrine. Il prit une part active à la

révolution de 1830, fut aussitôt nommé maréchal et c'est lui qui, à la fin de 1832, dirigea le siège d'Anvers contre les Hollandais. Sous la Monarchie de Juillet, il devint ministre de la Guerre, puis président du Conseil à la place de Soult. Sa petite-fille, la poétesse Rosemonde Gérard, épousa Edmond Rostand.

28) Jacques Antoine Adrien baron Delort (1773-1846). A Montereau, avec sa brigade de chasseurs, il captura quatre régiments wurtembergeois. Il fut aussitôt nommé général de division. A Waterloo, il fut blessé deux fois. Il devint en 1830 député du Jura et aide de camp de Louis-Philippe.

29) Charles Yves César Cyr du Coëtlosquet (1783-1837) commanda à Montereau une brigade de hussards.

30) Pendant les Cent Jours, Mélito rejoignit Napoléon et à Waterloo il perdit son fils et son gendre. Après avoir séjourné quelque temps aux Etats-Unis, il revint à Paris en 1831, entra à l'Institut en 1835 et mourut à Paris en 1841. Mélito a publié des *Mémoires sur le Consulat et l'Empire* et des textes sur l'Antiquité grecque.

31) Jacques Laffitte (1767-1844) est l'un des personnages-clefs de l'Empire, de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. C'est lui qui finança le journal *Le National*, l'un des fers de lance de la révolution de 1830. Sous le règne de Louis-Philippe, il fut le premier président du Conseil. Il mourut presque ruiné, après avoir pourtant réussi une magnifique opération immobilière au bord de la forêt de Saint-Germain : Maisons-Laffitte.

32) Pajol et Marie-Louise ont eu trois enfants : Anne-Victorine morte à l'âge de trois ans, Léonce qui fit une belle carrière militaire et devint un proche de Napoléon III et Charles-Pierre, l'aîné, qui réussit un triplé peu ordinaire, puisqu'il fut à la fois général de division, historien et sculpteur. C'est à lui que l'on doit la statue de Napoléon à Montereau.

33) Charles Ferdinand, duc de Berry (1778-1820), était le deuxième fils de Charles X et le frère cadet du duc d'Angoulême. Ultra-royaliste, volontiers cassant, au cours d'un exercice il avait adressé des paroles désagréables à Pajol. D'où la mutation de ce dernier à Orléans.

34) Rémy Joseph Isidore, comte Exelmans (1775-1852) avait été arrêté sous la première Restauration, jugé puis acquitté. Pendant les Cent Jours, il rassembla des officiers en demi-solde et s'empara de l'artillerie du duc de Berry. A l'Armée de Belgique, sous les ordres de Grouchy, il commanda le 2e corps de cavalerie, tandis que Pajol commandait le 1er. Au retour, il battit les Prussiens à Rocquencourt, près de Paris. C'est la dernière victoire de l'armée impériale. Proche de Louis-Napoléon, il fut fait maréchal en 1851 et, comme Oudinot, décéda après une chute de cheval.

35) Maximilien comte Lamarque (1770-1832) s'était distingué à Austerlitz puis en Russie. Lors des Cent Jours, il avait reçu la délicate mission de mater le début d'un soulèvement en Vendée. Elu député en 1828, il était devenu l'un des chefs de file des républicains.

36) Auguste Ducrot (1817-1882) avait participé à la bataille de Reichshoffen. Fait prisonnier, il s'évada et commanda l'Armée de Paris. Après la guerre, élu dépu-

té, il tenta un coup d'Etat monarchique. Le duc avait épousé Marie-Caroline de Bourbon-Sicile qui, au début du règne de Louis-Philippe, tenta de soulever le Midi et la Vendée.

SOURCES

- *Histoire de Joinville-le-Pont*, dossier en dépôt à la bibliothèque municipale.
- *Un aristocrate de la noblesse impériale : le général-comte Pajol* par Natalie Petiteau ; publié par la Société d'émulation du Doubs, n° 35, Besançon, 1993.
- Dossier militaire du général Pajol. Service historique de l'Armée de Terre à Vincennes. Cotes : 7 Y D 543 et 1 M 2156.
- *Pajol, général en chef* par le général de division Charles-Pierre, son fils aîné. Firmin Didot, Paris, 1874.
- *Biographies des célébrités militaires des armées de Terre et de Mer de 1789 à 1850*, par Charles Mullié, 1852.
- *Nouvelle biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* par MM. Firmin Didot frères sous la direction du Dr Hoeffer, Paris, 1854.
- *Claude-Pierre Pajol et l 'aventure industrielle du XIXème siècle* par Marie-Paule Renaud, *Le Jura français*, juillet-septembre 1994.
- *Le maréchal Oudinot, duc de Reggio, d'après les souvenirs inédits de la maréchale*, par Gaston Stiegler, Paris, Plon-Nourrit, 1912.
- *La campagne de France de 1814* par Jean Thiry, éd. Berger-Levrault, Paris, 1946.

HISTOIRE DU PAYSAGE DANS LE SUD-EST PARISIEN

(Actes du colloque de CLIO 94 du 1er décembre 2012)

L'ÉTUDE DE DIAGNOSTIC DES PATRIMOINES PAYSAGERS DU TERRITOIRE DE L'OIN ORSA

LE CADRE DE L'ÉTUDE

Les communes qui forment l'OIN ORSA feront l'objet d'importants programmes d'aménagement au cours des prochaines années. Ce travail de diagnostic est destiné à devise à contribuer, dans ce contexte, à une meilleure connaissance des atouts paysagers du territoire, en prenant en compte leur spécificité et leur variété. Cette étude constitue une sorte de «porter-à-connaissance» pour les acteurs des aménagements en cours et à venir. Elle est destinée à favoriser l'intégration d'une réflexion sur les paysages dans la définition des projets urbains. Le périmètre de l'Opération d'Intérêt National Orly-Rungis-Seine-Amont (OIN ORSA) s'étend entre le plateau d'Orly et la vallée de la Seine, depuis la confluence Seine-Marne au nord, et jusqu'au début du plateau de la Brie au sud. La dynamique du fleuve a fortement marqué le paysage de la vallée de la Seine amont, en créant un triangle délimité par des coteaux aux pentes variables.

Les paysages du département ont fait l'objet d'études et de diagnostics au cours des dernières années précédentes. Ces travaux ont permis de mettre en valeur la diversité des paysages, dans un territoire soumis à la pression de l'urbanisation qui caractérise les départements de la première couronne.

L'étude de diagnostic présentée ici est fondée sur ces analyses et propose une approche patrimoniale prenant en compte les spécificités des patrimoines paysagers. Le recensement comprend des «objets» divers, comme les points de vue sur le «grand paysage», les espaces verts remarquables ou les espaces publics plantés. Cette diversité répond à la complexité de la notion de patrimoine paysager et à la volonté d'analyser des échelles de perception différentes pour décrire la richesse des paysages du territoire de l'OIN ORSA.

MÉTHODOLOGIE

La notion de patrimoine paysager comprend l'ensemble des sites paysagers remarquables. Le travail sur chaque site prend donc appui sur une première phase d'analyse du périmètre concerné par l'étude. Pour appréhender les paysages du territoire de l'OIN ORSA, nous nous sommes donc fondés sur une «cartes des typologies des paysages» qui croise les données d'occupation du sol avec les principales données géographiques (phase 1). L'analyse s'est poursuivie, après cette approche globale, à une échelle rapprochée au moyen de fiches (phase 2).

Les sites qui font l'objet de fiches ont été sélectionnés en travaillant sur la cartographie et, surtout, en arpentant le territoire des douze communes concernées. Sans aucune prétention d'exhaustivité, nous avons répertorié dles sites présentant des aspects significatifs ou caractéristiques qui justifient leur valeur patrimoniale.

Même si les qualités peuvent être d'ordre différent, la valeur du patrimoine paysager émane toujours de l'intéractioninteraction entre la configuration naturelle et l'intervention humaine. Les paysages, en perpétuelle évolution, sont par définition difficiles à protéger. Les informations contenues dans les fiches sont vouées à permettre une compréhension de l'évolution des sites et des enjeux territoriaux impliqués dans cette évolution.

Cette phase de reconnaissance des éléments paysagers remaquablesremarquables a permis de faire un état des lieux des composantes subjectives et objectives des paysages : géographie, histoire, mutations en cours, points forts, éléments structurants. La reconnaissance des qualités spécifiques et la comprehénsioncompréhension des qualités disparues peuvent constituer le fondement d'une meuilleuremeilleure protection et mise en valeur des éléments paysagers remarquables.

Le choix des types d'«objet» à étudier a été défini avec la DEVP sur la base des études existantes et de notre connaissance du territoire. Pour désigner les différents types de sites retenus dans le cadre de la rédaction des fiches, nous avons établi une liste de dénominations. Au cours du diagnostic, les dénominations ont légèrement évolué sur la base des observations faites sur le terrain et de la rédaction des premières notices.

La définition du champ concerné par l'étude a privilégié un travail axé sur l'analyse de l'évolution de la trame végétale. Même si aujourd'hui la notion de paysage urbain tend à inclure des espaces complétementcomplètement minéraux, sans plantations, nous avons donné une priorité aux espaces dont la qualité paysagère est liée à la présence de végétaux. Il s'agit ici de définir des priorités dans le travail de diagnostic, en sachant qu'une étudesétude sur le paysage urbain comprenant les ensembles sans plantations pourra venir compléter cette première approche.

Les éléments paysagers patrimoniaux retenus ont été organisés selon les dénominations suivantes :

Les points de vue : les lieux, accessibles au public, d'où l'on peut percevoir le «grand paysage». Dans le territoire presque entièrement urbanisé de la vallée Seine amont, les lieux ouverts qui offrent des vues lointaines sont rares. Ces sites permettent d'appréhender la géographie à

une grande échelle, d'observer le «grand paysage». Depuis ces points de vue, le regard peut s'ouvrir sur des enchaînements d'éléments paysagers : coteaux, fleuve, ensembles bâtis, infrastructures routières et ferroviaires, espaces boisés, etc.és…

Les espaces publics plantés : les voies et les places plantées significatives qui jouent un rôle important dans le tissu urbain et/ou qui participent à la valorisation d'un ensemble bâti. Ces espaces témoignent de l'utilisation des alignements d'arbres dans les aménagements qui ont accompagné les processus d'urbanisation des communes de banlieue.

Les paysages de cours d'eau : les sites plantés le long de la Seine et d'autres cours d'eau qui permettent aux habitants de profiter de paysages ouverts. L'importance du fleuve dans la structuration des paysages de la vallée Seine amont n'est pas toujours perceptible par les habitants dans leurs déplacements. Nous avons répertorié des lieux privilégiés pour apprécier les paysages créés par la présence des cours d'eau.

Les parcs et jardins d'agrément : les parcs et jardins, historiques et contemporains, qui constituent un socle fondamental du patrimoine paysager. Lieux de vie indispensables dans un territoire entièrement urbanisé, les parcs témoignent de l'histoire du territoire, d'un art de vivre, d'un savoirssavoir- faire. Malgré les nombreuses études déjà réalisées, les mesures de protection et une sensibilisation accrue sur la valeur des espaces verts, les parcs et jardins restent un patrimoine fragile.

Les jardins collectifs : les ensembles plus significatifs de jardins familiaux ou ouvriers qui constituent une caractérstiquecaractéristique essentielle de la trame verte des communes de la première couronne. La vallée Seine amont comprend des ensembles d'une grande diversité par leur organisation, leur topographie et, leur relation aux tissus urbains.

Les cimetières plantés : les espaces urbains ouverts formés par les cimeétières, qui par leur améangementaménagement, font partie intégrante de la trame verte. Espaces ouverts accessibles au public, les cimetières ont parfois fait l'objet d'aménagement paysagersd'aménagements paysagers de qualité et peuvent offrir des points de vue remaquablesremarquables.

Les espaces agricoles : les surfaces agricoles, très rares sur le territoire, constituent des lieux particulièrement significatifs. Témoignage d'un paysage rural presque disparus, ils offrent des vues ouvertes permettant de saisir la spécificité des paysages de plateau masqués par l'urbanisation.

Les espaces naturels, qui participent à la richesse de la trame verte, feront l'objet d'un diagnostic spécifique qui viendra compléter les autres volets patrimoniaux en cours. Les continuités significatives entre espaces verts et friches sont rappelléesrappelées dans le cadre des fiches sur les patrimoines paysagers, mais c'est le diagnostic du patrimoine naturel qui permettra d'analyser les milieux naturels et la richesse des espèces.

LES FICHES D'ANALYSE DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

Pour apprécier les caractéristiques des lieux répertoriés, nous avons privilégié l'angle du regard à hauteur d'homme. Les cartes postales et les photos anciennes permettent d'évaluer les mutations anciennes et récentes dans la perception des paysages. Pour comprendre et expliquer les dynamiques historiques qui ont engendré les «objets» actuels, les fiches comportent des cartes historiques et des photos aériennes qui apportent des informations complémentaires permettant de saisir les enjeux d'un site et d'identifier les traces de dispositions anciennes.

Les fiches ne constituent pas un repéerage exaustifexhaustif. Des nouvelles fiches pourront venir intégrer compléter celles déjà rédigées pour, et ainsi approfondir la connaissance des qualités paysagères du territoire de l'OIN ORSA. L'ensemble des fiches complétéesde cette étude, couvre déjà l'ensemble des communes et donne un aperçu de la diversité des problématiques qui concernent la valorisantion des patrimoines paysagers.

Les fiches comprennent deux parties :

Notice : Cette première partie reprend le système descriptif mis en place par le service de l'Inventaire. Il s'agit d'une notice quinotice qui fournit les principales données sur le site concerné et qui permettra d'inclure ce travail de diagnostic dans une base de données commune aux autres volets patrimoniaux prévus dans le diagnostic global du territoire de l'OIN ORSA. L'organisation des entrées et des informations descriptives aà fait l'objet d'un travail collectif pour en définir le niveau de précision. Certaines des entrées prévues ne sont pas remplies, car elles ne concernent pas le patrimoine paysager. L'historique (HIST) du site présente les phases d'aménagement pricipalesprincipales et permet d'en appréhender la configuratiiton actuelle. La description (DESC) est consacrée aux caractérisitiquescaractéristiques paysagères du site et à l'évaluation de sa valeur patrimoniale.

Documentation graphique : Une série d'illustrations légendées complète l'analyse de chaque «objet» retenu. Elle comprend la délimitation du site, des cartes historiques et des photos aériennes anciennes

retravaillées pour en saisir les transformations. Les points de vues sont décrits à travers des documents graphiques spécifiques : les vues panoramiques, permettant l'identification des repères géographiques et bâtis ; les cartes, représentant les cônes de vues montrent les limites de perception du grand paysage.

L'importance de la relation entre patrimoine paysager et patrimoine bâti a été prise en compte. Les informations concernant la documentation (dans la rubrique DOCU) comprennent les sources imprimées, les études, mais égalementségalement les références des notices déjà établies par le service de l'Inventaire et accessibles sur la base Mérimée.

Les fiches peuvent être triées par commune ou par type d'élément paysager. Certains sites peuvent comprendre deux typologies : par exemple, un parc depuis lequel on peut profiter d'une vue sur le grand paysage sera inventorié en parcs et jardins et point de vue.

THEMES RETENUS SUR LA BASE DE L'ÉVOLUTION DES SITES ÉTUDIÉS DANS LES FICHES

Cet ensemble de fiches constitue le matériel à interroger pour faire émerger les principales dynamiques d'évolution des patrimoines paysagers du territoire. L'interprétation de ce corpus non homogène met en relation les phénomènes comparables et donne une vision d'ensemble du territoire. Cette démarche permet de définir les thèmes prioritaires nécessitant une attention particulière, des approfondissements ou une réflexion visant à développer des actions spécifiques.

Plusieurs thèmes émergent de cette étude :

Thème 1 : Grande fragilité des parcs historiques

Les parcs historiques, vestiges des parcs et jardins d'anciens domaines, sont une composante essentielle du patrimoine paysager. Leur origine peut être très ancienne, quand il s'agit de domaines aristocratiques ou appartenant à des congrégations religieuses. Elle peut parfois être plus récente, fin XIXe ou début XXe, pour les parcs aménagés autour de grandes demeures bourgeoises, ou ceux de congrégations et d'autres institutions qui recherchaient dans les environs de Paris les espaces qu'il était désormais impossible de trouver intra-muros.

Des variations intéressantes sur le thème du jardin irrégulier «à l'anglaise», en vogue en France depuis la deuxième moitié du XVIIIe siècle, soulignent la vitalité de cette typologie, ici adaptée aux dimensions des propriétés et aux spécificités de la topographie de la vallée de la Seine amont.

La relation entre bâti, clôtures et trame végétale qui pouvait exister dans les parcs historiques a souvent subi de profondes transformations : les anciennes demeures ou institutions religieuses étaient entourées de jardins d'agrément, de parties boisées et de parties cultivées, potagers et vergers. La complémentarité de ces différents éléments s'est aujourd'hui perdue ou est devenue moindre. De plus, les affectations successives du bâti ou sa démolition, ont été accompagnées d'une réduction de la surface des parcs.

Cités dans les publications concernant le patrimoine départemental, mis en valeur sur les sites internet des villes, ces parcs constituent néanmoins un patrimoine fragilisé à cause du coût d'entretien et de la rareté des parcelles constructibles. Un processus de grignotage des périmètres définis par les anciens murs de clôture est toujours en cours, aussi bien dans les parcs publics que privés. La rentabilisation foncière profite souvent de la faiblesse des protections sur les secteurs autrefois cultivés. Ceci est particulièrement vrai pour les anciens jardins potagers dont l'absence de protection et l'utilisation pour tout type de programme a entraîné la raréfaction.

Les aménagements répertoriés révèlent les dispositions originales des parcs de plateaux : des murs de clôture associés à des douves sèches et des allées surélevées plantées qui protégeaient les enclos des inondations récurrentes. L'aménagement spécifique des parcs de coteau et de pied de coteau traduit une utilisation ingénieuse des pentes afin d'aménager des points de vue et d'alimenter les réseaux hydrographiques d'agrément grâce à l'utilisation des eaux naturelles.

Les qualités de la mise en œuvre de ces dispositions et leur pertinence par rapport à la géographie et au fonctionnement hydrologique du plateau et du coteau montrent les pertes engendrées par le délaissement ou une gestion inadaptée de ces espaces verts. Alors que les parcs et jardins historiques devraient former le groupe le plus protégé des éléments inventoriés, grâce à la reconnaissance partagée de leur valeur patrimoniale, un regard plus attentif révèle que cette reconnaissance reste superficielle et qu'elle concerne plus le discours que la pratique.

Thème 2 : Berges et morcellement des paysages de cours d'eau

La relative continuité des espaces bordant la Seine avant leur urbanisation a laissé place à une succession d'aménagements qui répondent à des fonctions différentes et engendrent des coupures. A la difficulté de parcourir les berges s'ajoute celle de rejoindre la Seine depuis les tissus urbains proches du fleuve.

Les fiches consacrées aux berges témoignent de la relative rareté des espaces plantés accessibles aux habitants le long des cours d'eau. Cette pénurie résulte de l'évolution des fonctions du fleuve. Les chemins de halage ont en effet perdu

depuis longtemps leur fonction et d'autres affectations ont investi les berges : des voies rapides, des infrastructures, des industries avec un accès direct au fleuve. L'extension de l'urbanisation a, par ailleurs, généré une artificialisation progressive des berges visant à contrôler le cours d'eau et à protéger les zones construites des inondations.

Les fiches montrent combien le fleuve en tant qu'espace ouvert est peu perceptible par les habitants. Les ponts ainsi que les voies le long des berges sont des points de passage rapides. La discontinuité entre les sites, souvent due à d'imposantes infrastructures qui en limitent les accès, réduit le rôle structurant du fleuve.

Les quelques espaces plantés, anciens ou réalisés récemment, révèlent néanmoins le potentiel paysager de la Seine. Ces aménagements plantés, rares et surtout non reliés entre eux, constituent des points de vue privilégiés pour mieux comprendre l'organisation de l'agglomération et observer les traces des différents usages du fleuve.

Thème 3 : Trame végétale et variété des surfaces plantées productives

La rareté des espaces agricoles, visible sur la carte des paysages et confirmée par les fiches, n'est qu'un aspect de l'évolution des espaces cultivés dans la vallée de la Seine amont. D'autres formes d'utilisation productive des espaces plantés caractérisent aujourd'hui le territoire d'étude et gardent la trace d'une histoire de la mutation des paysages cultivés.

Les géographes se sont intéressés à la transformation de la production agricole au cours des années 50 et 60[1]. Leurs travaux ont souligné les caractères spécifiques de l'évolution des cultures en relation avec le développement des secteurs urbanisés. Ces études ont également décrit et analysé la diversité de la vie rurale en banlieue et les spécificités des phénomènes d'adaptation à de nouveaux besoins et à de nouvelles contraintes.

Les fiches concernant directement les jardins collectifs, ainsi que celles décrivant l'évolution du parcellaire, montrent que les transformations des grandes parcelles agricoles sont passées par des phases intermédiaires de changement du type d'exploitation avant d'aboutir à un parcellaire bâti.

L'imbrication des secteurs dédiés à l'industrie, à l'habitat et à l'agriculture, dont témoignent les documents graphiques historiques (cartes, photos aériennes, cartes postales), se décline selon des formes diverses selon la topographie. Le changement rapide de l'affectation de certains sites raconte l'histoire encore peu étudiée de l'articulation entre le rural et l'urbain. Par exemple, le secteur des

Ardoines, qui fait aujourd'hui l'objet d'importants projets d'aménagement, a été investi par de vastes étendues de jardins ouvriers au cours des années 1940 et 1950. Ceci après l'exploitation des sablières et avant la transformation en zone industrielle.

Cette mutation rapide des surfaces cultivées est une caractéristique essentielle du paysage agricole (dans un sens large) du territoire Seine amont. Elle est liée à une tendance générale à s'affranchir de la topographie et des conditions naturelles qui marque l'évolution de tout type d'occupation des sols.

L'analyse des patrimoines paysagers permet de souligner l'importance de ces formes d'activités mi-rurales mi-urbaines que sont les jardins potagers entourant les pavillons et les jardins familiaux. Leur importance paysagère est au moins équivalente à leur importance économique et sociale.

La variété des ensembles de jardins ouvriers et familiaux répertoriés, avec leur histoire parfois mouvementée, témoigne des qualités des paysages générés par cette appropriation collective. Les fiches décrivent aussi les relations entre ces ensembles et les tissus urbanisés proches : les paysages cultivés restent souvent confidentiels, l'accès aux voies de dessertes des lots étant souvent contrôlé. Quand la topographie ne permet pas une visibilité depuis les voies publiques, ces zones plantées privatives participent peu à la continuité de la trame végétale.

Thème 4 : Valeur spécifique des places et voies plantées

Le regard porté sur les espaces publics plantés a mis en évidence leur valeur structurante, notamment dans des situations urbaines caractérisées par un bâti hétérogène et la juxtaposition de formes urbaines d'échelles contrastées. L'aménagement de ces voies et places plantées peut remonter à des époques diverses qui marquent des phases importantes dans la constitution de la structure viaire de l'agglomération.

Le réseau formé par les anciens chemins s'est enrichi, à partir du XVIIe siècle, de promenades et allées de chasse liées à la présence de grands domaines aristocratiques. Au XVIIIe siècle, la mise en place d'un nouveau réseau de voies carrossables marque le territoire étudié avec des larges routes rectilignes plantées, comprenant une chaussée pavée flanquée de chemins de terre. Ces tracés rectilignes, basés sur des relevés topographiques précis, peuvent être encore aujourd'hui distingués sur les cartes et les photos aériennes.

Au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, à ce réseau de voies royales qui se raccordaient aux chemins plus anciens, se sont greffées de nouvelles voies destinées à organiser l'urbanisation autour des bourgs et des villages.

Les fiches révèlent l'existence de projets intéressants de création de nouveaux espaces publics permettant d'intégrer les nouveaux équipements (mairies, écoles) au bâti existant. Parfois, ce nouveau centre est implanté sur les espaces libérés autour de l'église par le déplacement des cimetières. Dans d'autres cas, selon la disposition des voies, la topographie et la localisation des lotissements, un nouveau centre est créé à l'extérieur du bourg. Ces projets, qu'il faut toujours observer en prenant en compte la relation avec le patrimoine bâti, montrent que la «modernisation» des villages a été marquée par la création de cette nouvelle typologie : l'espace public planté.

A ces aménagements d'initiative publique se sont ajoutés, fin XIXe - début du XXe siècle, les voies créées pour desservir les lotissements, qui ont bénéficié pour certains d'une voirie de qualité comportant des alignements d'arbres.

Les qualités paysagères et urbaines des espaces publics plantés étudiés permettent de saisir l'importance d'aménagements proposant des articulations viaires hiérarchisées. L'histoire de la formation des composantes essentielles des paysages urbains fournit des exemples de solutions pertinentes, adaptées aux moyens disponibles.

Thème 5 : Richesse et vulnérabilité des points de vue sur le grand paysage

La description des sites permettant des vues lointaines à l'échelle du territoire Seine amont a mis en évidence la variété des situations rencontrées :

- des points de vue depuis des buttes artificielles, qui peuvent presque donner une ouverture à 360° ;
- des points de vue depuis le haut des coteaux, qui permettent des vues sur la vallée, quand le bâti est suffisamment bas et peu dense ;
- des points de vue depuis des voies en pente, qui offrent des perspectives lointaines mais cadrées par le bâti.

Les points de vue créés par des aménagements récents ont généré de nouveaux lieux de perception et de compréhension du territoire dont les cartes panoramiques explicitent l'intérêt. Les points de vue permis par la topographie naturelle ont été analysés par rapport à la mutation des paysages observables. La permanence de ces ouvertures visuelles est liée à l'évolution du bâti proche et au changement de statut du site. Quelques constructions peuvent bloquer une vue et la transformation des clôtures peut empêcher l'accès au public.

L'appauvrissement progressif de ces lieux utiles pour la compréhension de l'organisation morphologique du territoire, constitue une perte dont il est difficile d'évaluer la portée. Pourtant, au cours des déplacements quotidiens, ces moments où le regard peut s'éloigner et balayer une étendue plus vaste, consti-

tuent des respirations très appréciées quand les conditions d'observation sont favorables. L'existence d'ouvertures visuelles à l'échelle du grand paysage constitue un patrimoine singulier qui rend perceptible la géographie du territoire.

Les compétences impliquées dans la préservation de ces possibilités de vue ouverte sont multiples et c'est un travail de sensibilisation des acteurs qui pourrait permettre de valoriser les points de vue existants.

PERSPECTIVES

Les résultats de cette étude de diagnostic révèlent l'intérêt d'une approche patrimoniale appliquée aux paysages. Le corpus des fiches établies sur le territoire OIN ORSA peut être considéré comme la première phase d'un travail à élargir à d'autres secteurs du département..

Certains thèmes invitent à développer des études plus approfondies pour permettre de mieux comprendre les qualités des patrimoines répertoriés. C'est le cas notamment des parcs historiques : valoriser par exemple la qualité des aménagements hydrauliques de la fin du XIXe siècle pourrait permettre de mieux les entretenir.

La distribution des surfaces productives dans la trame végétale du périmètre d'étude constitue également un thème à étudier pour mieux cerner ces dynamiques d'évolution. Une réflexion sur l'articulation entre les différentes échelles des surfaces plantées cultivées permettrait de mettre en relation les espaces agricoles, les ensembles de jardins collectifs, les groupes de jardins collectifs intégrés dans les parcs et les jardins partagés. La longue histoire de l'imbrication de parcelles dédiées à la culture aux autres tissus urbains peut nourrir des propositions de valorisation et d'évolution de cette agriculture en ville.

GAELLE LAOUENAN (DEVP, CG94)
ET
FRANCA MALSERVISI (CAUE 94)

ETUDES SUR LE PAYSAGE, LES ESPACES VERTS ET NATURELS DU VAL-DE-MARNE PAR ORDRE ANTI CHRONOLOGIQUE

- *Histoire et identité socio-culturelle du territoire d'ORSA*, IAU ÎdF, 2011

Folléa Bertrand, Gautier Claire, *Folléa, Bertrand, et Gautier Claire, Plan-guide*

pour la valorisation des paysages et du cadre de vie autour du pôle d'Orly – document de travail, CG 91, DAD, juin 2010

Dahau Isabelle, *La Seine en amont de Paris*, Conseil régional d'Ile-de-France, 2009

Folléa, Bertrand, et Gautier Claire, Val-de-Marne, *Éléments pour une politique de paysage, trente questions pour la valorisation des paysages, document de synthèse*, Direction Départementale de l'Équipement du Val-de-Marne, 2003

Wateau Laure, *Atlas des espaces naturels du Val-de-Marne*, CG 94, DAD, juin 2002

Dancourt Clara-Pauline, *Les berges de la Seine dans le Val-de-Marne*, stage de DESS, CG 94, Délégation au Paysage, septembre 2001

Wateau Laure, *Les espaces naturels du Val-de-Marne*, CG 94, DAD, juin 2001

Wateau Laure, *Espaces verts communaux du Val-de-Marne*, résultat de l'enquête, CG 94, DAD, 2000

Inventaire des jardins familiaux du Val-de-Marne, CAUE 94, juin 1996

Inventaire des parcs et jardins remarquables en Région Ile-de-France, 5 – Les Jardins du Département du Val-de-Marne, Institut d'Aménagement de la Région ÎIle-de-France, Agence des espaces verts, novembre 1994

Etude paysagère des berges de Seine, CG94, Direction des espaces verts, juillet 1994

NOTE

1) M. Philipponeau, *La vie rurale de la banlieue parisienne. Etude de géographie humaine*, Centre d'Etudes Economiques, Etudes et Mémoires, Paris, éd. A. Colin 1956 ; J. Bastié, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, éd. Presses Universitaires 1964.

L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES À ARCUEIL ET DANS LA VALLÉE DE LA BIÈVRE

Arcueil, ancien village de l'Hurepoix de 60 feux et 80 feux respectivement en 1461 et en 1469, est né à l'ombre d'un premier aqueduc édifié au IIe siècle par les Romains à l'endroit le plus étroit de la vallée de la Bièvre, pour amener l'eau de Rungis et de Wissous à Paris, et notamment aux thermes de Lutèce. Des ouvriers sont restés sur place pour assurer l'entretien de cet équipement monumental. Ainsi Arcueil tire son nom des arcades de l'aqueduc romain. Les vestiges de ce pont gallo-romain étaient encore importants au XVIe siècle selon les traces écrites laissées par les poètes de La Pléiade qui ont fréquenté et apprécié le site du Val de Bièvre en particulier à Arcueil. Autrefois cette vallée dont le nom signifiait Castor était campagnarde sur tout son parcours de trente-six kilomètres ; elle était entourée de vallons et de bois tout près de Paris. C'était une rivière vivante au débit honnête.

Arcueil et sa belle et fraîche vallée qui la baigne évoque un cadre plaisant qui a attiré les poètes depuis le Moyen-Age et a constitué un des buts de promenade favoris des Parisiens. Déjà au XIIe siècle, Jean de Hauterive, selon le bulletin de l'association du Vieil Arcueil de 1927, chantait «le frais et limpide ruisseau qui promenait en murmurant ses flots argentés sur un lit parsemé de parcelles d'or et dont les bords étaient émaillés de fleurs odorantes qui par l'éclat de leurs couleurs rivalisent avec l'améthyste et l'émeraude».

A l'époque de la Renaissance, l'existence des ruines romaines considérables barrant la vallée s'ajoutait à la rusticité des lieux marquée par la présence de grottes, d'une fontaine au débit abondant et de riants coteaux couverts de vignes et d'arbres fruitiers, en fait un des endroits où les «escoliers» de l'Université de Paris proche et singulièrement les poètes et leurs professeurs viennent se détendre. On peut se demander quels points de vue ont pu admirer les promeneurs empruntant l'itinéraire des Gobelins à Arcueil. À cet égard, Pierre de Ronsard est discret :

«Je voy la valé
avalée
entre deux tertres bossus
et le double arc
qui emmure
le murmure
de deux ruisselets moussus.»

Dans les sonnets pour Hélène, il écrira :
«Tu vas bien à Hercueil avec que ta cousine
voir les prés les jardins et la source voisine.»

Et encore :
«Va t'en à Hercueil après
Mets la table la plus près que tu pourras de la fontaine
Mets y la bouteille plaine pour refroidir le fond.»
En fait, Ronsard et ses compagnons étaient des habitués d'une bonne auberge dite «du sabot».

Historiquement parlant, le second monument emblématique d'Arcueil est l'aqueduc historique Médicis, dont Marie de Médicis, accompagnée du jeune roi Louis XIII âgé de douze ans, a posé la première pierre le 16 juillet 1613. Il s'est substitué à partir de 1623 à l'aqueduc romain en ruines qui pour les architectes Metezeau et Francine ne pouvait être restauré.

A l'époque et encore au XVIIIe siècle, à Arcueil et alentour comme partout en Ile-de-France, châteaux et belles demeures entourés de jardins fleuris, de charmilles et de parcs ombreux font leur apparition dans la vallée et sur ses deux coteaux. Jean-Baptiste Oudry (1686-1755), peintre animalier et paysager de renom, a peint et croqué à partir de 1742 une quarantaine de tableaux et dessins évocateurs des aspects agrestes des grandes propriétés existantes, en particulier de celle du prince de Guise. Son château d'alors, adossé à l'aqueduc historique sur le versant est de la Bièvre constituait un domaine satellite de Versailles : il s'étageait sur quatre terrasses superposées avec des statues, des bassins et des parterres. Cet environnement paysager gracieux a disparu à partir de1752, année où est intervenue la vente judiciaire de la propriété et des droits seigneuriaux.

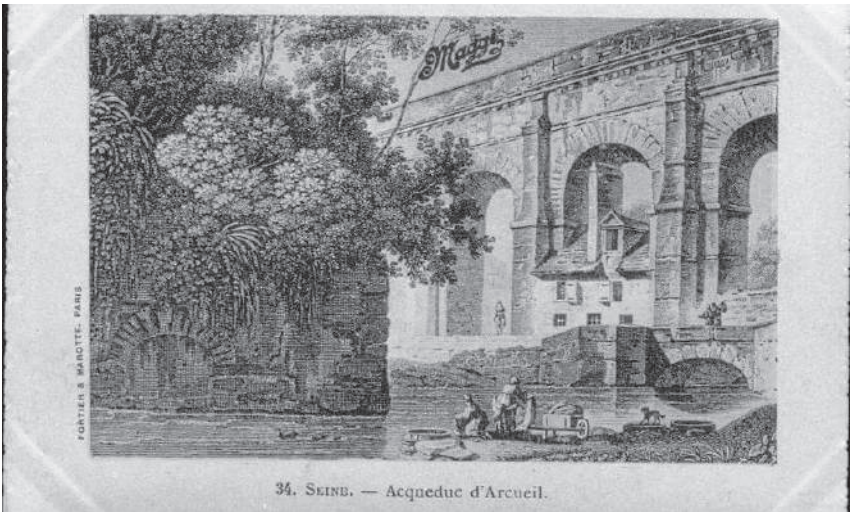

34. Seine. — Acqueduc d'Arcueil.

Le troisième monument à barrer encore sensiblement plus la vallée est l'aqueduc Belgrand ou aqueduc Napoléon III, édifié en pierres meulière de 1868 à 1872. Long de 990 mètres, il s'appuie sur l'imposant aqueduc Médicis fait lui de pierres de taille de la région ; il domine la vallée de 41 mètres par 77 arcades, composant un paysage assez étonnant par sa structure en dentelle de pierre. A l'époque de sa construction, le territoire était passé des grands domaines et de l'agriculture avec néanmoins des activités artisanales ou préindustrielles à l'émergence au XXe siècle d'une industrie. Parmi les premières de ces activités, on peut citer les blanchisseurs qui se sont progressivement installés sur Gentilly, Arcueil et surtout Cachan dès le milieu du XVIIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe siècle, qui marque le temps du démembrement des grandes propriétés. La Bièvre avait brassé pendant des siècles l'eau de plus de 120 moulins à grains, mais elle a aussi alimenté dans ses 50 lavoirs des milliers de lavandières et blanchisseurs. Outre la blanchisserie, le traitement des cuirs et peaux a constitué le socle de l'emploi gentilléen jusque dans les années 1930. Blanchisseries, tanneries et teintureries étaient des activités très polluantes. Outre la blanchisserie, l'activité préindustrielle la plus importante au début du XXe siècle était l'exploitation par des carriers des pierres à bâtir, de marnes et d'argile qui a employé une centaine d'ouvriers du côté d'Arcueil. Ces ouvriers carriers ne faisaient pas bon ménage avec les vignerons dans les champs des environs. Quant à l'industrie elle-même, au XXe siècle, elle se présente à Arcueil sous la forme de brasseries telle que la brasserie Valstar près de la maison des gardes ou vieux château dans l'ancien Centre de la Ville, la Biscuiterie Fosse rue Berthollet, dans l'ancienne propriété de ce grand savant, de la distillerie – liqueur digestive Raspail – créée par Emile Raspail, ancien maire d'Arcueil, pour la fabrication des médications de son père, François-Vincent Raspail, chimiste et révolutionnaire bien connu ; des usines métallurgiques comme les «Camions Bernard», différents ateliers de décolletage de métaux, des usines d'art graphiques : «Les fils de Victor Michel» en particulier, firme qui a été cessé son activité à Arcueil en décembre 1978.

Corrélativement se multipliaient les lotissements dont le premier a été dans le temps celui de l'ancien fief de Montmort plus précisément du parc de Montmort sur le coteau ouest de la Bièvre, entre l'ancienne rue Principale et la rivière. Ce grand domaine acheté comme bien national en 1791 par François Cauchy, père du célèbre mathématicien Augustin Cauchy a été, après sa mort survenue en 1848, divisée en une vingtaine de lots vendus à l'amiable au prix de 1,50 à 2 fr. le m^2. La mise en lotissement du parc du savant mathématicien et astronome Pierre Simon Laplace décédé en 1827 remonte lui à l'année 1909 ; en fait, le lotisseur M. Foucault a vendu par lots de 300 m^2 environ chacun une partie du Collège des dominicains Albert-le-Grand, dernier propriétaire du bien, au prix de 14 fr. le m^2. Celle du parc Raspail entre route d'Orléans et ligne de chemin de fer dite «de Sceaux», RER B de nos jours, remonte aux années 1926-1928. Une

série d'ensembles pavillonnaires voit ainsi le jour avant et après la première grande guerre de 1914-1918 sur l'ensemble du territoire communal, tout comme des Cités qui se sont multipliées depuis 1920 qui a connu la réalisation par l'Office d'H.B.M. de la Seine de la Cité Jardins sur le coteau est de la Bièvre. Elle comportait à l'origine 228 pavillons construits sur un terrain accidenté de plus de dix hectares en partie sur les anciennes terrasses des jardins du Château des Guise du XVIIIe siècle, de part et d'autre d'un tracé routier sinueux épousant les courbes de niveaux.

Un quatrième équipement important à signaler est le viaduc en béton qui depuis 1960 permet aussi la traversée de la Vallée à l'autoroute A6 et marque pour Arcueil la fin d'une période de pré-urbanisation et une période d'urbanisation plus dense dans différents quartiers avec des Cités H.L.M. multiples : la Cité Paul Vaillant-Couturier (215 appartements), proche du cimetière a été ouverte en 1951, la Cité Raspail dans le centre historique a vu sa construction s'échelonner au cours de trois périodes de 1957 à 1970. La création de la Cité du Cherchefeuille (148 logements) remonte à 1962 et a été réalisée pour assurer en priorité le relogement des Arcueillais expropriés en vue de l'aménagement de l'autoroute.

Celle des Irlandais (coteau est), sur la partie du parc d'un château dont la fondation remonte à 1716, a été inaugurée en 1966. Celle du Chaperon-Vert (coteau ouest) a été réalisée entre 1955 et 1965 ; elle est à cheval sur les communes

d'Arcueil et de Gentilly, à l'emplacement de maraîchers et d'une entreprise de vidange, de pavillons et d'ilôts insalubres de la «Zone» dont la «Villa Mélanie», où soixante-seize familles (Italiens, Espagnols, Slaves) n'avaient qu'un seul point d'eau à disposition. Elle a comporté jusqu'à 1594 logements, outre un centre commercial central et des équipements sociaux et scolaires. Elle est en cours de restauration et de restructuration. En effet, au cours de la dernière période, quatre zones d'aménagement (ZAC) ont été créées à Arcueil.

La première en date, la ZAC du Chaperon-Vert, créée en 2007, et qui coïncide avec l'opération de renouvellement urbain d'un quartier occupé par l'ancienne Cité du même nom a permis l'engagement d'un vaste programme (toujours en cours d'exécution) de démolition-construction des deux côtés de l'avenue Laplace, à partir du carrefour de la Vache-Noire, à la limite des Hauts-de-Seine.

La ZAC des Portes d'Arcueil, clôturée depuis fin 2008, s'est traduite par la construction du siège de la Société ORANGE, du centre commercial de la Vache Noire, sur le toit duquel a été aménagé un jardin paysager du meilleur effet, et d'immeubles de logements le long de rues nouvellement créées au nord-ouest de la ville près de Gentilly, dont certaines façades donnent sur ce jardin.

Une dernière ZAC est à signaler, celle du «Coteau» qui a prévu sur le coteau est de la Bièvre, en direction de Villejuif, la construction d'un important programme de bureaux et de 140 logements aujourd'hui réalisé.

Ainsi, la ville aura connu à la fin du XXe et au début du XXIe siècle une urbanisation assez massive en divers points de son territoire.

Cependant, avec ses 20 000 habitants, elle garde une dimension humaine et elle est assez agréable à vivre avec ses zones pavillonnaires qui subsistent sur les deux coteaux de la vallée avec leurs jardins individuels, son parc municipal sur l'emplacement d'une ancienne folie du XVIIIe siècle, ses squares, ses terrains sportifs et aussi ses allées aménagées sur certains passages enterrés des aqueducs ou en bordure de Bièvre. De plus, la hauteur et le volume des bâtiments collectifs édifiés dans la vallée, immédiatement en amont des aqueducs, sont modérés eu égard à la présence incontournable d'équipements classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Certes, la Bièvre a dû être canalisée et couverte dès 1900 à Gentilly et à Arcueil-Cachan entre les rues de Lardenay et Guichard. Sa couverture totale a été assurée au XXe siècle sur toute la longueur de son parcours sur les trois communes. Elle s'est achevée en 1953 à Arcueil.

Alors que la plupart des industries en place ont aujourd'hui disparu, souvent remplacées par des entreprises non polluantes du secteur tertiaire installées dans de vastes bâtiments de béton et de verre, ou d'aluminium tels ceux de la Caisse

des Dépôts et Consignations, entre la rue Berthollet et l'ancienne rue Principale, l'homme éprouve le besoin d'assurer l'assainissement de son eau en supprimant sur son parcours les rares effluents urbains encore existants, et en aménageant près de son lit des réservoirs anti crues, tel que celui qui a été créé en 2000 sous le terrain de sport François-Vincent Raspail à Arcueil, proche du viaduc de l'autoroute. C'est sur ce même terrain qu'il est prévu de reconstituer les berges et de rouvrir la Bièvre sur une certaine distance dans le périmètre du Parc départemental des Coteaux, implanté sur les communes de Gentilly et d'Arcueil. Cette réouverture programmée, comme celle à laquelle on a d'ores et déjà procédé entre Verrières-le-Buisson et Massy en 2000, et aussi en 2003 à Fresnes sur près de deux cents mètres au Parc des Prés dans l'ancien lit de la rivière et dans un environnement tout à fait naturel, démontre l'intérêt des rivières urbaines en termes de cadre de vie et d'environnement. La réhabilitation des paysages particulièrement plaisants est aussi opportune. C'est le cas pour le site de la Bièvre qu'il est bon de faire renaître dans toute la mesure possible pour une meilleure qualité de vie des habitants et pour l'agrément des promeneurs.

ROBERT TOUCHET

BIBLIOGRAPHIE :

L. de Villepin, «Zac, Zac, Zac et Zac», *Arcueil Notre Cité*, n°222 (nov. 2011), p. 6.

LES NOMBREUSES TRANSFORMATIONS DEPUIS LE XVIIIe SIECLE, D'UN LIEU-DIT DE MAISONS-ALFORT

Les grandes fermes, pour la plupart, sont situées à proximité des six châteaux dont elles dépendent. Les terres, par contre, sont disséminées sur tout le territoire ce qui explique les nombreux échanges ultérieurs.

En fait, six fermiers ou régisseurs exploitent la quasi totalité du sol arable. Avec les abbés de Saint-Maur-des-Fossés, quelques seigneurs et «gens d'armes» se partagent les fiefs. À partir du XVIIIe siècle, les notables sont aussi marchands de bois, fermiers, maîtres carriers…

LES CARRIERES

L'importance des besoins parisiens en pierre à bâtir, explique le développement d'une activité qui a marqué notamment Gentilly, Ivry, Vitry et Maisons-Alfort. Les Maisonnais fournissent compagnons carriers et journaliers pour un travail déjà dénoncé comme très dur, jour et nuit, même les dimanches et jours de fête ! Nous savons que les terres produisent, au mieux quelques céréales mais beaucoup sont sablonneuses et les rendements très faibles.

En fait, la population modeste et pauvre de Maisons doit surtout compter sur les ressources du sous-sol.

Parmi les travailleurs de la pierre, les plus aisés sont «maîtres carriers», possesseurs du matériel d'exploitation. Ils se font bailler par les propriétaires, le droit d'extraire des pierres de certaines parcelles de terrain. L'étude notariale de Charenton compte de nombreux contrats de ce type. Les autres travailleurs sont «scieurs de pierre». La qualification de «tailleurs de pierre» est nettement plus rare. Les «compagnons carriers» semblent constituer la catégorie la plus humble. Tous honorent Saint-Roch, leur patron, le 16 août.

Maisons-Alfort est, comme toute la région parisienne, totalement dépourvu de matières premières. Une exception à cette absence de ressources naturelles, la présence de matériaux de construction, sables, calcaire, plâtre que la topographie accidentée du département rend facilement exploitables et qui alimentent tuileries, briqueteries, fours à chaux, plâtrières. Pour l'ensemble du département de la Seine, on compte 932 carrières en 1839. La construction parisienne connaît sous la Monarchie de juillet (1830-1848), puis surtout avec la nomination d'Haussmann comme préfet de la Seine en 1853, un très vif essor, dû à la«manie du plâtras», stigmatisée par les adversaires de l'Empire. L'extraction des matériaux se développe alors en banlieue, parfois dégradée pour satisfaire les besoins

de la capitale. Le travail est contraignant et pénible, quand la couche de terre est trop importante il faut creuser un puits vertical pour atteindre la zone argileuse et, à partir du fond, rayonner par des galeries horizontales. De grands treuils extérieurs permettent la remontée de pains calibrés à vingt kilogrammes.

Longtemps on a pu voir dans le ciel maisonnais, au lieu-dit «Les Juilliottes», le long des rues Victor-Hugo, Carnot et avenue du Général-Leclerc, auprès des puits de carrières, se détacher les immenses roues qui servaient à l'extraction des pierres.

1850, extraction de pierre à bâtir en carrière souterraine.
(coll. Inspection Gle des Carrières de Paris).

Le travail est épuisant pour les carriers car, en sous-sol, la chaleur est importante, l'air rare et chargé de gaz nocifs. Il faut de plus, craindre les inondations. On travaille par équipe de trois hommes, le tailleur, le rouleur, le monteur.

Dans les années 1800, il y a de la misère parmi les ouvriers. Les accidents sont nombreux et l'inactivité pour le carrier ou le tailleur de pierre c'est, bien souvent, l'impossibilité de subvenir à la vie matérielle de sa famille. Il lui faut alors faire appel à l'aide d'organisations charitables, démarche humiliante. Émile Dodillon, qui termine ses études à l'École Vétérinaire d'Alfort, accompagne parfois l'un de ses amis, le docteur Adolphe G., dans ses visites. *Un carrier, écrit-il,*

la cuisse broyée, malgré la menace de gangrène, refusait de se laisser porter à l'hôpital. On lui couperait la patte, et le voyez-vous avec une jambe de bois ? Plus d'embauche dans son métier, sa bourgeoise et sa marmaille à chiâler de faim autour de lui ; sûr que oui qu'il aime mieux crever.

Des règlements très précis, régissant les carrières ont fait l'objet de nombreux textes, dès l'origine de leur exploitation. Au XIXe siècle, plusieurs arrêtés préfectoraux et ordonnances de police apportent des précisions concernant l'exploitation, le transport des pierres aux constructions publiques et particulières dans Paris ainsi que pour prévenir les accidents. Plus près de nous, des dispositions sont prises concernant les nouvelles constructions d'immeubles : le 15 mai 1961 le code de l'urbanisme et de l'habitation confirme l'arrêté préfectoral du 23 mars 1945, portant règlement concernant les constructions à édifier dans la zone des anciennes carrières de Paris et du département de la Seine.

Rappelons que dans ces couches calcaires situées en moyenne à 20 mètres de profondeur, on accède aux lieux de travail par des puits verticaux. On attaque la roche en avançant par forage de galeries de forme orthogonale, la hauteur pouvant varier de trois à huit mètres. Les ouvriers laissent ainsi d'importantes masses de calcaire formant pilier. Elles soutiennent le ciel de la carrière. C'est la méthode dite par piliers tournés. Une seconde méthode permet un défruitement total. Les pierres sont évacuées vers la surface et les déchets restent sur place, formant des bourrages maintenus par des murets. On peut trouver deux ou trois carrières superposées reliées entre elles par des pentes. On aménage des puisards pour recueillir l'eau de pluie et des écuries pour les chevaux qui vivent au fond des puits sans remonter à la surface. En fin d'exploitation, avec l'infiltration des eaux, on assiste quelquefois à des effondrements provoquant des excavations de 20 à 30 mètres de diamètre, d'où la nécessité de surveillance par les services concernés. Amédée Chenal, maire de la Ville de 1896 à 1901, pour écrire «l'Histoire de Maisons-Alfort et d'Alfortville», a dépouillé les documents archivés.

Quelques extraits et commentaires :

- En 1773 *à Maisons, sur le plateau, tout le long du chemin de l'Échat,* (rue Victor- Hugo) *dans des carrières en cavages, exploitées à l'aide de grandes roues, on extrayait le liais de Créteil, très réputé, qui était employé à faire des carrelages et autres travaux exigeant une pierre fine et dure.*

Le guide des «Curiosités de Paris», édité en 1806, confirme et attire l'attention du visiteur sur les carrières de Maisons-Alfort.

- 1789-1790. *Les événements politiques avaient amené une perturbation dans les affaires ; le travail manquait ; la municipalité fut obligée, conformément au décret du 31 août 1790, d'organiser des ateliers de secours de différents genres ; on fit réparer le chemin de l'Échat, et on nettoya les rues du village. Les*

scieurs et tailleurs de pierres, nombreux à Maisons, furent occupés à faire des carreaux. Lorsque furent institués les ateliers de secours, il n'avait pas été fait de réglementation ; on s'aperçut que les travailleurs produisaient trop. Pour parer à cet inconvénient, il fut décidé que chaque homme ne pourrait pas faire plus d'une toise superficielle de carrelage par semaine, qui serait payée dix livres ; les enfants ne pouvaient en faire que moitié. Le receveur avait comme rétribution trente sous par toise. Le dépôt était à l'École royale vétérinaire.

- 1830. *Certains carriers, sans autorisation, creusaient en cavage et tiraient des pierres sous le chemin de l'Échat ; l'un d'eux, qui fut pris, dut payer une indemnité de 627 francs.*

En raison des exploitations de carrières, qui se faisaient sur ses côtés, et même dessous, comme on vient de le voir, ce chemin était depuis longtemps la ruine du budget communal ; cet état de choses dura jusqu'à la fin de ces exploitations. Son classement dans la voirie départementale eut lieu en 1872, après des sollicitations qui se renouvelaient depuis bien des années.

Grâce aux relevés effectués par l'Inspection générale des carrières de la Seine, nous disposons de cartes permettant d'apprécier leur étendue, sous la ville, en particulier dans le quartier des Juilliottes. Certains noms de rues ou de places, disparus aujourd'hui, portent témoignage de l'utilisation du sous-sol naturel par les Maisonnais.

- rue des Carrières, des Cavages
- place de l'Opéra, du Trocadéro

D'après d'anciens Maisonnais, des pierres extraites ici, ont été employées en ces deux lieux célèbres de la capitale.

À noter, au XVIIIe siècle, deux propriétaires de plusieurs parcelles de terrain, d'habitations et de carrières, ont ouvert des rues à leur nom : MM. Ricois et Saillenfait. Elles ont toujours le même nom, aujourd'hui. (à une lettre près pour Saillanfait). Ces derniers sont devenus cultivateurs au cours du XIXe siècle. Des faits divers, des rapports, des déclarations d'exploitation, des factures, des affiches de vente permettent de connaître les occupants et de comprendre leur quotidien.

- le 7 juillet 1786. *Procès-verbal de la levée du cadavre de François L., ouvrier carrier, tué par accident dans une carrière à pierre dure, située terroir de Maisons, lieu-dit les Juliottes, près le chemin de l'Échat, exploitée par Antoine R., marchand carrier, au-dit Maisons.*

- le 29 mars 1825. *L'ingénieur en chef des Mines, inspecteur particulier des carrières constate :*

*1°- que dans une carrière exploitée sans permission par le Sieur Thomas L., cessionnaire du Sieur B., il s'est formé un fontis (*affaissement du sol creusé par éboulement*) qui a écrasé dans sa chute un des cinq ouvriers employés à la dite exploitation, quatre autres ouvriers n'ayant échappé au danger qu'en se réfugiant vers un puits voisin, dépendant de la carrière du Sieur F.*

2°- que cet événement n'ayant eu lieu que par l'exploitation clandestine du Sieur L., il est donc passible des peines et amendes prononcées par les lois et règlements et qu'il y a lieu d'ailleurs, d'interdire l'exploitation de sa carrière.

- le 21 juin 1825. *Nous, conseiller d'Etat, préfet de la Seine, faisons défense aux marchands carriers, exploitant des carrières sur le territoire de la commune de Maisons-Alfort, de conduire simultanément deux étages ou ateliers d'exploitation dans la même carrière et nous leur avons prescrit de n'exploiter les carrières de basse masse ou pierre tendre, que par piliers à bras et bourrages, et non par piliers tournés.*

- le 14 mars 1857, l'ingénieur des Mines dresse un état des carrières de la commune. Pour ce qui concerne les exploitations situées aux Juilliottes :

- pierre à bâtir par cavage et à ciel ouvert
- pierre à bâtir à ciel ouvert
- pierre à bâtir par puits et deux champignonnières.

En 1971-1972, lors de la prolongation de la ligne n°8 du métropolitain, depuis la station «Maisons-Alfort - Stade» jusqu'à celle des «Juilliottes», des piliers de consolidation ont dû être construits pour permettre la traversée de cette zone tourmentée.

LES CHAMPIGNONNIERES

Les carrières des environs de Paris ont été transformées avec profit en champignonnières, d'où l'appellation commerciale de «Champignons de Paris». On l'a vu dans les lignes qui précèdent, les Maisonnais ont utilisé d'anciennes carrières abandonnées dès le début du XIXe siècle.

Quelques informations relevées sur les délibérations municipales :

- Le 19 juin 1837, *le Sieur Zacharie D., tend à obtenir l'autorisation d'ouvrir une champignonnière dans les galeries d'une ancienne carrière, au lieu-dit les Juliottes, appartenant au Sieur Charles-André Saillenfait.*

- En 1857, deux champignonnières sont répertoriées par l'Ingénieur de Mines.

- De nombreuses demandes d'exploitations sont adressées au maire notamment entre 1859 et 1928, aux Juilliottes, au lieu-dit la Brasserie, route de Créteil (avenue du Général-Leclerc), rue Carnot et avenue de la République.

- Le 23 septembre 1915, *le conseil municipal attire l'attention du maire sur la nécessité de faire clore une ancienne champignonnière près de la route de Créteil, située en bordure de l'avenue de la République, car les enfants y jouent constamment et il pourrait arriver des accidents.*

À ce sujet, deux Maisonnaises m'ont raconté leurs exploits de cette époque : *Les commerçants déposaient des grandes boîtes en fer blanc contenant des conserves de légumes et surtout de fruits au sirop à la limite de la date de conservation… Les garçons ouvraient les boîtes de fruits. Après dégustation par tous les enfants présents, les garçons, à l'aide de grosses pierres, aplatissaient les boites qui servaient de «luge» aux plus téméraires.* Les deux Maisonnaises me montrent leurs cicatrices, l'une à la lèvre et au menton, l'autre à la jambe… 70 ans après !

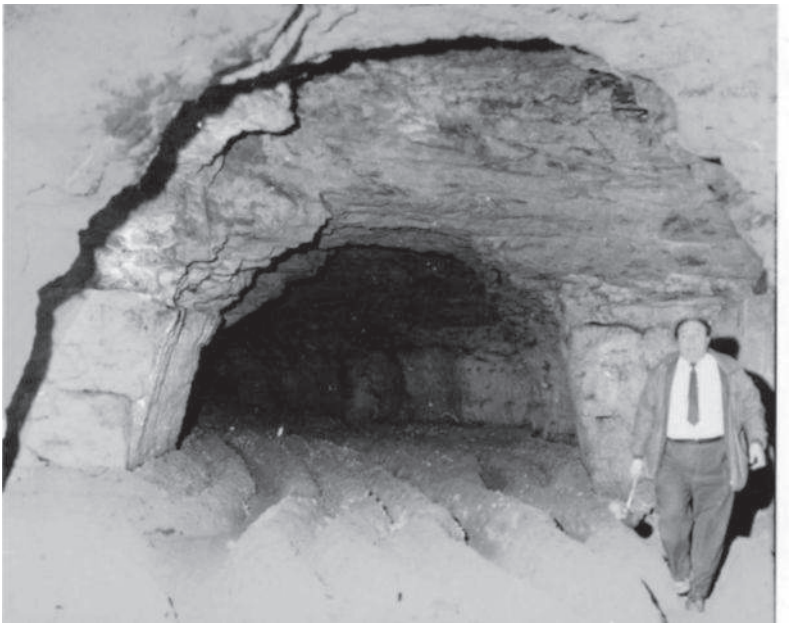

1960, carrière transformée en champignonnière par M. Iaconelli.
Sur les sillons, les champignons sont prêts pour la récolte.

Au XXe siècle, des ouvriers sont encore victimes d'accidents malgré les règlements et les précautions prises par les employeurs.

- le 26 octobre 1951 on signale qu'un éboulement s'est produit. L'ouvrier souffre de contusions sur le torse, les vertèbres cervicales et le bras droit : 15 jours d'arrêt de travail.

Des lettres à en-tête datées de 1925, permettent de connaître quelques nouveaux exploitants :

- le 23 février, M. Alexandre-Émile Hergot, champignonniste, demeurant 26, rue Hoche, déclare qu'il exploite une carrière au lieu-dit«les Colonies» aux Juilliottes, 108, route de Créteil.

- le 10 juillet, l'Union des Champignonnières Parisiennes - UCP. - située 33 à 35, boulevard du Temple à Paris, a des «cultures modèles à Maisons-Alfort, Choisy-le-Roi et Vitry-sur-Seine» et porte à la connaissance du maire qu'elle a acquis des carrières, route de Créteil, aux lieux-dits «la Brasserie» et «l'Opéra». Effectivement, une brasserie, un établissement important fin XIXe - début XXe siècle, utilisait une carrière située route de Créteil, face à la rue du Buisson-Joyeux.

Terminons cette liste, non exhaustive, avec M. Iaconelli. «Culture de champignons - Fournisseur de bananes en gros - Importation directe des Iles Canaries». Le 25 février 1933, il déclare à la mairie, qu'il occupe les vides d'anciennes carrières situées 40 et 41, rue Carnot, 108 et 217, route de Créteil et 99, rue Victor-Hugo. Cette entreprise fait la première page d'un journal régional, en octobre 1967, avec une photographie titrée *«L'une des dernières champignonnières de la région parisienne se trouve à Maisons-Alfort, mais la rénovation des Juilliottes la fera bientôt disparaître !»* En effet, elle cesse son activité vers 1970.

La maison de M. Iaconelli située rue Carnot / Impasse Boulmier est une jolie construction typée que l'on peut voir encore aujourd'hui.

Quittons le sous-sol pour découvrir le paysage tourmenté du lieu-dit «Les Juilliottes».

Amédée Chenal en dépouillant les documents archivés pour l'année 1895, fait part de ses observations :

Dans les Buttes des Juilliottes, - cette reproduction d'une Suisse en miniature, avec ses montagnes, ses lacs et ses précipices qui, après avoir pendant de nombreuses années servi de chantier à des générations successives de carriers, était devenue la promenade favorite des habitants de Maisons, le rendez-vous des amoureux, et où la culture des champignons dans les cavages avait succédé à l'extraction de la pierre - on commençait aussi à vouloir tracer des chemins, suivant les sinuosités des anciennes carrières d'extraction. Il se trouve des gens

assez amateurs du pittoresque, pour bâtir là des maisons, dont le toit n'atteint pas toujours le sommet des buttes voisines !

Le terrain est, en effet, de forme irrégulière, en forte dénivellation, formant entre la route de Créteil (avenue du Général-Leclerc) et la rue Victor-Hugo une cuvette profonde de plus de 6 mètres. Le site garde longtemps les cicatrices de l'exploitation des carrières à ciel ouvert. L'endroit inspire les cinéastes qui se servent de ce décor naturel.

1925, promenade sur «les Buttes» aux formes torturées, modelées par l'exploitation des carrières à ciel ouvert.

Dans *les carrières et les buttes*, plusieurs films sont réalisés avant 1930 avec incendie spectaculaire et cavalcades de chevaux fougueux dévalant les buttes à toute allure.

De 1912 à 1914, Robinne et Alexandre, deux sociétaires de la Comédie Française, tournent également en ces lieux quelques scènes du «Calvaire d'une Reine», «Les larmes du pardon», «La comtesse noire», «L'Amour plus fort que la haine», etc.

En 1925, le chien «Sultan», sous le nom de «Capi» appartenant à une famille demeurant *place de l'Opéra aux Juilliottes*, et le fameux «Nénésse», éternel chiffonnier la besace sur le dos, qui hantait les décharges jusque dans les années 1950, font partie de la distribution du film «Sans Famille» réalisé par Georges Monca et Maurice Kéroul.

LES MARAICHERS

Notre commune accueille de très nombreux maraîchers dès 1859. En 1864, jardiniers et maraîchers constituent un élément important de la population maisonnaise, comme en témoigne leur regroupement sous l'égide de la Saint-Fiacre. À noter, l'un d'entre eux, Pierre Philippot, accède au fauteuil de maire du 12 août 1878 au 4 juillet 1881.

Les marais sont les cultures les plus intensives du monde. Le sol ne reste jamais inoccupé plus de 24 heures. Grâce au repiquage et aux cultures intercalaires, parfois sept récoltes se succèdent dans l'année.

1900, la famille Creux exploite avec quelques ouvriers un terrain maraîcher route de Créteil (av. Gl Leclerc).

Ces marais sont tous de même type : une pièce de terre d'un seul tenant, de forme carrée ou rectangulaire, presque toujours enclose de murs qui servent de brise-vent. Maison, bâtiments d'exploitation sont groupés sur l'un des côtés avec le puits, le réservoir d'eau, le tas de fumier.

Le 18 novembre 1892, *au Conseil municipal le président donne lecture d'une pétition signée par la corporation des maraîchers, demandant que le conseil revienne sur la décision qui les obligerait à éloigner leurs fumiers de cinq mètres des murs de clôture bordant les voies publiques. Il donne ensuite communication des rapports de l'officier des Sapeurs-Pompiers communaux et du chef*

des Sapeurs-Pompiers de l'usine Springer, qui estiment l'un et l'autre que pour prévenir le retour des incendies qui ont eu lieu cette année, il y aurait lieu d'obliger les maraîchers à ne placer leurs fumiers qu'à une distance minimum de cinq mètres des clôtures. À la suite de ces communications, M. Chenal, propose le renvoi de la question à une commission chargée de faire une enquête.

Le monde des maraîchers est sans doute le plus original. Leurs migrations successives les ont fixés à la fin du XIXe siècle dans la plaine alluviale du confluent Seine /Marne. On compte 18 marais à Alfortville, 70 à Maisons-Alfort, 94 à Créteil. Les ouvriers vivent avec les patrons, sont nourris et logés, tous partagent les mêmes horaires contraignants et les mêmes réjouissances communautaires.

1900, un autre maraîcher, route de Créteil.
Une meule de paille est située entre le château d'eau et l'habitation.

Il n'y a pas de limite de temps, on note des journées allant de 4 heures du matin à 10 heures du soir.

Tout au long du XXe siècle, l'organisation se perfectionne, utilisation de châssis et de cloches, acquisition d'un cheval pour le fumier et le transport, emploi de wagonnets sur voie Decauville pour ramasser légumes et fruits dans les allées toujours humides. Le système de vente au détail sur les marchés locaux tend à se développer. C'est souvent la femme qui assure la vente. On trouve éga-

lement nos Maisonnaises aux anciennes halles à Paris, entourées de leurs enfants les plus jeunes. Les places sont attribuées à la même famille pendant plusieurs générations.

Aux Juilliottes, ils s'installent sur le pourtour des buttes qui sont inexploitables et bornent la zône accidentée. Un évènement inattendu va les surprendre ; ils sauront en profiter pour étendre leurs cultures maraîchères. En effet en 1931, les constructions créées pour l'Exposition Coloniale Internationale, implantées dans le bois de Vincennes sont en partie démolies et les déblais sont apportés par de nombreux camions pour remblayer et combler les «Buttes des Juilliottes».

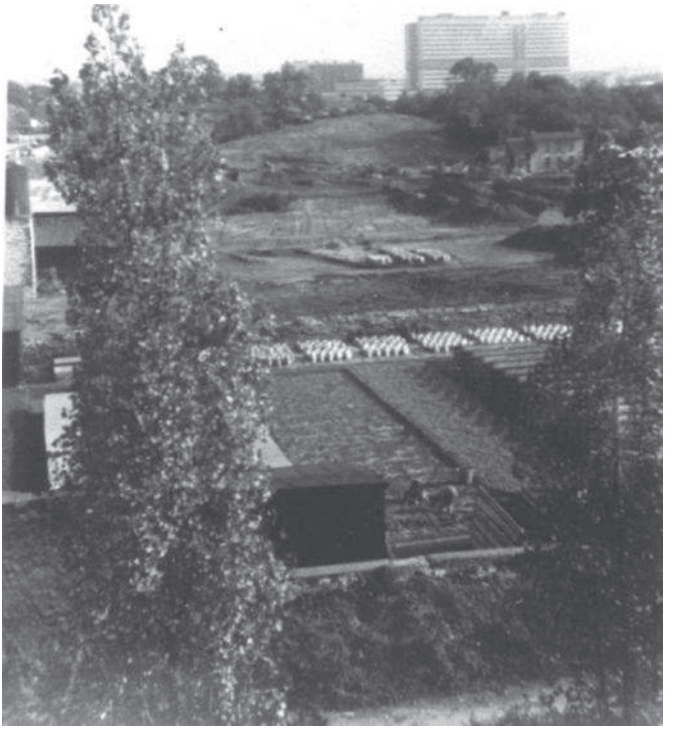

Vers 1968, de bas en haut : des maraîchers travaillent dans leur terrain, au milieu, les fameuses cloches de verre couvrent les jeunes plants, plus haut, on distingue une partie des Buttes, au dernier plan, l'Hôpital Mondor récemment construit à Créteil.

L'annuaire général de la Fédération des groupements syndicaux agricoles de la Seine recense, à Maisons-Alfort, en 1961 : un arboriculteur, un champignonniste, un cultivateur de légumes de plein champ et 45 maraîchers-primeuristes. Plusieurs sont situés dans le quartier des Juilliottes, au-dessus des carrières-champignonnières.

L'exploitation qui existe 96, avenue du Général-Leclerc est remplacée, de 1960 à 1968, par celle d'un horticulteur. Victimes de l'essor industriel au XXe siècle, les derniers maraîchers, dont un groupe situé le long de la rue Victor-Hugo et de la rue de Mesly, cèdent leur place à des immeubles. La dernière exploitation cesse son activité en 1969. Disparus à tout jamais les grands réservoirs noirs, les murets, les beaux alignements de châssis, de cloches en verre…

Evelyne Naville se souvient : *Vision d'espace hérissé de rangées de cloches en verre à perte de vue. Que sont-elles devenues ces cloches ? Elles étaient si belles, toutes rondes, lisses, miroitant sous le soleil ou protégées de paille. Çà et là, des cuves noires, un peu rouillées remplaçaient les arbres, autant de réserves d'eau de pluie pour irriguer.*

Tous ont émigré vers la grande banlieue, du côté de Brie-Comte-Robert, Melun…

1966, M. Hernandez, le dernier maraîcher des Juilliottes au 66, rue Carnot, cesse son activité en 1969. Des wagonnets sur voie Decauville transportent ses primeurs.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les carrières-champignonnières des Juilliottes qui étaient abandonnées ont été, après contrôle et aménagement, transformées en «abris» pour la population. Par ailleurs le 30 juillet 1944, le maire expose les mesures à appliquer concernant le «Plan Détresse» sur les transports et le ravitaillement en légumes.

Le ravitaillement de la population par des prospections à grandes distances s'avère très difficile. Avec un tonnage moyen de 3 tonnes par camion, il faudrait lancer 33 camions sur les routes par jour, pour procurer 40 grammes de légumes à chaque habitant et ces 33 camions représentent un maximum. En ce qui nous concerne, le mieux est de faire bénéficier la population d'une certaine proportion de la production maraîchère locale, en obtenant du contrôle économique une certaine tolérance pour le ravitaillement familial au marais et, le cas échéant, de reprendre la répartition municipale sur les deux marchés où les maraîchers mèneraient un matin par semaine, en dehors des jours de marché, la valeur d'une journée de production ; ces légumes seraient immédiatement répartis entre les détaillants, par des agents municipaux.

Les Maisonnais, malgré les restrictions imposées, ont donc pu bénéficier des décisions prises par la municipalité, pendant cette période et les années de l'après-guerre.

HISTORIQUE DU QUARTIER

Quelle est l'origine du nom de ce lieu-dit ?

- Première hypothèse : les fermiers et régisseurs engageaient du personnel pour effectuer les moissons pendant le mois de juillet.

- Seconde hypothèse : il s'agit du **nom d'un propriétaire** possédant des terres à cet endroit.

Les recherches n'ont pas permis de lever le doute !

Par contre, quelques noms figurent sur des plans et des actes officiels au XVIIIe siècle :

- Plan n°2 du Terrier de Créteil de 1731-1754 : *Les Juliottes.*
- Carte dite «des Chasses» de 1764-1773 : *La Remise Guotte.*
- Acte privé daté du 13.09.1791 : *Les Guillottes.*

Quelques noms de propriétaires terriens au XIXe siècle :

Le 15 juin 1821, Louis Itasse, veuve du Comte Jean Philibert Serurier, Pair et Maréchal de France et Marguerite Després-Serrurier, fille adoptive du Maréchal, épouse de François Davrange, Baron de Kermont, vendent notamment... *un grand terrain de forme très irrégulière, lieudit Les Juilliottes* à Pierre Marthe Lecouteux. Lors du décès de ce dernier, Lamy Damas Gaidelin demeurant à Créteil recueille ce bien dans la succession de son grand oncle, établie le 1er février 1865.

Le 11mai 1887, il se propose de vendre ce terrain par lots. Pour faciliter la vente et la division du terrain, il crée des rues. Dans le cahier des charges, il se

réserve *le droit d'ouvrir, de modifier ou de supprimer des rues comme bon lui semblera et ne prend aucun engagement quant à leur entretien... Le vendeur ne sera soumis à aucune garantie en raison de l'état du sol et du sous-sol...* Conception du lotissement très différente de celle des propriétaires de Charentonneau!

Jusqu'en 1924, des lots sont vendus sans qu'aucune condition d'assainissement ou de viabilité ne soit imposée. À partir de la mise en application de la loi sur les lotissements, datée du 19 juillet 1924, qui prévoit des sanctions pour les lotisseurs, les lots sont vendus, non plus pour construire mais *en nature de jardin* en spécifiant dans les actes qu'il s'agit *de terrains de culture et non à bâtir.*Toutefois, le vendeur tolère que les acheteurs construisent sans autorisation !

Dans son rapport du 17 septembre 1949, le directeur du Bureau Municipal d'Hygiène précise que dans ce lotissement, déjà insalubre entre 1924 et 1935, se sont élevées de nombreuses constructions sans permis. En 1950, cette zone d'environ 15 ha, peu urbanisée, est occupée par des chiffonniers, des récupérateurs d'épaves de voitures, de vieux pneus, qui logent dans des roulottes, des cabanes faites de planches et de cartons. Un relevé de situation est établi en 1954:

Superficie du «lotissement défectueux»: 12 ha 29 a

Population: 305 personnes - nombre de lots: 91 dont 68 sont bâtis.

Années 1960-1970, les Buttes des Juilliottes se peuplent de chiffonniers, de ferrailleurs…Des pauvres gens trouvent refuge dans des cabanes informes.

Le site est déclaré «Lotissement défectueux».

LES CONSTRUCTIONS

Conscient du développement de la Cité, Amédée Chenal avait écrit en1898: *Le maraîcher qui avait chassé le vigneron et le laboureur, est repoussé à son tour par l'habitation ou l'industrie… Bientôt on montrera comme une curiosité un coin ombreux et gazonné et un champ de blé…*Notre ancien maire, effectivement ne reconnaîtrait pas sa ville !

En 1961, suite aux éboulements survenus à Clamart-Issy, l'ingénieur des Travaux Publics et des Ponts et Chaussées précise *...Il me paraît impossible de prévoir à cet emplacement des Juiliottes des pavillons individuels mais uniquement des immeubles collectifs légitimant des fondations allant jusqu'au plancher des carrières.Le reste du terrain doit être aménagé en pelouses et jardins boisés...*

Vers 1970, place de l'Opéra, appentis près de l'entrée d'une carrière, mur de soutènement des Buttes, immeubles de 16 étages en construction.

Enfin, le 23 juillet 1970, un décret préfectoral crée la «Zone d'Action Concertée – ZAC des Juilliottes» sur une étendue de 23 hectares. Les premiers logements sont destinés aux quelques expropriés des Juilliottes mais aussi pour ceux du quartier de Charentonneau, beaucoup plus nombreux, environ 470 foyers, qui seront déplacés lors de la construction de l'autoroute A86, entre 1976 et 1980.

Début des travaux en 1971 : 4 tours rue Carnot, 16 à 18 étages..

Ampleur du projet : 23 ha et environ 2 300 logements, 5.000m^2 de commerces, 7 500 m^2 de bureaux et de nombreux espaces verts. Autres temps, autres dimensions !

L'habitat s'est ensuite considérablement développé. En même temps, ont suivi les équipements éducatifs, sportifs, sociaux, culturels et de transport. Le quartier est desservi par le métro. La station «Les Juilliottes» de la ligne n°8 a été mise en service le 27 avril 1972.

Les dernières constructions de la ZAC des Juilliottes :
- 93 logements rue Georges-Gaumé - plans déposés en 1991, modifiés en 1997, fin de chantier en 1999.
- 87 logementsangle rue Georges-Gaumé / rue Carnot - plans déposés en 2004, fin de chantier en 2011.

LA GÉOTHERMIE, UNE ÉNERGIE QUI UTILISE LES RESSOURCES NATURELLES DU SOUS-SOL

Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, ont sensibilisé les pays développés sur la pérennité de leurs approvisionnements en énergies fossiles et donc sur l'obligation de définir une politique visant à limiter leur dépendance énergétique.

Les roches poreuses qui contiennent de l'eau sont particulièrement présentes dans les couches sédimentaires du Bassin Parisien qui renferment de nombreux aquifères, dont le «Dogger» sorte d'énorme éponge gorgée d'eau chaude, situé entre 1 800 et 2 000 mètres de profondeur. Cette eau est à une température d'environ 74°c. Un puits de production associé à des pompes fait remonter l'eau du «dogger» vers la centrale de production de chaleur. Dans cette centrale un système d'échangeurs, en plaques de titane, réchauffe l'eau contenue dans le réseau de distribution urbain qui circule sous l'ensemble de la ville et qui va, lui-même, échanger sa chaleur avec les réseaux internes des immeubles ou équipements publics desservis. L'eau puisée, une fois refroidie, est réinjectée dans le sous-sol par un second puits.

À Maisons-Alfort, la première opération de géothermie a été lancée dans le quartier des Juilliottes en 1984. Les premiers immeubles ont été raccordés en août 1985. D'autres opérations furent ensuite réalisées dans la ville et très vite on compte 2 puits et 2 centrales de production de chaleur à partir desquels s'étend le réseau de chaleur géothermique communal, long de 14,5 kilomètres.

En 2011 le raccordement d'autres sites a porté à 11 600 le nombre de logements et équivalents alimentés en chaleur par le biais de la géothermie. Le système peut être géré à distance grâce à des ordinateurs, qui vérifient, en continu, le bon fonctionnement des installations et le niveau de la température. Cela permet des interventions rapides en cas d'incident technique, signalé par le système d'alarmes.

Ce réseau est le 2e de la Région Parisienne. Il permet une réduction importante de la pollution sur la ville ainsi qu'une diminution significative des dépenses de chauffage pour de nombreux habitants.

LES ESPACES VERTS

Dès 1971, au fur et à mesure des constructions, la Municipalité surveille attentivement l'aménagement des espaces verts. En 1981 le quartier compte 1 ha d'espaces verts avec le Square des Hannetons. Par la suite, les promeneurs peuvent emprunter les cheminements paysagers et piétonniers pour rejoindre 1le Parc des Hannetons au pied des logements ainsi que le Parc des Bruyères aux abords de la Médiathèque André-Malraux. En 2009, à eux deux, ils représentent 2 ha.

En mai 2012, le Parc des Hannetons bénéficie d'une extension de 1 600 m^2 ainsi que d'une rénovation complète du site. L'aménagement des espaces verts et les équipements réalisés font de cet ensemble pourtant très urbanisé, un quartier agréable.

À noter également que le *Concours du Logis Fleuri* récompense, chaque année, les plus beaux jardins et balcons des Maisonnais qui contribuent ainsi à l'embellissement de la ville.

Après avoir été transformé par les Maisonnais au cours des trois derniers siècles, voilà un site naturel qui présente une longue et riche histoire ! Pour mémoire Maisons-Alfort, sur 535 ha, compte 34 ha d'espaces verts publics et les bords de Marne offrent plus de 4 km de promenade paysagère aménagée au bord de l'eau.

MARCELLE AUBERT (AMAH)

Nouveau quartier des Juilliottes.

La Médiathèque A. Malraux et les grands ensembles environnants.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIES

Archives départementales du Val-de-Marne, de Maisons-Alfort, du Musée de Maisons-Alfort.

Documents privés et anecdotes dus à l'amabilité de Maisonnais.

Écrits :

- A.Chenal, *Histoire de Maisons-Alfort et d'Afortville,* E.Crète, Corbeil, 1898.
- *Maisons- Alfort Mille Ans d'Histoire,* Association AMAH, collectif, 1, (1984), 2, (1986).
- M.Aubert, «Maisons-Alfort, des fiefs aux lotissements», *AMAH*, 3, (1993).
- M. Aubert, «Maisons-Alfort, les transports en commun par terre, rail et eau», *AMAH*, 4, (1994).
- M. Aubert, «Maisons-Alfort, le Maisonnais et son environnement», *AMAH,* 13, (2001).

Pour les renseignements communiqués, pour les prêts et dons de documents, photographies et objets, nos remerciements à :

- Mme Corcuff, Directrice des Archives départementales du Val-de-Marne, Mme Lewartowski, Responsable de l'action culturelle aux Archives départementales, Mmes Loubrieu, Macé, Richet et Toulotte, Archives municipales. Mmes et MM. Belmonté, Boulouvard, Buston, Cormont, Cornu, Hernandez, Roger Malherbe, Mathé ainsi qu'à Michèle Aubert pour les prises de vues et reproductions photographiques.

CULTURE ET URBANISATION DE LA PLAINE DE VITRY

La partie de Vitry où l'urbanisation a été la plus spectaculaire est sans doute la plaine située entre les bords de Seine et Vitry-Centre, la limite de ce dernier étant matérialisée par l'église Saint-Germain. Pendant longtemps, ces deux parties de Vitry ont été isolées l'une de l'autre, la plaine étant réservée aux cultures.

Pourquoi cette plaine était-elle réservée aux cultures ? Les crues fréquentes, avant la mise en eau des barrages qui régulèrent le niveau du fleuve, ne permettaient pas de constructions qui auraient pu être souvent inondées. Ces terres cultivables appartenaient pour la plupart à des fermes situées au-delà des zones inondables. Les crues devaient être si fréquentes que dans les baux de location de ces terres une clause indiquait que crue ou pas crue, le laboureur locataire n'avait aucun recours et devait fournir les mêmes charges annuelles, qu'elles soient monétaires ou en nature (fourniture de paille, grains ou récoltes diverses).

Sur le plan schématisé du XVIIIe siècle, on peut voir nettement les principales parties urbanisées, Vitry- Centre et le Petit Vitry. Entre elles et la Seine, une vaste plaine était utilisée pour différentes cultures. On y distingue néanmoins quelques rares maisons en bord de Seine au Port-à-l'Anglais, maisons probablement liées au trafic du port, mais fréquemment inondées. Le débit de la Seine s'améliore avec la construction de barrages, dont celui du Port-à-l'Anglais, en 1863. Ces barrages, qui permettent la régularisation du niveau du fleuve et la navigation des bateaux toute l'année, limitent en partie ses débordements et ses basses eaux. Cette nouvelle situation sécurisante permet de faire des projets en ce qui concerne l'urbanisation de ce territoire.

Plan schématisé de Vitry au XVIIIe siècle

Au début du XIXe siècle, le chemin de fer est un nouveau moyen de transport fort prometteur. En 1837, une ligne reliant Paris à Orléans est proposée à la Chambre des Députés par le ministre des Travaux publics. Ses membres adoptent le projet par 207 voix contre 27. Il ne reste plus qu'à déterminer le trajet de la future ligne. En 1839, le Conseil municipal de Vitry se réunit pour examiner le plan proposé par l'administration des Transports et le soumettre à une enquête publique. Un accord est trouvé et la ligne est ouverte en septembre 1840.

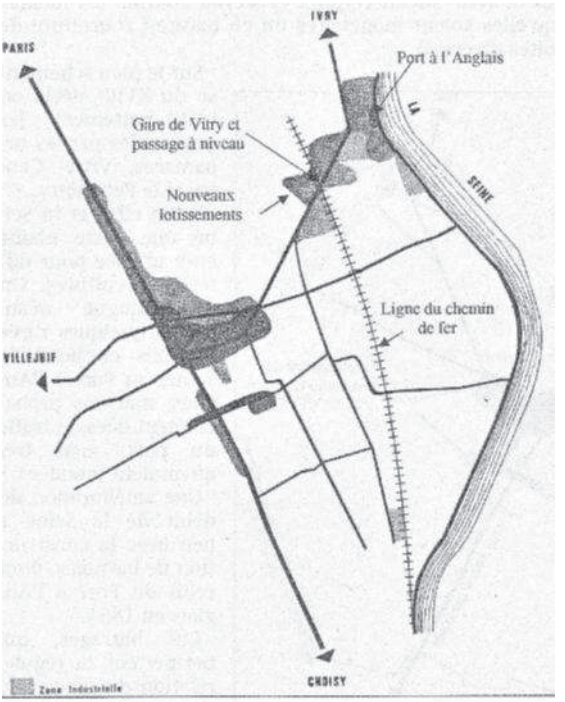

Plan schématisé de Vitry vers la fin du XIXe siècle

Un problème se pose néanmoins, les trains passent à Vitry mais ne s'y arrêtent pas. En effet, aucune gare de voyageurs n'est prévue et il faut attendre 1862 pour qu'enfin une station soit inaugurée. Peut-être est-ce aussi grâce au comte Dubois, maire de Vitry et directeur général des Chemins de fer au ministère des Travaux publics, que cette gare a pu être faite.

En 1892, le maire est sollicité pour qu'une ligne de tramways soit établie entre l'église Saint-Germain, le Port-à-l'Anglais et Paris. Cette première ligne n° 7ter relie la gare de Vitry à la place de la Concorde en longeant la rive gauche de la Seine. Son terminus à la gare de Vitry est impératif en raison du passage à niveau qui sera remplacé par un pont en 1904 et lui permet de prolonger la ligne jusqu'à l'église Saint-Germain.

Le tracé du chemin de fer traverse et morcelle des terres cultivées. Ce morcellement favorise la création de lotissements. En effet, la création de la gare de Vitry permet aux Vitriots d'aller plus facilement travailler à Paris. En 1838, des bateaux assuraient la liaison et on estime qu'ils transportaient près de 200 000 voyageurs du Port-à-l'Anglais à Paris. Une partie de ces usagers adopte le chemin de fer car le bateau, pratique quand il n'y avait pas d'autre solution, est

plus lent. L'ouverture de la gare en 1868 provoque un afflux de population et la création des premiers lotissements éloignés du centre-ville et à proximité de la station. Indépendamment de la création des lotissements, des industries viennent s'installer entre la voie ferrée et la Seine. Leur approvisionnement en matières première est plus rapide par la voie ferrée que par le fleuve.

Le doublement des voies du chemin de fer, voies directes vers la grande banlieue et voies pour les trains omnibus, nécessite de reprendre du terrain sur les lotissements et permet de remplacer le passage à niveau par un pont et de construire la nouvelle gare.

Les terrains concernés appartiennent à des propriétaires privés. Charles François et Antoine Marie Colin possèdent plusieurs parcelles aux lieux-dits «Mal Egrené» et «Champ Saint-Germain», d'une superficie d'environ 6 hectares. Dès 1841, la nouvelle ligne de chemin de fer Paris à Orléans les ayant traversées, ils commencent à les vendre. En 1882, ils cèdent un terrain de 4 hectares 26 ares à l'Assistance publique. Un autre propriétaire, la famille Vial, préfère morceler ses terres et les céder en petits lots pour qu'ils soient bâtis.
Ces lotissements, construits sur des terres labourables au lieu-dit «Mal Egrainé», se singularisent par des formes plus ou moins octogonales, avec des rues paral-

lèles, des coupures à angle droit et en leur centre une placette ornementée d'un monument. Ils se situent de part et d'autre de la gare, de l'avenue du Chemin de Fer (avenue Paul Vaillant-Couturier) et de l'avenue des Ecoles (avenue Anatole France). Chacun de ces lotissements sera baptisé «villa». Pourquoi villa ? Le dictionnaire *Larousse* indiquant qu'une villa est une voie privée bordée de maisons avec jardin, c'est sans doute la raison qui les a amenés à les baptiser ainsi.

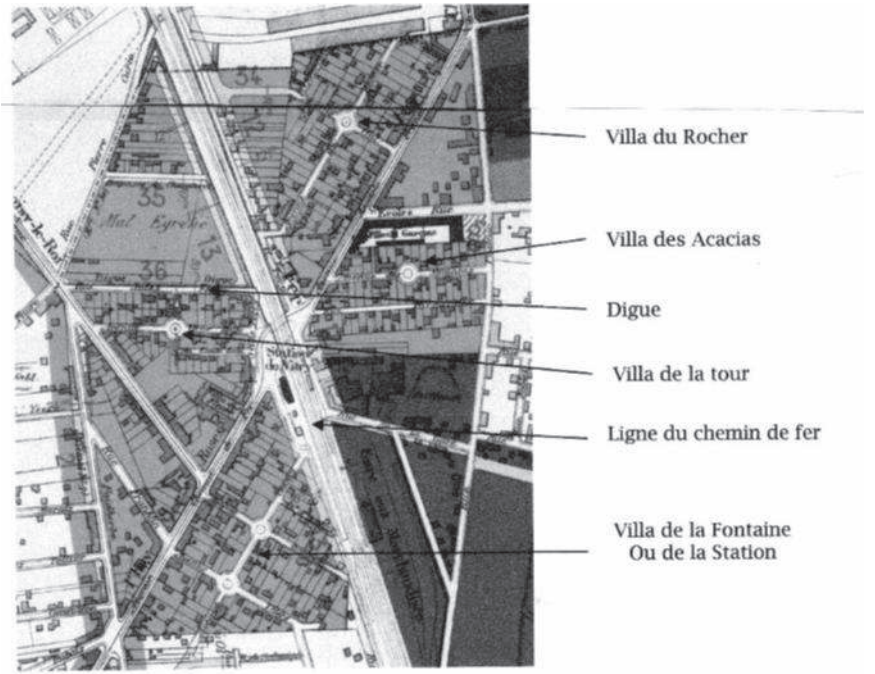

Portion de plan de Vitry de 1927

Ces lotissements d'une superficie approximative de 6 ha comprennent environ 260 maisons et 340 locataires. Ils sont composés de quatre parties, chacune nommée villa.
La villa de la Station, celle de la Tour et la Villa Caillaut, proviennent de l'émiettement de la grande propriété familiale de la famille Vial, la Villa de la Station et la Villa du Rocher.

La Villa du Rocher, située entre la rue d'Ivry, la rue Anatole France et la lisière d'Ivry, est partagée par deux rues en croix, la rue du Rocher ou rue Vial et la rue Pierre Brossolette. A leur intersection un rocher décorait une petite place, d'où son nom. Il a été démoli vers 1955. A l'angle de la rue Vial et de l'avenue des Ecoles se situait le premier bureau de poste du Port-à-l'Anglais. Ouvert au public

en 1895, il aurait pu fêter son centenaire, mais il a été déplacé quelques années plus tôt dans l'avenue Paul Vaillant-Couturier. Il est à noter que le 3 novembre 1893, dans une délibération du Conseil municipal et suite au rapport de la commission des Chemins et Bâtiments, il est décidé de démolir le rocher et de le remplacer par un appareil d'éclairage. Pour des raisons que nous n'avons pas pu trouver, 50 ans après le rocher se trouve toujours à sa place et ne sera enlevé que vers 1950.

La Villa des Acacias, coincée entre l'avenue des Ecoles (avenue Anatole France), la rue Pasteur et l'école Montesquieu, dont le centenaire a été fêté en octobre 1987, comprenait les avenues des Acacias puis des Mimosas et maintenant Eva Salmon, avec au centre une place ornée d'un petit monument en briques, et la rue Parmentier.

La Villa de la Tour, limitée par les avenues de la Digue (Jules Ferry), du Chemin de Fer (Paul Vaillant-Couturier) et de la République, est traversée par l'avenue de la Tour (Victor Hugo), l'avenue des Platanes, dont le croisement forme une place sur laquelle a été érigé une tour crénelée en briques et l'avenue des Familles (Emile. Zola). Elle a été démolie vers 1905.

En rupture avec les petits pavillons construits dans l'intérieur du lotissement, et en bordure de l'avenue du Chemin de Fer (Paul Vaillant-Couturier), est réalisé un bâtiment en forme de "U" et de 3 étages : la Villa des Fleurs. Cette villa apparaît pour la première fois sur un plan de Vitry en 1869 (c'est-à-dire un an après l'ouverture de la gare de Vitry). Elle s'appelait alors Cité des Fleurs et deviendra, en 1900, la Villa des Fleurs. Son premier propriétaire connu est Charles Joseph Pigeon qui pourrait être l'inventeur de la lampe qui porte son nom. La légende indique qu'il aurait fait construire la Cité des Fleurs pour y loger le personnel de sa fabrique de lampes à pétrole de Paris. Cette légende semble être mal fondée car les registres de recensement de 1896 et 1907, montrent au contraire une grande diversité de métiers exercés par les locataires et leurs épouses.

L'exiguïté des logements ne permet pas de loger de grandes familles.
En 1910, la crue de la Seine inonde la Villa jusqu'au premier étage. Les gens circulent en bateau. En 1922, les héritiers de M. Pigeon vendent la propriété à MM. Contrant et Desforges de la Société immobilière de Vitry qui la recèdent l'année suivante à M. et Mme Ledru, négociants domiciliés à Charenton. En 1953, une boutique de cordonnier est ouverte à l'entrée de la cité, cordonnerie tenue par M. Cerronne (père du chanteur). En 1982, la propriété est vendue par les héritiers Ledru. La ville de Vitry exerce son droit de préemption et en confie la gestion à l'OPHLM de Vitry qui décide sa rénovation.

En 1988, la réhabilitation des anciens logements humides et sans confort (les toilettes sont sur le palier) inclut des installations sanitaires et un chauffage par chaudières individuelles. Un immeuble supplémentaire est construit en façade et comprend maintenant 12 logements avec boutique au rez-de-chaussée.

La Villa de la Station ou Villa de la Fontaine, entre l'avenue du Chemin de Fer et la voie du chemin de fer, était sillonnée par l'avenue de la Nation (de Chanzy) et trois avenues qui lui sont perpendiculaires : d'Orléans, de la Villa (Gambetta) et de la Fontaine, Thiers (puis de l'Insurrection). Ces deux dernières avenues, à leur croisement avec celle de la Nation, forment deux places dont l'une était décorée d'une Fontaine dont nous n'avons pas de photo.

Ces opérations d'aménagement se sont effectuées par étapes : le lotissement de la Station ou de la Fontaine s'est fait entre 1830 et 1891 ; celui des Acacias entre

1885 et 1893 ; celui de la Tour démarre en 1884, est moins dense que les autres, mais dure plus longtemps jusque vers 1911 ; le dernier, le lotissement du Rocher, est plus tardif, il débute vers 1895.

D'après une étude du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), ainsi que dans les dossiers de permis de construire, il n'y a pas d'unité architecturale. Les toitures des maisons sont en tuiles, ardoises ou tôles ondulées et les enduits de façade sont de couleurs différentes. Il est donc peu probable qu'un seul architecte ait pu être à l'origine du projet. Il est aussi à remarquer que certains acheteurs de terrains commencent par y installer une baraque en bois et ne font construire en dur que plusieurs années plus tard.

Un tableau tiré de la matrice cadastrale (1G49) donne quelques informations intéressantes : 1868, construction d'une maison de station, la gare, par la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans ; 1881, construction de la gare des marchandises ; 1883, construction d'une écurie et d'un magasin par la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans ; 1889, la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans vend à la commune de Vitry un terrain pour l'établissement d'une digue destinée vraisemblablement à retenir les eaux de la Seine en cas de crue, digue apparemment jamais érigée.

La construction de maisons avec loge de concierge sous-entend des maisons à étages avec des locataires. On n'en est donc plus à des pavillons mais à des constructions en hauteur.

Nous avons trouvé dans les actes de vente de Me Ballu, notaire à Vitry, deux exemples de ventes par M. Vial de lots de terrains situés dans la Villa de la Station. Le 8 mars 1880, M. Vial cède à M. Séraphin Constant Dambrine, pâtissier demeurant à Paris, 568 m² de terrain pour la somme de 5 680 F, soit 10 F le m². Le 24 avril de la même année, il en vend 280 m² à M. Louis Etienne Laurene pour 1680 F, soit 6 F le m². On peut supposer que la différence du prix du m² variait suivant la situation du terrain dans le lotissement.

Les avenues sont établies aux frais du vendeur qui en donne la jouissance à tous les acquéreurs qui les acceptent dans l'état où elles sont, lesquels acquéreurs s'engagent à payer pour leur entretien 2 centimes par an et par mètre de superficie de leur terrain. Ils devront les remettre entre les mains de M. Vial dans le courant du mois de juillet de chaque année, jusqu'à parfait paiement de leur terrain. Ensuite, les acquéreurs s'engagent à former entre eux un syndicat pour continuer l'entretien des avenues. On pourrait penser que l'entretien des avenues soit clairement défini dans les actes de vente et, qu'après le paiement en totalité des prix des terrains, un syndicat formé par les propriétaires prendrait le relais. Il

semble qu'il n'en soit rien puisqu'en 1891, les habitants s'adressent à la municipalité pour qu'elle entreprenne le nettoyage des rues. Refus de la municipalité. Ils font à nouveau appel à elle en 1892 et écrivent :
«Les petits propriétaires qui ont fait bâtir dans les terrains des villas ont été victimes de spéculateurs qui ont abusé de leur grande confiance. Les propriétaires qui ont vendu les terrains n'ont pas tenu leurs promesses et laissent les acheteurs se morfondre au milieu des rues dont l'état est déplorable».

Lors d'une séance du Conseil municipal, les «contre» avancent que cela va coûter cher à la commune ; quant aux «pour», ils font remarquer que depuis 10 ans, 340 prestataires ont payé au moins 20 000 F d'impôts et que, de ce fait, il n'en coûterait pas grand-chose à la municipalité de prendre en charge l'entretien de ces rues, ce qui est enfin accepté.

La création de ces lotissements va permettre l'urbanisation de l'avenue du Chemin de Fer (maintenant avenue Paul Vaillant-Couturier) entre la gare et le centre de Vitry ainsi que l'avenue des Ecoles (actuellement Anatole France), entre la même gare et le Port-à-l'Anglais. Ainsi, s'est fait le regroupement de deux parties de Vitry isolées l'une de l'autre, le Port à l'Anglais et Vitry-Centre.

ANDRÉ CARVILLE

SOURCES

Archives municipales

- Inventaire du patrimoine, réalisé par le CAUE
- Délibérations du 28 septembre 1895 et du 19 septembre 1894
- Plan de Vitry, 1927

Archives départementales :

- Actes de vente de Maître Ballu, notaire à Vitry

Archives de la Société d'Histoire de Vitry :

- Photographies
- Reproduction d'anciennes cartes postales

Bois de Vincennes (Paris)
Butte de Noyent-sur-Marne
Vallée du Ru de la Lance
La Marne
Méandre de Saint-Maur
La Seine
Plaine centrale
Mont Mesly
Plaine de Bonneuil
Plateau de Brie
Le Morbras
Le Réveillon
L'Yerres
Plateau de Longboyau
La Bièvre
Ru de Rungis
Relief (en mètres)
110-120
100-110
90-100
80-90
70-80
60-70
50-60
40-50
≤ 30-40
0
2,5
5 km
N

LES ORIGINES : LE VILLAGE

Fondé sur la rive gauche de la Seine, à deux lieues et demie au sud de Paris, Choisy n'est connu qu'au début du XIIe siècle. Il est nommé dans les chartres, en 1176, *Choisiacum* ou *Chosiacum*. Ce n'est alors qu'un hameau de la seigneurie de Thiais.
C'est aujourd'hui la seule des 47 Communes du Val-de-Marne à s'étendre des deux côtés de la Seine. Sa superficie actuelle est de 554 hectares dont 102 d'espaces verts, 64 de plans d'eau et le reste partagé entre logements, équipements collectifs et entreprises

La présence du fleuve est un fait essentiel. Le fleuve assagi et canalisé que nous connaissons est très récent. Pendant les grandes glaciations (30 000 à 40 000 avant JC), la Seine est un fleuve puissant. Débouchant de la vallée creusée entre les contreforts de la Brie à l'est et le plateau de Longboyau à l'ouest, la Seine se répand à l'aval des sites de Juvisy et de Villeneuve-Saint-Georges. La confluence avec la Marne se situe à Bonneuil et le Mont Mesly domine une vaste zone humide.
Vers 10 000 ans avant JC, les débits de la Seine et de la Marne s'affaissent et des dépôts de sédiments comblent les chenaux. Le tracé du fleuve se fixe alors et on l'estime stable depuis la fin de l'âge de bronze, il y a environ 3 000 ans.

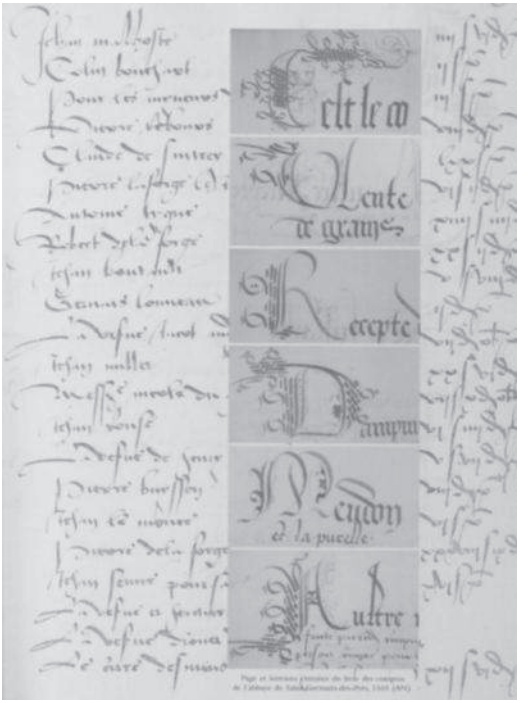

À la fin du règne de Charlemagne, les terres de Thiais et de Choisy sont attribuées à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dirigée par l'abbé Irminon. Celui-ci fait dresser un inventaire, désigné à cette époque par le terme de «Polyptyque». Cet inventaire fait ressortir que sur les 1 100 hectares de la superficie globale de Thiais et Choisy, il est estimé que 800 hectares

sont exploités, 90% constituant des parcelles de terre de labour, le reste se partageant entre vignes et prairies.
La population de la seigneurie compte un peu plus de 550 habitants. Choisy ne compte que quelques masures occupées par les gens du fleuve : pêcheurs, passeurs et mariniers. En 1207, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés et Seigneur de Thiais autorise les habitants de ce hameau à construire une chapelle sur les bords de la Seine et consacrée à Saint-Nicolas, patron des bateliers et des pêcheurs. Les coteaux de Thiais sont les fournisseurs exclusifs du vin réservé à la consommation des moines. En 1484, le roi Charles VIII dinant chez les Chartreux, trouve le vin de Choisy si bon qu'il en ordonne l'acquisition pour sa table. En 1488, la seigneurie de Thiais fournit environ 30 000 litres de vin à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.
La vigne occupe une place de plus en plus importante dans l'économie locale. Au milieu du XVIe siècle, la vigne couvre plus du quart des surfaces cultivées de la seigneurie soit 160 hectares. La vigne a revêtu une importance considérable. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés joua un rôle déterminant dans ce développement

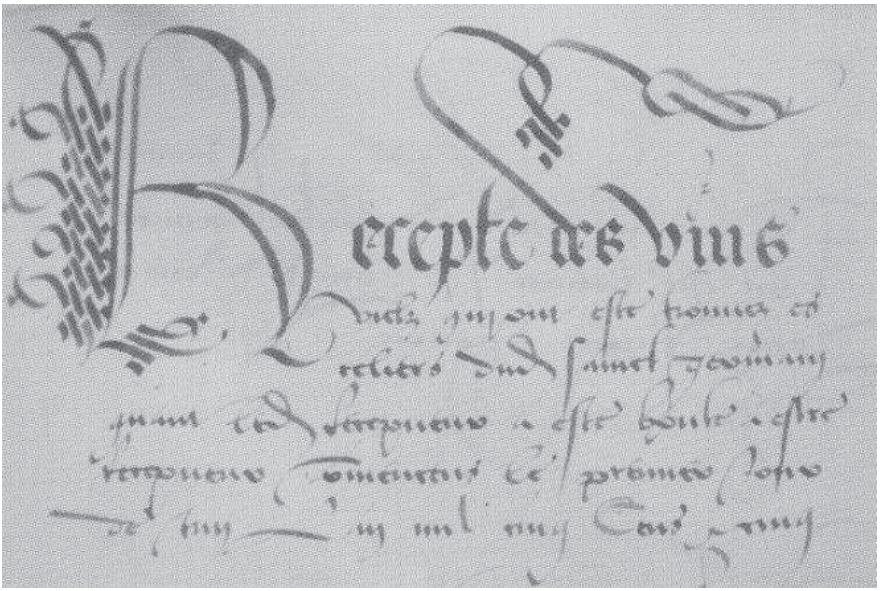

Au fil des siècles, l'état de la propriété foncière s'est profondément transformé. Au milieu du XVIe siècle, le domaine réservé au seigneur est limité à 120 hectares. Cette réserve, exploitée à ferme par des paysans locataires compte 92 hectares de terre labourables, 20 hectares de prairies, de part et d'autre de la Seine et 8 hectares de vignes. 167 hectares (37 % de la censive, c'est-à-dire des terres libres dont le seigneur n'a plus la propriété matérielle mais sur lesquelles il

conserve les droits seigneuriaux : justice, impôts) appartiennent à des bourgeois de Paris (vignes et vergers) et sont entretenus à l'année contre salaire ou concédés par bail. Les vastes pâtures de Choisy-Gondoles permettent l'engraissement des bovins acquis en Normandie ou en Limousin par des bourgeois ou des bouchers parisiens. 220 hectares (49% de la censive) sont utilisés par la vigne.

LE SIECLE ROYAL

1) La Grande Mademoiselle

Louis XIV a lancé l'immense château de Versailles, il est de mode pour les Grands de la Cour de disposer d'une demeure dans la campagne proche. La Grande Mademoiselle cherchait et ne trouvait pas maison et cadre à son goût jusqu'à ce qu'un proche lui vante une affaire à saisir : «On m'en indiqua une qui était à deux lieues de Paris, à un village nommé Choisy, sur le bord de la Seine. J'y courus en hâte. Je la trouvai à ma fantaisie, au moins la situation, car il y avait peu de bâtiments»

En 1677, elle fait donc acquisition de la propriété des frères Gontier, sur la rive gauche de la Seine, en amont du village de Choisy et du bac. Elle fait raser tout le bâti et fait édifier sur le terrain un château par l'architecte Jacques IV Gabriel.

Détail du plan de la seigneurie de Thiais, Choisy et Grignon de 1672 (AN).

L'aménagement à la française de la terrasse en bordure du fleuve est de André Le Nôtre, qui, par contre, avait été «remercié» par la Grande Mademoiselle pour l'aménagement du Parc, car il voulait supprimer, contre son avis, tous les arbres existants pour partir de zéro. Le potager est l'œuvre de Jean Baptiste de la Quintinie, créateur du célèbre «Potager du Roy» à Versailles. La façade du château se déploie sur une soixantaine de mètres, face au fleuve. Le bâtiment de deux étages est surmonté d'un toit à la Mansart.

La Grande Mademoiselle n'eut de cesse d'agrandir sa propriété dont les dimensions d'origine étaient modestes. La construction du Château étant bien avancée, elle achète 14 hectares d'un seul tenant en 1681. En 1690, au terme des travaux ultimes, le domaine avoisinait 35 hectares. Le lieu est habitable dès 1682, mais les travaux ne sont achevés qu'en 1686. La Grande Mademoiselle organise une réception inaugurale le 14 juillet 1686, en présence du Dauphin. *Le Mercure galant* signale à cette occasion : «rien n'est plus beau que la situation de Choisy».

Les habitants de Choisy se plaisent à louer leur «bienfaitrice» qui décide d'attacher son nom à celui du village : Choisy-sur-Seine devient Choisy-Mademoiselle.
Mademoiselle de Montpensier meurt dans son palais du Luxembourg à Paris le 5 avril 1693. Les habitants du petit bourg de Choisy lui garderont longtemps un souvenir reconnaissant.

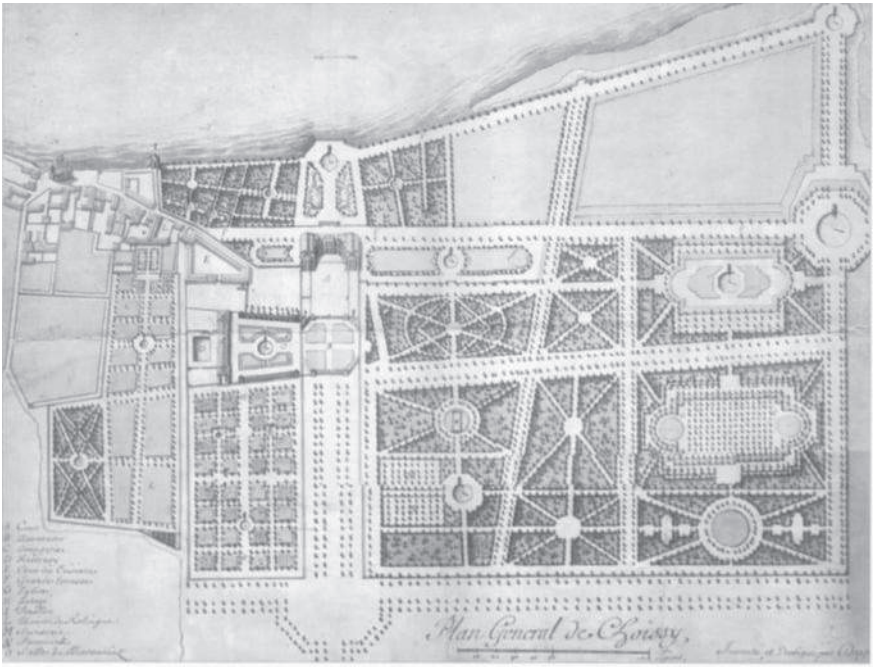

Plan du château de Choisy
XVIIe siècle (AD94).

2) Une succession de Grands du royaume

Sans postérité, la Grande Mademoiselle lègue par testament son domaine de Choisy au Grand Dauphin, fils de Louis XIV, qui s'y installe une semaine après le décès de la duchesse. En juin 1695, Louis XIV propose à Madame de Louvois, veuve du ministre, de lui échanger Choisy contre son domaine de Meudon. Quand après vingt années de résidence en son château du bord de Seine, Madame de Louvois décède à Paris le 2 décembre 1715, ses héritiers ne conservent pas Choisy. Ils vendent cette terre en 1716 à Marie Anne de Bourbon, princesse de Conti, connue auparavant sous le nom de Mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière. La princesse meurt à Paris le 3 mai 1739 et le domaine passe alors à son héritier le plus proche le duc de la Vallière.

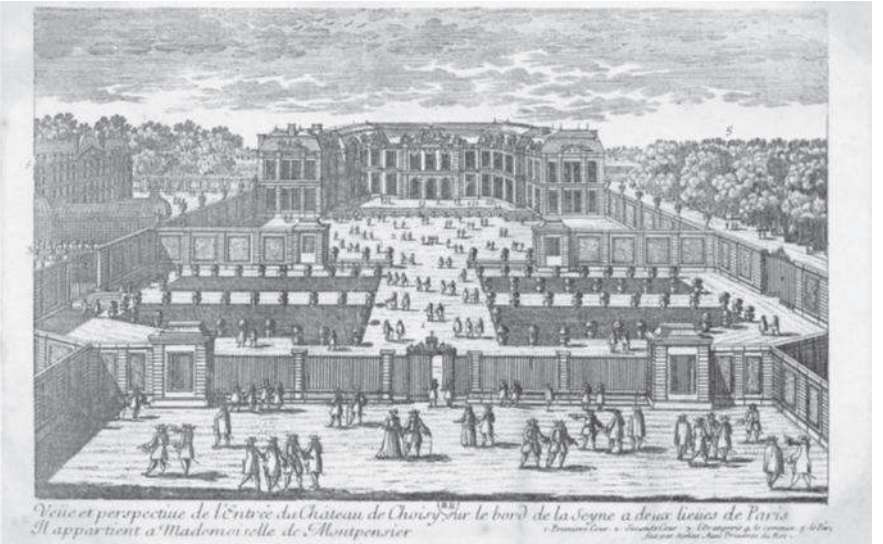

3) Louis XV fait Choisy-le-Roi

Le Roi achète Choisy le 25 octobre 1739 et décide que le village où est situé le château serait nommé à l'avenir Choisy-le-Roi. Son architecte, Jacques Ange Gabriel vient faire quelques réparations urgentes et le 24 novembre de la même année, toute la Cour prend possession des lieux. De 1740 à 1747, les travaux

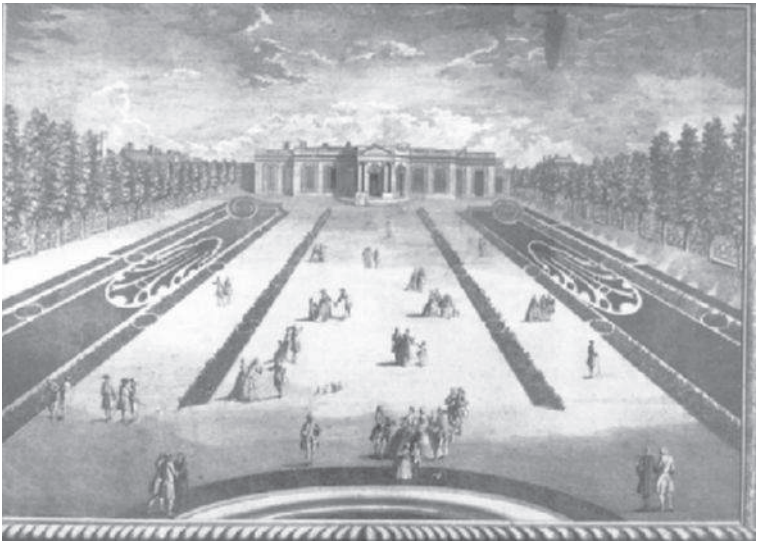

Le Petit château

transforment surtout l'intérieur du Château. Le Roi dispose ainsi de 32 logis pour son entourage. La grande écurie, construite au nord du domaine peut recevoir 90 chevaux.
En 1746, Madame de Pompadour s'installe à Choisy. En 1748, Louis XV décide de remplacer l'église ancestrale du bord de Seine par une église royale et paroissiale. Elle sera achevée en 1758. De 1750 à 1763, se succèdent : la construction du théâtre, celle de la nouvelle orangerie (1752) et des deux pavillons, de chaque côté de la grande grille, le percement d'une route directe depuis «la Belle-Epine» à travers «la montagne de Choisy» jusqu'au château. A partir de 1753, Louis XV séjourne deux à trois fois par mois à Choisy. Il y engloutit l'énorme somme de 1,2 million de livres.

En 1754, Louis XV trouve le château trop grand et demande à Gabriel de lui bâtir un pavillon appelé le Petit-Château ou le Château-neuf et contenant six appartements.

Pour franchir la Seine, le Roi et la Cour n'utilisent pas le bac. Un chantier et un garage sont construits sur la rive droite pour fabriquer des embarcations directement inspirées des gondoles vénitiennes.100 ans plus tard, le nom de «Gondoles» sera donné au quartier construit sur la rive droite.

En 1764, Louis XV décide de se libérer de la suzeraineté de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il lui rachète l'ensemble de la seigneurie de Thiais, Choisy et Grignon. Cette acquisition faite, le Roi trace les limites de Choisy (toujours les mêmes depuis lors) et revend Thiais et Grignon à Louis François d'Ormesson.

Louis XV se propose d'édifier un nouveau Choisy, centré sur la nouvelle église. Jacques Ange Gabriel et l'intendant Papillon de la Ferté jouent un rôle important dans la structuration de ce bourg conçu sur une trame orthogonale. Cette trame de voies se coupant à angle droit est demeurée à la base du développement de la cité

Extrait du plan de l'abbé de la Grive de 1740 (AD94).

Trame orthogonale

La fin du règne de Louis XV s'éternise. La situation devient difficile. Les caisses de l'Etat sont vides. L'intendant Hazon écrit en 1771 : «je ne vois que de malheureux ouvriers qui demandent du pain et que la misère extrême force à aller chercher de

l'ouvrage ailleurs.». Les papiers de la Maison du Roi regorgent de devis de travaux urgents et de suppliques de Choisyens demandant à être payés pour leurs travaux et fournitures. Le 10 mai 1774, atteint par la petite vérole, Louis XV meurt à Versailles.

4) Louis XVI et l'abandon

Le nouveau couple royal fréquente de moins en moins Choisy. Hors la chasse, Louis XVI n'aime pas ce lieu. Quant à Marie-Antoinette, c'est au Petit-Trianon qu'elle établit ses quartiers à partir de 1774. Elle vient encore à Choisy pour les spectacles de théâtre, les divertissements et les promenades.

Le délabrement du château se poursuit. Le dernier voyage royal a lieu en octobre 1786 au moment où le roi acquiert Saint-Cloud. En 1787, Louis XVI cède le Grand-Château en vue d'y faire un casernement. Il ordonne le démeublement total et la mise en coupe du bois du Parc dont la vente servira aux réparations à faire dans le Petit-Château. En juillet 1789, les gardes du corps et le régiment de Nassau sont logés au château.

DE LA RÉVOLUTION AU CHEMIN DE FER : DU VILLAGE AUX PRÉMICES DE LA BANLIEUE

1) De la Révolution au chemin de fer

Le 5 septembre 1792, les six électeurs du canton de Choisy font changer la dénomination de Choisy-le-Roi en celle de Choisy-sur-Seine. Nombre d'artisans et d'ouvriers ont dû aller chercher du travail ailleurs. La commune est presque dépourvue de moyens. Malgré tout, une revendication de longue date ressurgit plus vive que jamais : il faut un pont sur la Seine.

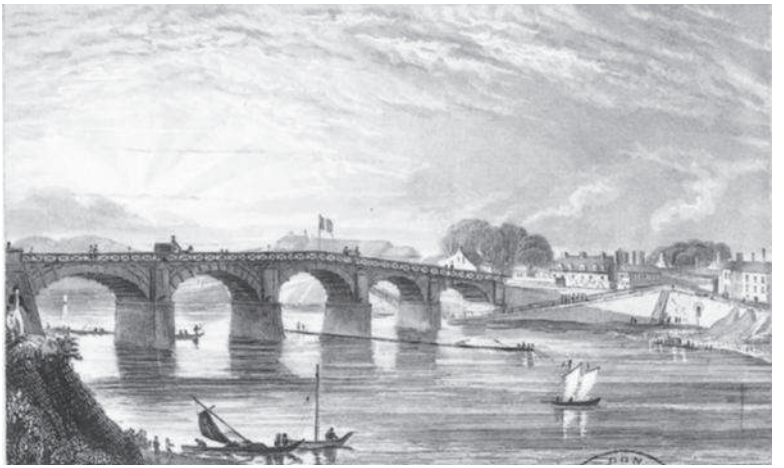

Le pont

A partir de 1800, le Conseil municipal de Choisy se manifeste sur cette question de façon pressante, mais il faut attendre septembre 1808 pour que l'Empereur en personne, se rendant de Vincennes à Sceaux, se trouva bloqué pendant plus d'une heure sur la rive droite de la Seine, en attendant que l'on renfloue le bac de Choisy qui avait coulé la nuit précédente. Le 28 octobre suivant, il signe un décret ordonnant la construction d'un pont à Choisy. Le chantier s'ouvre le 13 septembre 1809 et le passage est ouvert aux piétons dans les premiers jours de janvier 1811. Les voitures attelées suivent cinq semaines plus tard.

2) Première desserte ferroviaire

Le premier train arrive à Choisy le 20 septembre 1839. Il ne s'agit encore que d'un train de chantier sur la ligne Paris-Corbeil en cours de construction et qui devait constituer elle-même le premier tronçon vers Orléans.

Choisy est une des premières localités desservies par le train après Saint-Germain-en-Laye et Versailles. L'exploitation commerciale n'est effective qu'à compter du 20 septembre 1840.

Les 102 km reliant Paris à Orléans par Juvisy sont ouverts en mai 1843. Durant les premiers mois, six trains par jour dans chaque sens passent à Choisy, quatre s'y arrêtent. La station est dotée de sa première gare à l'été 1845. Le train est au Choisy du XIXe siècle ce que fut le domaine royal au XVIIIe siècle.

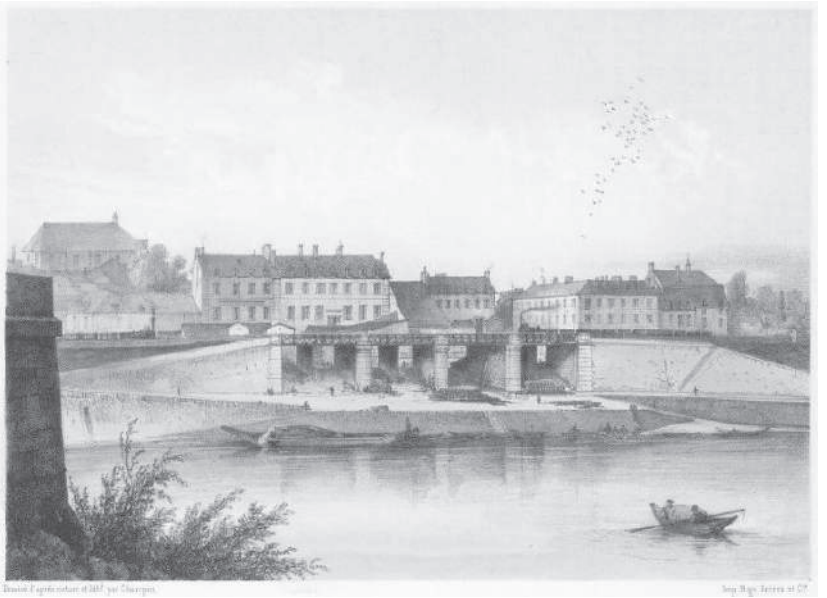

Première desserte ferroviaire

3) Les premières manufactures

Quand le chemin de fer arrive à Choisy-le-Roi en 1839, la commune a déjà considérablement évolué depuis la fin de la décennie révolutionnaire. Le facteur essentiel de ce renouveau est l'installation de plusieurs manufactures.

En 1796 : fondation de la «Maroquinerie» par MM. Fauler et Kempft. Cette entreprise allant du tannage des peaux à la fabrication des produits finis dits «de maroquinerie», perdurera à cet emplacement pendant près de deux cents ans et comptera 150 salariés.

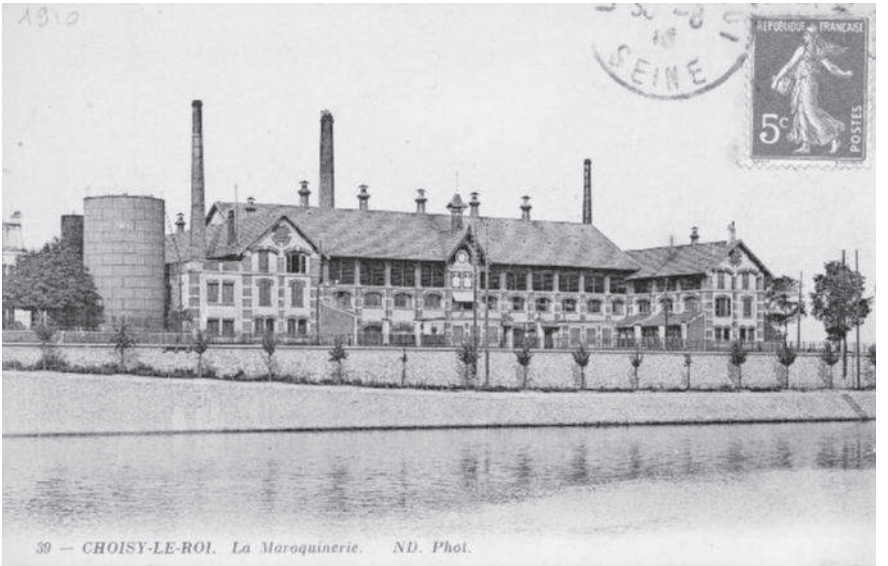

La maroquinerie

En 1804 : fondation de la faïencerie par Melchior et Paillart qui acquièrent quatre hectares de l'ancien domaine royal : les communs du château, le Petit-Château et différentes cours.

En 1805 : naissance de la première verrerie Pons-Grimblot, au nord du bourg, à proximité de la Maroquinerie Fauler. Cette verrerie deviendra en 1837 la Compagnie générale du Verre et du Cristal trempé, sous la direction de Bontemps, descendant du valet de chambre de Louis XIV et remarquable technicien du verre.

On compte encore une raffinerie de sucre, Goslin-Olivier, avec 40 salariés, deux fabriques d'acide, Bobée et Lemyre et de Flers, totalisant une centaine d'ouvriers, une savonnerie, Gazzinot, avec 20 salariés et une poterie, Botte et Dumoulin. Sur la rive droite, une féculerie est créée pour l'apprêt des étoffes, à la ferme Saint-Placide.

La faïencerie

Au plus fort de son développement, elle traitera jusqu'à 20 000 tonnes de pommes de terre par an. Le transport s'affirme comme une préoccupation majeure. Une gare d'eau de plus de deux hectares est aménagée «aux Gondoles», juste à l'aval du pont de Choisy, elle est exploitée par Louis Boivin. Une seconde sera creusée, rive gauche, juste en amont de la manufacture de maroquins.

4) Canalisation de la Seine

En 1809, année de la construction du pont, le bureau de Choisy qui perçoit les droits de navigation pointe plus de 20 000 bateaux et embarcations diverses. Le trafic avalant est plus intense que le trafic montant. Il convient d'ajouter à cela les très nombreux trains de bois. Paris est un énorme consommateur de bois d'œuvre et de bois de chauffage. A la fin du XVIIIe siècle, la capitale a besoin d'un million et demi de stères de bois par an. Les forêts du Morvan furent les grandes pourvoyeuses. Le flottage des trains de bois était organisé à partir de Clamecy.

La Seine est aussi un important moyen de transport en commun. Des coches d'eau relient de façon régulière Paris à Corbeil. Lors de la mise en service du chemin de fer en 1840, on estime que le trafic fluvial entre Paris et Corbeil atteint les 200 000 voyageurs par an.

La construction du pont a suscité une importante activité : le billage. Les fortes piles de l'ouvrage réduisent le lit du fleuve et y créent des courants. Les billeurs sont les mariniers chargés de piloter embarcations et trains de bois descendants dans ce passage rendu délicat

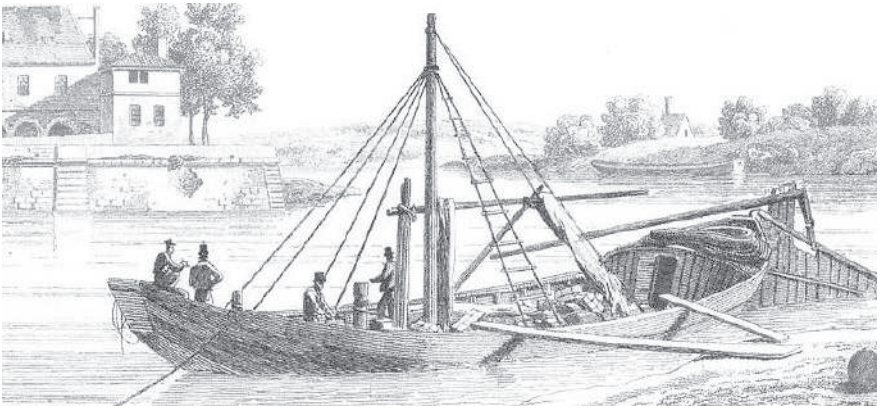

le coche d'eau

À partir de 1840, la construction de barrages avec déversoirs et écluses, le dragage et la rectification des berges garantissent peu à peu une hauteur d'eau permanente de 1,60 mètre puis de 3,20 mètres et modifient radicalement la navigabilité de la Seine. Les barrages d'Ablon et de Port-à-l'Anglais sont construits entre 1860 et 1864. Le port de Choisy, tel que nous le connaissons aujourd'hui sur la rive gauche, en amont du pont est édifié à la fin du XIXe siècle.
La Seine a aussi des fonctions domestiques. La mise en place d'un premier bateau à lessive serait antérieure à 1774 et lié au service du Roi. A l'origine

La compagnie des eaux

amarré sur la rive droite, il est déplacé vers 1814 sur la rive gauche. En 1869, il est remplacé par un nouveau bateau de 35 mètres de long et 8 mètres de large à côté duquel est installé un bateau de bains chauds. En ce qui concerne les matières premières, le sable et l'eau, une sablière est exploitée sur la rive droite, en aval du pont, au début du XIXe siècle. Son emplacement devient le garage à bateaux Boivin vers 1820.
C'est avec l'industrialisation que l'eau devient une matière première recherchée. Les autorisations de prise en Seine se multiplient à partir de 1850. La construction de la première station destinée à fournir de l'eau potable remonte à 1859. L'installation modeste est rachetée en 1867 par la Compagnie générale des Eaux.

5) Le triomphe de l'industrie

L'essor économique de Choisy se poursuit de 1850 à 1870. Une douzaine d'entreprises nouvelles s'installent, toujours sur la rive gauche : chapelleries, miroiterie, terre cuite, céramique, porcelaine, cristallerie, nickelage de boutons de porte, produits chimiques, vinaigre et liqueurs, chocolaterie.
Le mouvement connaît un brutal coup d'arrêt avec la guerre de 1870 et l'occupation prussienne. Il reprend de plus belle après le profond traumatisme de la défaite de 1870, suivie de la Commune et de son écrasement. La faïencerie Boulenger domine et de loin la vie économique locale. Autour d'elle se greffent une dizaine de petites entreprises de porcelaine, faïence et peinture sur

céramique. La tuilerie Gilardoni prospère également tandis que l'ancienne verrerie est reprise par la cristallerie Houdaille et Cie de grand renom. S'y ajoutent trois imprimeries, trois distilleries, une peausserie (Lavergne et Tenier), deux fonderies (dont Bonvillain et Ronceray), une briqueterie, un chantier de bateaux (Ronceland et Ollivaud), une blanchisserie, une fabrique d'articles de Paris (Roolf et Cie)

6) Le développement des Gondoles

Si la commune compte 4 648 habitants en 1861, on ne trouve encore que 30 maisons neuf ans plus tard sur la rive droite de la Seine. Celles-ci ne comptent que 380 habitants en 1881. Tout s'accélère au cours des quinze années suivantes, avec le début de l'urbanisation des Gondoles. Principaux actionnaires de la faïencerie, les Boulenger ont acquis de vastes emprises foncières dans ce quartier. Les terrains marécageux servent de dépotoir à l'usine, on y déverse les rebuts de fabrications et le mâchefer produit par la combustion des milliers de tonnes annuelles de charbon dans les fours. En 1890, la Cité des Faïenciers se construit d'abord dans le quartier sud et se poursuit ensuite dans le quartier nord. La gare d'eau Boivin est comblée au tout début du XXe siècle avec les matériaux issus de la démolition des pavillons de l'exposition universelle de 1900. Deux rues sont tracées sur l'emplacement. Les premières constructions voient le jour dans la foulée. Dans le même temps, le bâti se poursuit, tant et si bien qu'en 1904 le territoire communal est urbanisé à 57%.

Le développement des Gondoles se trouve brutalement stoppé pour plusieurs années à la suite de la crue de la Seine en 1910. Le quartier est recouvert par 2,30 mètres à 2,50 mètres d'eau au plus fort de la crue.

7) Les lotissements du Parc et des Hautes-Bornes

La croissance de Choisy ne se ralentit pourtant pas : à partir de 1903, la rive gauche connaît à son tour une extension urbaine dans un quartier demeuré jusqu'ici vierge de toute construction.

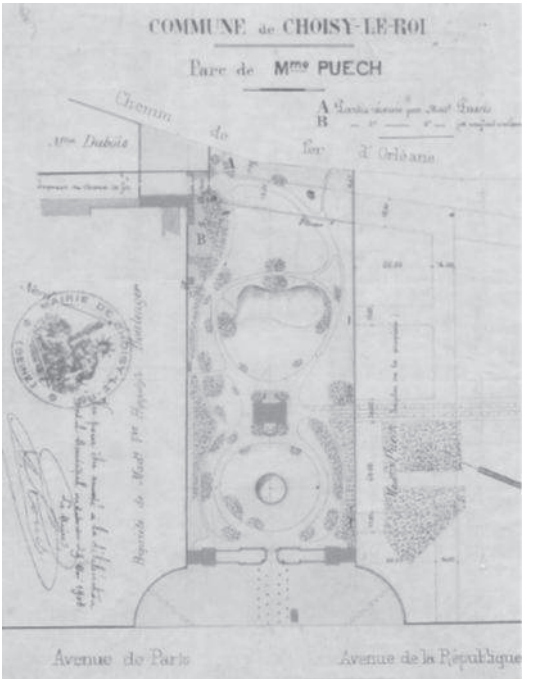

Propriété de Mlle Puech

La famille Puech, héritière provinciale de la famille Lagoutte, maître de forges, hérite des 15 hectares de l'ancien Parc royal. Elle vend à la commune la partie aménagée du parc correspondant à l'ancienne grande avant-cour du château.
L'hôtel particulier, construit sous Napoléon III, devient la nouvelle mairie. Le reste du parc, valorisé par ce déplacement du centre administratif de la commune est loti. L'opération vise des acquéreurs aisés. Selon une trame orthogonale, une douzaine d'îlots sont délimités et viabilisés, bordés de pavillons inspirés du modèle de la maison bourgeoise, ils deviennent le cœur résidentiel de ce nouveau Choisy. Ce lotissement fait également place à une série d'immeubles de rapport le long de l'avenue Anatole-France et à un important ensemble collectif de type HLM.

À la même époque, le lotissement Fromentin, en face de celui du Parc, d'une superficie de 15 à 20 hectares est acquis par le promoteur Alfred Fromentin surnommé «le Milliardaire rouge». Son objectif est de le lotir en profitant de l'opération voisine du parc. Sur cette même rive gauche, suivant l'exemple de la faïencerie Boulenger, la verrerie Houdaille édifie des logements sur son terrain du quartier Sébastopol et aux alentours.

LE CHOISY CONTEMPORAIN

1) D'une guerre à l'autre. La poussée des lotissements

Le vote des Lois Sarraut et Loucheur en 1928 amènera une explosion de l'habitat individuel. Une dizaine d'associations syndicales de lotissements se sont créées, généralement par rue. Même très disséminée, cette vague de lotissements est suffisamment ample pour que la proportion de maisons individuelles augmente, passant de 30 maisons pour 100 ménages en 1921 à 32 maisons en 1931

Cette évolution est d'autant plus remarquable que bien des immeubles collectifs s'édifient en même temps tel l'îlot Boulenger situé en avant du pont. L'ensemble compte 350 logements, fort différenciés, selon qu'ils sont destinés à des cadres ou à des ouvriers.

La paix revenue, l'urgence est à la reconstruction des infrastructures et des zones urbaines ainsi qu'à la relance industrielle. Tout juste abordée avant la guerre, la question de l'évolution urbaine de la ville revient très vite sur le devant de la scène.

2) Les terrains Boulenger, un enjeu stratégique

Dès 1947, il est procédé à une extension de la voirie aux Gondoles-Nord, à la limite d'Alfortville, en vue de nouveaux lotissements. Au cœur de la ville, deux vastes emprises donnent rapidement lieu à des projets.

La première emprise concerne la propriété personnelle de la Famille Boulenger qui, sur plus de sept hectares, occupe la plus grande partie de l'ancien potager royal. En 1945, la municipalité forme le projet d'y édifier des équipements sportifs ainsi qu'une crèche et un foyer pour les travailleurs âgés. La fraction en bordure de l'avenue Gambetta est rétrocédée à l'office HLM de la Seine qui y livre, en 1952, un ensemble de 250 logements.

La seconde emprise concerne les terrains de l'ex-faïencerie Boulenger. En 1952, la société SCODAF acquiert les 4 hectares de l'usine abandonnée et lance

un ambitieux programme d'accession à la propriété, la Résidence du Parc, qui doit comporter 500 appartements répartis en immeubles de 3 à 4 étages.
En 1954, la SCODAF se trouve dans une impasse financière et fait faillite. Un seul immeuble est en voie d'achèvement et le reste du projet demeure figé en l'état jusqu'en 1963.

3) Nouvelle impulsion municipale

Aux élections municipales de 1959, Fernand Dupuy est élu maire. Sous son impulsion, l'une des premières actions porte sur l'acquisition de terrains en vue de développer un programme d'équipements collectifs et de construire des logements.

Fernand Dupuy

Le chantier de la piscine est accéléré et son inauguration intervient dans l'année.
En dix ans, le paysage scolaire se modifie en liaison avec les logements nouveaux : deux maternelles, quatre primaires et un collège sont construits.

4) Remodelage du cœur historique

Un accord est conclu avec l'office d'HLM. Le but est d'associer la reprise du chantier SCODAF à l'élargissement de la rue Jean Jaurès (RN 186), principale voie commerçante de la ville. Le projet intègre peu à peu les transformations profondes de l'environnement Choisyen.

Projet de la rénovation urbaine
(Choisy Informations mars 1963 / AC).

L'aéroport d'Orly est devenu une grande plate-forme aérienne, la création du MIN de Rungis à la place des Halles de Paris et la réorganisation politico administrative de la Région parisienne avec la création des nouveaux départements.
La première phase du projet fait table rase de la ville amorcée sous le roi Louis XV pour édifier une trentaine de Tours. Opérateur de la rénovation, L'office d'HLM confie à la Société marseillaise des Travaux le soin de reprendre et terminer la Résidence du Parc.

C'est dans ces conditions que la dalle sud et les trois tours («de Seine», «du Parc», et «de l'Eglise») sont réalisées à partir de 1963, en même temps que le chantier du nouveau pont remplaçant l'ancien, très endommagé à la Libération (1962- 1965).

Le nouveau quartier, doté de nombreux commerces connaîtra l'équilibre durant une vingtaine d'années, mais son centre commercial enclavé sur la dalle, au pied des tours, subira les conséquences de l'ouverture des centres commerciaux de Belle-Epine et de Créteil-Soleil.

Après l'achèvement du pont, la deuxième phase de travaux est entreprise par la démolition de la rive-nord, de la rue Jean Jaurès, dont la largeur est portée de 9 mètres à 42 mètres.

Le nouveau quartier

Au milieu des années 1970, six tours sont achevées, un tiers du programme de rénovation du quartier Saint-Louis est réalisé. Pour les habitants, le traumatisme est profond et les réactions vives. Cela conduit peu à peu la municipalité à une réévaluation de l'opération et à intervenir auprès du préfet du Val-de-Marne pour stopper la multiplication des tours.

5) Rénovation et réhabilitation

Dès 1977, la municipalité lance une «opération programmée d'amélioration de l'habitat» dans le quartier Saint-Louis qui concerne 72 parcelles bâties. Certains immeubles insalubres sont démolis, mais la plupart font l'objet d'une réhabilitation avec mise aux normes. La première phase s'achève en 1982 avec le réaménagement de la place de l'église en un vaste parvis piétonnier

Pendant toute cette période et parallèlement, d'importants équipements collectifs seront créés parmi lesquels on peut citer :

1960-1970 : création du bassin d'aviron et du Parc interdépartemental des Sports, géré par les départements du Val-de-Marne et de Paris

1960 : création du conservatoire de Musique et de Danse

1973 : ouverture du théâtre Paul Eluard.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là : la réhabilitation et la modernisation de Choisy se poursuivent encore aujourd'hui. Une page de l'histoire industrielle de la ville s'est tournée avec la brutalité que l'on sait de façon irrémédiable. Il est dès lors impératif de concevoir un nouvel avenir pour les territoires urbains laissés en déshérence ou dont le mode d'occupation fait de plus en plus rupture avec les besoins nouveaux.

CLAUDE ROUARD

BIBLIOGRAPHIE

Ville de Choisy, *Choisy-le-Roi, images d'hier et d'aujourd'hui* et *Choisy le Roi d'une rive à l'autre*, Maury imprimeur

Auguste Franchot, *Histoire de Choisy-le-Roi*

Michèle Barrère, *Meurtres au potager du Roy*, Livre de Poche

À la fin du XIXe siècle les Parisiens se sentent à l'étroit dans leurs appartements. Les chefs de famille vont chercher pour eux et les leurs des habitations plus vastes et aérées à la campagne.
À la même époque les communes autour de Paris commencent à être desservies par des transports en commun. Le chef de famille pourra aller travailler à Paris, partant le matin et rentrant le soir, laissant femme et enfants dans une belle et grande maison individuelle avec jardin. On voit fleurir des affiches montrant des enfants jouant dans un parc devant de belles villas adossées à une forêt.

Flairant la bonne affaire, des promoteurs, souvent banquiers, acquièrent et lotissent de grandes propriétés.

Une bonne définition du lotissement nous est donnée par Bertrand Lauro : «Un lotissement est créé quand le propriétaire d'un domaine au lieu de le vendre d'un même tenant, d'une part le divise en plusieurs parcelles indépendantes les unes des autres qu'il vend en toute propriété à différents acquéreurs indépendants les uns des autres, d'autre part, réserve les surfaces nécessitées par l'édification d'une voirie desservant toutes les parcelles, vendant ainsi à chacun par un même acte la voirie au prorata de la surface acquise.»
Nous verrons que cette obligation de viabilité à la charge des acquéreurs va poser de gros problèmes financiers à des personnes ayant des revenus modestes. Elles vont devoir, en plus du prix du terrain et de la construction de la maison, financer les différentes adductions, les effluents et la voirie.

Au XIXe siècle Sucy-en-Brie est un village rural de 1 000 hectares à seulement 15 kilomètres de Paris. Les fermes y sont nombreuses et prospères. Resserrée autour de son église, la commune possède de vastes espaces verts. Les parcs des châteaux, les jardins, les vergers puis les champs s'étendent jusqu'au Bois-Notre-Dame Comme l'écrit Bernard Mea, dans le tome III de l'*Histoire de Sucy* : «Le cadre ne manque pas d'attraits et les prix intéressants pratiqués par les premiers lotisseurs sont très incitatifs.» Ajoutons à cela que depuis 1872 Sucy est desservi par le chemin de fer venant de Paris-Bastille.

LES PREMIERS LOTISSEMENTS

Les premiers lotissements sont antérieurs à 1914. En raison de leur taille, ils ne sont pas destinés à un public populaire, il s'agit de familles bourgeoises attirées par «le bon air de Sucy» et qui font bâtir «aux bons endroits» sur les pentes des coteaux.

Le lotissement du Petit-Val ouvre la série. Edifié par Pierre de Surirey de Saint-Rémy, le château et son parc ont souvent changé de propriétaire. A la mort du dernier en date, le banquier américain, Charles Fréderic Moulton, le domaine de 28 hectares est vendu aux enchères. Six personnes constituent la Société du Petit-Val. Les terres sont divisées en 20 lots, coupés par des rues auxquelles les sociétaires donnent leur propre nom. Viendront ensuite les lotissements de Chaumoncel en 1894, Poil-vert en 1908, Notre-Dame en 1913, Clos-Paquot en 1913, Grand-Val en 1914 interrompu par la Grande Guerre.Ces lotissements sont régis par un cahier des charges assez contraignant. Selon Bertrand Loro : «C'est un document juridique qui rassemble toutes les clauses et conditions générales régissant une opération d'urbanisme». Celui du Poil-vert stipule que : «Le lotissement étant destiné à être habité bourgeoisement, il est, sauf exception, interdit d'édifier d'autres genres de construction que des maisons de campagne ou des habitations bourgeoises. Aucune maison d'aliénés, clinique, maison de tolérance ne pourra être établie par les acquéreurs sur les terrains dépendant du dit lotissement.»

Construites pour la plupart par 2 entrepreneurs locaux, Adrien Camot et Augustin Bemelmans, qui jouissaient d'un quasi-monopole à Sucy. Ces maisons dont le style est très proche, offrent un ensemble d'une grande homogénéité.

À partir de 1919 le village campagnard de 2 500 habitants va voir sa vie bouleversée. Après le découpage des parcs des châteaux, les propriétaires des grands domaines et les notables locaux vont vendre des terrains plus petits. Ils sont démarchés par des hommes d'affaires qui leur font miroiter de substantiels bénéfices s'ils regroupent leurs jardins et leurs vergers pour en faire des lotissements.

Le premier secteur concerné se trouve dans la partie haute de la commune, appelé Le Plateau.En 1922 une première parcelle est découpée en 281 lots. La même année, le lotissement du Grand-Val reprend.Cette immense propriété qui dépendait jadis de l'abbaye de Saint-Maur avait accueilli au XVIIIe siècle les Encyclopédistes. Diderot y fit de fréquents séjours chez son ami d'Holbach. Ce domaine avait été acquis en 1886 par la famille Templier dont l'épouse était Louise Agathe Hachette, fille du fondateur de la librairie éponyme. Il est acquis en 1911 par les frères Bernheim, banquiers. Leur but était de vendre le domaine en parcelles. Un premier découpage de 750 lots est lancé en 1924, un second du même nombre l'est en 1928. La parcelle des Noyers faisait partie du domaine de Grand-Val et appartenait à M. Ginoux de Fermont dont la famille avait donné 3 maires à la ville au XIXe siècle. En 1923, un promoteur nommé Laviron en met 15 hectares en vente. De 1919 à 1937, plus de 20 lotissements sont créés.

En fait, la quasi-totalité des communes autour de Paris voient leur population s'accroitre à mesure que les lotissements se multiplient. On assiste à la création d'un monde nouveau, la banlieue, et on parle de banlieusards (avec la désinence péjorative en «*ard»).*

LES LOTISSEMENTS SE DÉPLACENT

Ces lotissements que nous venons de citer se trouvent à l'exception de celui du Plateau à proximité de la gare. On va maintenant lotir le haut de Sucy, sur le plateau de Brie. Le maire de Sucy, Edouard Garciot, les nomme les «écarts» pour bien montrer leur situation loin du centre-ville. En plus du Plateau, déjà cité, on trouve les Genêts, Notre-Dame, la Garenne, le Clos-Perrault, le Closeau 2, ensuite le Bois-Clary, à cheval sur deux communes (Sucy et Boissy) et enfin les Bruyères à 3 500 mètres de la gare de Sucy-Bonneuil. Les publicitaires s'en donnent à cœur joie, ventant la salubrité de l'air et la vue splendide que l'on a de ces hauteurs, allant jusqu'à déclarer que le lotissement du Plateau

«est traversé de belles avenues de 10 à 12 mètres de large». En réalité, il faudra combler les bourbiers avec du mâchefer fourni par l'usine à gaz de Sucy. Le terrain pouvait s'obtenir à partir de 2,75 francs le mètre carré.

Le cas de la rue Couturaud est un cas à part ; il s'agit d'un terrain situé dans la plaine de Sucy, entre le marais et la voie ferrée et rattaché à la Verrerie. C'est une rue unique le long de laquelle sont implantés deux rangées de 9 pavillons avec jardin divisés chacun en 4 logements, soit en tout 72 logements. Ils sont occupés par des familles nombreuses travaillant pour la Verrerie. La proximité du marais provoque de nombreuses nuisances, en particulier des moustiques et des rats. Cependant les ouvriers de l'entreprise bénéficient de nombreux avantages : loyer, eau, gaz, électricité, chauffage sont quasiment gratuits. La cité bénéficie d'une coopérative et d'un dispensaire. Dans ce lieu quasiment autonome, car séparé de la ville par la ligne de chemin de fer régnait une grande solidarité. Les dernières maisons disparaitront en 1979.

Quels sont les habitants de ces nouveaux quartiers ? D'abord les gens désireux de posséder une grande maison sur un grand terrain pas, trop éloignée de Paris où ils exercent leur activité, et dans laquelle ils pourront finir leurs jours. Puis des familles mal logées à Paris ou près de Paris et attirées par le prix intéressant des terrains. Les pavillons du Grand-Val et du Petit-Val sont habités toute l'année, les logements précaires des Bruyères ne seront occupés qu'à la belle saison. Dans les quartiers proches de la gare on trouve en proportion égale des patrons, des employés, des fonctionnaires, des ouvriers et des retraités. Dans les «écarts», les 2/3 des habitants sont des ouvriers ou des petits employés.

Malgré l'aide de la loi Loucheur, beaucoup d'acquéreurs ont du mal à construire leur maison. Nombreux sont ceux qui doivent la bâtir en partie de leurs propres mains. Cette loi qui porte le nom du ministre du Travail, avait été votée en 1928. Elle était censée remédier à la crise du logement en permettant, avec l'aide de l'Etat, la construction de 200 000 logements à bon marché (HBM), et à loyer moyen (HLM).Un habitant raconte que son père avait acheté un terrain de 1 800 m^2 à 0,50 F le m^2, qu'il mettra 10 ans à payer. Ne voulant pas s'endetter davantage, il se contente d'édifier une maison en bois. Pour avoir de l'eau il fait creuser un puits et la famille s'éclaire à la lampe à pétrole. Pas de route, des chemins. Malgré tout, cette personne raconte sans se plaindre qu'elle ressentait, à l'image de Robin des Bois, un grand sentiment de liberté.

En plus de l'achat du terrain et de l'observation rigoureuse des charges concernant les matériaux de construction, l'acquéreur ne pouvait s'opposer à ce que les vendeurs fassent installer par des concessionnaires de leur choix les canalisations d'eau, de gaz, d'électricité et autres. De même, ils devaient se conformer au

règlement communal pour l'écoulement des eaux. Et pour finir, ils se devaient de financer l'aménagement des rues.

Pour les acheteurs les plus modestes ces dépenses supplémentaires étaient insupportables. L'Etat apporta son aide par la loi du 15 mars 1938 dite loi Sarrault. Cette aide était donnée à des Associations syndicales autorisées par l'Administration, les ASA. L'ASA est destinée à gérer les surfaces réservées à la voirie, construction de rues, caniveaux et adduction d'eau, de gaz et d'électricité. Sur les 18 lotissements de Sucy, 10 créèrent une ASA. L'adhésion était obligatoire pour tous à partir du moment où elle était demandée par des possédants représentant le tiers de la surface lotie. En assemblée générale, les lotis élisaient des syndics et un directeur. Le directeur préparait le dossier technique complété par des devis. C'était souvent le maire Edouard Garciot, qui en sa qualité de géomètre-expert et assisté par le syndic présentait les dossiers à la préfecture. L'accord acquis, l'Etat offrait une subvention de 50%. La municipalité garantissait de ce fait les emprunts souscrits. Ajoutons qu'un certain nombre de lots étaient réservés pour la commune qui se trouvait de ce fait sociétaire des ASA. Comme le fait remarquer Bernard Mea : «On entrevoit donc le rôle très important du conseil municipal et surtout du maire qui siégeait à la fois dans les assemblées générales, préparait les dossiers techniques en tant qu'expert puis, en qualité de magistrat municipal, se portait garant des sommes empruntées.» Benjamin Zarka va même plus loin en écrivant : «Le dossier était préparé par un

directeur des travaux, engagé par l'ASA : à Sucy, c'était la plupart du temps le maire. Du rapport de l'ingénieur dépendait la décision : attribution d'une subvention d'état couvrant 50% du montant et possibilité des prêts à long terme, à faible taux d'intérêt. Les syndics devaient entrer en négociation avec les représentants des grosses compagnies en situation de quasi-monopole, liées le plus souvent à la mairie par une relation privilégiée de clientélisme. C'étaient notamment la Lyonnaise des Eaux et la SDEEB (Société de distribution d'énergie électrique du canton de Boissy).»

De la sorte et à peu de frais la ville bénéficiait d'améliorations bénéfiques à son image. Elle espérait ainsi attirer une population à hauts revenus. Dans les faits, les réalisations préparées par le directeur et les syndics étaient entérinées par les propriétaires les plus influents car les mieux nantis. Les plus petits acquéreurs, ayant du mal à rembourser leurs emprunts ne tenaient pas à devoir assumer des charges supplémentaires.

Un seul lotissement fit preuve de résistance : le lotissement du Plateau. En 1932, un groupe de propriétaires hostile à la gestion du syndicat en place constitua un Comité de défense des mal-lotis. Faute de rassembler assez de monde ce comité ne put imposer son point de vue.

Au départ ces associations avaient été prévues pour mener à bien l'urbanisation en 2 ans. Elles ne pouvaient être dissoutes que lorsque leurs dettes auraient été payées. Quatre ne disparurent qu'après la Libération et la dernière, les Bruyères, en 1966.

DEUXIEME VAGUE D'URBANISATION : L'URGENCE

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, et pour répondre à la crise, les gouvernements successifs de la IVe République vont devoir prendre des mesures législatives et financières pour encourager la construction. A Sucy, 450 familles ont un besoin d'un logement décent.

Ne pouvant satisfaire ces demandes, le maire prend une option d'achat, en 1954, sur un terrain de 4,5 hectares au lieu-dit la Pergola, au carrefour des Bruyères, où se trouvent maintenant les pavillons de la rue du Chapitre. Il est demandé à la Société d'habitations à loyer modéré gérée par le Foyer de la famille et du fonctionnaire (FFF ou 3F) d'y construire une «cité d'urgence». Cinquante bungalows comportant chacun deux pièces avec jardin, ce que l'on appelle des F2, sont construits. Ces constructions sont de si mauvaise qualité que 12 ans après leur construction elles sont déjà «très affectées de vieillissement». Il faudra donc les

démolir dès 1966 et reloger leurs habitants dans les immeubles de la Procession, construits par les 3F.
Les besoins étant toujours aussi criants une résidence est construite dans la rue du Petit-Val, premier essai à Sucy de logements économiques et sociaux avec des prêts du Crédit foncier. A noter que pour 42 maisons, il n'était prévu que 20 garages. La voiture n'était pas encore à la portée de toutes les bourses ! Dix logements économiques et sociaux qui constituent la Résidence du Moulin-à-vent sont édifiés par la Société immobilière pour la mécanique, la radio et l'électricité (SIMRS).

LE RETOUR DES GRANDS LOTISSEMENTS

À partir de 1958, l'ère des «grands ensembles» voit le doublement de la population. Ces habitats collectifs locatifs sont suivis par des habitations en résidence en accession à la propriété. Enfin dans un troisième temps on revient aux lotissements pour accueillir les nouveaux arrivants.
En affirmant leur préférence pour des pavillons individuels avec jardin, beaucoup d'habitants cherchaient à retrouver le système ancien des lotissements. Cette volonté allait dans le sens voulu par la municipalité. Il s'agissait d'éviter une construction anarchique comme en avaient connu tant de villes de banlieue. Il fallait également freiner une urbanisation trop rapide en attirant une population relativement aisée de cadres moyens et supérieurs dans un logement confortable et un cadre de vie agréable
Le premier lotissement est ouvert aux Bruyères. Il n'est pas choisi au hasard.

Après son aménagement, il offre une continuité d'habitations entre la zone pavillonnaire du Plateau et le lotissement plus ancien des Bruyères. L'administration impose au lotisseur une densité de 10 logements à l'hectare et rejette cinq petits collectifs prévus. Une société genevoise délègue à Bâti Service la construction de 262 logements répartis sur cinq ensembles. Le tout est réalisé entre 1972 et 1975. L'ensemble forme le Domaine du Grand-Veneur, auquel est associé un petit centre commercial. Autre nouveauté dans l'aménagement des lotissements, le bâtisseur en contrepartie du classement des nouvelles rues dans la voirie communale, cède à la Ville un terrain de 3 000 mètres pour aménager une aire de jeux derrière l'école des Bruyères et un terrain boisé de 5 000 mètres à usage d'espaces verts. Contrairement aux lotissements précédents, où chaque propriétaire construisait sa maison selon son goût et ses moyens, la société urbaniste impose maintenant un modèle type de maison. L'avantage se fait ressentir sur le prix de revient. Un ou deux plans-types de maison réduisent les frais d'architecte, les commandes en grande quantité de matériaux sur des lieux très resserrés font de même. Le résultat donne l'impression d'un village à l'architecture homogène, un peu dans le genre des villages anglais, ce qui était souhaité par le maire Jean-Marie Poirier. Intérêt supplémentaire chaque propriétaire reçoit sa maison «clé en main». Cerise sur le gâteau, dans chaque jardin a été planté un arbre ornemental.

LES ZAC

Après cette réalisation réussie, la ville jette son dévolu sur un terrain de 65 hectares à l'est de la commune. C'est une zone de culture avec quelques espaces

boisés. S'y trouvent quelques maisons et quelques bidonvilles. De l'aveu même du maire, «un horrible dépotoir». Leur avenir avait été classé en ZAC (zone d'aménagement concerté). Une ZAC est le résultat d'une négociation entre la collectivité publique, les aménageurs et les constructeurs pour tout aménagement, quels qu'en soient la taille et l'objet : habitation, commerce, industrie, tourisme, équipements et services collectifs publics ou privés.

Une ZAC présente pour une commune de multiples avantages. Elle est d'une part effectuée à l'initiative et dans l'intérêt public, même si la réalisation peut être confiée à un aménageur privé ; ainsi la possession préalable des terrains n'est pas obligatoire. Sa réalisation est en outre liée à la mise en œuvre d'un programme public. Elle a donc des conséquences sur le développement de la commune et la vie économique locale ; elle donne de plus le choix à la commune quant à la définition d'un projet d'urbanisme.

Le conseil municipal unanime décide l'urbanisation en 1968. Entre cette date et 1972, pas moins de 15 projets ont été présentés. Les premiers l'ont été par la SCIC. Celui de 1968 prévoyait pas moins de 3 600 logements avec une tour de 25 étages, la plus haute du Val-de-Marne ! Inquiets, le maire et le conseil municipal demandent à la SCIC de morceler son programme en le confiant à des promoteurs privés. A partir de là, on pouvait imposer de construire de petits groupes de logements, réunis selon une esthétique un peu inspirée par l'Amérique du Nord et selon des plans épousant les courbes de niveau (entretien avec Jean-Marie Poirier le 8 septembre 2000).

Les travaux durent 15 ans. «Le 15 novembre 1990, on peut déclarer officiellement que la zone du Fort est terminée. Le total des logements s'élève à 1 221, dont 53% sont des pavillons destinés à être vendus en accession à la propriété. Sur les 574 appartements en immeubles collectifs, seuls 184, soit 15% du total sont prévus pour être loués. La résidence pour personnes âgées Les Terrasses est concernée pour 73 logements.» (extrait de la *Nouvelle Histoire de Sucy*, tome IV).

Pour accueillir cette population nouvelle, s'installant dans un territoire relativement écarté du centre-ville il faut prévoir des équipements collectifs. Sous la surveillance vigilante de la Ville, soucieuse de conserver à ce quartier son caractère résidentiel, la SCIC réalise un collège d'enseignement secondaire, une école maternelle, une piscine, un gymnase, une salle de judo et une salle de danse. L'ensemble du quartier est desservi par une voie circulaire plantée d'arbres dénommée avenue du Fort. Dans sa partie touchant au quartier du Plateau ont été implantés un centre commercial et une halle de marché. Pour compléter le tout, une chapelle a été édifiée sur le mail du Fort.

LES DERNIERS LOTISSEMENTS

Après l'aménagement de ces deux grands ensembles, on assiste à des réalisations plus modestes. Il s'agit de parcelles viabilisées dont les propriétaires, après avoir obtenu un permis de construire individuel, gardent le choix de la construction en respectant un cahier des charges : 38 lots en 4 sites sur le Plateau. Plus important est le lotissement des Varennes. En 1977, il est découpé en 101 parcelles sur un terrain de 13 hectares. Ce terrain était situé en bas du Petit-Val, dans le prolongement du château du Piple qui appartenait au baron Hottinguer.

Dans le même quartier on trouve des parcelles qui deviennent la rue de la Clairière et la rue du Feu. Il doit son nom à un ancien cabaret qui se trouvait à cet endroit. On trouver ensuite 11 pavillons dans l'allée des Chênes.

Puis viennent des opérations menées dans des endroits moins périphériques. On détruit le très beau pavillon de Bellevue posé sur une grande pelouse pour construire 84 pavillons (Le Clos de Sucy). Le centre-ville qui avait été miraculeusement conservé, voit pousser une vingtaine de pavillons.
Un dernier assaut est donné à ce qui reste de disponible aux Bruyères. On construit une centaine de pavillons sur sept parcelles. Une mention spéciale doit être accordée dans le quartier des Hauts-Bois, à la rue du Centre située à l'extrême

limite de l'agglomération, à environ 3 kilomètres du centre-ville. Le domaine Bréguet de la rue Royale, achevé en 1990, illustre assez bien la nouvelle génération des logements individuels après 1970. La construction de 84 pavillons a impliqué le défrichement de 5,65 hectares de bois. On a tout de même gardé les plus beaux arbres le long des rues pour préserver l'aspect «espace vert naturel» (sic) du site.
Un seul ensemble ne comprend que des logements sociaux. Il s'agit du Moulin-de-Touillon, dans la partie sud du Grand-Val, où sont construits en 1984, 50 logements locatifs PLA (prêt locatif aidé) réalisés par la société HLM de la Vallée-de-la-Seine. Dans ces logements, on trouve 4 ateliers de peintre et un atelier de sculpteur. «Ces ateliers ont été créés à la demande du ministère des Affaires culturelles et de la municipalité, compte tenu de la proximité immédiate de la Ferme (centre culturel)» (extrait du mémoire de maîtrise de Valérie Thomas sur Sucy).

CONCLUSION

Après une aussi longue période de lotissements et de constructions souvent à marche forcée, la ville, parvenue à une population de 25 000 habitants, semble avoir trouvé son équilibre, ni trop petite, ni trop grande. De grands espaces verts ont été préservés et nous laissent une idée de ce que pouvait être Sucy il y a un siècle.

HENRI BOULET
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE SUCY

BIBLIOGRAPHIE

Société historique et archéologique de Sucy, *Nouvelle histoire de Sucy en Brie*, tome III

Société historique et archéologique de Sucy, *Nouvelle histoire de Sucy en Brie*, tome IV

Bertrand Lauro, *Un développement urbain en Seine et Oise. Les lotissements à Sucy-en-Brie (1919-1939)*, maîtrise d'histoire.

Virginie Thomas, *Les politiques d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), depuis les années 1950*, mémoire de maîtrise de géographie, 1994.

Benjamin Zarka, *Sucy-en-Brie (1920-1945). Le Pétainisme : une parenthèse ?*, thèse d'histoire, novembre 1993.

QUAND DONC LE PLATEAU BRIARD EST-IL DEVENU PÉRIURBAIN ?

La réponse est simple : le dernier quart du XXe siècle. La transformation du paysage entre 1975 et 2000 semble à ce point évidente que j'achèverais ici mon exposé, si … le dossier n'était pas un peu plus complexe qu'il n'y paraît. De quel paysage s'agit-il ? L'histoire rurale n'est-elle pas déjà placée sous le signe de la ville ? Les transformations des deux siècles qui nous précèdent résultent de changements induits par l'urbanisme parisien, d'abord instillés puis amplifiés.

Santeny

QU'EST-CE QU'UN PAYSAGE ?

Comment définir un paysage ? Peut-on approfondir l'analyse au-delà de la pure description, sans tomber dans l'impressionnisme ? Il y a une abondante production d'ouvrages sur le sujet : géographes, architectes, anthropologues, peintres, urbanistes, poètes, économistes (qui produisent de savants calculs pour savoir combien vaut un paysage), agronomes, écologistes, et même des historiens ! Chacun a son point de vue – ce qui est la moindre des politesses pour une notion basée sur le regard – et il est parfois difficile d'y reconnaître une notion *a priori* simple.

C'est que la lecture d'un paysage mêle considérations subjectives et précisions objectives, sentiment esthétique et savoirs malléables (les sciences humaines n'ont pas la rigueur des connaissances mathématisées). Comme le soulignent de nombreux auteurs, la notion de paysage est apparue assez tard en Occident. Et depuis la deuxième moitié du XVIIIe siècle, le paysage est constitué en objet esthétique assez bien déterminé, mais à ce point scruté qu'on hésite parfois à l'aborder par la seule description. De fait, l'histoire du paysage concret ressortit davantage à l'urbanisme et au social qu'à la représentation.

SOUVENIRS D'ENFANCE

En mon jeune temps, je voyais par ma fenêtre les travaux des champs. La plaine entre Mandres et Villecresnes, une fois passée la ligne de maisons de l'autre côté de la rue était partagée entre culture des céréales et élevage bovin. La rue des Champs longeait ces terrains jusqu'à la Croix-verte. Descendant la rue des Vallées, vers l'Yerres, les maisons avaient garni le coteau, cependant les petits chemins à flanc de vallée conduisaient aux vergers et aux anciennes vignes. Pommes, prunes et pêches de vigne. Nous nous baignions dans la rivière et nous emmenions les filles dans les terrains boisés. Sur l'autre rive, la plaine d'Épinay, Boussy-Saint-Antoine verdoyait.

J'ai vu les moissons. J'ai assisté au pressage des pommes pour le cidre, j'ai bu le coup avec les bouilleurs de crû, j'ai cueilli et bottelé les roses, j'ai vu passer les chevaux, j'ai pataugé dans le margouillis des chemins, j'ai escaladé des meules, j'ai mangé des cerises sur les arbres du voisin, j'ai respiré les fleurs, j'ai allumé des feux de branchages, j'ai composté les feuilles mortes, j'ai rêvé sous les arbres que le vent faisait siffler, j'ai buté les patates… Et tant d'autres choses que je passerais la journée à vous raconter.

Mais ai-je bien délimité un paysage ? Je l'ai vu changer entre 1950 et nos jours. Le spectacle que je voyais de ma fenêtre a disparu. Le minéral a recouvert une bonne partie de ce panorama. Mais ce n'est pas la première fois que change le paysage sur le plateau briard.

NOSTALGIE RURALE ET CRÉATION DU PAYSAGE

J'aurais pu encore allonger la description avec les bruits familiers (la note claire du marteau sur l'enclume, l'aboiement des chiens au loin, le chant des oiseaux, le pas lent et régulier des chevaux…) ou les odeurs si particulières des saisons. Le paysage se confondait alors avec l'environnement. Ce qui explique pourquoi nombre d'associations de défense de l'environnement se sont créées en défense de paysages plus qu'en fonction d'une visée sociétale. En France, la notion de paysage est intimement liée à l'idée de ruralité, de territoire champêtre. Déjà Guillaume Budé, illustre parisien de Saint-Maur, recommandait de se trans-

L'ALAMBIC DE MANDRES-LES-ROSES

Pays de traditions

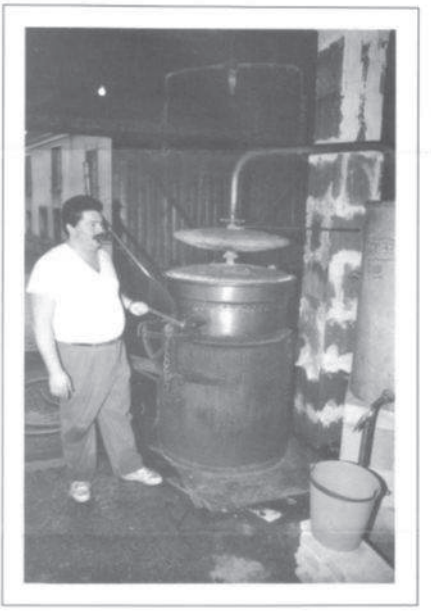

Sans aucune restriction, faites distiller les fruits de votre jardin.

Renseignements et conseils, écrire à :

ASSOCIATION DE DISTILLATION de Mandres-les-Roses

Siège social à la Mairie (94520)

porter à la campagne et d'échapper aux miasmes de la ville (*De l'institution du Prince*). Alphonse Allais, par la voix du Capitaine Cap, voulait construire les villes à la campagne puisque l'air y était plus pur !

Le paysage inspire d'abord le chant bucolique de l'églogue «*Tityre tu recubans*», l'agreste, la bergerade, et par métaphores successives, le loisir et la paresse (que je révère). Un éloge de la lenteur comme l'écrit si bien Pierre Sansot. La mythologie imaginaire de la nature voile l'aspect construit du paysage et son histoire. La quasi-sacralisation du paysage rural a masqué et masque encore le caractère artificiel de tout paysage. L'illusion de la nature vierge ou existant depuis des temps immémoriaux ne résiste pas à l'examen. Le paysage est créé par l'homme, par ses activités, ses déplacements, ses relations, plus que par le regard.

DE LA FORET HUMIDE AU VILLAGE

Je m'attacherai à une petite région, sur le rebord occidental du plateau de la Brie. Entre forêt de Sénart au sud, le bois Notre-Dame à l'ouest et au nord, la vallée de l'Yerres et celle du Réveillon ; l'est reste ouvert sur la plaine de Melun. Une dizaine de villages : Boussy-Saint-Antoine, Épinay-sous-Sénart, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Servon, Varennes-Jarcy, Villecresnes, et un bourg : Brie-Comte-Robert.

Pendant plusieurs siècles, cet ensemble a constitué une unité relativement bien constituée. L'unité tient d'abord aux caractéristiques géomorphologique, pédologique et agronomique. Situé autour du petit synclinal qui guide l'Yerres jusqu'à la Seine, il présente l'aspect d'un plateau. Plateau humide où l'eau s'écoule mal en raison du très faible pendage du plateau et de l'épaisseur de la

Villecresnes

couche imperméable (nappe phréatique affleurante). Un limon fertile le recouvre sur plus d'un mètre d'épaisseur. La surface est vivement entaillée par l'Yerres et son affluent le Réveillon (30 à 40 m de dénivellation). La fertilité du sol a permis l'installation de petites exploitations rurales dès le néolithique. Le développement économique fut assez semblable jusqu'au dernier quart du siècle précédent. L'essentiel de la population y vivait de l'agriculture ou de l'artisanat rural ce qui assurait une certaine homogénéité sociale. Globalement, le paysage était composé des mêmes éléments.

DÉFRICHEMENTS ET COLONISATION AGRICOLE

Pour ce que nous savons précisément de l'histoire agraire de ce canton, le défrichement de la zone boisée et humide du plateau s'est effectué en plusieurs étapes. Jusqu'au XVIIIe siècle – la fin du long Moyen-âge, selon Jacques Le Goff – l'utilisation des facteurs naturels a assuré la continuité des transformations opérées par les pratiques culturales. Pour simplifier, disons que le paysage a changé par touches successives largement étalées dans le temps. En regard du rythme des transformations considérables imposées par l'introduction généralisée de l'automobile dans la seconde moitié du XXe siècle, le paysage géographique s'est maintenu dans ses grandes lignes.

La plaine humide a été conquise sur une espace boisé plus que sur la forêt. Celle-ci a été maintenue sur les terrains sablonneux ou dépourvus de lœss. Sur le limon, l'humidité rémanente et la lourdeur du sol laissent croître des bosquets d'aulnes (ou vernes), de saules et de frênes ce qui a fait initialement réserver ces espaces au pâturage, surtout des ovins (moutons et brebis). Les mares ont longtemps occupé le fond des faibles ondulations ; à chaque pic pluvieux, elles réapparaissaient au milieu des champs. La plaine a été drainée à partir du XVe siècle, réduisant ainsi les terrains de vaine pâture au profit de la culture céréalière en champs ouverts de grande dimension. Les seigneurs faisaient conserver de loin en loin, des espaces boisés appelés remises, au milieu de la plaine comme réserves de chasse, au grand dam des paysans.

Aux abords des villages installés au sommet du coteau qui domine la vallée (sauf Boussy et Épinay sur des terrasses proches de l'Yerres), et dont les noms apparaissent, pour la plupart, vers la fin du Xe siècle, les parcelles cultivées étaient disposées en lanières sans clôtures, hors du village proprement dit. Des haies (charmes ou peupliers, rarement des arbres fruitiers) séparaient les fiefs ou les finages. Cette disposition disparaîtra au fur et à mesure que les grandes exploitations prendront de l'ampleur : sorte de remembrement avant l'heure. Les céréaliers n'aiment guère les haies en ce qu'elles projettent une ombre, abritent une faune considérée comme nuisible, et retiennent trop longtemps l'humidité. Aux abords du village, les haies étaient plus nombreuses autour des jardins et vergers qui assuraient la subsistance des habitants.

Le paysage des coteaux menant aux vallées était à la fois plus varié et plus compartimenté, ce qu'il est resté de nos jours. Les sols plus légers autorisaient plusieurs types de culture, notamment celle de la vigne quand l'exposition y était favorable (tourné vers l'est, le sud-est, le sud ou le sud-ouest). On y trouvait des champs complantés de noyers, de noisetiers, ou d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers, néfliers cognassiers, etc.), des rangs de vigne bien évidemment, mais aussi parfois des céréales. Au fond des vallées dans les méandres, des prés séparés par des haies courtes accueillaient les élevages.

L'habitat regroupait des maisons basses étroites et, généralement alignées le long d'une ou deux rues. Ces maisons étaient construites le plus souvent en torchis, mais aussi, à partir du XVIIe siècle en meulières recouvertes d'un enduit en plâtre, chaux et charbon, avec un toit de chaume jusqu'aux années 1830. Les bâtiments agricoles de quelque importance étaient disposés selon un plan carré ou quadrangulaire ouvert sur la rue par un portail monumental. Ces bâtiments étaient plus hauts en raison des gros volumes stockés et couverts en tuiles plates. Seules les demeures aristocratiques comportaient un ou deux étages.

Tels étaient les principaux éléments du paysage rural sur le plateau briard jusqu'au XIXe siècle. Ce paysage était assez peu différencié et présentait peu de caractéristiques singulières. Paysage rural des plus communs, tout en nuances végétales plus ou moins compartimentées. Seuls les clochers restaient visibles de loin, permettant de s'orienter dans le paysage.

GRANDES FERMES, VIGNE ET POLYCULTURE

L'exploitation de la région a été mise en œuvre tant par les propriétaires ecclésiastiques au premier rang desquels il faut placer Notre-Dame de Paris, que par le pouvoir royal. Toutes les mentions anciennes sont tirées de textes relatifs aux possessions de grandes abbayes (Notre-Dame de Paris, Saint-Martin, Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Geneviève, Saint-Maur-des-Fossés). Notons aussi que la plupart des abbayes ont été fondées avec le soutien du pouvoir royal. Y ont été installés des colons plutôt que des serfs, dotés de lopins conquis par assèchement de zones molles.

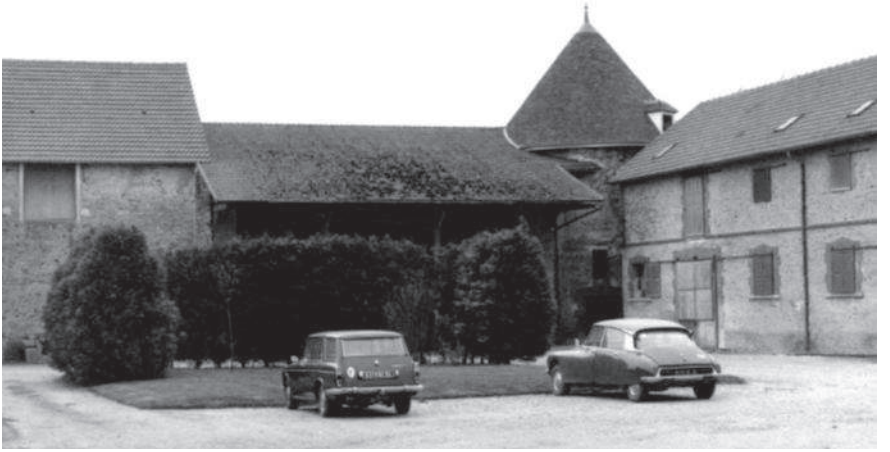

Ferme à Servon

Culture céréalière et exploitation vigneronne avaient pour débouché le marché parisien. L'évolution du paysage jusqu'au XIXe siècle suit la concentration des terres agricoles au profit de grandes exploitations. Sur le plateau, les méthodes culturales tendaient à constituer de grandes parcelles d'un seul tenant, même avant la mécanisation. Les nécessités d'un drainage entretenu ont également joué dans le même sens. Mais surtout, la concentration de terres résultait de l'achat des propriétés foncières par les grands bourgeois parisiens et des agrégations de fiefs, dispersés auparavant par le jeu des héritages. Notons que, jusqu'au XVIIIe siècle, les propriétaires de grandes exploitations ne séjournaient guère dans les villages, car ils étaient avant tout parisiens.

Toutefois, coexistait une petite agriculture de subsistance et, surtout, la production de vin sur les coteaux. Une petite propriété paysanne a pu se développer dès la fin du XVIe siècle. La culture de la vigne, qui exigeait des soins précis et de la main d'œuvre, fut pratiquée sans doute dès le VIIIe siècle à la demande des grandes abbayes et de la croissance de la ville de Paris. Le marché ainsi créé a soutenu la mise en culture des coteaux d'Ile-de-France. La petite propriété vigneronne a renforcé l'enracinement des villages dans un paysage un peu plus diversifié.

CRISE AGRICOLE DU XIXE SIECLE

En 1793, les vignerons ont cru à la Révolution, et ils ont pris le pouvoir municipal là où ils étaient majoritaires. La réaction thermidorienne et l'épisode napoléonien ont fait rentrer dans le rang ces manants importuns et remuants. Cet épisode, apparemment politique, accompagnait en fait une mutation en profondeur de l'économie rurale et de la société qui y était liée.

La propriété foncière a changé de mains avec la mise en vente des biens nationaux. Les achats de terres par les habitants furent moins significatifs que les acquisitions par les «spéculateurs». Le transfert de propriété ainsi opéré manifestait la crise des exploitations locales sans grandes ressources. Entre 1790 et 1850, la petite propriété paysanne a régressé fortement devant la grande culture intensive, nécessitant davantage d'investissements, grande utilisatrice d'engrais et de plus en plus outillée puis mécanisée.

Le vignoble a reculé dès la fin du XVIIIe siècle. En 1830, la superficie occupée par la vigne ne représentait plus que le quart de celle recensée dans les années 1780. Maladies, conditions climatiques et raréfaction de la main-d'œuvre familiale avaient porté des coups fatals à cette culture. Nombre de vignerons étaient devenu jardiniers ou artisans, ou bien avaient émigré.

UNE ADAPTATION ORIGINALE

La plupart des vignes avaient disparu des coteaux où l'ensoleillement et la légèreté de la terre pierreuse avaient permis de récolter de quoi faire une piquette assez agréable… tant qu'on ne la comparait pas à d'autres vins mieux ensoleillés. Toutefois, l'expansion parisienne a favorisé l'éclosion d'une culture spécialisée destinée à la société parisienne, en remplacement de la vigne. La rose fut d'abord cultivée en plein champ à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, substituée à la vigne et aux vergers qui coloraient le paysage des coteaux de l'Yerres et du Réveillon. Les vignerons sont les ancêtres des rosiéristes. La culture de la rose était pratiquée en fait depuis le début du siècle à Grisy. Christophe Cochet, jardinier de l'amiral de Bougainville, avait créé la première roseraie en 1802. Toute une dynastie de Cochet, fils, cousins, a perpétué la tradition jusqu'à nos jours.

À partir de 1850, les roses sont vendues aux Halles de Paris. De Grisy-Suisnes, cette culture a essaimé vers les villages avoisinants : Coubert, Soignolles-en-Brie, Grégy-sur-Yerres, Evry-les-Châteaux, Brie-Comte-Robert, Combs-la-Ville, Varennes-Jarcy, Boussy-Saint-Antoine, Servon, Santeny, Marolles-en-Brie, Mandres, Périgny-sur-Yerres, Villecresnes. En 1911, on dénombre 52 rosiéristes à Grisy-Suisnes, 31 à Mandres, 27 à Villecresnes, etc. On estime le nombre de rosiers à plus de 12 millions de pieds sur une centaine d'hectares.

C'est seulement après 1920 que les serres vitrées seront implantées afin de produire des roses forcées grâce au rayonnement solaire et au système de chauffage intégré. La concurrence de la Hollande (déjà !) a poussé les rosiéristes à adopter cette technique. Depuis 1974, cette culture a notablement régressé en raison du renchérissement du fuel, de la concurrence internationale, de l'inadaptation des circuits commerciaux et de la pression urbaine.

Pendant quelques années, les roses furent acheminées par la ligne de la Bastille : le train des roses. Après 1914, des camions automobiles emporteront cette production vers Paris par la nationale 19. Le mariage de la culture de la rose et du transport ferré n'a pas duré longtemps : une rencontre de hasard ne fonde pas un mariage solide.

LE CHEMIN DE FER N'A PAS URBANISÉ LE PLATEAU BRIARD

La ligne de la Bastille, souhaitée par les élus des communes entre Boissy-Saint-Léger et Brie-Comte-Robert a été ouverte au trafic le 4 avril 1875. Elle n'a nullement favorisé l'urbanisation du plateau briard qu'elle traversait. Je me permets de vous renvoyer à l'article que j'ai publié dans le *Courrier de*

l'Environnement sur le train des roses. «Contrairement à une idée reçue, l'implantation du chemin de fer dans un secteur rural proche de Paris (le terroir est distant de 20 à 40 kilomètres de Notre-Dame) n'a pas attiré la marée pavillonnaire ou la vague d'immeubles, ni désorganisé la vie rurale pendant un siècle ! La région n'a été intégrée à la banlieue parisienne qu'après 1970, une fois la ligne fermée à tout trafic.»

Petit rappel : en 1859, une voie ferrée est ouverte entre la place la Bastille et La Varenne-Saint-Hilaire. Cette voie sinueuse a pour vocation de desservir les guinguettes et les lieux de promenade le long de la Marne, et surtout de valoriser un lieu de villégiature au Parc-Saint-Maur (voir Isabelle Mazières, «Nous les lotis», colloque de Clio 94, 1993) : la vente des 136 hectares du parc a permis de financer en partie les travaux de construction de la ligne. Elle s'arrêtait à La Varenne.

Mais les "bouseux" de Seine-et-Oise réclamèrent le prolongement de la ligne jusqu'à Brie-Comte-Robert. Refus méprisant de la Compagnie et du ministère. Payez et vous serez considérés. Les villages du plateau briard, évidemment, ne disposaient pas des ressources suffisantes. D'ailleurs le projet se heurtait au veto de Napoléon-Alexandre Berthier propriétaire du domaine de Grosbois sur les communes de Boissy-saint-Léger, Villecresnes, Marolles, Santeny, Mandres et Périgny. C'était un passionné de chasse, conseiller général, sénateur sous le Second Empire et membre du Conseil supérieur de l'Agriculture.

Projet enterré. Mais, mais… Rouher avait acheté le château de Cerçay près Villecresnes en 1865. Ministre d'État, il avait été l'initiateur des chemins de fer. Et le miracle advint, le prolongement de la ligne jusqu'à Brie, puis Verneuil-l'Étang où elle s'embranchait sur la ligne Paris-Strasbourg, fut déclaré d'intérêt stratégique. Ce qui ouvrait droit aux subventions. La guerre de 1870 interrompit les travaux. Ils reprirent en 1872 et la ligne fut inaugurée le 4 avril 1875.

Cependant, le prince de Wagram, alias Berthier, avait obtenu d'éloigner les voies de ses propriétés. D'où le tracé sinueux et le relatif éloignement des gares par rapport aux villages : à Mandres, la station était à plus d'un kilomètre de la première maison ! Les trains étaient lents, peu confortables, peu fréquents et la rentabilité de la ligne était incertaine. La Compagnie de l'Est n'encouragea guère le développement du trafic. Tous les projets de modernisation ont échoué. La ligne voyageurs ne dut sa survie qu'aux rationnements de la Seconde Guerre mondiale. Fermée en 1939 au-delà de Boissy-Saint-Léger, elle fut rouverte peu après le début de la guerre et resta en exploitation jusqu'en 1953.

Dans le même temps, les projets de lotissement sont repoussés. Quand M. Chaix – l'homme des indicateurs ferroviaires – soumit en 1908 à Villecresnes un projet entre Grosbois et le château de la Grange, avec plus de cent lots, il

Le train des roses

essuya finalement un refus. À Mandres, aucun projet de lotissement n'aboutit avant 1920. L'espace compris entre la gare et le village ne sera construit qu'après 1960, indépendamment par conséquent du trafic ferroviaire. Les constructions nouvelles à Santeny et Marolles n'ont guère de lien avec les stations de Santeny et Villecresnes : la clientèle visée devait posséder au moins une voiture pour rejoindre le RER à Boissy-Saint-Léger. Entre 1970 et 1985 (environ), les communes du plateau briard tentèrent d'obtenir le prolongement de la ligne jusqu'à Brie-Comte-Robert. À quelques mots près, les arguments utilisés par l'administration en 1860 furent ressortis de la naphtaline.

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Revenons au siècle précédent. Dans les années 1850, la campagne vit s'édifier de belles maisons de villégiature. Jusqu'alors seuls les aristocrates et les hommes de robe, grands bourgeois, s'offraient châteaux et manoirs; qu'ils habitaient rarement toute l'année. Prendre l'air de la campagne en été, était alors un luxe (Isabelle Rabault-Mazières a mis en évidence l'imaginaire de la maison de campagne lors du colloque de Clio 94 «Villégiature et banlieue résidentielle : le Sud-Est parisien au XIXe siècle», en 1996).

Châteaux aristocratiques à Grosbois, Brie-Comte-Robert, Brunoy chasses royales ont marqué le paysage, mais aussi toutes les maisons bâties sur le modèle de châteaux résidentiels : Belle-Image à Marolles, la Commanderie et la maison Bélanger à Santeny, Fief d'Attilly à Villecresnes, château de Périgny, maison

Maison en meulières (vers 1900)

Boïeldieu à Varennes, autant de châteaux et résidences qui appartenaient au paysage familier. Encore au XIXe siècle sont construits des grandes demeures de ce type : Beauséjour et la Fraizière à Mandres, la maison Dunoyer de Segonzac à Boussy-Saint-Antoine et d'autres….

Vers 1850 de grandes maisons sont bâties selon un style qui a marqué la région jusque dans les années 1930 : la maison de meulières apparentes, à deux étages, faisait ainsi son apparition dans le paysage, élargissant la zone bâtie aux abords des villages. Ainsi étaient semés dans le décor champêtre les germes de l'urbanisme banlieusard. À la vérité, le chemin de fer a joué un certain rôle, mais il s'agit de la ligne PLM (gare de Brunoy). Les belles résidences sont édifiées tout d'abord dans cette commune et le long des routes qui y conduisaient (Mandres, Villecresnes, Boussy-Saint-Antoine). Le coteau de la vallée de l'Yerres accueille également des maisons de ce type, sur des terrains assez vastes pour conserver un décor boisé. Ajoutez-y le canotage et deux ou trois guinguettes (Malakoff) pour retrouver l'agrément des berges entre Crosne et Combs-la-Ville. Aujourd'hui les terrains ont été divisés, les arbres abattus pour la plupart et l'aspect pavillonnaire prédomine.

LA BANLIEUE S'INSINUE PUIS S'IMPOSE

Le XXe siècle a enregistré la disparition à grande échelle des paysages ruraux façonnés de main d'homme. L'expansion de la région parisienne explique en grande part le phénomène. S'y ajoute l'imaginaire de la vie à la campagne, sans

qu'on mesure combien la mise en œuvre de l'aphorisme d'Alphonse Allais a tué la poule aux œufs d'or. Jusqu'à nos jours, le rêve la maison individuelle a motivé la plupart des acquéreurs. Ce faisant, non seulement les espaces bâtis ont fermé les perspectives des champs cultivés ou brisé l'unité paysagère, mais en outre les routes, échangeurs, bâtiments publics, lignes à haute tension, entrepôts, zones commerciales et parkings surdimensionnés ont fractionné le décor champêtre en volumes minéralisés.

LE REVE DES VILLES À LA CAMPAGNE

Le 23 avril 1919 de la loi fixant la durée journalière du travail à 8 heures est adoptée. Cette disposition dégageait du temps «libre» que beaucoup ont investi dans le temps de transport en recherchant un habitat meilleur marché. Car cet habitat s'est développé sur des terrains moins chers. Le terrain agricole se vendait à plus haut prix au bénéfice des propriétaires agricoles, et s'achetaient à moindre prix pour les promoteurs de lotissements. La loi Loucheur (13 juillet 1928) a favorisé à la fois un programme d'HBM (futurs HLM) et le financement de maisons individuelles par des prêts à taux bas. Cette loi a accru le rôle de la Caisse des Dépôts dans le financement et la promotion du logement dit social. Nous retrouverons cette institution à l'œuvre dans les années 1960.

Les lotissements ne sont pas nés avec ces lois, mais celles-ci les ont fait surgir en plus grand nombre. Sur le plateau briard, après 1920, ils sont implantés à Villecresnes et à Mandres. Lors de la mise en vente de la ferme de Mandres, en juin 1914, un premier projet couvrait 12 hectares. Mais les terres mises en vente par le promoteur furent rachetées essentiellement par des rosiéristes. La déclaration de guerre avait tué dans l'œuf les maisons familiales.

Les lotissements virent le jour dans les années 1920-1930. Parc de Cerçay, Fief d'Attilly à Villecresnes, Trois-Communes (entre Cerçay, Brunoy et Mandres), Croix-verte, Murs-d'Orléans à Mandres. Les pavillons «loi Loucheur», souvent des modèles stéréotypés, s'alignèrent le long de voies et de chemins. Le rythme de construction est resté modéré jusque dans les années 1960-1965, mais élargit la superficie minéralisée, et atteint les marges des terroirs. La continuité du paysage agricole s'est effacée, voire fragmentée au fur et à mesure qu'on s'approchait de la vallée de l'Yerres. Pourtant, encore en 1950, le Touring Club de France la qualifiait de Suisse briarde. Les espaces agricoles du plateau étaient à peu près maintenus.

L'URBANISATION DES ANNÉES 1960-1990

Ces espaces agricoles auraient dû le rester si l'on en croit les premiers documents d'urbanisme élaborés dans les années 1955-1965. La parution du premier

Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (SDAURP) en 1965, dit plan Delouvrier, prévoyait de maintenir les espaces agricoles entre les villes nouvelles. Celles-ci, plus ou moins alignées sur des axes privilégiées devaient concentrer habitations et activités nécessaires au développement économique de la région-Capitale et canaliser l'extension urbaine, dite «en tache d'huile». C'était compter sans la Caisse des Dépôts et sa filiale immobilière la SCIC.

Le rachat de grandes exploitations rurales à moins de 40 kilomètres de Paris permit à cette société de se constituer un stock de terrains dont la vocation à construire fut imposée aux collectivités locales. Les premières touchées furent Épinay-sous-Sénart et Boussy-Saint-Antoine. La ferme d'Épinay fut rasée et celle de Boussy faillit l'être. Il fallut toute l'opiniâtreté du maire pour qu'elle devienne un centre culturel et que fussent préservés des espaces non construits. Entre 1967 et 1975, la population a pratiquement décuplé à Boussy-Saint-Antoine ; celle d'Épinay a été multipliée par plus de 17. Aujourd'hui la ville compte plus d'habitants que certaines sous-préfectures.

Marolles 1978

En 1962, le château de Grosbois fut mis en vente. Un promoteur italien rêvait de construire au milieu des bois. La résistance du maire de Boissy-Saint-Léger, Michel Catonné, a évité le massacre, permettant d'engager la procédure de classement de l'ensemble forestier (Bois de la Grange, Grosbois et Bois-Notre-Dame). En définitive, le château et le parc furent rachetés par la Société d'encouragement du Cheval français laquelle en fit un centre d'entraînement pour les trotteurs qui concouraient à l'hippodrome de Vincennes.

Le 13 juillet 1965, la ferme de Mandres est vendue à la SCIC. Cette transaction – sous l'égide du Crédit agricole – intervint à un jour précis. Le lendemain la SAFER Ile-de-France, instrument de préemption des terres agricoles afin de les maintenir en exploitation, était autorisée à exister. Mais le projet immobilier – à peu près 3 000 logements – fut contré. Il faut saluer ici l'action de Lucien Lanier, ancien préfet du Val-de-Marne puis de la région Ile-de-France, qui a permis de récupérer une bonne partie des terres pour un usage agricole. Deux lotissements agricoles (Roseval et Rosebrie) ont été créés en 1970-1971. Ils sont aujourd'hui en crise.

La vente des terres de la ferme de Vaurichard à Marolles-en-Brie, a permis d'implanter en plusieurs étapes, à partir de 1974, un immense complexe résidentiel de maisons individuelles. Toute la plaine entre le vieux village et le Bois-Notre-Dame et le coteau du Réveillon. D'emblée, l'ensemble a été conçu en fonction de la voiture individuelle. La population communale a été multipliée par 16,5 en cinquante ans. À Santeny, une opération immobilière «de prestige» fit tripler la population en 1975.

LE COUP DE GRACE

La crise économique et énergétique de 1973-1974 a pratiquement éliminé les dernières résistances au développement urbain. Les exploitations horticoles furent affectées en raison de l'utilisation massive du fuel dans les serres vitrées. La cessation d'activités de plusieurs rosiéristes dégagea des terrains à Villecresnes, Mandres et Périgny. Ainsi entre Mandres et Périgny, les serres Boullet ont libéré 5 hectares, urbanisées très rapidement.

La population de cette petite région s'est accrue de plusieurs dizaines de milliers d'habitants entre 1962 et 2009. La palme de l'accroissement revient à Épinay-sous-Sénart : la population actuelle y est 20 fois supérieure. Suit Marolles-en-Brie dont la population a été multipliée par 16,5. Mention spéciale à Boussy-Saint-Antoine le multiplicateur est environ 11,5. Paradoxalement, l'un des accroissements les plus faibles est relevé à Brie-Comte-Robert (3,4) et à Villecresnes (3,1) dont la population dépasse 9 000 habitants. L'accroissement de la population est du même ordre à Varennes-Jarcy, Servon et Mandres (le taux le plus fable à peine **3**). Pour Périgny et Santeny le facteur de croissance se tient entre 5,4 et 6.

Plusieurs commentaires peuvent être ajustés sur ces chiffres, mais ils dépassent largement le cadre de notre sujet. Ils traduisent à la fois l'extension de la banlieue et une mutation socio-économique. Les résidences secondaires ont régressé sauf à Varennes-Jarcy où elles représentaient encore 50% des résidences en 2006. Le taux d'emplois sur place a chuté. À Mandres dans les années 1970,

l'emploi sur place représentait entre 72 et 75% (artisans commerçants, rosiéristes ouvriers agricoles, transporteurs). Le taux actuel culmine à environ 16%. La moyenne pour les communes de la zone est de 16,5%, celle du pôle de Brie-Comte-Robert est de 25%, mais les communes de Marolles-en-Brie, Périgny et Épinay-sous-Sénart ont un taux d'emploi résident inférieur à 10%. Ce constat souligne l'importance des déplacements, surtout en l'absence de transports publics efficaces, et leur un impact sur le paysage.

MAINTENIR L'AGRICULTURE ? ÉVANOUISSEMENT OU TRANSFORMATION DU PAYSAGE

Nombreux sont ceux qui ont cru que le maintien d'une activité agricole sur le plateau briard sauverait le paysage rural. Du moins, nombreux furent les discours qui préconisaient la conservation du paysage par l'utilisation du sol. Mais agriculture ne rime pas forcément avec verdure et, ainsi que l'affirme le sapeur Camembert, quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limite. L'urbanisme tentaculaire de tache d'huile ne connaît aucune limite.

C'est pourtant au moment où les menaces qui pesaient sur l'activité agricole prenaient corps que l'État s'avisa de protéger les terres agricoles et les paysages dans les régions inscrites entre les villes nouvelles de l'Ile-de-France. Le 23 avril 1975, fut publiée au Journal officiel de la République française une circulaire signée du Premier ministre (Jacques Chirac) instituant cinq zones naturelles d'équilibre en Ile-de-France Un chargé de mission devait élaborer un ensemble cohérent de mesures en faveur du paysage, de l'architecture rurale, du développement d'activités compatibles avec la vocation de ces espaces.

Le président d'association environnementale que j'étais alors applaudit vivement la mise en place de ce dispositif mais remarqua aussitôt que le Val-de-Marne n'était pas concerné puisqu'il était un département de la Petite Couronne (résultat de l'assemblage de l'ancien département de la Seine avec des lambeaux de Seine-et-Oise en 1964). Une campagne d'influence, relayée par certains élus, permit d'inclure les communes du plateau briard dans cette zone au début de l'année 1977.

Certains élus profitèrent de ces dispositions Ainsi, le maire de Périgny a combiné la construction de zones résidentielles et la création, en 1977, sur le modèle des zones horticoles de Mandres et non sans difficultés, d'une zone maraîchère : le domaine de Saint-Leu. Les terrains ont été rachetés à la ferme de Périgny qui cessait son activité et mises à disposition de maraîchers (lire Michel Lucas, *L'urbanisme à la lumière de la doctrine sociale de l'Église*, L'Harmattan, 2005, page 53, chapitre II Maîtrise des terres agricoles périurbaines).

Mais d'autres maires, notamment celui de Marolles-en-Brie, conseiller général, rejetèrent toute idée d'aménagement cohérent et ordonné des espaces ruraux. De telles mesures auraient limité ses ambitions constructrices, notamment le projet de golf (4 trous et demi) dans la vallée du Réveillon, projet couplé à la vente de maisons prétendument de luxe. Il qualifiait ironiquement la zone naturelle de «réserve d'Indiens», expression qui traduit bien le sentiment de domination des urbains sur les ruraux considérés comme des «péquenots».

Les rapports succèdent aux études et les études aux rapports. Depuis 1975, la littérature grise enregistre une vingtaine de documents préconisant diverses mesures pour maîtriser l'étalement urbain et préserver des espaces dits naturels, mais immanquablement les bonnes intentions se fracassent sur la question du financement et de la (prétendue) rentabilité. Les transports butent également sur les mêmes apories depuis plus de quarante ans. Davantage de routes attirent davantage de circulation et réduisent la vitesse de circulation. Aux heures de pointe, la vitesse moyenne des véhicules ne dépasse pas celle des chevaux d'il y a un siècle. Deux communes du Val-de-Marne ne sont pas reliées au chef-lieu du département, à moins de 15 km, par un transport collectif. Le véhicule individuel détruit le paysage plus efficacement que tout autre moyen. La configuration de la nationale 19 le montre.

Les activités agricoles régressent et la survie de ce mode d'exploitation reste très menacée actuellement. Encore faut-il préciser que le paysage induit par le maraîchage et la floriculture diffère sensiblement de l'espace ouvert auquel était associé le plateau briard. Les serres, les pratiques culturales, les jardineries, les centres équestres contribuent également à la fragmentation de l'espace. Et ce n'est pas le tracé de quelques sentiers de randonnée ou petites coulées vertes qui maintiennent l'illusion ruraliste.

Ajoutons encore les petites atteintes qui jalonnent et encombrent ce qui reste du paysage rural : dépôts clandestins de débris, passage de motos qualifiées abusivement de vertes, dans les chemins de terre, faux décors, plastiques et canettes sur le bord des routes, pylônes et poteaux en désordre, publicité par panneaux surdimensionnés, Les lieux épargnés par l'urbanisation sont tout autant dégradés par la proximité d'un mode de vie qui considère l'espace rural comme source de loisir, décor d'opérette et … dépotoir !

L'IRRUPTION DES NON-LIEUX ET DU RURBAIN

Il y a 50 ans, les lieux restaient identifiables et repérables dans l'ensemble des données visuelles. La lenteur des moyens de communication permettait de détailler les traits caractéristiques de l'endroit. Un voyageur venu des temps anciens, aurait pu retrouver son chemin en observant à l'entour. La diffusion de l'automobile individuelle a bouleversé le paysage. Il serait trop long d'analyser

tous les facteurs et les effets de ce bouleversement, mais le mode de vie induit par son usage permanent, a radicalement modifié le rapport au paysage non seulement par la complexité des tracés routiers, mais par la nécessité de réserver des surfaces croissantes au parcage des véhicules, et par les effets de la pollution de l'air engendrée par la circulation.

Suivez le guide

La banlieue comme un insatiable Moloch a avalé l'espace. Le paysage a été chamboulé, même et y compris le relief. Par exemple, entre Brie-Comte-Robert et Chevry-Cossigny, une colline artificielle, certes engazonnée, a surgi, née des débris de la construction. Le paysage est fragmenté par les multiples voies nouvelles (N104, N19 élargie, barreau TGV) installées ou creusées dans les champs. Le clocher de Saint-Étienne de Brie n'est plus visible de loin. Zones d'activités, panneaux publicitaires, buttes de terre et plans indéfinis ont pris le dessus sur la plaine, vision de la monotonie, ce que Marc Augé appelle des non-lieux. Ces espaces inversent le rapport social au terrain. La sociabilité villageoise s'efface derrière un individualisme qui ne rejette pas le paysage, mais le réduit à une fonction décorative. «Le rapport au paysage qui hante nos territoires est peut-être en train de s'esthétiser et, simultanément, de se désocialiser et s'artificialiser» (Marc Augé, *Non-lieux*, 1992, page 95). Un urbaniste, Jean-Michel Roux, décrit ces agglomérations neuves comme des «territoires sans lieux» et a inventé le terme «rurbain» pour désigner ces espaces perçus ni comme ville ni comme campagne.

Le paysage -lieu défini largement- a été façonné de façon constante. L'histoire du paysage fut celle d'un ensemble rural. À plusieurs moments, l'aspect de la campagne a subi des modifications depuis les défrichements des Xe-XIe siècles autour de villages aux noms communs. L'espace briard fut périurbain depuis cette époque. Toutes les transformations ultérieures du paysage ont résulté de pratiques urbaines, d'investissements parisiens, non seulement au sens économique, mais aussi au sens humain et sentimental du terme. Exit le rural, l'aménagement urbain a désormais imposé sa marque, directement, sans intermédiaire. L'étalement urbain -mode insoutenable de densification par le béton- a complètement subverti l'aspect du plateau briard. Les masses minérales ont réduit l'aspect agreste et bucolique que l'on avait cru associé de toute éternité à ces lieux.

JEAN-PIERRE NICOL

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Jean-Pierre Nicol, «Une brève histoire du plateau briard», dans *Clio 94*, 2012.

Jean-Pierre Nicol, «Râleries d'un promeneur solidaire», dans *Courrier de l'Environnement*, n°54, INRA, Paris, 2005.

ALFORTVILLE DANS LA PRAIRIE
1863 -1906

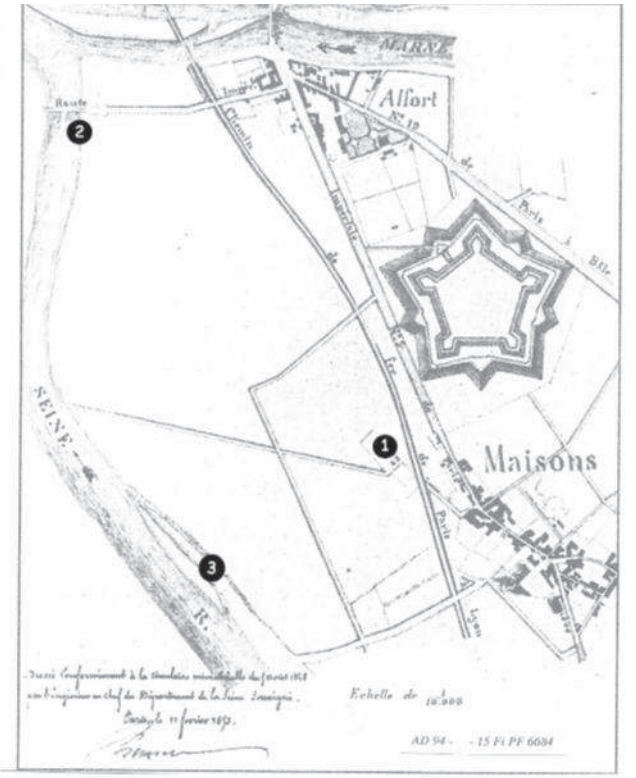

1853, le premier habitat alfortvillais

1 – La maison de l'Américain

2 – au voisinage du Pont d'Ivry

3 – aux alentours du Barrage du Port – à – l'Anglais

En novembre 1904, une banale affaire de mur mitoyen entre deux propriétaires alfortvillais entraîne des hommes de loi à établir qu'Alfortville méritait parfaitement d'être reconnue pour «ville» puisqu'elle en possédait les attributs essentiels.

«Attendu qu'il n'a été produit aucune décision administrative rangeant Alfortville dans la catégorie des villes où d'après l'article 663 du Code civil, tout propriétaire a la faculté de contraindre son voisin aux constructions et réparations de clôture,

«Attendu qu'à défaut d'actes émanant de l'Administration, il appartient aux tribunaux de déterminer à raison de diverses circonstances si les localités où il y a des agglomérations d'habitants ont le caractère d'une ville,

«Attendu que dans ces dernières années la population a considérablement augmenté à Alfortville, où au dernier recensement, le nombre des habitants a été de 16 000,

«Attendu que dans cette localité distincte de Paris de 5 kilomètres, il y a des rues pavées avec trottoirs éclairés au gaz et à l'électricité, un poste de police, un octroi d'un rendement important, des égouts, une bibliothèque publique, des voies avec plantations d'arbres, des maisons de construction urbaine…»[1]

Cet éclairage juridique oriente en partie notre présente réflexion tournée vers les années 1863-1906 :

1863 : arrivée des premiers pionniers sur les terres du confluent Seine-Marne.

1906 : cinquième recensement quinquennal ; il confirme le net ralentissement des grandes vagues migratoires.

Dans cette courte période s'accélère le démantèlement d'un espace rural au bénéfice d'une «ville» autoproclamée : Alfort-ville puis Alfortville qui par le biais de services publics ou privés se donne les attributs d'une urbanisation originale.

UNE VILLE À LA CAMPAGNE

1) Démembrement d'un terroir

Pendant un millénaire, l'ordre éternel des champs enveloppait la Plaine de Maisons délimitée par deux frontières aquatiques : la Seine à l'ouest et la Marne au nord.

Dans la première moitié du XIXe siècle, deux phénomènes majeurs mettent un terme à la somnolence de cet espace rural : la mise en route de grands travaux tournés vers l'amélioration de la circulation, le rapide démembrement de vastes propriétés emportées dans les opérations spéculatives que mènent d'habiles liquidateurs de domaines.

De 1827 à 1863 quatre constructions novatrices ouvrent ainsi les terres de Maisons et d'Alfort sur la «modernité» : un pont, une voie ferrée, un fort, un barrage.

«Depuis fort longtemps on réclamait une route et un pont pour relier Alfort à Ivry et Vitry. Une société financière, autorisée à cet effet entreprit ces travaux en 1827»[2]

Sous le règne de Charles X apparaît ainsi, au voisinage du confluent de la Seine et de la Marne, le pont d'Ivry. Ce pont entraîne l'ouverture de la rue du pont d'Ivry qui sera plus tard la base de départ de la colonisation alfortvillaise. Sans perdre de son importance, l'antique pont de Charenton se trouve soulagé : une partie du trafic routier emprunte à présent la rive gauche de la Seine.

Pour protéger ces deux ponts, l'État-major décide d'édifier un ouvrage important. C'est pourquoi, le 19 avril 1841, le roi Louis-Philippe pose la première pierre du fort de Charenton. Par les servitudes foncières qu'il impose, ce fort isole le chef-lieu Maisons de son hameau Alfort. L'implantation d'une nouvelle bourgade (Alfortville ?) ne pourra désormais se réaliser qu'en direction de l'ouest, entre le rail et la Seine.

Cette orientation est encore renforcée par l'établissement de la ligne de chemin de fer Paris-Lyon dans la plaine de Maisons, de 1845 à 1848. Une ligne qui brise à jamais l'unité topographique du village car, pour faire pièce aux grandes inondations, le rail s'installe sur de hauts remblais qui isolent Maisons et Alfort (à l'est) des terres désertes de l'ouest (où s'installent, en 1863, les premiers Alfort-villais).

Cette même année 1863, s'achève la construction du barrage du Port-à-l'Anglais. Tout comme l'avait été l'édification du pont d'Ivry, elle «contribua beaucoup à retenir dans la région bon nombre de travailleurs qui y furent occupés, à motiver la création de restaurants et de débits de boissons pour eux d'abord, puis pour les mariniers dont le passage à cet endroit a été en augmentant.»[3]

L'année 1863 est aussi le point de départ du lotissement des terres étirées entre le rail et le fleuve, propriétés de grandes familles nobiliaires ou bourgeoises : le marquis Dodun de Keroman, le comte Pelet de la Lozère et ses héritiers, «le général Salanson et consorts», M. Déterville, libraire à Paris, Louis Antoine Labbé, maître de postes à Alfort dont la fille Julie épouse, en 1841, Adolphe Véron soutien fidèle de Napoléon III, auditeur au conseil d'Etat, maire de Maisons Alfort (1855-1870).

Pour des motifs variés, les héritiers ou les conjoints de ces notables confient la vente de leur patrimoine à des hommes d'affaires avisés : MM. François, Tellier, Convers, Brenu. Une ingénieuse publicité élargit le cercle des premiers acheteurs : rentiers, employés, parisiens sensibles à la qualité d'une vie au grand air, à la modicité des loyers, à la proximité de la capitale. Le trajet «gare de Maisons-gare de Lyon» s'effectue en moins de 22 minutes.

Le voisinage d'un fleuve capricieux, les inondations successives restaient d'ailleurs des attractions bienvenues : «Après chaque inondation l'attention de la population, en particulier celle du faubourg Saint- Antoine était attirée et il en résultait une augmentation de population plus marquée.»

Périodiquement menacées, ces terres sont alors couvertes de prairies, de maigres champs de céréales, de boqueteaux, de vignes sur les versants ensoleillés, de marais plantés de saules et d'osiers. Quelques familles de Maisons poursuivent la culture des légumes de plein champ, le long de la voie ferrée. Certains lieux dits ont entériné la vocation rurale de cet espace original : Les Osiers, Le Champ, La Vigne à Roger, Le Marais, Chantereine.

Bien des colons-défricheurs resteront allergiques à cet environnement agricole. Témoins, les vers tournés en 1888 par l'un entre eux, Jules Mignard :

«Vingt ans plus tôt, Messieurs, dans cette plaine nue
La ronce et le chardon poussaient en liberté. (…)
Dans cette plaine alors aride et presque nue
Mûrissaient en juillet quelques maigres moissons.»

Rien de comparable en effet avec la beauté de certains sites voisins : «Le site d'Alfort sur la rive gauche de la Marne, un peu au-dessus de son confluent avec la Seine est exceptionnellement pittoresque. La rivière y baigne des îles boisées et les coteaux de l'autre rive offrent un panorama des plus agréables.»[4]

2) Une ville autoproclamée

Beauté des lieux ou pas, les acquéreurs des parcelles proposées à la vente ne peuvent compter que sur leurs bras et leur ingéniosité pour humaniser ce no man's land anonyme et vide de tout habitat.

No man's land désert selon les observations d'A. Chenal : «il n'y avait alors, de ce côté du chemin de fer, qu'un petit groupe d'habitations désignées sous le nom de maison de l'Américain, placées en bordure d'un tronçon de la rue Jean ; puis un autre auprès du pont d'Ivry, dont la pompe, une petite usine et deux auberges.»

Mais voilà qu'en quelques années-1863, 1864, 1865- tout près d'Alfort mais séparé de lui par les remblais du Paris-Lyon-Méditerranée grandit un quartier original éloigné de Maisons centre du pouvoir municipal.

Baptiser ce rejeton vigoureux, lui donner un nom conforme à la colonisation faciliterait bien entendu les transactions immobilières. C'est ce que pensent les quelques propriétaires, fondés de pouvoir et entrepreneurs réunis chez le restaurateur Charles Denis Perrié, 2 Grande-Rue à Alfort. Ce facétieux cuisinier libre-penseur, se réjouit de l'urbanisation galopante du troisième hameau.

Qui pourrait s'appeler Alfort-sur-Seine… Alfort-sur-Marne… Maisonville… Villeneuve-près-Charenton… Maisons-neuves… ou pourquoi pas Alfortville, nouvelle ville à côté d'Alfort.

L'affaire est entendue. Le nom propre «Alfort-Ville» peut désormais figurer sur les prospectus publicitaires comme sur les registres des délibérations du conseil municipal de Maisons. Le 30 mai 1869, pour la première fois, ce registre

entérine l'existence légale de la cité au trait d'union : Alfort-Ville.

Le seul handicap qui pèse sur son avenir reste lié aux caprices d'un acteur fondamental du paysage : la Seine et son affluent la Marne. On défriche, on bâtit, on se déplace au voisinage d'eaux imprévisibles : inondations de 1866, 1872, 1876, 1878, 1880, 1882, 1885.

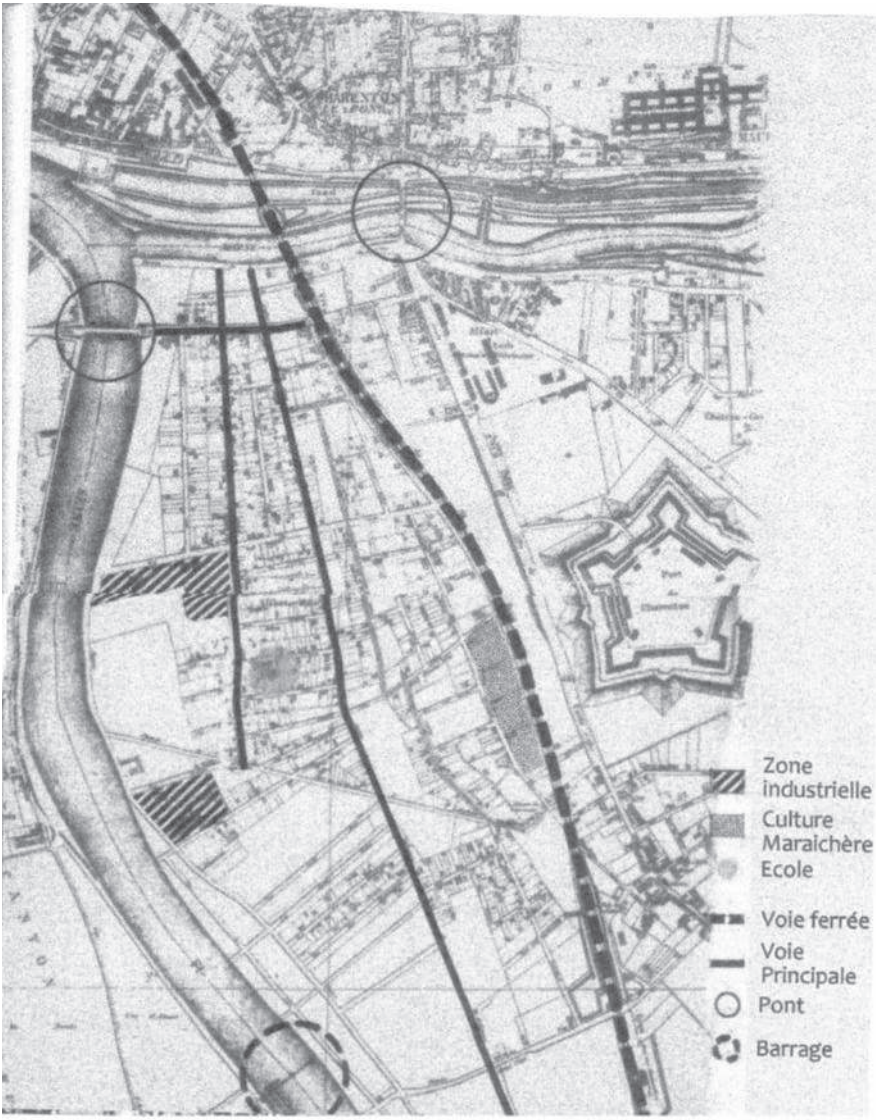

Le nord et le centre d'Alfortville en 1874 seules parties urbanisées

Pour maîtriser ce fléau, les propriétaires des dix-huit rues les plus menacées ont leur idée. Ils fondent le 12 janvier 1873, l'Association syndicale des rues d'Alfort-Ville[5].

Objectif : surélever chaque rue de 0,75m à 2 mètres. Ce premier grand travail d'urbanisation met en place tout un réseau de digues artificielles qui divisent la surface inondable en multiples petits compartiments remblayés au fur et à mesure des approvisionnements en déblais et décombres de toutes sortes. Ces rues-digues rassurent les acheteurs. D'où l'éclosion rapide de petites habitations sans grandes commodités et le recul progressif des cultures ancestrales.

En 1884, la ville autoproclamée abrite près de 4 000 habitants. Cette population «ouvrière, faubourienne, sans passé» a pris conscience de son originalité par rapport à la commune-mère Maisons Alfort «formée en majeure partie de cultivateurs habitants le pays de père en fils, unis par des liens de tradition et de famille.»

Les Alfortvillais demandent et obtiennent sans problème leur indépendance. Le 28 juin 1884, le conseil municipal en accepte le principe. La loi du 1er avril 1885 reconnaît Alfortville comme cité souveraine.

Mais il y a beaucoup à faire pour offrir aux citadins tous les avantages liés à un urbanisme rationnel.

Et d'abord encadrer les activités rurales qui se perpétuent. C'est le sens de l'arrêté de police municipale que prend Henri Warnier premier maire, en ce 31 juillet 1885.

«Article 10 – Il est défendu de laisser errer sur la voie publique des animaux quelconques qui pourraient être un danger pour la sûreté publique, notamment des chevaux, bœufs, taureaux, vaches, béliers et porcs. Il est interdit aux conducteurs de bestiaux de conduire leurs animaux sur la voie publique après la chute du jour.

Article 17 – Il est expressément défendu de déposer dans les cours et jardins, des fumiers autres que ceux des écuries et surtout de placer sur ceux-ci des débris de légumes, des matières fécales ou autres de nature insalubre.»

L'enquête décennale de 1892 pour le département de la Seine confirme l'importance de cette «ruralité» ; sur les 330 hectares que recouvre Alfortville, 224 sont constitués de «territoire agricole»[3]

Les cultures se répartissent en trois groupes :

Sur 100 hectares, des cultures labourables : froment, avoine, pommes de terre, choux.

Sur 76 hectares, des cultures fourragères : betteraves, prairies artificielles, luzerne, prairies naturelles.

Sur 48 hectares, l'horticulture, celle des maraîchers et des familles.

Cette «campagne alfortvillaise» pourra-t-elle résister longtemps à l'arrivée et à l'installation soutenues de nouveaux immigrés en quête d'emplois, de transports efficaces, de logements décents ? La géographie s'associe à l'histoire pour apporter la réponse attendue.

LES HOLLANDAIS DES BORDS DE SEINE

1) Une intensité de vie étonnante

«A l'encontre des villes qui ont mis de siècles à se constituer et qui par un progrès insensible se sont peu à peu donné des instruments de leur vie publique, Alfortville en moins de vingt ans est sorti de terre et a doublé sa population (…)

«Là où s'étendaient des prairies, des terrains inondables que, tour à tour, la Seine ravageait de ses flots ou couvrait de son limon fertile, émerge aujourd'hui une ville de plus de douze mille habitants, conquise à la hâte sur les eaux par de véritables pionniers dont les procédés rappellent ceux que les Flamands et les Hollandais pratiquent encore pour la création de leurs polders.»

«Ce travail de défrichement, ces emprises continuelle sur ce qui formait autrefois les bas-côtés du fleuve se poursuivent sans relâche dénotant de la part de ceux qui s'y livrent une intensité de vie étonnante.»

Prononcées lors de l'inauguration de la Passerelle sur la Marne (octobre 1898), les paroles élogieuses du conseiller général Gustave Barrier[3] résument parfaitement l'originalité de l'urbanisation de l'ancien *no man's land* : rapidité, peuplement étoffé, affrontement avec les eaux fluviales.

Notons au passage que l'allusion à l'environnement fluvial est une constante dans tous les écrits ou paroles des hommes politiques locaux. Au début de 1885, P. G. Meynet affirme ainsi : «Sorti du sein des ondes comme la Hollande, il faut que, comme la Hollande, Alfortville doive à son industrie sa richesse et sa prospérité.»

Gustave Barrier, futur directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort connaît plus que Meynet les techniques utilisées en Frise, en Flandre, en Zélande pour faire surgir des polders : canaux, drains d'évacuation, batteries de moulins tournées vers l'assèchement. Techniques ignorées des Alfortvillais, certes. Mais dans cette lutte contre les éléments, «en quelques années, grâce à une indomptable énergie ils ont fait surgir d'un marais une ville de 18 000 âmes.»[6]

C'est pourquoi la plupart des habitants ont conscience de participer à une œuvre collective indispensable à la survie de leur cité. Loin de freiner l'urbanisation, la menace apparaît comme un stimulant efficace.

D'où l'intensité d'un solde migratoire soutenu, particulièrement dans les années 1891-1901.

Année	Nombre d'habitants	Augmentation	% d'accroissement
1884	4000		
1886	6 603	2 603	39,42
1891	7 984	1 381	20,91
1896	11 634	3 650	45,72
1901	15 980	4 346	37,36
1906	17 455	1 475	9,23

S'affiche ainsi le dynamisme d'un véritable front pionnier. Parti du nord de la commune (rue du pont d'Ivry, rue Véron), il atteint rapidement le centre (rue Victor Hugo), avant de s'arrêter momentanément le long du chemin des Isles (actuelle rue Emile Zola), puis au chemin de l'Abreuvoir (actuel boulevard Carnot).

2) Une semi-campagne

De 1886 à 1906, phénomène essentiel dans l'histoire de la commune, cohabitent donc deux espaces inégalement humanisés :

Une partie urbanisée, du quai de la Marne au chemin des Isles. Elle englobe 96,31% de la population en 1886 ; et encore 84,36% en 1906. Tout naturellement elle accueille les principaux services publics étudiés ci-après.

Une campagne, du chemin des Isles aux limites de Choisy-le-Roi, avec seulement 3,96% de la population, en 1886 et 15,64% en 1906. C'est alors le monde des marais et des marécages, dont un lieu-dit parmi d'autres résume l'originalité : «l'Ile-Saint-Pierre». La véritable urbanisation de cet espace amphibie s'étend sur plusieurs décennies.

Boulevard Carnot, une usine à la campagne

De 1920 à 1940 les plus démunis s'y installent, tels «les Arméniens des années 1920 qui cultivent dans les champs du quartier de Chantereine, sept herbes pour préparer le *Tarhana Abbour*, un plat bouilli composé de pilpil et d'herbes.»[7]

S'y enracinent également les multiples contingents de «mal lotis», solidaires dans l'adversité. Leurs dix-huit syndicats de propriétaires apprécieront les grands travaux entrepris par la municipalité communiste de Marcel Capron (1929-1939) : mise en place d'une voirie communale, arrivée de l'eau potable, installation du gaz et de l'électricité.

La Seconde Guerre mondiale laisse un sursis aux deux fermes Coulonral et Troncard. Elles disparaissent dans les années 1950, mais leurs activités restent encore présentes dans les mémoires des familles installées à Chantereine. Ces mêmes familles évoquent avec précision en 2012 les prairies et les champs tout proches de Choisy-le-Roi, sans oublier le spectacle de ribambelles d'enfants partis à la cueillette des mûres et des noisettes. Ces derniers témoins ont donc raison de le souligner : «C'était un peu la campagne dans la ville.»[7]

1886 : deux espaces différents

Cette nostalgie d'une vie rurale très marginale ne peut faire oublier les dures réalités et les difficiles conditions d'existence des premiers colons de la «Hollande alfortvillaise». Un bref regard sur le premier habitat lié à l'avancée du front pionnier (1863-1896) permet d'en mesurer l'intensité.

3) Un habitat composite

Les colons bâtisseurs sont jeunes. En 1886, comme en 1896, les moins de vingt ans forment 35,6% ou 34,7% de la population. Leur vie familiale est «restreinte» : 16% de célibataires, 28% de foyers sans enfants. Au terme d'itinéraires multiples, ils arrivent de toutes les régions de France, même si deux d'entre elles fournissent les plus gros contingents : la région parisienne, c'est-à-dire le très vaste département de la Seine et Paris, la Bourgogne et ses foyers d'émigration (Côte d'Or, Nièvre, Yonne, Saône-et-Loire).

«Ici chaque jour, ils nous arrivent nombreux, chassés de la grande ville par l'exigüité de la place, la cherté de l'existence, ou refluent de la famélique province qui ne peut plus utiliser leurs bras.»

Accommodés à l'austérité d'une vie inconfortable, ces premiers pionniers se contentent d'un habitat tout à fait frustre si nous en croyons les descriptions qu'en a laissées le poète Mignard :

«D'abord on a bâti quelques pauvres chaumières
Jetées, par le hasard, sur le bord de chemins
Où chaque hiver creusait de nouvelles ornières
Decorse les nomma : «cabanes à lapins.»[8]

Ces «chaumières» sont en fait de simples rez-de-chaussée capables d'être surélevés au fur et à mesure des besoins familiaux ou des spéculations locatives. Les «bâtiments» ou constructions collectives accompagnent, au long des artères principales, l'arrivée de plus en plus étoffée des familles ouvrières chassées des quartiers populaires du Paris haussmannien. Mais, comme l'indique le tableau des années 1886-1896, la priorité est donnée aux maisons comportant un rez-de-chaussée et un seul étage :

L'habitat alfortvillais au lendemain de l'indépendance :

Habitations	1886		1891		1896	
	771 maisons		1137 maisons		1529 maisons	
Un rez-de-chaussée	403	53%	543	48%	649	37%
R.C + 1 étage	255	34 %	428	38%	751	48%
R.C + 2 étages	84	10%	120	10%	153	10%
R.C + 3 étages	22	3%	39	4%	76	5%
R.C + 4 étages	7		7			

À cette époque le permis de construire n'existe pas vraiment. Mais de temps à autre la municipalité rappelle les exigences d'une vie communautaire. Ainsi en septembre 1886 le maire J.B Surloppe fait procéder dans chaque rue au numérotage des maisons et propriétés. Ce sont les agents communaux qui prennent soin d'inscrire les numéros, soit à la craie, soit au charbon. Douze ans plus tard, les finances de la cité s'avèrent plus solides. La mairie passe donc commande de 104 plaques de rue aux sieurs Juin et Cosbron fabricants de tôle émaillée faubourg Poissonnière à Paris.

A cette date (1898), l'inauguration de la passerelle sur la Marne révèle la parfaite harmonie qui unit la mairie alfortvillaise et la préfecture de la Seine.

Par des dotations budgétaires, des autorisations d'emprunts, l'administration départementale accompagnait en effet une urbanisation maîtrisée. Urbanisation dans laquelle et pour laquelle l'installation de services publics efficaces garantit la relative harmonie d'un «vivre ensemble» indispensable à la survie de la toute jeune personnalité communale.

LA RÉPUBLIQUE EN BANLIEUE ET LES PREMIERS SERVICES PUBLICS

Malgré l'indigence des premiers budgets communaux, en quelques années, Alfortville se donne les établissements publics définis par les lois républicaines des années 1880 ou liés aux exigences de l'indépendance par rapport à Maisons Alfort.

1) La mairie attribut essentiel de souveraineté

Commune indépendante depuis le 1er avril 1885, Alfortville se trouve immédiatement interpelée par la loi du 5 avril 1884 : toute commune de France doit être nantie d'un hôtel de ville qui en aucun cas ne peut abriter le logement du maire, du secrétaire de mairie ou de l'instituteur.[9]

Dépourvue de toute ressource financière, la municipalité installe donc une mairie provisoire, le 3 juin 1885, dans une salle inoccupée de l'école Victor Hugo. La dépense est minime comme le précise une lettre du maire Henri Warnier au préfet de la Seine : 1 968,25 francs ainsi répartis : deux horloges œil de bœuf 80 F, dix bancs publics 250 F, une table, un cadre, un tronc 165 F, mobilier 1473,25 F.

Le géomètre Warnier n'est pas dépensier. Soutenu par 342 électeurs, il plaide pour que cette «mairie provisoire» s'enracine dans la durée. Car il y a tant à faire par ailleurs : rues-digues, cimetière, nouvelles écoles, voirie, etc. Mis en minorité par les partisans d'une belle et authentique mairie, Warnier démissionne en février 1886.

Son successeur Jean-Baptiste Surloppe mène rondement l'affaire. Il signe l'acquisition, au centre de la partie urbanisée, d'un terrain de 7000 m² au prix de

30 000 F (soit 4,30 F le m²). Un emprunt au Crédit foncier couvrira la dépense.

Le lundi de Pâques 11 avril 1887, Surloppe pose la première pierre du bâtiment réalisé sous la direction de l'architecte Jean-Baptiste Preux, futur maire d'Alfortville (1900-1904).

Surgit ainsi «un bâtiment carré, en pierre de taille, égayé par des chaînes de briques et auquel on accède par une sorte de petit porche surmonté d'un élégant balcon. Au-dessus du cadran de l'horloge et pour terminer l'édifice, s'élève, entre deux hautes cheminées, un lanternon de forme gracieuse.» Sur la façade, une affirmation identitaire : «République - Mairie - Française». À la demande du maire-adjoint Félix Mothiron qui fut membre de la loge *L'Union Maçonnique* sont ajoutés les mots incontournables «*Liberté - Egalité – Fraternité*»

En vue de l'inauguration prévue pour le 2 octobre 1887, 130 cartons d'invitation au bal et au banquet sont expédiés aussi bien aux notables et hommes politiques (de Heredia, ministre des Travaux publics ; Poubelle, préfet de la Seine ; Gragnon, préfet de Paris, etc.) qu'à des intervenants locaux (entrepreneurs, instituteurs, inspecteur primaire, conseiller général, etc.). Local administratif, bâtiment républicain, siège du pouvoir municipal, la toute jeune mairie – comme toutes ses sœurs dans la Nation – devenait un lieu de mémoire essentiel pour chacun des Alfortvillais soucieux d'y consulter le cadastre, les archives, l'état civil.

La République en banlieue

2) L'église Notre-Dame d'Alfortville, un service privé lié au Concordat reconnu par la République

Dans la foulée le maire J. B. Surloppe veut répondre à l'attente des catholiques fatigués de fréquenter encore l'église Saint-Rémi de Maisons. Tout village, toute ville en France possède son ou ses églises. Pourquoi Alfortville n'aurait-elle pas son propre clocher ? D'autant qu'à deux pas de la mairie un beau et vaste terrain attend son acheteur.

Dans cette perspective, le 31 août 1886, le conseil municipal avait admis «le principe d'une réserve de 20 000F pour acquérir un terrain destiné à la construction d'une église». Cependant deux mois plus tard, le 13 octobre, les élus ajournaient l'achat du terrain convoité.

Commence alors un long et virulent affrontement entre partisans et opposants au bâtiment religieux. Ses multiples épisodes ont été largement exposés[10] car ils restent un bel exemple de la lutte qui opposa, en France, les républicains en marche vers la séparation des Eglises et de l'Etat, et les adeptes d'une France vivant toujours à l'heure du Concordat voulu par Bonaparte en juillet 1801.

En 1888, les radicaux-socialistes gagnent les élections municipales. Avec leurs alliés libres-penseurs ou militants «révolutionnaires», ils pensent l'emporter. «Pas d'église ! tel doit être le mot d'ordre de la_démocratie alfortvillaise», affirme leur leader P. G. Meynet.

Les catholiques lancent une vaste pétition destinée au ministre des Cultes. Elle met en avant tous les avantages d'une construction religieuse considérée comme une des pièces maîtresses de l'urbanisation en cours :

- L'église sera la fin du cauchemar des mères de famille inquiètes de voir leurs enfants partir vers le catéchisme de Maisons en traversant les voies ferrées.

- L'église en apportant une plus-value aux terrains constructibles multipliera les transactions immobilières.

- Les fêtes, les baptêmes, les mariages religieux donneront au commerce local un essor spectaculaire

- Enfin, cette église sera «gratuite», elle ne coûtera pas un seul centime aux contribuables de la commune.

Le corset du Concordat rend la lutte inégale et permet la victoire de trois acteurs parisiens : le préfet de la Seine, l'archevêché de Paris, Melle Marie Roland-Gosselin riche héritière, qui verse sans problème l'intégralité des frais de construction : 500 000 F (à comparer aux 109 197 F de la mairie républicaine). Le 25 mars 1892, le cardinal Richard peut donc consacrer et inaugurer en grande pompe Notre-Dame d'Alfortville.

Ouverte sur la rue des Coquelicots (actuelle rue Jules Cuillerier, qui unit la rue Louis Blanc et la rue Victor Hugo), cette église de style roman offre à ses usagers le confort et l'élégance qui tranchent sur la médiocrité de l'habitat envi-

ronnant : verrières, autels, horloge, chauffage au gaz, électricité, grandes orgues du facteur Aristide Cavaillé-Coll.

Désormais les registres paroissiaux de la nouvelle église enregistrent une part notable des naissances, des mariages, des inhumations. Service privé et service public conjuguent ainsi leur utilité d'autant qu'au fin fond de la commune a été aménagé ce cimetière inscrit dans la loi du 1er avril 1885 qui reconnaissait l'indépendance alfortvillaise.

Notre-Dame d'Alfortville, fille du Concordat de 1801

3) Le cimetière communal

Tout en assurant la construction de la mairie les édiles municipaux savaient qu'ils disposaient d'un délai de trois années pour installer un cimetière autonome. Ils achètent donc sur les terres méridionales proches de Choisy-le-Roi un terrain de 11 644 m² vendus à raison de 1,50 F le m², soit un prix trois fois inférieur à celui des terrains du centre de la commune. Malgré l'opposition du commissaire-enquêteur mettant en avant les risques permanents d'inondation, les travaux d'aménagement et de clôtures allèrent bon train.

L'ouverture de ce cimetière, le 1er mai 1888, permit aux libres-penseurs d'afficher publiquement leurs convictions et leur hostilité à la future construction d'une église. Patronné par la municipalité présidée par P. G. Meynet, un cortège

de citoyens convaincus accompagna le cercueil du premier Alfortvillais inhumé dans «le champ du repos» : Michel Clâa, ouvrier-mécanicien, libre-penseur.

Deux années plus tard, le 1er juin 1890, une souscription publique lancée par des militants du Parti ouvrier permettait l'installation sur la tombe de Clâa d'une colonne tronquée et gravée, en présence du député Jean-Baptiste Dumay, ancien mécanicien-tourneur au Creusot.

Ce symbole visuel se voulait comme un certificat perpétuel de laïcisation du cimetière communal. Mais, dès 1892, année d'inauguration de l'église paroissiale, les tombes ornées de croix se multipliaient sans problème ni affrontement.

En fait, ce cimetière éloigné de toute habitation conserva longtemps l'aspect d'un cimetière de campagne. A preuve l'article 11 de son règlement : «Il est expressément défendu de se réunir tumultueusement dans le cimetière, d'y entrer à cheval ou avec des chiens, d'y faire paître des bestiaux et d'y recueillir des herbages, fruits, branchages et même du bois mort.»

Dans les années 1925 le témoignage de deux personnalités parisiennes aventurées à l'Ile-Saint-Pierre met en relief la tranquillité de son environnement semi-champêtre : «L'été ce sont des prairies où broutent l'herbe et les joncs sauvages, les ânes des chiffonniers, les petits chevaux maigres des maraîchers…»

«D'assez vastes espaces appartiennent encore (…) à des cultivateurs maraîchers pourvoyeurs des halles et marchés parisiens ; longs rectangles noir de terreau où poussent intensément les légumes saisonniers et les salades bien pommées sous la pluie artificielle des tourniquets hydrauliques.»

Le cimetière semi-rural

Pendant ce temps, dans la partie agglomérée de la commune un autre service public particulièrement efficace répondait aux attentes d'une clientèle fidèle.

4) La Poste

Sur décision ministérielle du 19 novembre 1884, le premier bureau de poste (Alfortville-Centre) ouvre le jour même de l'indépendance (1er avril 1885) au 80 rue Véron, c'est-à-dire au cœur d'un quartier particulièrement peuplé. Un receveur, trois aides et six facteurs assurent un service quotidien continu dont les horaires nous paraissent étonnants si nous les comparons à ceux de 2013.

Le bureau est en effet ouvert de 7 heures du matin à 21 heures en été et de 8 heures du matin à 21 heures en hiver.

L'accroissement de la population et l'extension des surfaces bâties rendent nécessaire l'ouverture, le 16 août 1898, d'un deuxième bureau (Alfortville-Sud), au carrefour de la rue Victor Hugo et de la rue de Villeneuve.

Quatre distributions journalières et quatre levées des boîtes à lettres se succédaient à la satisfaction générale. La plupart des boîtes à lettres se trouvaient à proximité des bureaux de tabac : 16 rue Véron, rue Déterville, 37 rue des Camélias, rue des Pâquerettes, 187 rue de Villeneuve, place de la Mairie, 4 rue Victor Hugo et, pour toute l'Ile-Saint-Pierre (désert humain encore), une seule boîte.

Chaque bureau de poste possédait une cabine téléphonique.

Quelques rares Alfortvillais ou entreprises alfortvillaises disposaient d'une ligne téléphonique.

Etablie en 1890, la première ligne reliait la fabrique de caoutchouc industriel Le Renard au réseau de Paris. Du 1er octobre 1901 au 1er février 1902, le nombre des abonnés s'élève de 8 à 13 ; rien d'excessif pour une population de 16 000 habitants…

De surcroît les deux bureaux de poste assuraient la distribution des télégrammes depuis 7 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. Enfin chaque bureau distribuait et gérait les livrets de la Caisse nationale d'Epargne postale.

Ce service public généreux dans ses horaires et ses multiples activités accompagnait donc l'urbanisation rapide des terres du confluent. Les bureaux de poste Alfortville-Centre et Alfortville-Sud s'avérant trop exigus, la municipalité de Jules Cuillerier construisit un nouvel Hôtel des Postes au 160 rue de Villeneuve, inauguré le 10 octobre 1909, en même temps que le dispensaire, le patronage, l'asile des vieillards, le groupe scolaire Etienne Dolet et l'école maternelle rue de Liège.

Le 24 décembre 1899, quelques usagers des bureaux de poste ont vraisemblablement approuvé le souhait émis par le conseil municipal du maire Isidore Lemainque :

«Considérant :

Qu'il existe peu d'établissements de bains, que leurs prix sont très élevés, que les travailleurs sont privés d'hygiène,

Qu'Alfortville est situé au centre de populations très laborieuses où beaucoup d'ouvriers travaillent aux forges, aux fonderies, au débarquement du charbon et des matériaux de toute sorte et ont besoin de propreté

«Considérant que la pompe située rue du pont d'Ivry rejette à la Seine une grande quantité d'eaux tièdes qui pourraient alimenter une immense piscine.

«Le conseil municipal souhaite que le conseil général fasse à ses frais établir une piscine intercommunale à la Bosse de Marne (voisine du Confluent), du genre de celle qui est établie avenue Ledru-Rollin près du pont d'Austerlitz à Paris.»

Ce vœu plus hygiéniste que sportif ne sera pas exaucé car, en 1900 comme en 1874 ou 1885, l'entretien et l'extension de la voirie urbaine sollicitent de plus en plus les finances communales. Les amateurs de «bains froids» continuent donc de fréquenter la baignade établie «en rive droite de la Seine au lieudit «Iles Maisons» pour la durée de la saison des bains froids [qui ne peut] se prolonger au-delà du 1er novembre.»[11]

5) Au long des rues

A l'aube du XXe siècle, tous les chemins ruraux disparaissent et l'entretien permanent d'une voirie urbaine englobe 49 voies classées, 9 en attente et 24 voies particulières. L'Association syndicale des rues d'Alfortville, qui en 1873 préconisait la construction des «rues-digues», a été dissoute par arrêté préfectoral paru le 2 avril 1900. Le sol des rues est devenu propriété communale. Un exemple qui incite les nouveaux propriétaires de rues privées, de rues «nouvelles», à faire classer ces dernières dans le réseau communal pris en charge par les finances locales.

Les matériaux nécessaires à l'entretien des rues proviennent des régions avoisinantes. Les sables et cailloux sortent des carrières de Maisons-Alfort ou de Créteil. La pierre cassée arrive de Ris-Orangis, de Soisy-sous-Etioles, de Champigny. Les carrières de l'Yvette ou de la Juine livrent le pavé et les bordures. Depuis 1893, se poursuit en effet l'établissement de trottoirs au long des artères principales. L'accroissement de la population rendait indispensable ce dernier investissement, car les rues s'affichent alors comme des lieux de sociabilité permanente. Dès le matin s'y rencontrent ou s'y croisent tout un peuple d'ouvriers, de ménagères, d'écoliers, de blanchisseuses et de nourrices, de livreurs ou de retraités, peu pressés de retrouver l'exiguïté de leur logis.

En 1901, la ville abritait encore 291 chevaux préposés aux transports de matériaux de construction, aux charrois de remblais et gravats, aux livraisons de

boissons et de denrées alimentaires. Pendant quelques années, ils doivent cohabiter avec les premiers véhicules à moteur, ce qui pousse le maire Cuillerier à signer en 1904 un arrêté réglementant la vitesse des automobiles à 10 km/h dans la traversée de la commune. La cavalerie doit également côtoyer le nouveau tramway mis en service le 30 mars 1899 pour relier la place de Charenton-Ecoles à la gare de Maisons-Alfort-Alfortville par les rues Véron, de Seine, Victor Hugo, des Camélias.

Ces rues si animées doivent respirer la propreté et donc être quotidiennement balayées. Chaque propriétaire est libre d'effectuer son propre balayage (avant 7 heures du matin) ou de s'abonner au service effectué par une entreprise privée agréée par la commune. Une commune qui a bien du souci avec l'éclairage nocturne de chacun des quartiers.

Cet éclairage est en effet assuré par la Compagnie parisienne d'éclairage au gaz. Selon le contrat de janvier 1886, elle s'est engagée à installer les canalisations, à allumer les réverbères, à entretenir le réseau. Mais par économie toutes les rues ne sont pas soumises au même régime. Il y a au départ 13 rues canalisées bénéficiant du service de deux allumeurs de réverbères et des rues non canalisées dans lesquelles 88 appareils à «huile minérale» dispensent une lumière parcimonieuse. Pendant les périodes de pleine lune aucun allumage ne fonctionne. Il faut attendre la fin d'année 1902 pour que la municipalité décide que les 107 appareils d'éclairage resteront allumés toute la nuit. Et voilà une initiative originale : les plaques de certaines rues reçoivent une mission pédagogique centrée sur la biographie sommaire des «nominés».

Exemples :
Rue Etienne Dolet 1509-1546
imprimeur, libre-penseur
propagandiste civique fut convaincu d'hérésie
brûlé vif par l'Eglise
Rue Babeuf 1760-1797
philosophe célèbre
un des précurseurs du Socialisme
fondateur du Club des Egaux

D'une manière plus pragmatique, les arbres embellissent la plupart des rues de la cité : acacias, tilleuls argentés, marronniers, platanes, peupliers acquis auprès des pépiniéristes de Vitry par les municipalités successives ou par la Société des Amis de l'Arbre. C'est d'ailleurs l'amour des arbres qui explique les vœux répétés du conseil municipal le 24 décembre 1899, le 8 février 1900, le 26 avril 1900 : «Que le terrain possédé par l'Etat en face de l'Ecluse de Port à l'Anglais restât libre de manière à ce qu'il fût possible d'y faire des plantations d'arbres.»

Car «cet emplacement, convenablement disposé et pourvu d'arbres, de massifs et de bancs, constituerait un lieu de promenade attrayant pour les habitants qui n'ont, dans la commune, rien de semblable à leur disposition. Les nombreux promeneurs de Paris et des environs qui emprunteront le chemin n°38 pour suivre les bords de la Seine jusqu'à Choisy et visiter l'Ecluse en passant, seront les premiers à profiter de ce splendide square.»

Ainsi débute un long processus (1899-2013) qui, à proximité du barrage et du pont du Port-à-l'Anglais, valorise pleinement le Terre-Plein de l'Ecluse, agréable poumon de verdure, lieu de promenade et de détente, berceau d'un centre aquatique novateur, ouvert le 4 février 2011. Ses arbres centenaires restent les ultimes témoins du passé semi-rural de la commune. Tout comme la toponymie des rues du quartier des Fleurs : rue des Camélias, des Lilas, des Marguerites, des Œillets, des Pivoines, des Roses, des Violettes[12].

Sans surprise nous rejoignons donc le constat que dressait en juin 1892 Paul-Gabriel Meynet, père de la ville d'Alfortville : «Ces rues aux noms de fleurs restent le dernier souvenir de ces coquelicots, bluets et pâquerettes qui au moment de leur ouverture émaillaient la prairie et lui donnaient le resplendissement des couleurs nationales qui faisaient monter du cœur aux lèvres les mots patrie, république, fraternité.» Nostalgie d'un âge d'or où la nature frappait aux portes de Paris et où la Seine coulait en solitaire le long des berges d'un confluent jadis divinisé.

LOUIS COMBY

NOTES

1) Archives municipales, Police : lettre d'Emile Roche, docteur en droit, avoué de 1ère instance, 4 boulevard Beaumarchais, au maire d'Alfortville, en date du 2 novembre 1904.
2) Amédée Chenal, *Histoire de Maisons Alfort et d'Alfortville*, Asselin et Houzeau, 1898.
3) *Etat des Communes du département de la Seine, Alfortville*, 1901.
4) *Etat des communes du département de la Seine, Maisons-Alfort*, 1904. Voir également Marcelle Aubert, *Cahiers de l'AMAH*, n°3, n°13, n°16.
5) Louis Comby, *Au confluent des Libertés. Alfortville 1860-1939*, Val-Arno, 1987.
6) Discours du maire J. B. Preux lors de l'inauguration de l'écluse du barrage sur la Seine, à l'automne 1902.

7) Eric Arlix, *C'est ici Chantereine Alfortville*, Association des Amis de la librairie l'Etabli, septembre 2012.

8) Decorse est alors conseiller général du canton de Charenton-le-Pont.

9) Maurice Agulhon, «la Mairie», dans *Les lieux de mémoire. I – La République,* Gallimard, 1984, pages 167-193.

10) Louis Comby, «L'église Notre-Dame d'Alfortville», dans *Clio 94*, n°10, 1992, pages 104-119.

11) Lettre du préfet de la Seine au maire J. B. Surloppe, juin 1887.

12) Cette toponymie historique ne pouvait qu'encourager les récentes actions municipales en faveur du développement des espaces verts. Alfortville reçoit ainsi en 2009 le label «Ville fleurie», conforté en 2013 par l'attribution d'une «2e fleur». Fleur qui d'une manière symbolique rappelle les couleurs de la prairie originelle. Voir *Bulletin municipal officiel*, n°140, mars 2010 ; n°148, mars 2011 ; n°163.

L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DU MAROC UN TÉMOIGNAGE DE L'URBANISATION DE CHAMPIGNY

INTRODUCTION

La commune de Champigny est une des plus étendues et des plus peuplées du Val-de-Marne.

Champigny s'étire sur plus de cinq kilomètres, à l'ouest depuis l'un des méandres de la Marne (altitude de 32 mètres au plus bas) jusqu'à l'est au sommet du plateau de Brie (altitude de 106 mètres au plus haut). La superficie de la commune est de 11,3 km^2, soit 1 130 hectares (3e rang du Val-de-Marne). En 2009, sa population de 75 090 habitants (4e rang dans le Val-de-Marne) pour une densité d'environ 6 700 hab/km^2. Champigny a connu une croissance démographique très rapide au cours du 20e siècle, principalement dans les années 1950 et 1960.

Cette urbanisation, liée au développement de l'agglomération parisienne, a profondément modifié le paysage de la commune, mais de manière différente selon les secteurs. Le territoire de Champigny est actuellement découpé en une douzaine de quartiers qui ont chacun des caractéristiques très marquées, tant au niveau de la topographie, qu'au niveau de la démographie et de des situations socio-économiques.

Ainsi, le quartier du Maroc, qui compte actuellement près de 10 500 habitants, est une illustration de l'évolution générale du paysage de Champigny depuis la fin du XIXe siècle, mais selon une chronologie qui lui est propre du fait de ses caractéristiques. En effet, ce quartier est situé dans un secteur exposé aux inondations tout en étant proche du centre de la ville et de l'axe principal de circulation qui traverse la commune d'ouest en est (ancienne route nationale 304 puis nationale 4, actuelle route départementale 4). Son urbanisation a donc été retardée tant que les travaux d'aménagement des berges de la Marne n'ont pas permis de réduire le risque d'inondation puis elle a connu une accélération spectaculaire lorsque la menace a été considérée comme circonscrite.

JUSQU'AUX ANNÉES 1870 : LA CAMPAGNE PRÈS DE LA VILLE

Les grandes phases de l'aménagement du quartier du Maroc s'inscrivent dans un périmètre limité par l'avenue Roger Salengro au nord, la rue de la Plage à l'est (qui longe le remblai de la ligne de chemin de fer de Grande Ceinture), les

bords de Marne au sud et la rue Charles Floquet à l'ouest (qui marque la limite avec la commune de Joinville-le-Pont). Cet espace est parfaitement repérable sur les cartes et plans qui ont été dressés de l'Ancien Régime à nos jours.

Les cartes du XVIIIe siècle montre que l'actuel quartier du Maroc est une partie du terroir de la paroisse de Champigny, peuplée d'un peu plus de 2 000 habitants. Aucune construction n'est indiquée. Les secteurs bâtis sont concentrés au niveau du bourg de Champigny situé plus à l'est et au niveau du hameau de Cœuilly sur le plateau. Les rares bâtiments isolés sont au nord, dans le secteur du Tremblay.

Sur la carte des environs de Paris dressée par l'abbé Delagrive en 1740, l'actuel quartier du Maroc est désigné comme la «Plaine de Champigni». Il est limité au nord par la route de Paris à Rozay, pavée et bordée d'arbres, et est traversé par une seule voie, un chemin correspondant à l'actuelle rue Diderot. Sur la carte militaire des environs de Paris de 1815, comme sur le plan directeur de l'enceinte et des forts de la ville de Paris de 1841, le paysage reste celui d'un territoire rural.

La planche de Paris de la carte des chasses de 1764 apporte quelques précisions sur les noms attribués aux diverses parties de la plaine de Champigny. Sont citées la «grande remise de Saint-Maur», la «remise de la Pierre Prouelle», la «remise de la Fosse des Bourés», la «remise du Milleu», la «remise de l'Epinette». Sur les cartes du XIXe siècle, ces noms demeurent, avec des orthographes modifiées, et d'autres apparaissent : dans la partie nord, les Varennes (ce qui désigne un territoire impropre à la culture, plutôt réservé au pâturage du bétail ou à la réserve de gibier) ; dans la partie sud, les Pâtis et la Grande Prairie (ce qui confirme la vocation de pâturage de ce secteur). Ces dénominations sont encore mentionnées sur un plan de la ville de Champigny de 1936.

Le nom de Maroc attribué actuellement au quartier reste problématique. Il n'apparaît pas sur les cartes et plans avant le XXe siècle ; il est surtout utilisé dans des documents administratifs et des documents d'information. L'origine du nom la plus convaincante est une déformation de marais ou de maraîchage.

Jusqu'en 1870, Champigny n'est qu'un village relativement proche de Paris. Les Campinois font fréquemment le déplacement jusqu'à la capitale car le voyage aller-retour peut se faire aisément dans la journée. Champigny est également un lieu de villégiature pour des Parisiens fortunés qui y possèdent une résidence ou pour d'autres plus modestes qui viennent s'y détendre et y prendre l'air. C'est aussi un village où l'on envoie les nouveau-nés de Paris en nourrice. Ces pratiques sont connues depuis le XVIIIe siècle et se maintiennent au XIXe siècle. Cependant, l'actuel quartier du Maroc reste à l'écart de ces échanges avec Paris et demeure un secteur non construit, à l'exception de quelques bâtiments tous situés sur des terrains alignés le long de la route de Paris.

Le déclenchement de la guerre de 1870 et l'établissement d'un *no-man's land* autour de Paris obligent les Campinois à s'installer dans la capitale. Le siège de Paris bloque les réfugiés derrière les fortifications et la ceinture des forts : la plupart doivent survivre dans des conditions précaires. La bataille de Champigny du 30 novembre au 2 décembre 1870, qui aurait dû aboutir à une sortie victorieuse et à la fin du siège, dévaste le village et son terroir. Lorsqu'ils peuvent rentrer à Champigny, les Campinois retrouvent un champ de ruines. L'après-guerre se traduit de fait par une transformation progressive et profonde du paysage campinois.

LES ANNÉES 1880-1940 : LA CAMPAGNE ET LA VILLE

La reconstruction du Champigny se déroule au moment où l'agglomération parisienne commence à intégrer les communes les plus proches de la capitale. Le village devient progressivement une ville de banlieue de mieux en mieux connectée à la ville centre. L'achèvement à la fin des années 1870 dans le centre-ville d'une nouvelle mairie et d'un nouveau groupe scolaire, puis d'une salle des fêtes, dote la commune des équipements publics de base. Le bâti privé est reconstruit à l'aide des indemnités reçues. Le tournant décisif est l'ouverture de la ligne de chemin de fer de raccordement et de la gare du Plant en 1876 puis des lignes de tramways en 1899 et 1902. La liaison avec Paris est assurée, d'une part pour les Campinois dont le nombre s'accroit avec les opérations de lotissement –notamment celle du parc du château de Cœuilly–, d'autre part pour les Parisiens qui viennent profiter des bords de Marne, de l'hippodrome du Tremblay et du Théâtre de la Nature.

Carte de la commune de Champigny, 1910
(coll. Archives communales de Champigny)

Cette première phase d'urbanisation fait passer la population de Champigny de 2 300 habitants en 1866 à 3 100 en 1881, 4 600 en 1891 et 10 400 en 1911. Pourtant, si l'actuel quartier du Maroc commence à se couvrir de bâtiments, il conserve encore un caractère campagnard.

La carte d'état-major de 1882 révèle la multiplication des constructions entre la route de Paris au nord et la rue des Batailles (future rue de Verdun) au sud. Le parcellaire montre qu'il s'agit de maisons pourvues de jardins, souvent vastes. En 1892, une villa est construite au 15 rue de la Prévoyance. Devenue la pension Bella-Vista dans les années 1930, elle abrite des enfants juifs cachés pendant l'Occupation. Achetée par le Conseil général du Val-de-Marne en 2002, elle devient la Maison de l'histoire et du patrimoine du département en 2009.

L'urbanisation ne suppose pas la disparition des activités agricoles. Les cartes et plans disponibles pour les années 1900-1920 montrent la permanence des exploitations maraîchères. Le Maroc alimente en légumes la commune de Champigny et ses environs, voire Paris. L'état des communes de la Seine de 1905 indique la présence de 20 maraîchers à Champigny, dont la plupart sont installés au Maroc. Des grainetiers leur fournissent les semences nécessaires.

Le Maroc est aussi un secteur d'exploitation du sous-sol. La carte dressée par le service techniques des carrières du département de la Seine en 1932 signale la présence de nombreuses carrières, dont certaines encore exploitées à cette date (elles sont visibles sur les premières photographies aériennes des années 1920, conservées par l'IGN). Il s'agit de zone d'extraction de sables comme le précise l'état des communes de 1905 qui cite les Carrières Fournier et la Carrière à Noël. Ce sable est destiné pour l'essentiel aux chantiers de construction de l'agglomération parisienne et vient en complément du calcaire extrait sur les rebords du plateau qui alimente les fours à chaux.

Parallèlement à ses activités primaires, le Maroc participe à l'industrialisation de la commune. En effet, il dispose de vastes surfaces disponibles et profite de sa proximité avec la route nationale 304. Les premiers établissements industriels sont plutôt modestes, telle la manufacture de touches de piano en ivoire, fondée en 1868 et installée rue de la Ferme. L'état des communes de la Seine publié en 1905 indique qu'elle emploie 16 ouvriers et utilise trois scies circulaires et une pompe à eau actionnées par un moteur. L'ouvrage recense également pour Champigny deux fabriques d'huile et vernis et une fabrique de chaux grasse, dite La Chaux industrielle. C'est durant cette période que s'installent dans la commune deux entreprises aux productions contrastées : L'Air liquide, qui produit de l'acétylène dissous, et Le Rotin, qui travaille une liane originaire d'Indonésie. La seconde ouvre son usine dans la Remise de Saint-Maur. L'entreprise, encore entourée de terrains maraîchers, devient rapidement l'une des plus importantes de Champigny et emploie une main-d'œuvre en partie originaire du quartier du

Maroc. Quant à l'usine de L'Air liquide, elle est séparée du Maroc par le talus de la ligne de Grande Ceinture, qui trace la limite orientale du quartier.

Inondations dans le quartier du Maroc en 1916
(coll. Bibliothèque nationale de Farnce)

En 1904, l'ouverture du pont du Petit Parc entre Champigny et Saint-Maur désenclave le Maroc. Les habitants n'ont plus à aller jusqu'au pont de Champigny ou jusqu'à celui de Joinville pour franchir la Marne. S'installer dans le quartier présente donc moins de contraintes. Cependant, la crue de 1910 rappelle les résidents présents et futurs à la réalité : la moitié sud du quartier est inondée. Les conséquences ne sont pas trop importantes car ce secteur est encore largement laissé aux activités agricoles (pâturage et maraîchage), tel le terrain «La Plaine» à la limite entre Champigny et Joinville.

Les cartes des années 1910-1930 font apparaître une extension rapide des constructions résidentielles dans le quartier du Maroc, malgré une interruption durant la Grande Guerre. La partie sud est peu concernée car elle est encore tou-

chée par les crues de la Marne, notamment en 1915, 1919, 1924 et 1926 (des travaux pour surélever le quai Gallieni sont entrepris à la fin des années 1920). En revanche, la partie la moins exposée aux crues, limitée au sud par la rue Diderot, est l'objet de plusieurs opérations de lotissement : lotissement des Pâtis dans le secteur des rues Diane, Reine et Madelon ; lotissement de l'avenue Alsace-Lorraine ; lotissement de la Villa du Bel Air. Ailleurs, les permis de construire sont rares. Quelques pavillons sont construits, le plus souvent de simples pied-à-terre.

L'augmentation de la population dans les années 1920-1930 pousse la commune à améliorer l'équipement urbain d'un quartier considéré comme déshérité. La plupart des habitants ont recours à des puits ou aux fontaines publiques et les eaux usées sont déversées dans des fosses septiques ou directement dans la Marne, avec les risques sanitaires que cela suppose. Quant aux voies qui desservent nombre de maisons, elles s'apparentent davantage à des chemins de terre et restent dans l'obscurité la nuit venue. C'est pourquoi le bulletin municipal de Champigny de mars 1929 insiste sur le fait que l'avenue d'Alsace-Lorraine a été plantée d'arbres, canalisée en eau potable et pourvue d'une borne fontaine avec bouche d'incendie. Il annonce en outre la viabilisation et l'assainissement de la rue Diderot, achevés au milieu des années 1930, et l'installation de nouvelles lampes électriques rue Diderot, rue de Verdun ou avenue d'Alsace-Lorraine, pour compléter la cinquantaine existante.

Cet effort d'équipement du quartier confirme son intégration progressive dans l'espace urbain campinois. L'ouverture d'une plage artificielle au 2 quai Gallieni en 1933 contribue à ce processus. Une étendue de sable encadrée par deux bassins en béton permet aux amateurs de baignade de profiter des eaux de la Marne. Le confort est assuré par la construction d'un bâtiment abritant l'accueil et les cabines. Le lieu est très fréquenté dans les années d'avant-guerre, porté par le développement des loisirs de masse au moment du Front populaire.

Avec la croissance de la population se pose le problème de l'éducation des enfants. Le quartier du Maroc est pourvu d'une école dans les années 1930, rue du Bel-Air, mais il faut attendre la fin des années 1950 pour que soit construit le premier groupe scolaire. Dans l'entre-deux-guerres, la plupart des enfants sont scolarisés à l'école du Plant et pour certains le chemin des écoliers est particulièrement long. L'Eglise catholique, quant à elle, considère qu'elle doit être au plus proche de ses ouailles. Dans le cadre de sa politique de reconquête évangélique du milieu urbain, elle pousse à la construction de la chapelle Ste-Jeanne, avenue d'Alsace-Lorraine. Le lieu de culte, réalisé en briques sur une structure métallique, est consacré en 1938. Elle est aujourd'hui encore la seule église du quartier.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le quartier du Maroc est couvert de maisons individuelles, mais la densité de peuplement reste faible. De grandes surfaces foncières sont encore consacrées aux activités maraîchères. Quelques rues viabilisées traversent le quartier mais les chemins en terre sont encore nombreux. De manière générale, Champigny demeure une commune semi-rurale : des exploitations agricoles subsistent dans les secteurs des Mordacs et des Lyonnes sur le plateau. La ville n'est pas encore parvenue à s'imposer totalement.

LES ANNÉES 1950-1970 : LA VILLE TRIOMPHANTE

La croissance démographique de Champigny après la Seconde Guerre mondiale est très rapide. La ville passe de 30 200 habitants en 1947 à 36 900 en 1954 puis 41 300 en 1957. Disposant de surfaces encore non construites et mis à l'abri des débordements de la Marne par les aménagements des bords de la rivière après la crue de 1955 (rehaussement et renforcement de la digue, construction d'un muret en béton le long du quai), le quartier du Maroc participe fortement à cette nouvelle phase d'urbanisation.

Les bâtiments construits sont d'abord des maisons individuelles destinés à une population aux revenus limités. Une partie est liée au mouvement des Castors qui a pour objectif de faire accéder à la propriété les ménages modestes. Le principe est l'autoconstruction fondée sur la mutualisation des conseils techniques, des achats de matériaux et de la main-d'œuvre. Un lotissement de 12 pavillons Castors est réalisé rue des Pavillons fleuris par les membres de la Société anonyme coopérative d'autoconstruction Notre Logis. Le permis de construire est déposé en 1954 et l'opération est financée grâce à un prêt consenti par le Comptoirs des entrepreneurs et le Crédit foncier de France. Le lotissement est considéré comme un domaine privé et la voirie n'entre dans le domaine communal qu'en 1978. Un autre ensemble de pavillons Castors est réalisé rue des Bons Enfants, donnant sur la rue Diderot.

Pour faire face à la crise du logement des années 1950, le gouvernement met en place une politique de logements aidés. Le choix de plans standardisés ou de maisons-doubles réduisent les coûts de construction. Sur ce principe, la première opération municipale de logements sociaux aboutit en 1954 à la réalisation de 29 logements économiques familiaux (ou Logéco) rue Yves Farges (anciennement chemin de la Ferme), constitué de pavillons de 2, 3 et 4 pièces. En 1956, un nouveau lotissement de 23 pavillons locatifs est réalisé rue Paul Eluard.

Si l'habitat individuel connaît un développement rapide dans les années 1950, l'habitat collectif s'impose, vu le nombre de logements à réaliser. En effet, la population de Champigny passe de 41 300 habitants en 1957 à 57 900 en 1962, 70 400 en 1968 et 80 300 en 1975. Les nouveaux Campinois sont princi-

palement des Parisiens qui quittent la capitale dans laquelle les plus modestes ont de moins en moins leur place, des provinciaux ou des immigrés d'Europe du Sud et d'Afrique du Nord attirés par le dynamisme de l'agglomération parisienne, des rapatriés d'Algérie. Ces vagues se succèdent ou se superposent, faisant de la population campinoise un ensemble composite. Les plus grosses opérations ont lieu dans la partie nord de la plaine de Champigny (Cité blanche, Cité rouge, Les Boullereaux) et sur le plateau (Le Bois-l'Abbé, Les Mordacs) mais les immeubles se multiplient également dans le quartier du Maroc.

Afin d'organiser sa politique de construction de logements sociaux, la municipalité campinoise suscite la création de la Société anonyme coopérative d'habitations à loyer modéré de Champigny (ou SAC HLM), devenue par la suite La Campinoise d'habitation puis IDF Habitat. En 1956-1958, la SAC HLM construits 100 logements rue Paul Langevin, 142 avenue Roger Salengro, 125 rue Yves Farge, 40 rue Pierre-Marie Derrien.

La vague de construction ralentit à peine dans les années 1960. Si les logements sociaux restent la priorité, une part importante est donnée à l'accession à la propriété. Une résidence est construite rue Diderot en 1960 (où s'installent de nombreux rapatriés d'Algérie), une autre rue de Verdun en 1963, une autre rue Romain Rolland en 1968, une autre quai Gallieni en 1969, une autre encore avenue Roger Salengro en 1971 (dont le rez-de-chaussée accueille la perception). Ce sont plusieurs dizaines de logements qui sont réalisés lors de chaque opération.

La densification de l'habitat rend indispensable la modernisation de l'équipement du quartier. L'éclairage au gaz encore existant est remplacé en 1957 par l'éclairage électrique qui s'étend dans tout le secteur. L'évacuation des eaux usées est mise en place au fur et à mesure des chantiers de constructions, même si de nombreuses maisons conservent encore des fosses septiques. Les travaux d'adduction d'eau des années 1950-1960 permettent de raccorder tout le quartier au réseau d'eau potable et rendent inutiles les dernières fontaines publiques. Par prudence, les autoconstructeurs de la rue des Pavillons fleuris creusent eux-mêmes les tranchées nécessaires. Une nouvelle phase de travaux d'adduction d'eau permet de rénover le réseau dans les années 1970-1980.

Durant cette période de croissance rapide, le Maroc est doté d'équipements nouveaux destinés à la population du quartier mais aussi à la population campinoise tout entière. Ce sont d'abord des équipements d'éducation construits pour accueillir les jeunes du baby-boom. La priorité est l'ouverture d'établissements primaires : le groupe scolaire Marcel Cachin, en 1958, rue Alsace-Lorraine, et le groupe scolaire Jacques Decour, rue du docteur Roux, en 1966. L'accès de plus en plus fréquent au niveau secondaire conduit à la construction du lycée classique et moderne (futur lycée Louise Michel) en 1963 et du lycée technique (futur lycée Langevin-Wallon) en 1964. Ces établissements ouvrent dans la

seconde moitié des années 1960. En 1967, les plus jeunes enfants peuvent être accueillis à la nouvelle crèche, située à l'angle des rue Félix Pyat et Pierre-Marie Derrien.

Les témoignages recueillis auprès des habitants de longue date du Maroc mettent en évidence la mutation du quartier dans les années 1950-1960. Dans ces années d'après-guerre, le Maroc conserve toujours son aspect campagnard. Les exploitations des derniers maraîchers couvrent encore des surfaces importantes auxquelles s'ajoutent les nombreux jardins potagers (notamment les «Jardins du 20e» proposés aux ouvriers parisiens à l'origine).

La Plage de Champigny dans les années 1950 (coll. Archives communales de Champigny). A droite, le talus du chemin de fer de la Grande Ceinture.

Ce caractère encore rural explique l'importance et la permanence des activités de détente et de loisir, situées pour la plupart en bord de Marne. Les témoignages recueillis citent les cafés «La Mascotte» et «Au Soleil d'or», «La Goulue», la guinguette Defrance (avec plongeoir, à l'angle du quai Gallieni et de la Villa des Bords de Marne) et celle «tenue par Henri» (angle des rues des Pêcheurs et du Barrage). Dans les années 1950, la fraîcheur des consommations est garantie par des blocs de glace que vend le glacier Delmas, situé à l'angle de la rue de Verdun et de la rue du Bel-Air (il se fournit dans les chambres froides des Glacières de Paris, à Vincennes). La pêche, la baignade et le canotage ont beaucoup de succès. Les bords de Marne restent très fréquentés dans les années 1950 mais ils perdent leur attrait dans les années 1960 avec la pollution croissante de la rivière et l'urbanisation de ses rives. La baignade de Champigny est définitivement fermée en 1970, mais les Campinois peuvent encore profiter des aménagements des abords du talus du chemin de fer, rue de la Plage, réalisés en 1962-1966 (jardins, mini-golf, jeu de boules). Les amateurs de natation ne sont pas oubliés car le centre sportif Auguste Delaune, construit en 1968 à proximité des lycées, intègre un gymnase et une piscine (grand et petit bassins, fosse et plongeoir). Les anciens bâtiments de la Plage sont investis par le centre nautique ouvert en 1973 pour les pratiquants de la navigation à l'aviron ou à la pagaie. Le

quartier du Maroc est également concerné par la fermeture de l'hippodrome du Tremblay en 1967. En effet, sa cessation d'activité entraîne la disparition des dernières écuries de chevaux de course rue du Bel-Air.

La partie est du quartier du Maroc, photographie aérienne prise en 1972 (coll. IGN)

Les années 1960-1970 sont celles de l'intégration complète du quartier du Maroc dans le tissu urbain campinois. Les derniers vestiges du passé rural du territoire disparaissent. Les anciennes exploitations maraîchères deviennent des résidences, tandis que les anciennes carrières dites terrains à Cabannes sont transformées en équipement sportifs. À l'emplacement de ces dernières, dans les années 1978-1981, sont aménagés les terrains de tennis et football ainsi que les vestiaires-douches du complexe Auguste Delaune.

Le marché couvert de la rue Pierre-Marie Derrien ouvert en 1973 remplace le marché de l'avenue Roger Salengro arrêté en 1971. Sous le marché couvert est installé un parking souterrain sur deux niveaux tandis qu'au-dessus est construit un nouveau centre culturel campinois, «Jean Vilar», qui devient l'autre lieu culturel de la plaine de Champigny avec «Olivier Messiaen» et qui complète «Gérard Philipe» et «Youri Gagarine» situés sur le plateau.

Le réseau des rues est dorénavant viabilisé. Les deux voies principales sont aménagées en sens unique afin de simplifier et fluidifier une circulation qui est devenue plus dense, notamment en début de matinée et en fin de journée. La

ligne de bus partant de la gare de Joinville qui passait uniquement avenue Salengro au nord du quartier est doublée d'une nouvelle ligne empruntant la rue de Verdun et la rue Diderot (ligne 108-La Plage devenue ligne 201 en 1995).

Le cas de la caserne des pompiers est un peu particulier mais il rend compte de l'évolution générale de la commune. Le matériel des pompiers est d'abord installé dans le centre-ville, près de la mairie, à proximité de la sirène d'alerte. En 1940, les pompiers communaux sont remplacés par des sapeurs-pompiers qui s'installent 4-6 rue du Chemin vert, dans la partie est du quartier du Maroc. Ce nouveau centre de secours dépend de la caserne de Saint-Maur. En 1968, la caserne de Champigny devient le poste de commandement de la 15e compagnie de sapeurs-pompiers de Paris. En 1998, la caserne quitte le quartier du Maroc et est déplacée rue de Dunkerque, dans de nouveaux bâtiments adaptés à l'évolution du matériel et des missions, sur le plateau, non loin des grands ensembles des Mordacs et du Bois-l'Abbé.

LES ANNÉES 1980-2000 : LA REVANCHE DE LA CAMPAGNE ?

Au début des années 1980, les habitants les plus anciens du quartier peinent à reconnaître celui dans lequel ils ont vécu trente ou quarante années plus tôt. Peu de commerces subsistent et ceux qui demeurent sont insuffisants pour satisfaire une population devenue l'équivalent de celle d'une petite ville. L'ouverture de la grande surface Intermarché en 1981 répond à ce manque mais elle accélère le déclin puis la disparition du marché couvert au milieu des années 1990.

Construction de la résidence du 55 rue Pierre-Marie Derrien en 1989 (coll. SHC)

Tandis que la désindustrialisation du quartier accompagne celle de la commune (le site du Rotin achève sa phase industrielle au milieu des années 1980 pour devenir une zone d'activité artisanale et commerciale), la densification de l'habitat se poursuit. En 1982, 101 logements sont construits rue de Verdun, 16 autres rue du Bel-Air. En 1986, un ensemble de 112 et 88 logements est réalisé de part et d'autre de la rue Diderot. Cette dernière opération prend le nom de la Grande Prairie. Le choix est involontairement ironique car ce toponyme désignait le secteur de pâtures que traversait Denis Diderot lorsque ses pas le menaient de Sucy à Champigny, dont les traces mêmes ont disparu du paysage à cette date. En 1989, 80 autres logements sont construits par la Campinoise d'habitation rue Pierre-Marie Derrien.

De manière générale, le quartier du Maroc ne possède quasiment plus d'espaces non bâtis ou non aménagés à la fin des années 1980. Les opérations immobilières les plus récentes s'étalent de part et d'autre de la rue de Verdun. En 2007, les pavillons Logéco rue Yves Farge sont détruits et remplacés, en 2008, par 30 maisons individuelles et 32 logements collectifs. La cité Yves Farge construite dans les années 1950 est destinée à être également détruite et remplacée par un ensemble d'immeubles plus modernes (avec une densité multipliée par 3). En 2007 également, est inauguré le collège Rol-Tanguy. Il prend place sur le site de l'ancien groupe scolaire Marcel Cachin reconstruit sur une partie de son emplacement initial. Plus à l'est, sur la dernière emprise foncière encore disponible, à proximité du site du Rotin, s'ouvre en 2011 une clinique paramédicale appartenant au même groupe qui gère l'hôpital Paul d'Egine situé dans le quartier de la mairie.

Les autorités communales commencent à prendre en compte les effets négatifs de l'urbanisation généralisée dès les années 1960 au moment de la fermeture de l'hippodrome du Tremblay et de sa reconversion. Un projet de grand stade est écarté au profit de l'aménagement d'un vaste parc de loisir départemental. Le quartier du Maroc bénéficie dans les années 1980 de ces préoccupations environnementales. Dans le cadre de la réhabilitation des bords de Marne, le quai Gallieni est réaménagé en 1981-1986 et redevient un lieu de promenade. Les dimanches du printemps à l'automne, la voie sur berge est réservée aux marcheurs, aux coureurs et aux cyclistes. Le site de l'ancienne plage renoue avec les affluences passées lors de la fête des Bords de Marne, de Champigny Plage ou du Festival de l'Oh ! La guinguette du Martin pêcheur à proximité du quartier du Maroc contribue également à entretenir cette ambiance à la fois authentique et fabriquée de toute pièce.

CONCLUSION

En ce début des années 2010, le quartier du Maroc présente un paysage diversifié. Doté de cités nombreuses, il conserve un aspect vert du fait de la pré-

sence des nombreux jardins pavillonnaires. L'absence de parc – hormis le square Guynemer et les quelques périmètres arborés de bâtiments publics (Maison de l'histoire et du patrimoine ou groupe scolaire Marcel Cachin) –, est compensée par les aménagements des bords de Marne. La ville de Champigny en fait d'ailleurs un atout dans sa politique de communication (carte de vœu pour 2004 ou site Internet en 2013).

La population du quartier est en train de changer. Les anciens qui se sont installés en grand nombre dans les années 1960-1970, maintenant octogénaires ou septuagénaires, sont remplacés par des trentenaires ou des quadragénaires. Malgré son manque de commerces et son relatif éloignement du centre-ville, le quartier est plutôt recherché, ce qui se traduit par une augmentation des prix des logements et une modification progressive de la sociologie du quartier. La mixité sociale demeure du fait de l'importance des logements sociaux construits depuis 60 ans.

Le Maroc est aujourd'hui un quartier dortoir – la plupart des habitants vont travailler ailleurs – très calme une fois la nuit venue. Un tissu associatif s'efforce d'entretenir une animation locale, en s'appuyant sur les structures socio-culturelles de la ville. Champigny-Plage reste le point fort, mais le festival «Cour et Jardin», qui accueille des spectacles chez les habitants, rencontre un réel succès.

La situation du quartier devrait cependant être profondément bouleversée dans les années à venir, au moins dans sa partie est, par l'ouverture de la gare Champigny-Centre du nouveau métro automatique Grand-Paris-Express, et connaître peut-être une nouvelle phase de densification du tissu urbain comme cela est déjà le cas dans d'autres quartiers de Champigny et de bien d'autres communes de l'agglomération parisienne.

ERIC BROSSARD
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

SOURCES

- Jean Morlet, *Champigny hier aujourd'hui*, Messidor / Temps actuels, 1981.
- Jean Baudouin, *Documentation descriptive, historique et statistique devant servir à une histoire de Champigny*, 1983 (coll. Archives communales de Champigny).
- Frédéric Delaive, «Du canotage à la vie sur l'eau dans les boucles de la Marne», dans Clio 94, n°16, 1998, pages 172-200.
- Eric Brossard, «Champigny dans la guerre de 1870-1871. De l'occupation à la reconstruction», dans *Clio 94*, n°17, 1999, pages 109-118.

- Antoine Picon et Jean-Paul Robert, Le dessus des cartes. Un atlas parisien, Pavillon de l'Arsenal / Picard, 1999.
- Eric Brossard, «Parcs, jardins et espaces verts à Champigny du 18e siècle à nos jours», dans *Clio 94*, n°20, 2002, pages 83-94.
- Eric Brossard, «La lutte des classes, croissance urbaine et politique scolaire à Champigny (1950-1975)», dans *Clio 94*, n°23, 2005, pages 144-162.
- CAUE 94, *Champigny-sur-Marne - Cahier de recommandations architecturales*, janvier 2006.
- Isabelle Duhau et Stéphane Asseline, «Bry et Champigny dans les méandres de la Marne», *Images du Patrimoine*, n°247, Inventaire général du patrimoine culturel, 2007.
- *Etat des communes du département de la Seine. Champigny-sur-Marne*, 1905 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne)

- fonds des cartes et plans des Archives communales de Champigny, consultable sur place.
- fonds cartographique de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), accessible depuis le site www.ign.fr ou le site www.geoportail.gouv.fr
- fonds cartographique des Archives nationales, consultable sur www.culture.gouv.fr/documentation/archim/accueil.html (base de données Archim)
- fonds photographique de la Bibliothèque nationale de France, consultable sur www.gallica.bnf.fr

- *Bulletin municipal de Champigny*, années 1920-1930 (coll. Archives communales de Champigny, séries incomplètes) puis *Champigny notre ville*, depuis les années 1960 (coll. Archives communales de Champigny)
- *La Gazette de l'Est*, années 1920 (coll. Archives départementales du Val-de-Marne)

Ainsi que les témoignages et les documents fournis par : Jacqueline et Jean-Pierre Brossard, Françoise Gautherot, Danièle Lisambard, Philippe Maury, Roger Mercier, Jean-Paul et Martine Pailleux, Evelyne Rouvière, Ginette Sotty.

LES DÉVIATIONS DE LA NATIONALE 19 À BOISSY-SAINT-LEGER, ENTRE VILLE ET CHATEAUX

Comment le développement du village à l'ombre de ses châteaux a conduit à dévier la nationale 19 à quatre reprises ?

BOISSY-SAINT-LÉGER AU XVIE SIECLE

La superficie actuelle de Boissy-Saint-Léger est à peine différente de celle qu'elle avait sous l'Ancien Régime. Ses 894 hectares s'étendent, depuis Bonneuil-sur-Marne, sur une plaine dont l'altitude ne dépasse pas 40 à 50 mètres, un coteau qui «culmine» à 90 mètres, et un plateau, à la frontière de la Brie.

La plaine est constituée d'alluvions laissées par l'ancien cours de la Seine, dont les sables et les graviers sont déjà exploités, de marais et de terres cultivables. Le coteau est planté de vignes et le plateau, couvert de forêts.

Carte de l'abbé de la Grive

Le village, sur le rebord du plateau, a préféré la salubrité du coteau aux zones marécageuses de la plaine. Ce village-rue s'est établi le long de la «Grande Rue», qui deviendra la nationale 19. Dès le VIIe siècle, Bonneuil est en effet mentionnée comme étape pour les voyageurs venant de Bourgogne. Cette route, dite de Provins, ne prendra de l'importance que beaucoup plus tard, avec le développement des foires de cette ville. Cette voie de communication, depuis le pont de Charenton jusqu'à Brie-Comte et au-delà, traverse le territoire de Boissy-Saint-Léger en ligne droite.

Sur le plateau, une partie de la forêt, qui a pris le nom de Grosbois, a été défrichée vers Villecresnes. Au milieu de terres cultivées, des maisons sont groupées autour de la chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste du village de Grosbois-le-Roi qui semble avoir été érigée en cure dès le XIIIe siècle. Le village de Boissy-Saint-Léger dépend de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. La terre de Grosbois relève de l'abbaye de Saint-Victor de Paris.

LA CONSTITUTION DU DOMAINE DE GROSBOIS

En 1562 et 1563, Raoul Moreau, trésorier de l'Epargne, qui possède déjà depuis 1554 une maison et une ferme comportant plusieurs corps de bâtiments, cour, basse-cour et logements, acquiert les terres de Grosbois. L'abbaye de Saint-Victor lui vend les cens, les rentes et les droits seigneuriaux attachés à la terre de Grosbois.

En 1596, Raoul Moreau marie sa fille Marie, à Nicolas de Harlay, colonel général des Suisses, surintendant des Finances et des bâtiments du roi Henri IV. Marie Moreau lui apporte Grosbois en dot. A partir de 1597, Nicolas de Harlay se fait construire un château : il fait édifier le corps de logis central et ses deux pavillons latéraux, ainsi que la ferme. La construction est achevée au cours des premières années du XVIIe siècle.

Le 13 juillet 1599, Nicolas de Harlay acquiert de l'abbaye de Saint-Maur, la seigneurie de Boissy-Saint-Léger pour 1 500 écus. Dès ce moment, le seigneur de Grosbois est aussi seigneur de Boissy-Saint-Léger.

N'étant plus surintendant des Finances depuis 1597, puis des Bâtiments du Roi depuis 1600, Nicolas de Harlay quitte les affaires publiques en 1605. Il n'a plus les moyens de poursuivre la construction. Il vend Grosbois en 1616 à Charles de Valois.

Charles de Valois est le fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, qui exerçait une activité de demi-mondaine. Catherine de Médicis a veillé à l'éducation de son petit-fils, «le jeune Charles» qu'elle aimait beaucoup. Charles de Valois va se révéler un sacré personnage.

Charles de Valois a combattu aux côtés d'Henri IV. En 1602, il est impliqué dans la conspiration de Biron. Il est gracié. Il intrigue avec sa sœur utérine Henriette d'Entraignes. Il est condamné à mort, peine qu'Henri IV commue en détention perpétuelle. Louis XIII le fait remettre en liberté. Le roi lui donne le duché d'Angoulême. Colonel général de la Cavalerie légère, il rend de grands services au roi au siège de La Rochelle et dans toutes ses guerres. Tallemant des Réaux dit qu'il «est bien fait, brave, spirituel, a de l'acquis et sait la guerre. Mais, s'il n'avait pu se défaire de l'humeur d'escroc que Dieu lui avait donnée, c'eut été un des plus grands hommes de son siècle. Il n'a fait de toute sa vie que griveler pour dépenser». Toujours à court d'argent, il passe pour être faux monnayeur.

Charles de Valois fait édifier les deux ailes du château et leurs pavillons. Il n'est pas certain qu'il ait achevé les travaux : il doit beaucoup d'argent à l'architecte et aux entrepreneurs.

Le parc du château comprend 700 arpents (290 hectares). Ce n'est pas assez ! Alors Charles de Valois arrondit son domaine, sans grands scrupules. Il s'approprie 577 arpents de terres appartenant au Prieur de Marolles, 50 arpents appartenant à l'abbaye de Saint-Maur, et 83 arpents des Uselles ou biens communaux à Boissy, Sucy et Marolles. Le prieur de Marolles et l'abbaye de Saint-Maur ne seront indemnisés que… 50 ans plus tard !

Le petit village de Grosbois-le-Roi le gêne. Devant la résistance du curé, le duc profite de ce que, lui et ses paroissiens, sont allés en procession dans un village voisin pour faire abattre l'église et les maisons alentour. Il n'y a plus trace du village. On ne sait pas aujourd'hui où il pouvait se situer.

La nationale 19 traverse Grosbois et passe près du château. Il fait alors déplacer la route vers le sud qui, depuis contourne le domaine, à la limite des communes de Brévannes et de Villecresnes.

C'est la première déviation de la nationale.

Et c'est finalement un parc de 1 200 arpents (près de 500 hectares) que Charles de Valois fait clore d'un mur, long de plus de deux lieues et demie, mur qui existe toujours. Les contemporains reconnaissent toutefois que ce changement a été des plus utiles. Le passage était impraticable dans les parties marécageuses du Réveillon. Les charrois craignent moins de s'embourber désormais.

Le village se retrouve coincé entre les deux parcs des châteaux du Piple et de Grosbois qui occupent plus des deux tiers de la superficie du territoire. Le plateau reste couvert de forêts et de terres agricoles, sources de revenu, dans le parc de Grosbois.

LES EMBARRAS DE LA RUE DE PARIS

La route royale 19 emprunte le tracé de la Grande-Rue (aujourd'hui rue de Paris et boulevard Léon Révillon). Les commerces, les marchands de vin, les auberges et les hôtels s'y sont naturellement installés. Le parc du domaine du Piple, au nord, (où les moines de Saint-Maur avaient un manoir au Moyen Age), et les grands jardins des propriétés bourgeoises entourent le village.

En 1841, le conseil municipal attire l'attention de l'Etat sur «le danger que présente la montagne de Boissy dans la traversée de la commune, du fait de deux maisons qui ne laissent que cinq mètres de chaussée dans l'endroit le plus rapide de la rampe». Des travaux sont entrepris dès 1846, mais l'acquisition par l'Etat de la maison qui fait saillie sur la rue tarde. L'alignement ne sera seulement effectué qu'en 1877.

La rue de Paris dans la traversée du village

La circulation des voitures à chevaux dans la Grande-Rue, étroite et mal pavée, n'est effectivement pas aisée. Il est difficile de se croiser. La montée ou la descente de la rue, entre le bas du coteau et le village, est très dur pour les voitures. Pour monter, il faut louer des chevaux de renfort afin d'aider charrettes et voitures lourdement chargées à gravir le coteau. Avant de descendre, il vaut mieux serrer les freins, si l'on veut éviter de se rompre le cou.

En 1868, le maire apprend que les Ponts-et-Chaussées étudient un projet de déviation de la nationale, vers l'ouest, à partir du bas de la côte jusqu'au Repos-de-la-Montagne, pour atténuer la pente de la côte qui est la cause d'accidents fré-

quents. Aussitôt, le conseil municipal s'oppose à ce projet, dont il estime «qu'il anéantirait le commerce et diminuerait la valeur vénale des propriétés bâties».

Le projet est repris en 1872. Il suscite la même réprobation de la commune. «Ce projet causerait un préjudice considérable ; il ferait disparaitre pour toujours l'animation qui rend un pays gai en le faisant prospérer ; les intérêts des propriétaires et des commerçants de la Grande-Rue, qui profitent du passage des cultivateurs et des marchands de fourrage de la Brie, seraient compromis». Les protestations que les déviations ont de tout temps soulevées ne sont pas nouvelles !

Le projet revient en 1879. Cette fois, une majorité est toujours défavorable, mais il se trouve des conseillers qui estiment que cette nouvelle voie, en s'éloignant du centre du village, traversera des terrains propres à bâtir et facilitera le développement du pays. «Le village manque de logements ; enserré par de grandes propriétés, il n'a qu'un seul côté pour s'agrandir». Le conseil municipal est toutefois unanime pour refuser de participer financièrement au projet, comme l'Etat le lui demande !

Le projet des Ponts-et-Chaussées est finalement réalisé : la déviation est ouverte en 1884. Elle a nécessité l'expropriation, sur 1 200 mètres, de jardins, de prés, de bois, de vergers et de vignes. Le parc du château de la Fontaine a été coupé en deux. Des maisons ont été progressivement édifiées le long de la nouvelle route.

C'est la deuxième déviation de la nationale.

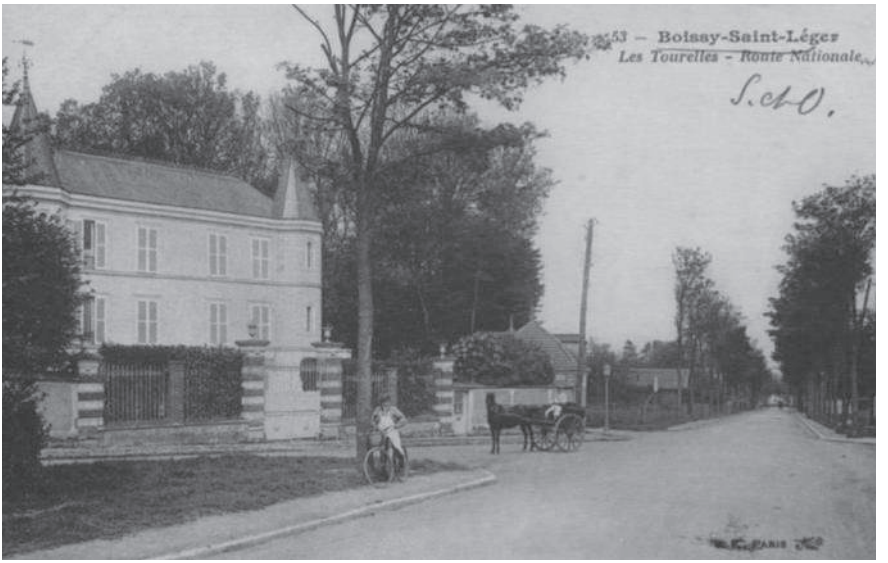

La deuxième déviation de la nationale

LE BOURG RURAL AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE

Des années suivant la guerre de 1870 à la veille de la guerre de 1914, la population augmente lentement de 860 à 1 100 habitants. L'essentiel de la population d'artisans, de commerçants, de petits cultivateurs et de personnels de service dans les châteaux et dans les grandes maisons bourgeoises, est groupé dans la partie haute de la rue de Paris. Curieusement, depuis l'entrée en service, en 1874, du train Paris-Bastille, et l'ouverture de la déviation, le quartier de la gare s'est très peu urbanisé. Le coteau, couvert de jardins, comporte des parties cultivées et encore quelques vignes. En 1900, la vigne aura disparu. L'habitat pavillonnaire y est diffus.

En 1810, le cadastre évaluait à 368 ha les terres labourables, à 10 ha les vignes, à 69 ha les pâtures et les prés, et à 18 ha les jardins potagers. Il y a 369 ha de bois. Ces surfaces évoluent très peu au cours du XIXe siècle. Chaque année, ce sont 200 à 260 ha de terres qui sont ensemencées en céréales ou qui produisent du fourrage, que les cultivateurs vendent facilement à bon prix en raison de la proximité de la capitale.

En 1882, le territoire agricole est la propriété de 147 personnes : 122 possèdent moins d'un hectare, 21 ont de 2 à 10 ha, et 3 de 60 à 300 ha.

Chacun des châteaux du Piple et de Grosbois possède sa ferme. Une troisième ferme a été édifiée peu avant la Révolution au 3 et, plus tard, également au 6 de la rue de Sucy. Cette ferme et celle du Piple cultivent aussi des terres à Sucy et à Limeil-Brévannes.

L'URBANISATION DE LA BANLIEUE

La proche banlieue s'est véritablement constituée au début du XXe siècle avec le développement des transports en commun Paris-banlieue et l'installation d'industries aux portes de la capitale, le long des réseaux ferrés et fluviaux qui ont donné naissance à la banlieue ouvrière.

Boissy-Saint-Léger n'est pas concernée par ce mouvement : elle est encore trop loin de Paris. Le chemin de fer Paris-Bastille jusqu'à Verneuil-L'Etang (où il se raccorde sur le réseau Est) n'a pas l'importance des réseaux qui suivent les vallées de la Seine et de la Marne.

Par contre la banlieue va servir à loger le trop plein de Paris. L'urbain va grignoter les terres agricoles. Les lotissements pavillonnaires s'étendent en moyenne banlieue entre les deux guerres modiales, dans une urbanisation chaotique. On s'y loge à meilleur compte qu'à Paris et on peut y avoir son bout de jardin.

Boissy-Saint-Léger connaît ce développement à partir des années 1920, sur le plateau, d'abord au Bois-Clary, puis dans la propriété du château des Pins, aujourd'hui le Progrès.

Le Bois-Clary est un espace boisé de 51 ha qui a été divisé en 656 lots. L'emplacement attire des employés et ouvriers parisiens séduits par l'aspect champêtre des lieux. Le Progrès est une cité-jardins de 148 pavillons construite par la Société anonyme d'habitation à bon marché Le Progrès. Avec ces deux lotissements, la population atteint les 2 600 habitants en 1936.

La banlieue n'est plus le lieu de résidence ou de villégiature qui attiraient les riches Parisiens pour y construire châteaux et villas. Avec le développement du chemin de fer, il n'est plus nécessaire d'avoir un emploi accessible à pied. L'exode d'une partie de la population parisienne attirée par les lotissements, l'installation des provinciaux «montés» à Paris et des premiers immigrés d'Europe, transforment progressivement la banlieue en cité-dortoir de la capitale. Ouvriers et employés sont de plus en plus nombreux à aller travailler à Paris.

Après la Seconde Guerre mondiale, de petites résidences sont édifiés sur le coteau, là où il y avait des jardins ou dans de grandes propriétés, au cours des années 1960-1970. Mais, les terres agricoles sont encore préservées.

Depuis 1939, une, puis deux lignes à haute tension traversent la plaine, les terres agricoles du Piple et le parc de Grosbois le long du Bois-Clary. Cette tranchée dans les espaces naturels dépare le paysage, comme le remblai du chemin de fer au pied de la cote barre la perspective du coteau.

LES GRANDS ENSEMBLES DE LOGEMENTS

En 1962, la ligne de la Bastille est transformée en branche du RER. La RATP est chargée de réaliser le projet. Les promoteurs se ruent sur les terrains privés, espaces libres et boisés. Dans la forêt (aujourd'hui régionale) de Grosbois, la forêt Notre-Dame, le domaine de la Grange, ils projettent de construire 30 000 logements. En 1970, les autorités de l'Etat, du District de la région parisienne, et de la commune, s'opposent à ces projets. Les 3 300 ha de ce qu'on appelle aujourd'hui «l'arc boisé» sont sauvés de l'urbanisation.

En contrepartie, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne prévoit la construction d'un grand ensemble au terminus du RER. Les 62 hectares de terres agricoles de la plaine, qui appartiennent au Piple, sont remarquablement situés au pied de la gare. L'office d'HLM de la ville de Paris est chargé de réaliser cette opération d'aménagement.

Dix hectares sont affectés à la construction des ateliers du RER (en plus des 73 hectares acquis par la RATP à Sucy). Ces terrains sont d'anciennes carrières de sable et de graviers remblayées en ordures ménagères.

L'architecte du nouveau quartier à construire – aujourd'hui la Haie-Griselle – veut un terrain d'un seul tenant. La nationale 19, qui traverse la plaine en droite ligne de Bonneuil au pont du RER, le gêne. Tout comme Charles de Valois qui voulait que son domaine de Grosbois soit le plus grand possible !... L'aménageur accepte de repousser, vers le nord, la nationale et la ligne à haute tension.

C'est la troisième déviation de la nationale 19, qui est achevée en 1973.

L'URBANISATION DE LA RÉGION ENGENDRE UN FORT TRAFIC ROUTIER

La plaine se couvre d'immeubles comportant 2 500 logements, et de zones d'activité. Le nombre des habitants de la commune atteint les 15 000, dont 8 000 pour le seul quartier de la Haie-Griselle. La réalisation de ce quartier modifie profondément le paysage urbain de la ville.

Le terroir agricole disparaît. Faute de terres labourables à Boissy-Saint-Léger, à Sucy-en-Brie et à Brévannes, les fermes cessent leur exploitation. La ferme de la rue de Sucy est rachetée par la ville en 1984 ; la ferme du Piple ferme ses portes en 1988 ; les terres de la ferme de Grosbois sont aménagées par

la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français pour son centre d'entraînement des trotteurs. Le village rural a vécu.

Naguère, on voyait Paris et ses monuments du haut du coteau. On traversait des hectares de champs et d'espaces libres, depuis Charenton. Après l'urbanisation importante de Créteil et de Bonneuil, la banlieue de Paris a rejoint Boissy-Saint-Léger.

Boissy-Saint-Léger est devenue une plaque tournante pour les transports en commun du secteur. Les autocars qui desservent la Brie toute proche convergent vers la gare RER. Le trafic automobile sur la nationale 19 ne fait que croître avec le développement des constructions en Seine-et-Marne et en Essonne. C'est presque 40 000 véhicules qui, chaque jour, traversent la ville.

Dès 1974, le tracé d'une nouvelle déviation de la nationale – la quatrième ! – est inscrit dans le plan d'urbanisme de la ville. Il est prévu de remplacer la «déviation» dans la plaine par un nouveau tracé en tranchée ouverte jusqu'au milieu de la rampe du Piple, puis de traverser l'ancien village en tunnel, pour atteindre le plateau à la limite du parc de Grosbois.

La quatrième déviation

Il faut attendre 20 ans pour qu'un dossier technique de réalisation soit établi, puis encore 10 ans pour le premier coup de pioche. Aujourd'hui, la première tranche de travaux dans la Haie-Griselle est quasiment achevée. La réalisation du tunnel est en attente de… financement !

Cette déviation – la dernière vraisemblablement ! – a encore changé le paysage urbain du quartier de la Haie-Griselle. Elle a nécessité de construire un grand pont pour franchir le remblai de la ligne RER. La prairie du Piple, où paissaient les vaches de la ferme du Piple, va être bouleversée. La nouvelle route fera comme une saignée dans le coteau. Seuls des aménagements paysagers conséquents permettront d'atténuer les atteintes au relief de l'espace traversé.

Les espaces forestiers sont aujourd'hui plus que jamais préservés. Le domaine du Piple est inconstructible et sera à terme ouvert au public, comme l'est déjà la forêt régionale de Grosbois.

Voilà comment une route autrefois parfaitement rectiligne, de Charenton à Brie-Comte-Robert et au-delà, serpente aujourd'hui entre ville et châteaux, au gré des fantaisies des châtelains et de l'urbanisation du village d'antan.

ROGER GUILLEMARD

PITTORESQUE DU SUD-EST PARISIEN : DES IMAGES À L'HISTOIRE

Le paysage du Sud-Est parisien a bien sûr évolué de l'époque médiévale à nos jours et les monographies présentées par les sociétés d'histoire locale et les chercheurs durant ce colloque le montrent bien. En intitulant l'intervention «Pittoresque du Sud-Est parisien, des images à l'histoire», on souhaite, sur une chronologie s'étendant du Moyen Âge à la Première Guerre mondiale (avant les grandes mutations urbaines donc), envisager une histoire du pittoresque fondée sur une approche esthétique, et plus précisément une vision littéraire.

Dans le cadre d'une histoire du paysage, le pittoresque est associé à l'expressif et à la couleur. Le terme vient de l'italien *pittore* («peindre»). Ainsi, s'intéressera-t-on à la manière dont les écrivains, les poètes, les romanciers, les chroniqueurs, les auteurs de théâtre, ont perçu et vécu ce que ce territoire a d'original, de charmant, d'amusant et de piquant. On partira du poète Eustache Deschamps (1344-1406) pour aller jusqu'au romancier Raymond Radiguet (1903-1923)[1], en reliant écrits littéraires et réalité historique.

On étudiera, dans une première partie, quelle perception visuelle offre le monde littéraire de ce paysage pittoresque. Dans un second temps, on verra comment ce pittoresque a pu attirer les grands du royaume puis la bourgeoisie. Enfin, dans un troisième temps, on abordera la manière par laquelle ce pittoresque se transforme en nature festive.

UN ENCHANTEMENT VISUEL

Un paysage agreste et une vie rurale

Du Moyen Âge à nos jours, hommes et femmes de lettres offrent une vision champêtre de l'actuel Val-de-Marne. Quand Eustache Deschamps versifie sur Cachan, le paysage du XIVe siècle paraît paradisiaque. Chants d'oiseaux, odeurs de rose, jardins, rivière, garennes, vignes et terres arables enchantent le poète qui fait ainsi ressurgir le passé agricole du territoire :

«*Pour vivre et avoir cuer gay*
Et demourer en ce doulx mois de May
Et pour oir du rossignol le chant,
De tous les oysiaux la douçour et le glay,
Je n'en sçay nul plus propre que Cachant.

Jardins y a, riviere pour voler
Sauvoir dedens, garenne prouffitable,
Vignes entour pour l'ostel gouverner,
Coulombier, près et mainte terre arable»[2].

La culture de la vigne tient alors une place de choix. Bonaventure des Périers (1510-1543) et Ronsard (1524-1585) ne manquent pas de la mentionner pour Arcueil. On découvre en effet chez Bonaventure des Périers, dans un style piquant et vif, les aventures d'un procureur qui :

«*un beau temps de vendanges, alla à Arqueil*»[3].

tandis que Ronsard fait apparaître :

«*Bellay, Baïf, et encore*
Toy qui dores
La France en l'or de ton nom,
Le long des ondes sacrées,
Par les prées,
Ombragez des saules verdz,
A l'envi des eaux jazardes
Trepillardes,
Vous chanterez mille vers»[4].

La Bièvre et ses coteaux calcaires favorisent l'exploitation viticole qui vient augmenter les revenus des établissements ecclésiastiques, grands propriétaires terriens du sud-est parisien. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'église d'Arcueil présente un chapiteau à la grappe dans sa nef du XVIe siècle. Villeneuve-Saint-Georges, jouissant également de versants bien exposés en bordure de Seine et de facilités de transport, produit aussi son vin. Un poète du XIXe siècle[5] rappelle la coutume étrange de ses vignerons qui plongent leur saint patron dans la Seine pour se prémunir du gel **:**

«*Vers douze cent vingt cinq ; (je remonte un peu loin,*
Mais pour mon plaidoyer, j'en ai besoin),
A cette époque donc, sur les rives d'un fleuve,
Existait un hameau surnommé Villeneuve.
Ce hameau jalousant les hameaux du canton,
A son seul nom voulut ajouter ton saint nom. Villeneuve-Saint-George était né.
(…)
Par un froid vigoureux, une gelée intense
Couvre tout le terroir d'un lugubre linceul
Et met les vignerons dans un terrible deuil
Ils s'écrient «Notre saint est indigne

(…)
Messieurs les vignerons rendent cette sentence :
«Saint-George doit subir un supplice nouveau ;
«Il n'aime pas le vin, il faut le mettre à l'eau»
(…)
Triomphants et chantant, traversent Villeneuve
Et Saint-George aussitôt est lancé dans le fleuve, remonte, nageant sur le dos».

Historiquement, les auteurs attestent de cette coutume pour les XVIe et XVIIIe siècles. Dans le *Mercure de France* de mai 1735, l'abbé Lebœuf parle de la «*hardiesse*» des gens de Villeneuve qui jettent l'image de leur saint patron dans la Seine ou dans l'Yerres «*parce que leurs vignes avaient gelé*».

À l'époque moderne, les paysans des environs de Paris souhaitent répondre aux besoins de la capitale. Comme le montre Madame de Villeneuve dans *La Jardinière de Vincennes*[6], ils se lancent dans l'élevage des vaches et des volailles tout en s'intéressant aux produits primeurs. Ils satisfont ainsi les héros parisiens du roman *Les Dieux ont soif* d'Anatole France qui s'arrêtent dans une ferme de Villejuif pour savourer des cerises**.** Lors d'un moment de détente offert à ses personnages, le romancier explique :

«*À mesure que les roues brûlaient le pavé du faubourg ; les voyageurs oubliaient leurs soucis : et, à la vue des champs, des arbres, du ciel, leurs pensées devinrent riantes et douces (…). Ils mirent pied à terre près de Villejuif. Comme ils traversaient le bourg, Desmahis entra chez une fruitière pour acheter des cerises dont il voulaient rafraîchir les citoyennes*».

Fruits et légumes bâtissent la réputation du Sud-Est parisien et deviennent objet d'étude. Dans ses *Essais d'agriculture en forme d'entretiens*[7], Louis-François de Calonne qui possède des terres à Vitry-sur-Seine explique méthodiquement les arbres d'ornement, les fruitiers, la vigne, les grains, les labours, les récoltes et les accessoires nécessaires à toute «*économie rustique*».

Aux XIXe et XXe siècles, la beauté du paysage continue d'intéresser les écrivains. En 1800, Saint-Maur-des-Fossés vit au rythme des moissons et des vendanges chez le romancier et dramaturge Léon Gozlan (1803-1866)[8]. En 1848, les champs moissonnés «*se prolongeaient à n'en plus finir*» à Villeneuve-Saint-Georges et à Ablon pour Gustave Flaubert dans *L'Éducation sentimentale* tandis que les champs d'Ivry accueillent Victor Hugo jeune. Dans «Le Poète bat au champ», l'écrivain estime que :

«Bercy pourrait griser sept Sages ;
Les Auteuils sont fils des Tempés ;
Si l'Ida sombre a des nuages,

La guinguette a des canapés.
Rien n'est haut ni bas ; les fontaines
Lavent le pourpre et le rayon ;
L'aube d'Ivry, l'aube d'Athènes,
Sont faites du même rayon»[9].

Encore une fois, le pittoresque du paysage prend une forme mythologique comme chez les auteurs de la Pléiade. Ivry se voit comparer à Athènes !

Le patrimoine fluvial

La Seine et la Marne accompagnées des nombreuses rivières et ruisseaux qui traversent l'actuel Val-de-Marne marquent la création littéraire de l'époque médiévale au début du XXe siècle. Eustache Deschamps, le premier, vante les : «*petits bateaulx par ou l'on va peschant*»[10] à Cachan.

Deux siècles plus tard, Nicolas Ellain[11] cherche la fraîcheur de l'eau à Gentilly et à Arcueil**.** Associé aux vers de Jean Godard[12] et de Jean Passerat[13], il préfigure les poètes de la Pléiade qui puisent leur inspiration en plein cœur de la vallée de la Bièvre. Jean-Antoine du Baïf dans *La Ninfe Bièvre* parle d'un «*plaisant val (…) côtoyant toujours la montagne*» aux «*flots beaux et nets*». Ronsard s'émerveille de la finesse du sable et de la clarté des eaux associées à une faune et une flore de rêve. L'histoire rejoint la mythologie lorsque les poètes font d'Arcueil la cité d'Hercule. Ils s'attachent à l'antiquité païenne des lieux comme Savinien Cyrano de Bergerac dans sa *Description de l'aqueduc d'Arcueil ou la fontaine d'Arcueil à mes amis les buveurs d'eau* faisant référence à l'ouvrage construit par Marie de Médicis de 1612 à 1623**.**

La Marne enchante les auteurs. Diderot rappelle dans les lettres qu'il adresse à Sophie Volland, qu'il aime se promener sur ses bords. Il y trouve «*un aspect vraiment romanesque*» et s'émerveille de la richesse et de la variété de la nature. Il y observe les activités humaines telles que les pêcheries de Champigny au même titre que Victor Hugo dans ses *Chansons des rues et de bois* admire les lavandières de Créteil :

«Sachez qu'hier de ma lucarne,
J'ai vu, j'ai couvert de clins d'yeux
Une fille qui dans la Marne
Lavait des torchons radieux.

Près d'un vieux pont, dans les saulées,
Elle lavait, allait, venait ;
L'aube et la brise étaient mêlées
A la grâce de son bonnet»[14].

Il est vrai que les blanchisseuses représentent une réalité forte du XIXe siècle ; les femmes allant régulièrement pour leur famille ou professionnellement laver le linge à la rivière. Quant à Emile de la Bédollière, après avoir entendu un artiste s'écrier «*il n'y a rien aux environs de Paris de plus admirable que le tour de Marne*» lors d'une conversation sur les paysages du département de la Seine, il décide d'entreprendre avec son ami photographe Ildefonse Rousset, la promenade qui donnera lieu à la Chronique *Le Tour de Marne* sachant que le trajet qu'il emprunte de Charenton à Joinville évite la navigation commerciale. L'auteur décrit avec attention tout ce qu'il voit :

«En s'éloignant de Bry, la Marne coule entre deux rives entièrement dissemblables. Celle de droite est une plaine dont les eaux rongent incessamment la berge abrupte, hérissée de plantes sauvages. Le vent y apporte pêle-mêle des graines de prunelliers, de ronces, d'aubépines, de convolvulus, d'absinthes, de scabieuses qui croissent côte à côte dans une riante promiscuité. Dans les champs voisins, les céréales commencent à disparaître, pour faire place à de blanches villas, couvertes de tuiles rouges, entourées de jardins naissants, et qui semblent sortir d'une boîte de jouets de Nuremberg. Un groupe de maisonnettes s'appelle la villa des fleurs»[15].

On ne s'étonnera pas de constater que cette atmosphère fluviale magique se prête aux escapades amoureuses en barque mises en scène poétiquement par Félix Jeantet à Joinville-le-Pont[16] et par Raymond Radiguet[17] à Saint-Maur-des-Fossés. Le jeune auteur écrit : *«Dans le canot, je me précipitais sur elle, la jonchant de baisers, pour qu'elle lâchât ses rames et que le canot dérivât».* Dans son célèbre roman, la Marne -omniprésente- devient presqu'un personnage dépassant le simple cadre de l'action. Le narrateur explique en effet :

«Je me promenais seul au bord de la Marne qui était tellement notre rivière que mes sœurs disaient, en parlant de la Seine, «une Marne».

Raymond Radiguet commence d'ailleurs son récit en expliquant qu'il habite «*au bord de la Marne*». De fait, le pittoresque du paysage du sud-est parisien attire et permet l'installation, du Moyen Âge au début du XXe siècle, d'une élite princière et parisienne en quête de paysage charmant.

UN HABITAT «À LA CAMPAGNE»

Le maillage palatial

Terre attrayante bénéficiant de la proximité de Paris, l'actuel Val-de-Marne accueille, dès le Moyen Âge, les grands du royaume. Vincennes, résidence royale, permet l'établissement d'un maillage palatial dont la littérature témoigne. Eustache Deschamps met en vers le manoir de beauté construit à Nogent par Charles V en 1373 :

«*Sur tous les lieux plaisans et agréables*
Que l'on pourrait en ce monde trouver
Edifié de manoirs convenables,
Gais et jolis pour voir et demourer
Joyeusement, puis devant vous prouver
Que c'est à la fin du bois
De Vincennes que fit faire le Roi
Charles, que Dieu donne paix, joie et santé,
Son fils aîné, daulphin de Viennois,
Donna le nom à ce lieu Beauté»[18].

Le *Journal d'un bourgeois de Paris* témoigne de l'existence d'un magnifique château à Bicêtre. La demeure passe pour l'un des plus beaux châteaux de France au moment de son édification vers 1400. Hérissé de tours, de créneaux, de cloches et de girouettes blasonnées, l'intérieur renferme de magnifiques collections de sculptures et de peintures appartenant au duc de Berry, propriétaire des lieux et prince artiste très épris d'architecture[19]. Après son pillage en 1411 par près de 3 000 partisans du duc de Bourgogne, le propriétaire fait don des ruines au chapitre de Notre-Dame. Le château médiéval n'existe presque plus mais vit dans la mémoire collective par le biais du théâtre et de la littérature. En 1632, un ballet donné au Louvre en présence de Louis XIII a pour sujet le château de Bicêtre «*et les personnages, les animaux et les esprits auxquels il sert de rendez-vous jour et nuict*». En 1634, un récit rapporte que : «*les villageois de Gentilly, Arcueil, Villejuisve, et autres qui travaillent d'ordinaire au labour, et vigne qui sont autour dudit chasteau, sont tous accoustumez d'y entendre des cris, et hurlemens effroyables, dont ils ne se mettent point en peine, comme estant une chose qui leur est ordinaire*»[20].

Ici, le pittoresque piquant se transforme en pittoresque effrayant. En fait, une chronique publiée en 1855 et intitulée *Les Environs de Paris. Histoire, monuments, paysages* réalisé par «*l'élite de la littérature contemporaine*» explique que :

«*Ces décombres, qui n'étaient qu'une charge pour le duc de Berry, ne profitèrent pas davantage au chapitre : les chanoines n'en prirent aucun soin, si bien que les routiers, les détrousseurs, les Egyptiens s'y installèrent à leur place. La nuit, on entendait des clameurs infernales ; la superstition populaire, qui attribuait aux démons toute la partie méridionale de Paris, ne tarissait pas en contes noirs sur les rondes du sabbat de ce séjour maudit. Moins crédules, les gens du roi purgèrent Bicêtre de ses voleurs et de ses assassins en 1519. Le siècle suivant, vers 1632 tout ce qui restait encore debout de ce repaire fut rasé*»[21].

Si l'on poursuit le tour des résidences charmantes, on peut écouter Rabelais qui rappelle l'existence du château de Saint-Maur, résidence secondaire de l'archevêque de Paris en 1541. Dans le prologue de *Pantagruel*, Rabelais évoque sa visite au cardinal du Bellay :

«qui, pour recouvrer sa santé, après une longue et fâcheuse maladie, s'était retiré à Saint-Maur, ou pour mieux dire, paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité, délices et de tous les honnêtes plaisirs d'agriculture et de vie rustique».

Encore une fois, comme pour les auteurs de la Pléiade, le sud-est parisien fait figure de lieu paradisiaque doté de toutes les qualités.

À l'époque moderne, les villégiatures se multiplient. Mademoiselle de Montpensier choisit savamment l'emplacement du château qu'elle se fait construire à Choisy en 1678. En 1739, Louis XV acquiert le domaine. Il y donne des fêtes somptueuses dénoncées par Eugène Sue dans *Les Mystères du Peuple* ; ouvrage dans lequel l'auteur livre une version pittoresque de l'histoire de France. Sous le règne du propriétaire du château de Choisy, il estime que :

«*la misère publique allait toujours grandissante. "Les hommes mouraient dru comme des mouches, ou broutaient l'herbe des champs", - dit d'Argenson, dans ses Mémoires, - et durant les années de 1739 à 1740, la misère a fait plus de victimes que la guerre n'en a faite pendant le règne de Louis XIV. A la fin de l'année 1740, la production en toute espèce de denrées avait diminué de plus d'un sixième». Un jour, Louis XV, traversant le faubourg Saint-Victor pour se rendre à Choisy, théâtre habituel de ses orgies, fut accueilli par ces cris du peuple affamé : "Du pain !... du pain !..."*».

Une autre demeure se voit décrite par les gens de lettre ; il s'agit du château d'Ormesson. Dans les années 1750, le châtelain d'Ormesson s'engage dans des travaux qui ne plaisent pas à Diderot**.** Le 20 octobre 1759, il écrit à Sophie Volland :

«*Nous avons été voir la folie d'un homme à qui il en coûte cent mille écus pour augmenter son château de douze pieds et nous avons ri. Ce château avec les eaux qui l'entourent et les coteaux qui le dominent a l'air d'un flacon dans un seau de glace*».

Le 28 septembre 1767, il poursuit :

«*Nous avons aujourd'hui visité la maison et les jardins de M. d'Ormesson d'Amboile. Il a dépensé de sommes immenses pour se faire la plus maussade demeure qu'il y ait à vingt lieues à la ronde. Imaginez un château gothique enfoui dans les fossés, et masqué de tous côtés par des hauteurs ; des terrasses sans vues ; des allées sans ombre ; partout l'image du chaos*».

La maison aux champs

Au XIXe siècle, la bourgeoisie poursuit le modèle aristocratique de la maison aux champs. Paul de Kock[22] et Hector Malot inventent des personnages achetant des maisons à Saint-Mandé et à Nogent-sur-Marne. Emile Zola, dans ses *Contes*, donne l'exemple des Robineau, propriétaires d'une villa à Saint-Mandé et du bonnetier parisien Gobichon, fier de passer chaque dimanche dans sa maison d'Arcueil. Hector Malot dans *Une femme d'argent* écrit :

«*c'était dans la grande rue : au milieu des maisons, ils avaient trouvé une allée ouverte entre deux murs garnis de lierre du haut en bas, et en la suivant, ils étaient arrivés sur une pelouse qui s'étalait entre des communs et une grande maison de belle apparence, sans trop savoir où ils allaient, et surtout sans se douter de la vue qu'ils allaient rencontrer là : à leurs pieds, ils avaient la Marne, dont le cours, gracieusement arrondi, était dessiné par une double ligne d'arbres, qui çà et là, au caprice des branches et du feuillage, ouvrait des perspectives sur les eaux miroitantes de la rivière : à leur gauche le viaduc du chemin de fer traversant les cimes des peupliers ; à leur droite, le village de Joinville se profilant nettement sur le ciel : enfin, en face d'eux, au-delà des prairies, les coteaux qui montent doucement pour aller finir d'un côté à Noisy et de l'autre à Chennevières, se perdant dans les profondeurs vaporeuses*».

Les promenades et cercles littéraires

Les écrivains eux-mêmes tombent sous le charme du territoire. Au XVIe siècle, les membres de la Pléiade se rendent à Arcueil et à Gentilly. Comme l'étudiant Gargantua, à Gentilly toujours mais aussi à Charenton, ils s'échappent de la capitale du royaume pour profiter des joies de la nature, boire et manger à satiété. Au chapitre XXIV de son *Gargantua* intitulé «Comment Gargantua employait son temps quand l'air était pluvieux», il décrit les sorties champêtres de son personnage à Gentilly ou à Charenton ; et encore une fois, le paysage paraît idyllique :

«*Et là, tout le jour se passait à faire la plus grande chère dont ils se pussent aviser, se moquant, s'amusant et buvant largement, jouant, dansant, chantant, se vautrant sur quelque pré magnifique, dénichant des passereaux, prenant des cailles, pêchant les grenouilles et les écrevisses*».

Rabelais, on l'a déjà évoqué, apprécie Saint-Maur, son abbaye et son château. Il peut rendre visite à son ami l'humaniste Guillaume Budé qui y possède une maison. Au XVIIe siècle, Mademoiselle de Scudéry prend part à une partie de campagne à Charenton. Au siècle suivant, Marmontel aime aller trois fois par semaine dans sa campagne à Grignon, Rousseau herboriser dans les alentours de Gentilly ou répondre à l'invitation du baron de Thun à Fontenay-sous-Bois. A la même époque, de véritables cercles littéraires se mettent en place. La Fontaine anime les soirées du surintendant Fouquet, ami de Madame de Sévigné, elle-

même proche de Madame de Lafayette. Cette dernière rapporte dans une lettre adressée justement à la célèbre épistolière : «*quand je suis à Saint-Maur, je puis écrire parce que j'ai plus de tête et de loisir, Paris me tue*». Diderot aussi cherche le calme de la campagne en profitant de l'hospitalité du baron d'Holbach à Sucy. Il dispose d'un appartement et d'une vaste bibliothèque lui permettant de travailler à *L'Encyclopédie.* Il participe à la vie de salon de son ami et rédige la «*gazette du Grand Val*» à travers les lettres qu'il envoie régulièrement à Sophie Volland. Au XIXe siècle, cette tradition de clubs perdure. Evariste de Forge de Parny reçoit ses amis artistes à Ivry. Ludovic Halévy accueille dans sa maison de Sucy peintres, écrivains et musiciens comme Edgar Degas, René Bazin, Pierre Loti, Anatole France ou François Coppée (qui vient en voisin) ou les Straus. François Coppée fait de même à Mandres avec Alphonse Daudet et Edmond de Goncourt.

À partir de décembre 1906, de jeunes artistes souhaitant «*fonder hors la ville*» une «*Abbaye ; un refuge de l'Art, de la Pensée, loin de l'utilitarisme, des appétits et des luttes économiques*» s'installent dans une belle et vaste propriété à Créteil[23]. Les écrivains René Arcos, Georges Duhamel, Charles Vildrac, Henri-Martin Barzun et Alexandre Mercereau côtoient le peintre Albert Gleizes et le typographe Lucien Linard. Ils reçoivent régulièrement les dessinateurs Berthold Mahn et Jacques d'Otemar, le peintre Henri Doucet ou encore le musicien Albert Doyen et l'écrivain Léon Bazalgette. Les abbés tiennent leur journal[24], travaillent en commun. Ils créent avec enthousiasme une imprimerie leur permettant d'éditer leurs propres œuvres et celles de membres adhérents, d'amis, de simples clients ou d'écrivains déjà connus. Cependant, la vie en communauté n'est pas facile comme l'atteste une lettre de René Arcos[25]. Conflits et problèmes financiers ont raison de l'expérience. En janvier 1908, les abbés se séparent mais restent pour la plupart amis, heureux au final d'avoir vécu cette expérience pittoresque. Charles Vildrac, dans *Images et mirages* ne dit-il pas :

«Je rêve l'Abbaye hospitalière

A tous épris d'art plus ou moins crottés

Et déshérités…

En telle Hellade très fleurie,

Bien loin, je rêve l'Abbaye

Gaie et fleurie».

Ils ont eu une expérience unique durant laquelle ils ont aussi tenté d'utiliser de façon festive leur «Abbaye».

UNE UTILISATION FESTIVE

Des bals et des fêtes somptueuses

Dès l'Ancien Régime, la nature pittoresque de l'actuel Val-de-Marne devient objet de réjouissances. Nelson Cottreau chante les bals du bois de Brévannes des XVIIe et XVIIIe siècles réunissant à la belle saison les habitants des châteaux et des maisons de campagne des environs[26]. Victor Hugo, dans *Choses vues*, décrit avec force de détails la fête donnée par le duc de Montpensier dans le bois de Vincennes en 1847 dans le parc des Minimes :

«*C'était beau et charmant (…). On dansait sous une marquise où se tenaient les princesses (…). Les tables étaient dressées sous d'autres tentes (…). La fête avait un bel aspect militaire (…). L'allée principale du parc était éclairée en verres de couleurs ; on croyait voir au milieu des arbres les colliers d'émeraudes et de rubis des nymphes*».

On peut noter que, parmi les invités, l'écrivain révèle la présence d'Alfred de Vigny, d'Alexandre Dumas et de Théophile Gautier.

Des loisirs plus populaires

Au même moment, l'utilisation festive du territoire devient plus populaire. Les parties de campagne si bien décrites par Guy de Maupassant attirent de nombreux parisiens. Bourgeois, employés et ouvriers mis en scène par Balzac dans *Les petites misères de la vie conjugale* et Zola dans *Au bonheur des Dames*, viennent en calèche ou en train profiter de la vallée de la Bièvre, de Vincennes, des bords de la Marne et de la Seine. Baignade et canotage sont au programme. Henry Maret illustre la nouvelle mode en voyageant en barque sur la Seine[27]. Les guinguettes se multiplient. Emile de la Bédollière dans son *Tour de Marne* évoque le cabaret «A l'ancien moulin de Bry» :

«Quel charmant ermitage ! Devant lui un vieux pommier, dont l'âge a raréfié la sève, tord dans l'air ses grands bras fourchus. La maison se détache en blanc sur le versant gazonné, avec un escalier latéral extérieur. Comme elle est trop petite pour contenir la foule des consommateurs, elle a pour succursale deux rotondes coiffées de toits de chaume et un bateau marnais couché sur le flanc».

À la Belle Epoque, les gens de lettres ne se contentent pas de témoigner de cette nature festive, ils en deviennent les protagonistes.

À L'Haÿ, Jules Gravereaux inaugure en 1906 un Théâtre des Roses qu'il conçoit comme la parfaite scène de verdure avec sa colonnade courbe, son temple de Vénus et son parterre de gazon pouvant recevoir deux cents personnes. Il accueille le répertoire classique mettant en valeur sa fleur de prédilection mais surtout monte des pièces spécialement créées pour sa roseraie notamment *Les Rosiers de Zaâla*[28], conte persan en un acte d'Emile Langlade.

A Créteil, les membres de l'Abbaye organisent le 21 juillet 1907 une fête dans leur parc espérant ainsi se faire connaître et remplir leurs caisses. Ils font venir de Paris des acteurs en vogue qui récitent aussi bien leurs vers que Verlaine ou Rimbaud. Ils y associent un concert et une exposition de peintures présentant les œuvres d'Albert Gleizes, Berthold Mahn, Henri Doucet, Gabriel Pinta et Brancusi. La «manifestation artistique» à laquelle les abbés auront convié les autorités locales marque les esprits mais reste unique.

À Champigny, Albert Darmont ouvre en 1905 un Théâtre antique de la Nature. L'artiste s'appuyant sur son expérience acquise durant ses tournées dans le midi de la France pense «*qu'on y viendra chaque année, comme on se rend à Orange et à Nîmes*». La première saison remporte un grand succès. Juliette de Wils, campinoise elle aussi, crée spécialement pour ce nouveau lieu de spectacle la pièce *Les lions*. Les années suivantes s'avèrent d'une grande qualité mais les difficultés financières s'accumulent. La mort d'Albert Darmont en 1913 puis la Première Guerre mondiale ont raison du théâtre dont le terrain sert à l'édification de pavillons.

CONCLUSION

Du Moyen Âge aux années 1920, le pittoresque du sud-est parisien inspire les écrivains qu'il s'agisse de poètes, de chroniqueurs ou de romanciers. L'enchantement visuel qu'offre le paysage agreste avec sa vie rurale et son patrimoine fluvial marque les esprits littéraires qui notent aussi la réalité d'un habitat à la campagne constitué d'un maillage palatial, de maisons aux champs et de cercles littéraires. Cette nature se veut aussi festive avec des bals et des fêtes somptueuses suivis, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, de pratiques plus populaires. Le territoire est alors en pleine évolution. Le paysage se transforme et la vision littéraire avec ; on assiste à la mise en place d'une identité de banlieue.

ELISE LEWARTOWSKI
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

NOTES

1) On donnera en note uniquement les références des ouvrages disponibles aux Archives départementales du Val-de-Marne sachant que pour les autres sources utilisées dans cet article, le lecteur pourra se reporter aux collections de la Bibliothèque nationale de France.

2) Poème édité dans André Desguine, *Trois essais sur Eustache Deschamps*, Paris, 1938 *(Archives départementales du Val-de-Marne, 35 J 72 (22)).*

3) Poème cité par André Desguine, *Arcueil et Bonaventure des Périers*, Publication hors commerce, 1955 *(Archives départementales du Val-de-Marne, 35 J 36).*

4) Pierre de Ronsard, *Les Bacchanales ou le folastrissime voyage d'Hercueil près Paris dédié à la joyeuse troupe de ses compagnons fait l'an 1549*, Paris, s.d. *(Archives départementales du Val-de-Marne, 35 J 74 (3)).*

5) Georges Benou, *Invocation à Saint-Georges.* Légende, manuscrit s.d. *(Archives départementales du Val-de-Marne, 2 J 183 (30)).*

6) M^e^ de V*** [Gabrielle-Suzanne de Villeneuve], *La jardinière de Vincennes*, Londres, 1771 (édition originale) *(Archives départementales du Val-de-Marne, AA 1944).*

7) [Louis-François de Calonne], *Essais d'agriculture en forme d'entretiens par un cultivateur à Vitry-sur-Seine*, Paris, 1778 (édition originale) *(Archives départementales du Val-de-Marne, AA 1419).*

8) Léon Gozlan, *La dernière sœur grise*, Paris, 1858 (édition originale) *(Archives départementales du Val-de-Marne, AA 3025).*

9) Victor Hugo, *Les chansons des rues et des bois*, Paris, 1870 *(Archives départementales du Val-de-Marne, AA 1447).*

10) Cf. note 2.

11) Nicolas Ellain (1634-1621) est avocat au Parlement de Paris et médecin. Il compose plusieurs sonnets sur la Bièvre, Gentilly et Arcueil.

12) Jean Godard (1564-1630) consacre des vers à la fontaine de Gentilly dans *Les Primices de la Flore.*

13) Jean Passerat (1534-1602) écrit des alexandrins à la gloire des nymphes d'Arcueil et de Gentilly.

14) Cf. note 9.

15) Emile de la Bédollière, Ildefonse Rousset, *Le Tour de Marne décrit et photographié*, Paris, 1865 (édition originale) *(Archives départementales du Val-de-Marne, BB 452).*

16) Le poème, sans date, s'intitule « Joinville-Le-Pont » et se voit accompagné d'une gravure magnifiant la Marne *(Archives départementales du Val-de-Marne, 2 J 40 (11)).*

17) Raymond Radiguet, *Le diable au corps*, Paris, 1823 (édition originale) *(Archives départementales du Val-de-Marne, AA 3492).*

18) Cf. note 2.

19) Né à Vincennes en 1340, Jean, duc de Berry, est le fils de Jean le Bon, frère du roi Charles V. Un temps tuteur de son neveu Charles VI, il retrouve son autorité sur le souverain lorsque celui-ci perd la raison. Il reste notamment célèbre pour ses commandes artistiques allant du *Psautier* aux *Très Riches Heures* en passant par les *Belles Heures* et les *Grandes Heures*.

20) *Chasse donnée aux espouvantables esprits du chasteau de Bicêtre près la ville de Paris*, 1634 (édition originale) *(Archives départementales du Val-de-Marne, AA 3673).*

21) *(Archives départementales du Val-de-Marne, BB 252).*

22) Paul de Kock, *Mon ami Piffard*, Paris s.d. *(Archives départementales du Val-de-Marne, 2 J 93).*

23) Cf. étude de Christian Sénéchal, *L'abbaye de Créteil*, Paris, 1930 *(Archives départementales du Val-de-Marne, AA 518).*

24) Ce cahier manuscrit est conservé à la bibliothèque de Créteil-village dans le fonds Paul Maunoury.

25) L'écrivain s'adresse en ces termes à son ami Georges Duhamel : « *Ta lettre délétère me parvient au moment même où je me débats moi-même dans les émanations asphyxiantes de mes réflexions. Je perds pied de plus en plus. Cette vie hideuse de l'Abbaye faite de trucs, bluffs, hypocrisies etc. etc., me pèse de plus en plus* ».

26) Nelson Cottreau, *Le Bal du Bois de Brévannes*, 1811 *(Archives départementales du Val-de-Marne, 2 J 183).*

27) Henri Maret, *Le tour du monde parisien*, 1862 *(Archives départementales du Val-de-Marne, 62 J).*

28) Emile Langlade, *Les Rosiers de Zaâla*, conte persan en un acte joué pour la première fois sur le théâtre des Roses de L'Hay le 17 juin 1906, Paris, 1938 *(Archives départementales du Val-de-Marne, 47 J 62).*

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE VAL-DE-MARNAISE*

1) OUVRAGES GENERAUX

- *Parole des années noires : des Val-de-Marnais évoquent la Seconde Guerre mondiale. Dossier pédagogique et DVD,* Créteil, Conseil général du Val-de-Marne / Musée de la Résistance nationale, 2009, 55 p.

- CHAMINAS Claude, *Un nîmois en banlieue rouge : Val-de-Marne 1987-1996,* Paris, L'Harmattan, 2009, 475 p.

- BUSSEREAU-PLUNIAN Françoise, *Le temps des maraîchers franciliens : de François Ier à nos jours.* Paris : L'Harmattan, 2009, 395 p.

- *La vie rurale dans l'Est parisien. 7ème colloque historique des Bords de Marne.* Le Perreux-sur-Marne : Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, 2009, 100 p.

- BAUBEROT Arnaud et BOURILLON Florence, *Urbabophobie ou la détestation de la ville aux XIXe et XXe siècles*, Pompignac , Editions Bière, 2009, 352 p.

- COMBE Bernard, *Les scouts et guides de France dans le Val-de-Marne (1924-2009).* Paris, Presses d'Ile-de-France, 2009, 132 p.

- LABASSE Alexandre et CINQUALBRE Olivier, *Œuvres construites 1948-2009 : architectures de collection Paris Ile-de-France*, Paris, Centre Pompidou / Pavillon de l'Arsenal, 2009, 214 p.

- QUETEL Claude, *Histoire de la folie de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Tallandier, 2009, 619 p.

- *Parcs et jardins dans l'Est parisien de la fin de l'Ancien Régime à nos jours. 8ème colloque historique des Bords de Marne*, Le Perreux-sur-Marne / Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, 2010, 100 p.

- *Paris et ses banlieues de 1789 à nos jours. 9ème colloque historique des Bords de Marne*, Le Perreux-sur-Marne / Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, 2011, 120 p.

- MONCAN Patrice et DU CAMP Maxime, *Baltard* : *Les Halles de Paris (183-1973)*, Les Editions du Mécène, 2010, 144 p.

- MUCHEMBLED Robert, BENNEZON Hervé et MICHEL Marie-José, *Histoire du Grand Paris de la Renaissance à la Révolution*, Perrin, 2009, 414 p.

- BOUSSION Samuel et GARDET Mathias, *Les châteaux du social*, Paris, Beauchesne, 2010, 359 p.

- FRANCE-BARBOU Jean-Luc, *La difficile genèse de l'autoroute du sud*, Paris, Presse des Ponts, 2010, 369 p.

- DEGUEURCE Christophe, *Honoré Fragonard et ses écorchés : un anatomiste au siècle des Lumières*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 2010, 157 p.

- ILE-DE-FRANCE. Direction des Affaires Culturelles, *1945-1975, une histoire de l'habitat : 40 ensembles de logements, patrimoine du XXe siècle*, Issy-les-Moulineaux, Beaux-Arts Editions, 2010, 95 p.

- ELEB Monique et BENDIMERAB Sabri, *Vu de l'intérieur : habiter un immeuble en Ile-de-France (1945-2010)*, Paris, Archibooks, Sautereau éditeur, 2011, 176 p.

- VEILLARD-BARON Hervé, *Banlieues et périphéries : des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette, 2011, 303 p.

- RUDOLPH Luc, *Policiers rebelles : la résistance au cœur de la Préfecture de Police, 1940-44*, Paris, Editions LBM, 2012, 444 p.

- BOUDOT Olivier et MONRIGAL Alain., *Vu du RER C*, Paris, Editions Olimar / SNCF, 2012, 245 p.

- CHURQUET Arthur et SARCEY Francisque, *1870, Le siège de Paris, suivi de la bataille de Paris*, Paris, Editions Olimar / SNCF, 2012, 245 p.

- MONTEL Nathalie, *Faire le Grand Paris : avis des habitants consultés en 1859*, Rennes, Presse universitaires de Rennes / Comité d'Histoire de la Ville de Paris, 2012, 445 p.

- MAZZONI Cristiana et TSIOMIS Yannis, *Paris, métropoles en miroir : stratégies urbaines en Ile-de-France*, Paris, Editions La Découverte, 239 p.

- BOURILLON Florence et FOURCAUT Annie, *Agrandir Paris 1860-1970*, Paris, Publications de la Sorbonne/Comité d'histoire de la Ville de Paris, 2012, 433 p.

- DUVIGNACQ-CROISE Cécile, *L'école de la banlieue : l'enseignement féminin dans l'est parisien, 1880-1960,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 359 p.

2) CATALOGUES D'EXPOSITION

- VAL-DE-MARNE. Archives départementales, *Face à la guerre : le Val-de-Marne de la Guerre de Cent Ans au premier conflit mondial. Catalogue de l'exposition (23 octobre 2009 – 11 juin 2010),* réalisé par Elise Lewartowski, sous la dir. de Valérie Brousselle, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 2010, 65 p.

- VAL-DE-MARNE. Archives départementales, *Femmes au fil de l'eau : du quotidien aux loisirs.*
Exposition présentée du 2 septembre au 30 octobre 2010 à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine à Champigny-sur-Marne, réalisé par Elise Lewartowski, sous la dir. de Valérie Brousselle, Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 2010, 41 p.

3) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

Alfortville

- BERTHONNET, Arnaud. *LOGIAL-OPH : petite et grande histoire d'un office public de l'habitat. Un acteur de la vie sociale et économique d'Alfortville.* Rueil-Malmaison : INSIGLO, 2009. 271 p.

- COMBY, Louis. *Alfortville dans les sentiers de l'histoire.* Alfortville : Comité d'histoire du confluent d'Alfortville, 2012. 196 p.

Arcueil

- TOUILLIER, Colette. *Murs murs de la Vache Noire : murmures de la mémoire.* Jacques Derac, 2009. 43 p.

Boissy-Saint-Léger

- GUILLEMARD, Roger. *Boissy-Saint-Léger : mémoire en images.* Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton, 2010. 127p.

Bry-sur-Marne

- ROBLIN, Vincent. *Bry-sur-Marne : histoire et patrimoine*. Bry-sur-Marne : Société bryarde des arts et lettres, 2012. 269 p.

Champigny-sur-Marne

- LETOULAT-CHOTARD, Chloé, MASSON, Patricia. *Champigny-sur-Marne : mémoire en images*.
Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton, 2010. 128 p.

Choisy-le-Roi

- DE VALLOMBREUSE, Pierre. *La Dalle : voyages à Choisy-le-Roi.* Paris : Editions de la Martinière, 2010.

Créteil

- JURGENS, Madeleine. *Créteil en son terroir à travers rues et chemins.* Créteil : Les amis de Créteil, 2009. 215 p.

L'Haÿ-les-Roses

- HARKOUS, Stéphane. *L'Haÿ-les-Roses : mémoire en images.* Saint-Cyr-sur-Loire : Alan Sutton, 2009. 127 p.

Ivry-sur-Seine

- *Le beau et l'utile : la Grande tuilerie d'Ivry-sur-Seine*. Ville d'Ivry-sur-Seine, 2009. 54 p.

Orly

- *L'art ouest centre est dans la ville*. Hôtel de ville d'Orly, 2009. 39 p.

Ormesson-sur-Marne

- D'ORMESSON, Rose. *Souvenirs de Rose d'Ormesson : autour de la table en pierre.* Paris : IBACOM, 2010. 266 p.

Saint-Maur-des-Fossés

- KASPI, André, CONAN, Joëlle. *Saint-Maur-des-Fossés : quand la banlieue peut avoir une âme.* Paris : Gallimard, 2010. 111 p.

Villeneuve-saint-Georges

- HELLER, René. *Triage en cartes postales (1910-2010).* Villeneuve-Saint-Georges : Le Petit Triageois, 2010. 19 p.

4) TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- VILLETTE, Vincent. *Apprendre à voter : l'apprentissage du suffrage de masse sous la IIe République, dans le département de la Seine.* Thèse de doctorat en histoire. *Paris : EHESS,* 2011. 616 p.

- BOUCHRA Sarah. *Vivre dans le sud-est parisien à la fin de l'époque moderne : la vie quotidienne d'après les archives notariales de Boissy-Saint-Léger.* Mémoire de Master 2 en histoire. Créteil : Université Paris XII Val-de-Marne, 2009, 162 p.

- MAZAUD-BENEDIC, Pauline. *Les pratiques culturelles d'une famille aristocratique au XVIIIème siècle : Les Malon de Bercy.* Mémoire de Master 2 en histoire. Créteil : Université Paris XII Val-de-Marne, 2009. 233 p.

- RODRIGUEZ, Guillaume. *Combien coûte une marquise? Etude socioculturelle des dépenses de Marie Catherine Malon, marquise de Bercy (1776-1781).* Mémoire de Master 2 en histoire. Créteil : Université Paris XII Val-de-Marne, 2009. 284 p.

EMMANUEL HAGEN
BIBLIOTHEQUE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

Alfortville	Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville	P	M. Jean Mayet Mairie d'Alfortville B.P.75 94142 Alfortville Cedex 06 76 09 86 93
comite.histoire.alfortville94@gmail.com			
Arcueil	Commission Patrimoine Centre culturel Erik Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
Cachan	Ateliers du Val de Bièvre	P	M. Marcel Breillot 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan 01 45 47 20 84
Champigny	Société d'Histoire de Champigny sur Marne	P	M. Eric Brossard 8, rue de la fédération 94500 Champigny 01.55.98.04.79
Charenton-Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice	P	Mme Lejeune B.P. 75 94220 Charenton
Choisy le Roi	Association d'Histoire Louis Luc	P	M. Pierre Brondel 8, place de l'Église 94600 Choisy le Roi
Créteil	Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
Fontenay s/Bois	Association Saint-Georges Dalayrac	P	Mme Marise Bique 15, rue Guynemer 94120 Fontenays/Bois 01 48 73 96 30

Gentilly	Société d'histoire de Gentilly	P	Mme Raymonde Krop 23, rue de la Div. Leclerc 94250 Gentilly 01 45 46 49 34
Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	S.G.	M. Yves Boisson 1 bis, rue Jules Ferry 94200 Ivry-sur-Seine 01 46 72 34 96
Joinville-le-pont	La mémoire au présent, *rene.dennilauler@wanadoo.fr*	P.	M. Mickael Garçon 1 rue du Réservoirs Apt 513 94340 Joinville le Pont 06.77.24.90.97
La Queue-en-Brie	Association Caudacienne, d'Étude du Patrimoine *gaston.meziere@wanadoo.fr*	P.	M. Gaston Mezière 56, av du Dr Schweitzer 94510 La Queue-en-Brie 01 45 94 31 50
L'Haÿ-les-Roses	Les Amis du Vieux L'Haÿ	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66 Siège social 2, rue du Gué 94240 L'Haÿ-les-Roses
Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille Ans d'Histoire *amahmusee@maisons-alfort.fr*	S.G.	M. Pierre Costes 34, rue Victor Hugo 94700 Maisons-Alfort 01 45 18.39.50
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres-les-Roses *boureaurene@free.fr*	P	M. René Boureau 6, Allée Saint-Martin 94520 Mandres-les-Roses 06 84 01 39 60
Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles *bureau@amis-marolles.org*	P	Mme. J. Hémon Place Charles De gaulle 94400 Marolles-en-Brie 06 12 62 38 59
Nogent-sur-Marne	Société historique et archéologique de Nogent,-Le Perreux, Bry-sur-Marne *stehistorique_npb@yahoo.fr*	P	Mme Nicole Renollet 22, rue de la Station 94170 Le Pereux 01 43 24 19 51

Orly	Association orlysienne pour l'Université pour tous	P	M. Daniel Vargues 29, avenue de la Paix 94310 Orly 06 75 48 69 63
Le Plessis-Trévise *shpt94@gmail.com*	Société historique du Plessis-Trévise	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Trévise 01 45 76 52 07
Périgny	Amis de Périgny	P	Mme Lucile Audouy Place du Général de Gaulle 94520 Périgny-sur-Yerres 01 45 98 96 80
Rungis *menager.serge@free.fr*	Société historique et archéologique de Rungis	Trés.	M. Serge Ménager 15, rue du Marché 94150 Rungis 01 46 87 79 82
Saint-Maur-des-Fossés	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 25, avenue Ledru-Rollin 94100 Saint-Maur 01 42 83 50 16
Sucy-en-Brie *balard@univ-paris1.fr*	1 - Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37
	2 - À la Découverte du Fort de Sucy	Secr	M. Jean-Charles Le Guen Maison des Associations 14, Place du Clos de Pacy 94370 Sucy-en-Brie
Villecresnes	Sociéte d'Études et de Documentation historique de Villecresnes et Environs	P	M. A. Dumazel BP 20 94440 Villecresnes 01 45 99 08 51
Villeneuve-le-Roi *edouard.crusson@wanadoo.fr*	Cercle d'Etudes savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)	P	M. Ed. Crusson 9, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi 01 45 97 86 89

Villeneuve-Saint-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59
Villiers-sur-Marne	Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française	P	M. Daniel Poisson 31, rue Lenoir 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91
Vincennes	Amis de Vincennes	P	Mme Maryse Couchariere 28, rue de la Prévoyance 94300 Vincennes 01 43 74 22 66
Vitry-sur-Seine	Société d'Histoire de Vitry *histoire.vitry94@free.fr* *bourdon-frederic@orange.fr*	P	M. Frederic Bourdon 12, rue MagueriteDuras 94400 Vitry-sur-Seine 06 32 43 12 35
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons françaises *pdecastet@infibail.fr*	D	M. P. de Castet 2, rue de la Fontaine 94440 Santeny 01 43 86 06 12
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes généalogiques et démographiques du Val-de-Marne	P	Mme Michèle Denis 2, rue de la Cavette 94400 Santeny 01 43 86 00 69

COMPOSITION DU BUREAU

Président
M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.

Vice-Président
M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur.

Secrétaire
M. Eric Brossard, Société d'Histoire de Champigny-sur-Marne.

Secrétaire-adjoint
Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.

Trésorier
Mme Debord, S. H. A. S.

Membres assesseurs
M. P. de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises.

Achevé d'imprimer en septembre 2013
sur les presses numériques de l'Imprimerie Maury S.A.S.
Z.I. des Ondes – 12100 Millau
Dépôt légal : septembre 2013
Nº d'impression : H13/49569C

Imprimé en France